LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

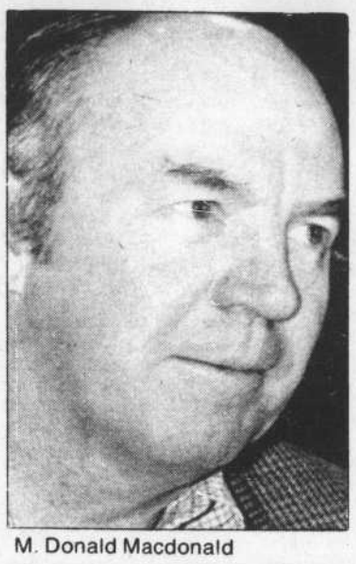
Vol. LXXIII — No 257 | Nuageux, chutes de neige dispersées. Maximum 3 **(détail en page 12)** | Montréal, samedi 6 novembre 1982 | (Côte-Nord, **45 cents**; Nouveau-Brunswick, **50 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

"Je m'égalomane à moi-même..!"

SOK

PUBLIÉ CHEZ Stanké

Donald Macdonald présidera la Commission royale d'enquête sur l'union économique



M. Donald Macdonald

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien a annoncé hier soir la création d'une Commission royale d'enquête sur «l'union économique et les perspectives de développement du Canada». Il en a immédiatement confié la présidence à son ex-ministre des Finances, M. Donald Macdonald.

Le mandat de cette Commission — «le plus important et le plus ambitieux jamais confié à une Commission dans le cours de notre histoire», a déclaré M. Pierre Trudeau sera double:

■ il s'agira en premier lieu de définir «les objectifs nationaux à poursuivre et les politiques de développement économique à adopter», notamment dans des domaines comme le marché du travail, les matières premières et l'énergie, les besoins de capitaux et la structure des coûts, la productivité, l'adaptation et la croissance industrielle, le développement économique régional, l'intégrité de l'union économique canadienne:

■ on s'attend à ce que la Commission recommande aussi «les aménagements institutionnels et constitutionnels propres à promouvoir la liberté et le bien-être des citoyens canadiens en même temps que le maintien d'une économie forte et concurrentielle», notamment les moyens d'améliorer les relations fédérales-provinciales et la consultation avec les autres partenaires du secteur privé, «la répartition des pouvoirs, instruments et moyens fiscaux et économiques» et «les changements à apporter aux institutions du gouvernement central».

A l'intérieur du Conseil privé, où le mandat a été soigneusement préparé sous la direction de M. Michael Pitfield, on explique qu'il s'agit en quelque sorte d'une Commission Walter Gordon et d'une Commission Rowell-Sirois réunies.

La première, au début des années 60, tentait de jeter les bases d'une stratégie de développement économique tandis que la deuxième, en 1940, élaborait la base du fédéralisme fiscal canadien. Et on insiste davantage, dans l'entourage du premier ministre, sur le deuxième volet de ce mandat qui touche aux aspects institutionnels et constitutionnels du fédéralisme. Des éléments importants de la fédération comme le système de péréquation, les programmes partagés et les accords de perception fiscale feront l'objet d'études des commissaires.

On s'attend à ce que les membres de la Commission, de douze à quinze, semble-t-il, soient nommés dans deux semaines seulement, après le retour du chef du gouvernement de sa tournée européenne. Hier, des noms commençaient à circuler: on y retrouvait M. Pierre Laurin, ancien directeur des HEC et déjà membre du Conseil économique, Michel Robert, avocat conseil du gouvernement dans plusieurs causes constitutionnelles et Ian Stewart, sous-ministre des Finances, qui vient de démissionner.

De toute évidence, le gouvernement canadien relance, exactement un an après l'accord historique avec neuf provinces sur le rapatriement de la constitution, un débat de fond sur l'union économique canadienne. Le débat avait été déjà amorcé, en juillet 1980, quand le ministre de la Justice du temps, M. Jean Chrétien, et ses homologues provinciaux discutaient du partage des pouvoirs sur la gestion de l'économie. Un long document de plus de 60 pages avait alors été produit. Mais la tentative fédérale a été abandonnée par la suite, MM. Trudeau et Pitfield, notamment, se rendant compte qu'ils en demandaient trop aux provinces et préférant d'abord résoudre la question du rapatriement et des droits individuels, avant de passer à la deuxième étape.

Elle est maintenant bel et bien lancée par le mandat de cette Commis-

Voir page 16: Commission

Faites-moi confiance, dit Trudeau

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du gouvernement a demandé hier soir à plus de 2,000 militants de son parti de se faire «les porte-parole de la confiance et les adversaires de la peur».

Le message de M. Pierre Trudeau — qui venait de recevoir dans l'après-midi un appui sans équivoque des délégués du parti libéral peut se résumer ainsi: faites-nous confiance, nous savons ce que nous voulons, et nous avons un programme de relance économique.

Le premier ministre a promis aux Libéraux de tenir compte de leurs suggestions les plus innovatrices dans le prochain discours du Trône qui contiendra les détails d'un vrai programme de relance économique. Mais déjà M. Trudeau — qui n'a fait aucune référence à la Commission Macdonald créée la même journée à Ottawa — a tenté de démontrer que toutes les décisions de son gouvernement, depuis le printemps dernier, s'inscrivent dans un plan cohérent et préparé de longue date.

L'atmosphère était surchauffée au Palais des Congrès de Hull où les militants libéraux s'étaient transportés pour la soirée. Le spectacle commençait sur grand écran avec l'image des députés libéraux se levant, aux Communes, pour approuver la Constitution. Comme dans un générique de film, leurs noms ont défilé sur l'écran avant que n'apparaisse M. Trudeau, seul, puis avec les grands leaders du monde entier, la Reine du Canada, etc.

Comme l'avait promis le co-président du Congrès libéral ce fut «un vrai spectacle de lancement de campagne électorale». Et le chef libéral y a répondu avec un vrai discours électoral qui lui a valu trois ovations de ses militants.

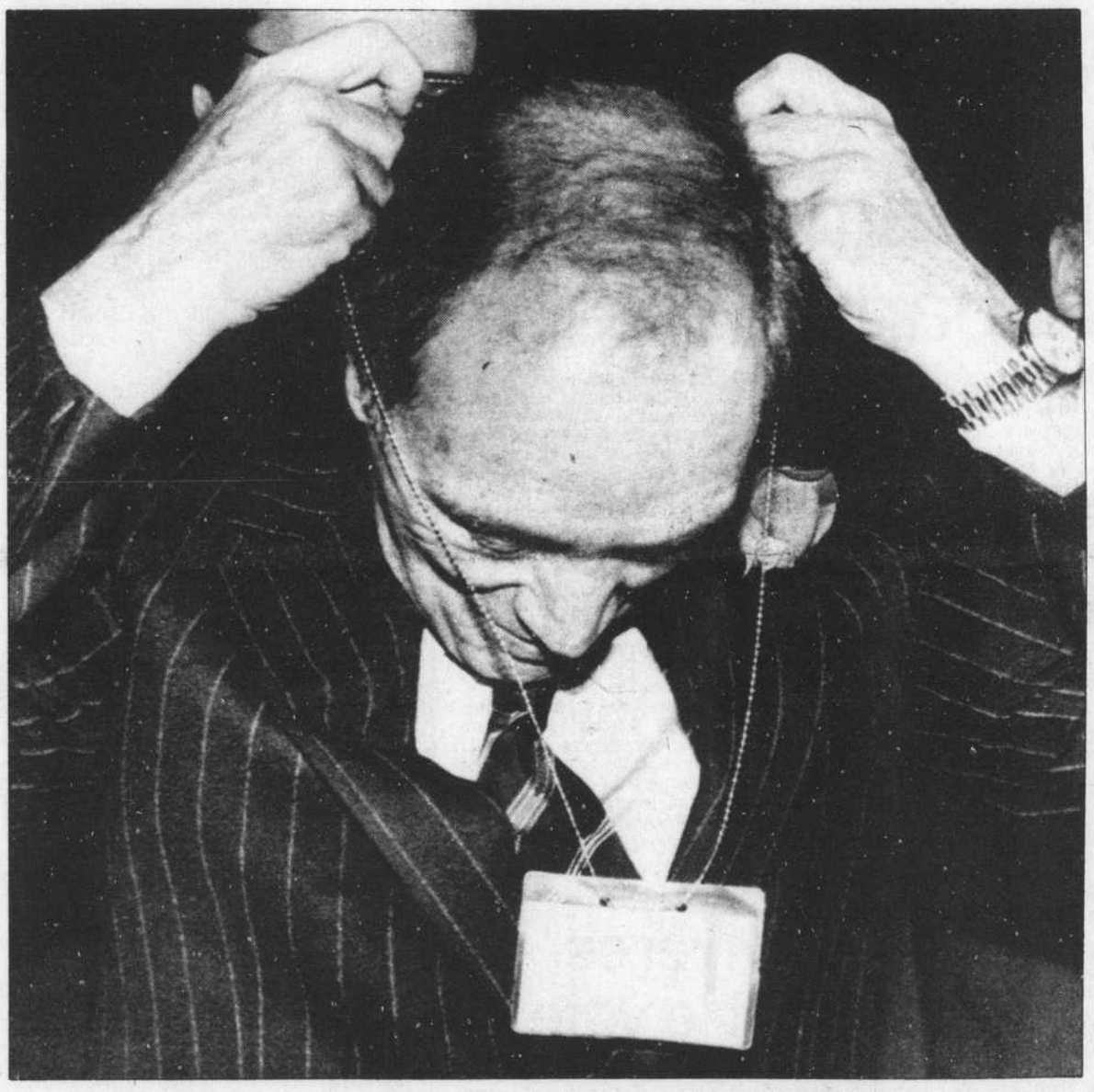
Ne cherchant pas à nier les difficultés économiques actuelles et «l'impact dévastateur de la misère économique», M. Pierre Trudeau a prédit que «les mauvaises nouvelles et les bonnes nouvelles vont se livrer une lutte acharnée au cours des prochains mois... la peur cherchera à prendre le dessus sur la confiance». Mais le chef libéral a longuement cité à ses militants les nombreuses raisons qu'ils ont de ne pas désespérer... «il n'est pas trop tard pour penser à un monde renouvelé», a-t-il promis en conclusion.

Après un long rappel de l'histoire du parti libéral qui a, selon lui, toujours assumé le pouvoir dans les temps de crise et relancé le pays sur la voie du redressement économique, il a défendu sa propre performance depuis 1968. «Dans les années 70, a-t-il rappelé, nous avons créé trois millions d'emplois au Canada, un record inégalé dans l'ensemble du monde industrialisé.»

Selon le chef du gouvernement, le pays ne doit pas désespérer de son parti puisqu'il a toujours su le relever des pires crises: Laurier a créé un deuxième système de chemin de fer, dans les années 30 le parti libéral a donné au pays une compagnie aérienne nationale et une Commission des ports nationaux, dans les années d'après-guerre ce furent la construction de la Voie Maritime et de la Transcanadienne, dans les années 60, c'était la stratégie de redressement économique de Walter Gordon et Lester Pearson.

Malgré les apparences de tâtonnements et les changements successifs à la politique économique et énergétique depuis 1980, M. Trudeau a prétendu que, depuis le printemps dernier, son gouvernement sait où il va: d'abord «le message du 6 et 5%» avec le budget de l'ancien ministre des Finances, M. MacEachen, pour «détruire le virus de «l'inflation», puis les appels à la télévision de M. Trudeau lui-même à la solidarité nationale, et enfin le mini-budget de M. Marc Lalonde avec un

Voir page 16: Trudeau



Le premier ministre Trudeau dont le leadership paraît devoir être contesté par les Jeunes libéraux s'est muni de sa carte d'identité hier au congrès de son parti à Ottawa où il a l'intention de se mêler aux délégués plus qu'il ne l'a jamais fait. Un délégué a vainement tenté hier d'obtenir un vote sur le leadership de M. Trudeau et a même été rabroué par la délégation de son comté de Colombie-Britannique. (Photolaser PC)

La réponse de René Lévesque est une insulte, dit Maldoff

par Angèle Dagenais

Le président du mouvement de défenses des anglophones, Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, considère comme une «insulte» la réponse que le premier ministre du Québec vient de donner à ses revendications énoncées l'été dernier.

M. Maldoff a prétendu hier que M. Lévesque est déphasé («out of touch») par rapport à la communauté anglophone, qu'il a l'esprit étroit et borné et qu'il est donc incapable de répondre aux besoins des anglophones du Québec.

M. Maldoff répondait ainsi, au cours d'une conférence de presse hier à Montréal, à la lettre qu'il avait reçue la veille du premier ministre, M. René Lévesque, à propos des revendications formulées l'été dernier par Alliance-Québec. M. Lévesque fait valoir en substance que si des modifications devaient être apportées à la loi 101, elles ne devraient pas «compromettre le droit du Québec d'affirmer sans équivoque son caractère français».

Estimant n'avoir rien obtenu du premier ministre dans ses principaux dossiers — affichage, tests linguistiques pour les professionnels, accès à l'école anglaise, représentativité dans les secteurs public et parapublic, etc. — Alliance-Québec a décidé de s'adresser directement à la population francophone pour tenter de la gagner aux thèses qu'elle défend.

De plus, Alliance-Québec tient à rassurer la communauté anglophone qu'elle n'abandonne pas la lutte et qu'elle dispose de conseillers juridiques et d'avocats en nombre suffisant pour défendre tous ceux qui se disent lésés par la loi 101. M. Maldoff recommande à la communauté anglophone de ne pas céder au harcèlement de l'Office de la langue française, de ne décrocher aucune affiche avant de consulter les avocats d'Alliance-Québec et de ne pas se «précipiter» pour passer des tests linguistiques. De plus, Alliance-Québec reconfirme sa disponibilité à faciliter l'accès à l'école anglaise pour tous ceux qui le désirent. M. Maldoff a précisé qu'il ne s'agit pas là de désobéissance civile mais de moyens pour faire face à «l'insulte» qui est faite à la communauté anglaise.

Alliance-Québec réaffirme sa volonté de «faire la paix linguistique» au Québec mais en même temps annonce qu'elle fera connaître au public mercredi une «initiative majeure» qu'entreprendra la communauté anglophone pour solutionner ses problèmes. M. Maldoff a cependant refusé de préciser.

La communauté anglophone du Québec refuse de se considérer comme un

Voir page 16: Réponse

Chômage 56% de plus que l'an dernier

OTTAWA (d'après CP) — Avec 1,388,000 chômeurs, une augmentation de près de 56% par rapport à l'an dernier, le Canada comptait en octobre 12,7% de sa population parmi les sans-travail, et les Canadiens, a déclaré le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, devraient se préparer à endurer cette situation pendant les mois à venir.

Devant les députés réunis aux Communes, M. Lalonde commentait les dernières données de Statistique Canada sur le chômage, qui ont été rendues publiques hier, selon lesquelles jamais le Canada n'a connu un si important taux de chômage et un si grand nombre de sans emploi.

L'économie, a commenté M. Lalonde, ne se relèvera que lentement, et les progrès qui devraient se faire sentir dès l'année prochaine ne seront pas suffisants. Ce n'est que très graduellement que le taux de chômage diminuera.

Les programmes de création d'emplois que le gouvernement a annoncé la semaine dernière ne sont qu'une goutte dans l'océan, a-t-il reconnu. Les conservateurs, en prenant connaissance des chiffres de Statistique Canada, ont crié au scandale.

Au mois d'octobre, quelque 63,000 chômeurs sont venus grossir les rangs de ceux qui se cherchaient déjà du travail. Le taux de chômage désaisonnalité était de 12,7% en octobre, une hausse d'un demi d'un pour cent par rapport au mois de septembre, où les 1,343,000 de chômeurs représentaient 12,2% de la population ouvrière du Canada.

Par rapport à octobre 1981, le nombre de chômeurs a augmenté de 55,8%. Il y a un an, 891,000 personnes étaient sans travail et le taux de chômage était de 8,3%.

Ces toutes nouvelles données sur le chômage ne comprennent pas ces personnes qui ont abandonné l'idée de se trouver du travail. Dans cette catégorie, on comptait 108,000 personnes, en comparaison de 96,000 au mois de septembre.

Jamais, depuis que des statistiques sont compilées sur le chômage, en 1946, Statistique Canada n'a inscrit de tels chiffres à ses dossiers. Le nombre de chômeurs au Canada en octobre est plus important encore que le nombre de sans-travail durant la Dépression.

Le mois dernier, en plus d'ajouter 39,000 personnes à la population active, on a calculé que 29,000 emplois avaient disparu. Depuis un an, le pays a perdu 476,000 emplois tandis que 497,000 chômeurs sont venus s'ajouter aux listes.

Le taux de chômage atteint 15,4% au Québec, un recul par rapport au sommet de 15,9% atteint en août mais une augmentation de 0,4% par rapport au mois de septembre. Les effectifs ouvriers ont augmenté de 10,000 personnes au Québec, 5,000 emplois sont disparus, et le nombre de sans-travail au Québec était de 459,000

Voir page 16: Chômage

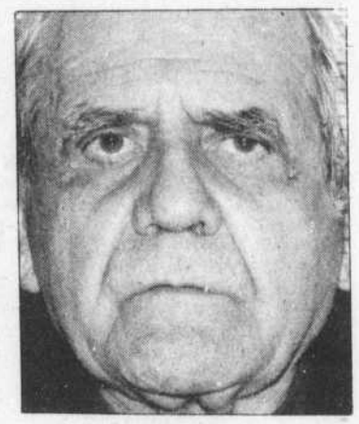
Culture et société



Les ravages de Jocaste

«L'enfermement pour la femme, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas l'homme, c'est l'enfant», estime la psychanalyste française Christiane Olivier. Son livre controversé, *Les Enfants de Jocaste*, remet en cause les rôles traditionnels de la mère et du père vis-à-vis de l'enfant et de l'ensemble de la société.

Page 17



Le prince de l'Église

Dans *Le Prince de l'Église*, qui doit paraître la semaine prochaine, Micheline Lachance retrace la vie mouvementée du cardinal Paul-Émile Léger. L'image qui se dégage de ce livre plein d'anecdotes est celle d'un homme constamment partagé entre un désir d'humilité et une soif de gloire.

Page 17

le nouveau cinéma

Cinéphiles, un dernier sprint

par Francine Laurendeau

Voici venir la fin de ce 11e Festival international du Nouveau cinéma qui, pour n'avoir pas tenu toutes ses promesses, n'en aura pas moins été un exercice stimulant dans la vie souvent bien terne du cinéphile montréalais.

Au cours de ce dernier week-end, scrutons bien notre programme pour

Voir page 16: Cinéphiles

Du rififi chez les cinéastes

par Nathalie Petrowski

La phrase est sortie de façon anodine. Quelqu'un l'a lancée comme un ballon sans crier gare. Tous l'ont regardée retomber silencieusement au milieu du cercle des chaises. «Les festivals de films, sans exception aucune, servent leurs propres intérêts avant de servir ceux des cinéastes».

Voir page 16: Rififi

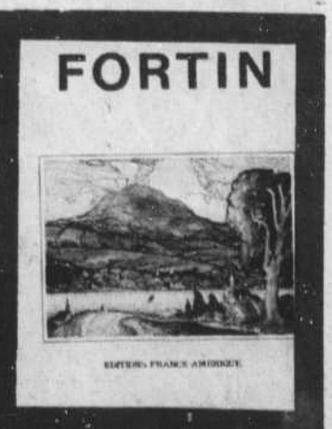


M·A Fortin

Grand livre d'art par Guy Robert
200 illustrations dont de nombreuses reproductions en double page couleur, format: 25 x 33,5 cm, 224 pages, relié pleine toile, estampé or, sous jaquette couleur.

Édition de luxe sous emboitage pleine toile limitée à 60 exemplaires numérotés avec deux gravures, format: 24 x 17 cm, tirées d'une même plaque gravée des deux côtés par Marc-Aurèle Fortin, numérotées, titrées, et authentifiées. 950 $, date de sortie: 4 novembre 1982

FRANCE-AMÉRIQUE



Motion privilégiée: Lévesque essuie un refus de l'opposition

par Gilles Lesage

QUÉBEC — L'opposition libérale a rejeté du revers de la main, dès hier, une motion gouvernementale qui demande à l'Assemblée nationale d'appuyer «les moyens d'action retenus par le gouvernement du Québec pour faire face à la crise économique, lutter de façon prioritaire contre le chômage et préparer la relance».

Inscrite en appendice au feuilleton par le premier ministre, la motion privilégiée sera discutée dès la semaine prochaine, à la reprise régulière des travaux sessionnels. Elle fait état notamment des mesures déjà prises visant à: accentuer la rigueur de la gestion budgétaire; favoriser la création immédiate d'emplois; mettre en place dès maintenant les conditions de la relance; maintenir les programmes sociaux essentiels à la protection des plus démunis contre les effets de la crise; privilégier la concertation, expression concrète de la solidarité des Québécois, notamment pour la mise au point de stratégies sectorielles de développement.

Aussitôt après en avoir pris connaissance, le chef de l'opposition a convoqué la presse pour faire part de son étonnement de ce que le gouvernement tente de se faire voter une motion de félicitations et ait le culot de demander l'appui des libéraux. «Je n'ai jamais rien vu d'aussi ridicule et loufoque à l'Assemblée», lance M. Gérard-D. Lévesque.

Passant en revue les mesures évoquées par la motion, le chef libéral indique que: la gestion budgétaire est la plus catastrophique de l'histoire du Québec; le chômage atteint un niveau record; le gouvernement a tout fait pour décourager les investisseurs privés et, par ses coupures sauvages et ses lois spéciales, il a effrité le processus des négociations collectives. M. Lévesque se serait attendu à ce qu'une telle motion vienne de la part de militants péquistes, mais il ne comprend pas qu'elle soit présentée par le gouvernement dès la reprise des travaux, après plus de quatre mois de silence de l'Assemblée.

Interrogé à cet égard par le chef de l'opposition, M. le premier ministre répond que l'Assemblée est une tribune exceptionnelle pour «donner le meilleur éclairage possible à l'ensemble de son concitoyens sur ce qui se passe, sur les contraintes de la situation actuelle et la meilleure façon pour le Québec d'en sortir».

M. René Lévesque convient avec son homonyme que le gouvernement a sa part de responsabilité dans la crise, mais il ajoute que «la part principale de responsabilité n'est pas ici au Québec, nous sommes une province». Et il enchaîne, «Le Québec, comme l'ensemble du Canada, est quelque peu victime de politiques assez aberrantes, assez absurdes à beaucoup de points de vue, catastrophiques à d'autres, qu'on nous a infligées. Enfin, il s'agit d'en sortir et non pas de faire le procès de tout le monde».

Le premier ministre ne s'attend pas à ce que l'opposition le félicite, mais il compte sur ses pressions pour accentuer les mesures déjà prises et pour contribuer à la relance. Quant aux erreurs du gouvernement, il se fie aux libéraux pour les rappeler à l'envie au cours des prochaines semaines.

Pierre-Marc Johnson aux médecins

«Gardez la tête froide dans la tempête des grèves qui s'annonce»

par Renée Rowan

Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a invité hier les médecins à garder «la tête froide et la sérénité» dans la tempête de contestations et de débrayages qui s'annonce à l'horizon mais qui, a-t-il souhaité, ne saurait trop durer.

«Il est essentiel, a dit M. Johnson, qu'au-delà de ces débrayages, s'il devait y en avoir, la protection des bénéficiaires de soins médicaux soit assurée».

M. Johnson s'adressait aux participants au 36e congrès annuel de l'Association des Conseils des médecins et dentistes du Québec qui se termine aujourd'hui à Montréal.

Invité à venir parler de la loi 27 modifiant diverses dispositions législatives dans le domaine de la santé et des services sociaux, loi qui est actuellement au coeur de bien des controverses, M. Johnson a affirmé qu'elle ne constituait pas un remède magique ou une panacée à tous les maux des médecins en établissements de santé au Québec. Elle représente néanmoins à ses yeux un outil et un instrument dont le succès dépend de l'utilisation qu'on en fait; elle est un moyen pour atteindre l'objectif global d'une meilleure efficacité du système de santé québécois, notamment par le reserrement des liens, non seulement entre les établissements qui doivent assumer la complémentarité de leur vocation pour desservir les citoyens d'un territoire donné, mais également entre les intervenants d'un même établissement.

«Il est nécessaire, a-t-il affirmé, de poursuivre et d'amplifier la recherche de complémentarité à l'intérieur même des établissements entre les composantes médicales et administratives». Il a affirmé que ce dernier point sera poursuivi par le biais de la règlementation prévue dans la loi 27 au chapitre de l'organisation médicale administrative.

M. Johnson a profité de l'occasion pour annoncer que ces projets de règlements en étaient présentement à leur phase finale et qu'ils devraient être rendus publics bientôt. Interrogé sur ce que ce «bientôt» voulait dire en termes concrets, le ministre a répondu que cela dépend des négociations dans le secteur public et que dès que celles-ci seront réglées cela pourra alors se faire rapidement. Il sera ensuite possible d'amorcer une consultation étendue et spécifique avant leur adoption définitive. Il a assuré médecins et dentistes qu'il y aura une consultation privilégiée auprès de leurs corporations.

Faisant état des effets bénéfiques importants que l'on peut attendre de cette concertation des intervenants à l'intérieur des établissements, le ministre a signalé en particulier l'exemple du Centre hospitalier de Verdun en regard des coûts des services de santé occasionnés par le séjour hospitalier des malades et par le volume des services qu'ils requièrent au cours de l'hospitalisation.

Cette expérience visait à maximiser l'utilisation des lits dans un hôpital. Plutôt que d'utiliser l'approche traditionnelle qui consiste à évaluer en rétrospective le séjour hospitalier (souvent plusieurs mois après le départ du malade), le projet visait à évaluer, d'une façon simultanée, c'est-à-dire en cours d'hospitalisation, la pertinence de l'admission et de la durée de séjour, de même que la nature des délais rencontrés et des correctifs apportés. Pour les seuls lits de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, on a obtenu, en extrapolant sur un an, une économie de 6,000 jours d'hospitalisation, ce qui équivaut à une récupération de 16 lits ou à une baisse de 10% du séjour moyen par année.

M. Johnson a aussi soulevé, devant son auditoire, toute la délicate question de l'éthique individuelle face à l'éthique collective. Quelle importance l'une doit-elle prendre sur l'autre? Les défis sont là, selon lui: faire mieux avec moins, adapter nos ressources aux besoins d'une population de plus en plus âgée, rencontrer les priorités sociales et économiques du Québec.

«Si vous restez muets sur ces enjeux et attendez que le législateur vienne régler les problèmes de votre pratique médicale en établissements au Québec, vous laissez votre droit de parole à d'autres qui pourraient influencer les décisions».

Les règles de procédures

D'abord améliorer le climat parlementaire

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Un comité parlementaire spécial a proposé, hier une série de modifications aux règles de procédures de la Chambre dans le cadre de la réforme parlementaire envisagée à la suite de la «crise des cloohes», qui a paralysé le Parlement fédéral durant deux semaines en juin dernier, alors que les conservateurs avaient refusé de se rendre en Chambre en guise de protestation contre la manière dont le gouvernement avait présenté sa politique énergétique.

Les mesures proposées, qui pourraient entrer en vigueur sur une base expérimentale d'un an si tous les partis les approuvent, n'empêcheraient pas en soi une répétition des incidents du printemps dernier, un parti d'opposition pouvant toujours refuser de se présenter en Chambre pour un vote.

«Il serait difficile d'enlever ce droit à l'opposition dans notre régime parlementaire», a déclaré à la presse le président du comité, le député libéral de Pontiac, M. Tom Lefebvre.

«Nous avons plutôt choisi, a-t-il ajouté, d'améliorer le climat parlementaire pour que l'opposition n'ait pas à recourir à de tels extrêmes, en permettant notamment aux simples députés de participer plus activement au processus parlementaire, et en amenant le gouvernement à répondre avec plus de célérité aux recommandations des comités parlementaires.

Il s'agit du premier rapport intérimaire du comité spécial, qui prévoit en remettre deux ou trois autres d'ici le mois de mai, a dit M. Lefebvre.

Parmi les recommandations du comité on note:

- l'établissement de trois périodes de séances régulières du Parlement commençant et se terminant à dates fixes pour un total de 175 jours de session par année, soit un peu plus que la moyenne actuelle;
- modifications à l'horaire parlementaire de manière à libérer les soirées qui pourraient être consacrées aux travaux des comités;
- réduction de la surée des discours à 20 minutes, à la suite desquels on pourrait ajouter une période de 10 jours de questions et des observations des autres députés;
- l'obligation pour le gouvernement à répondre aux rapports des comités dans un délai de 120 jours;
- l'établissement d'une période ininterrompue de trois heures par semaine, les mercredis après-midi pour permettre les initiatives privées des députés.

Dans ses travaux subséquents le comité spécial entend notamment aborder la question de la responsabilité ministérielle, la compétence administrative et l'imputabilité financière.

Grève de 24 heures

Les infirmières prennent le vote

Les 35,000 infirmières du Québec ont commencé de voter hier sur une série de moyens de pression et elles pourraient se joindre aux 200,000 syndiqués du Front commun s'ils font une grève de 24 heures.

De plus, les infirmières, qui sont regroupés dans un organisme indépendant du Front commun et des grandes centrales syndicales, voteront aussi dans les jours qui viennent sur la possibilité d'autres grèves générales incluant un débrayage d'une durée illimitée.

C'est ce qu'ont déclaré hier en conférence de presse les responsables du Regroupement des infirmiers et infirmières du Québec (RIIQ) qui demeurent convaincus que des moyens de pression sont nécessaires pour faire avancer leur négociation avec le gouvernement.

Les résultats des votes des assemblées générales seront compilés à la fin de la semaine prochaine et, s'il n'en tient qu'au porte-parole, Mme Ginette Gosselin, les infirmières seront du mouvement lorsque le Front commun déclenchera une grève de 24 heures. Le Front commun devait arrêter sa stratégie hier soir.

Les infirmières sont présentement à préparer la liste des services jugés essentiels qu'elles s'engageraient à assurer advenant un débrayage.

Avertisseur contre la somnolence

TOKYO (AFP) — La firme automobile Nissan a mis au point un système automatique d'alarme contre la somnolence au volant, a annoncé le constructeur japonais.

L'appareil fonctionne à l'aide d'un micro-ordinateur. Un senseur incorporé dans le volant enregistre les modifications du comportement du conducteur, telles qu'une tendance à zigzaguer légèrement, au moment où il commence à s'endormir.

L'ordinateur fait alors retentir une sonnerie et une lampe s'allume sur le tableau de bord. Si le conducteur s'endort quand même et la voiture zigzague de plus en plus, une voix retentit: «Vous êtes fatigué. Arrêtez la voiture et reposez-vous».

Selon Nissan, cette invention, prochainement commercialisée, sera particulièrement intéressante pour les conducteurs de poids lourds sur les longues distances.

Les minorités au Canada

L'égalité linguistique ne dépend pas du statut

par Jean-Pierre Proulx

QUÉBEC — La qualité et la quantité des services offerts aux minorités au Canada, tant dans le domaine de la justice que de l'administration et des services publics, sont inversement proportionnels à l'importance du statut juridique octroyé aux langues de ces minorités.

Tel est le constat d'ensemble après la première journée du colloque de Laval sur la «théorie et la réalité de l'égalité juridique des langues au Canada».

Plus d'une quinzaine de personnes, en majorité des juristes, venant du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick sont venus à la tribune exposer la situation «réelle et théorique» dans leur province respective. Le gouvernement canadien était aussi représenté.

Il ressort de ces interventions que l'Ontario et en particulier le Québec qui récusent pourtant le principe de l'égalité juridique des langues sur leur territoire la pratiquent davantage que les autres. Le Manitoba et surtout le Nouveau-Brunswick, pourtant la championne sur papier de cette même égalité, piétine toujours.

La contribution hier matin de Me Michel Bastarache, doyen de l'école de Droit de l'Université de Moncton a été éclairante à ce sujet: «Le bilinguisme judiciaire au Nouveau-Brunswick a-t-il dit, est né au cours d'une crise mettant aux prises certains étudiants de l'Université de Moncton et le maire de cette même cité(..) Il est clair qu'on n'a pas réellement voulu établir un système bilingue à ce jour, mais que l'on a voulu faire taire les demandes les plus pressantes et assurer un service minimum aux citoyens de langue française».

Malgré des lois relativement ouvertes en matière judiciaire, l'administration de la justice en français se bute à des problèmes qui «résultent essentiellement de la structure actuelle du ministère de la Justice et de la faible représentation des francophones au sein de la profession». M. Bastarache a énuméré une série de difficultés concrètes en particulier l'unilinguisme d'un très grand nombre d'auxiliaires de la justice, et celui des juges, des trois nouveaux sous-ministres adjoints et des 16 officiers supérieurs du ministère de la Justice.

«Il n'est pas nécessaire de citer beaucoup d'exemples pour établir que le bilinguisme, dans sa forme actuelle, n'assure en rien l'égalité des langues officielles. De fait, moins de 9% des procès, ces dernières années, se sont déroulés en français dans cette province.»

Cependant, «la transformation du système judiciaire, a-t-il conclu, est en fait bien amorcée au Nouveau-Brunswick, mais elle ne pourra pas être effectivement complétée avant que les attitudes changent au sein du gouvernement et de la profession. Il nous appartient de ne pas perdre patienoe et de ne jamais renoncer à l'objectif d'égalité».

Au Manitoba, la situation du français dans les affaires judiciaires, malgré son statut d'égalité constitutionnelle retrouvée après l'affaire Forest, est évidemment très ténue. L'avocat de Forest, Me Roger Bilodeau, est venu dire, avec humour du reste: «On a de meilleures garanties juridique que l'Ontario mais moins de service».

La remarque n'a pas déplu à M. Étienne Saint-Aubin, coordonnateur des services en français au ministère du procureur général de l'Ontario. Celui-ci s'est plaint de l'image négative que la presse du Québec donne à l'Ontario comme si rien ne s'était fait en cette province. Or en pratique, aussi bien au criminel qu'au civil, il est maintenant possible dans les 12 régions où sont concentrés 83% des francophones «d'exiger» un procès en français. Me Robert Paris, président de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, voit d'ailleurs dans cette possibilité nouvelle un élément majeur pour favoriser d'autres changements dans sa province même en dehors du secteur judiciaire.

Les représentants du Québec ont fourni deux sons de cloches selon qu'ils parlaient pour la majorité ou la minorité. Ainsi Me Claude-Armand Sheppard, à partir d'une analyse de la loi 101, a constaté que, en ce qui a trait à la langue de l'administration et des services, les anglophones ne jouissaient d'aucun droit. Me Michel Sparer, du Conseil de la langue française, n'a pas contesté cette analyse, bien au contraire: le gouvernement du Québec, par choix politique n'a pas voulu consacrer le bilinguisme officiel parce que c'est pour le Québec un instrument d'assimilation.

Enfin, M. Jacques Robichaud, du Bureau du Commissaire aux langues officielles, a tracé le bilan de la réforme linguistique au sein de l'administration fédérale. Un constat parmi d'autres mais d'importance: «Les gestionnaires ne remettent plus en cause la politique des langues officielles».

guérin
l'éditeur qui édite

En vente dans toutes les librairies

La clé de la correspondance

Claudette Grégoire

ISBN-2-7601-0599-7 -
82 p. 4,95$



Outil très utile, tant dans la correspondance commerciale que personnelle, qui permet à l'usager d'articuler correctement les éléments de son message. Ce volume regroupe des indications quant au protocole, aux formules d'introduction, de développement, de conclusion et de politesse.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241



Tel est le thème de notre cahier spécial qui sera publié à l'occasion du Salon du Livre de Montréal le samedi 20 novembre prochain...

Réservez dès maintenant votre espace publicitaire!
Jacqueline Avril
LE DEVOIR
(514) 844-3361

Achetez vos
Obligations d'épargne du Canada
avant le 8 novembre
Sans vous déplacer
Communiquez avec un représentant de
Tassé & Associés, Limitée
courtier en valeurs mobilières
Montréal: 879-2100

Québec:	647-1050	Ste-Thérèse:	430-5957
Granby:	375-3711	Sorel:	742-0491
Rimouski:	722-9393	Trois-Rivières:	379-4069
St-Jean:	347-7511	Victoriaville:	758-6261

Renault 5 1983



Prix à partir de 5795$
livraison rapide

Lareau Automobiles Inc.
1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal, tél.: 937-9551

LE DEVOIR
vous invite à participer au concours de tennis
pluval

Vous pouvez gagner un voyage pour deux personnes à Fort Lauderdale, Floride, via

AIR CANADA

Pour assister aux finales de la Coupe de Tennis Pluval les 25, 26 et 27 novembre 1982. Le prix comprend 6 nuits dans un luxueux condominium de Laver's International Tennis Resort et l'accès aux terrains de tennis est gratuit.

En collaboration avec Le Devoir, The Gazette, Air Canada, Laver's International Tennis Resort et Les Tours Pluval Inc., la Coupe de Tennis Pluval simple/hommes, classe A, se déroulera à Delray Beach, Floride. Les gagnants des clubs participants sont:

Monsieur Michel Dufour
Club de Tennis Intérieur de l'Île des Soeurs

À venir
Mirabel Racquet Club

Monsieur John Tibbits
Rockland Sport Inc.

Monsieur Vincent Richard
Sanisport Inc.

Monsieur Alain Morency
Tennis Longueuil

Monsieur Bernard Bernier
Tennis 13 Inc.

LAVER'S
INTERNATIONAL TENNIS RESORT



"Félicitations aux gagnants des qualifications de la Coupe de Tennis Pluval et bienvenue au Laver's International Tennis Resort."

ROD LAVER

Il existe un forfait exceptionnel de **$550.** can. pour une semaine au Laver's International Tennis Resort à Delray Beach en Floride afin de permettre aux amateurs de tennis d'assister aux finales de la Coupe de Tennis Pluval Inc. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec **Les Tours Pluval Inc., 1110, rue Sherbrooke ouest, suite 1612, Montréal, Québec. H3A 1G8. Tél.: (514) 849-9483.**

RÈGLEMENTS:

1. Les coupons de participation devront parvenir à COUPE DE TENNIS PLUVAL avant le mardi 15 novembre et le tirage se déroulera ce même jour à 18:00 heures;
2. La personne gagnante aura un temps limité pour répondre à une question;
3. Le gagnant sera annoncé dans LE DEVOIR du 16 novembre 1982;
4. Le prix est non transférable et ne pourra être échangé. Départ le 22 novembre 1982 — Retour le 28 novembre 1982;
5. Les employés de LE DEVOIR, THE GAZETTE, AIR CANADA, LES TOURS PLUVAL INC. et de LAVER'S INTERNATIONAL TENNIS RESORT ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.

Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés, et tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

RETOURNER CE COUPON À:

LA COUPE DE TENNIS PLUVAL
1110, rue Sherbrooke Ouest
bureau 1612
Montréal, QC H3A 1G8

Nom:.....

Adresse:.....

Ville:..... Code Postal:.....

Téléphone: résidence:..... Bureau:.....

Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Lévesque s'en prend à l'«archéologue» du *Toronto Star* et dénonce les crises d'indignation publicitaire

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le premier ministre s'en est pris hier à «un archéologue du Toronto Star», qui a déterré, sur quelque tablette que ce soit et en a fait un plat, le répertoire annoté des groupes et personnalités ethniques, préparé en 1979 au cabinet du ministre de l'Immigration. Interrogé à l'Assemblée nationale par le député libéral Michel Gratton (Gatineau), M. René Lévesque a aussi dénoncé les «grandes crises d'indignation publicitaire» auxquelles la publication du document a donné lieu depuis mardi. «Surtout en anglais, précise-t-il, partout à travers le pays, comme si c'était une façon, encore une fois, de donner la pire image possible non seulement du gouvernement du Québec, mais aussi à certaines tendances québécoises».

Le premier ministre répète qu'il ne connaissait pas «ce truc-là», avant qu'il n'en soit question dans le Toronto Star de mardi dernier. Sans le nommer, il qualifie «d'archéologue» le journaliste Robert McKenzie, qui a quelque 25 ans d'expérience et est attaché à la chronique politique à Québec depuis une quinzaine d'années. M. Lévesque reconnaît qu'il a d'abord réagi instinctivement, «une réaction qui nous arrive à tous à l'occasion, parce qu'on sait où se trouvent les gens qui essaient le plus possible d'écorcher la réputation du Québec et de son gouvernement, chaque fois qu'ils le peuvent».

«Le premier ministre s'attaque-t-il à un membre de la Tribune de la presse parlementaire?», interjette M. Gratton.

«Il y a des gens qui font beaucoup d'indignation publicitaire en sachant que ce n'est absolument pas fondé, reprend M. Lévesque... Les gens sont toujours très préoccupés, dans certains milieux des médias d'information, d'avoir le plus vite possible la possibilité de voir s'il n'y a pas des pelures de banane quelque part».

Il répète que le répertoire n'est pas un document ministériel, mais le fruit d'un travail, dont il n'est pas particulièrement fier, effectué par une personne (M. Michel Beaubien) qui a mal rempli une commande et a fait une erreur grave. Et il donne l'assurance que le répertoire «n'a jamais servi d'aucune façon à marquer ou à pousser sur les relations qu'on pouvait avoir avec les gens qui sont concernés là... Jamais, d'aucune façon, des trucs semblables n'ont été évoqués dans aucune des décisions que le gouvernement avait à prendre concernant les groupes ou les personnes mentionnés».

M. Gratton souligne que des organisateurs du PQ ont avoué avoir utilisé ces fiches lors de la campagne référendaire de 1980; et il relève que tous les éditorialistes, y compris le directeur du DEVOIR, demandent au gouvernement de faire toute la lumière. «S'il y a quelque chose, rétorque M. Lévesque, qui, si peu que ce soit, donne l'impression qu'on peut faire, justement, de grandes crises d'indignation publicitaire, on demande une commission». Il ajoute que l'on donne du Québec une image «complètement injuste et irresponsable de la part de nos amis d'en face qui veulent en faire un plat pendant des jours et des semaines». Il conclut qu'il serait téméraire de prétendre que personne n'a utilisé le document, mais il n'a jamais été évoqué lors de la prise de décisions gouvernementales.

Pour sa part, la Commission des droits de la personne du Québec a décidé hier d'intervenir auprès du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration dans le but d'obtenir des informations complètes sur cette affaire, avant d'en évaluer les implications au regard du respect des droits et libertés de la personne. M. André Morel, commissaire, a été mandaté pour mener ces démarches.

La Commission rappelle qu'elle a recommandé à plusieurs reprises au gouvernement d'instaurer un contrôle législatif sur tous les fichiers comportant des renseignements personnels. (Une loi à cet égard a été adoptée en juin et entrera bientôt en vigueur, selon ce qu'a rappelé hier le premier ministre).

La Commission fait une mise en garde concernant la publication de la liste annotée des leaders ethniques. «Toute utilisation des renseignements contenus dans cette liste à des fins de discrimination prohibée par la charte des droits et libertés de la personne serait illégale et pourrait faire l'objet des pouvoirs d'enquête de la Commission». The Gazette a publié, mercredi et jeudi, la presque totalité du répertoire, l'amputant de quelques mentions précises.

Les décrets sont inévitables

La loi 70 s'appliquera aux universités et collèges privés

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — L'application de la loi 70 que le gouvernement Lévesque dit vouloir éviter est devenue inévitable dans le cas des 60 syndicats d'employés d'universités et pour les syndicats de oollèges privés.

Les décrets prévus à la loi 70 pour assurer la récupération de $54 millions à même les salaires des employés d'universités sont en préparation et seront adoptés au plus tard le 30 novembre, a appris LE DEVOIR. Dans le cas des collèges privés, la récupération doit varier entre $15 et $17 millions et les décisions doivent être prises au début de la semaine.

L'adoption de ces décrets survient après l'échec des négociations relatives à la partie de la loi 70 qui imposait aux employés d'universités et de collèges, de prolonger de trois mois les conventions collectives et d'assurer une récupération salariale «comparable» à celle qui est imposée à l'ensemble des employés de l'État.

La loi 70 fait une distinction entre les employés d'universités et de collèges et l'ensemble des employés de l'État. Dans ce dernier cas, la loi prolonge d'autorité les conventions collectives pour une période de trois mois durant laquelle elle vient effectuer une ponction salariale de $521 millions. On ouvrait la porte toutefois à une négociation permettant de modifier les modalités d'application de la loi, ce que tentent de faire ces jours-ci le gouvernement et les syndicats du Front commun CSN-FTQ-CEQ.

Dans le cas des universités, la négociation n'était pas facultative mais obligatoire. La loi prévoyait jusqu'au premier novembre pour en venir à des ententes et ce n'est qu'alors qu'on pouvait évoquer l'adoption de décrets. La marge de manoeuvre laissée aux parties dans ce cas était plus large, ce qui s'explique notamment par la multitude de conventions collectives existant dans ce secteur.

Dans le cas des universités, il est clair que la négociation non seulement n'a pas fonctionné mais qu'elle fut quasi impossible. Un document du ministère de l'Éducation concluait dès le 18 octobre que cette négociation était impossible puisque les syndicats ont opposé une fin de non-recevoir aux propositions de leurs employeurs.

Un porte-parole de la FAPUQ, M. Hubert Stéphanne, a confirmé hier que les négociations ont été à toutes fins utiles impossibles puisqu'au point de départ la loi 70 était inacceptable aux syndiqués. Des propositions officieuses ont été faites qui auraient amenés les syndicats à accepter des réductions de salaires à la condition que le $54 millions qu'on voulait leur retirer demeure dans le réseau universitaire. Cette somme aurait pu servir à consolider la situation financière des universités où on parle de plus en plus de réductions du nombre d'enseignants. Le gouvernement a opposé une fin de non recevoir de telle sorte qu'on a préféré laisser «le gouvernement porter l'odieux de sa solution».

Pour les universités, les décrets doivent entrer en application dès le 30 novembre car c'est la date à laquelle se terminent la plupart des conventions collectives. Ces décrets prolongeront les conventions de trois mois pendant lesquels on effectuera la ponction salariale de $54.4 millions.

Dans le cas où les conventions collectives sont déjà terminées, les décrets s'appliqueront rétroactivement. Dans le cas de l'Université de Montréal et de l'Université Laval les conventions ne se terminent qu'en 1983, il faudra attendre leur fin pour appliquer les décrets. Soulignons par ailleurs que le gouvernement décrètera en vertu de la loi 70 le gel des avancements d'échelons.

Dans le cas des collèges privés, ce n'est que lundi que le gouvernement fera le point sur les résultats de la négociation. À quelque endroits des ententes auraient été conclues, mais dans l'ensemble on constate plutôt un échec des discussions. Le gouvernement sera dans l'obligation d'adopter alors les décrets prévus à sa loi.

La préparation de ces décrets pour les universités et les collèges privés augure mal des discussions que le gouvernement et les syndicats du Front commun CSN-FTQ-CEQ auront au cours des prochains jours sur les modalités d'application de la loi 70. Ces discussions se dérouleront dans le cadre général des négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui, selon les porte-parole syndicaux, ne vont pas aussi bien que voudrait le laisser croire le gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse hier, les coordonateurs syndicaux de la négociation, Jean-François Munn (CSN), Gilles Lavoies (CEQ) et Réal Lafontaine (FTQ) ont d'ailleur souligné qu'à certaines tables de négociation des porte-parole patronaux ont fait circuler des menaces de décret. Pour les syndicats, les démentis patronaux ne peuvent avoir beaucoup de crédibilité lorsque en même temps le gouvernement procède à l'adoption d'une loi spéciale décrétant le retour au travail à la Commission de transport de Québec.

Selon les syndicats, les associations patronales et le gouvernement auraient d'ailleurs adopté l'attitude de bloquer la négociation aux tables sectorielles. Cette attitude se manifesterait par l'absence de mandat pour négocier des questions comme la tâche dans le cas des enseignants, ou par la négation dans certains cas de paroles données sur des accords.

La situation est telle, convenaient hier après-midi les négociateurs syndicaux, que les syndicats envisagent le recours à des moyens de pression, soit un arrêt de travail, de 24 heures dès la semaine prochaine. Une décision à cet égard devait se prendre au cours de la nuit dernière.

Pourtant quelques minutes après cette intervention syndicale, le comité patronal du secteur des affaires sociales annonçait une première entente de principe à la table des affaires sociales. Même s'il s'agit d'une entente sur des sujets secondaires, on disait voir là, du côté patronal, la preuve que les négociations peuvent «progresser positivement». Du côté syndical on affirmait que cela est tellement minime comme entente qu'il ne faut pas y voir un déblocage de la négociation ou une preuve du sérieux de la volonté du gouvernement de négocier.

Les autobus redémarrent à Québec

QUÉBEC — Le transport en commun doit reprendre dès la nuit prochaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec, en vertu de la loi spéciale (no 84) adoptée d'urgence par l'Assemblée nationale.

La loi, qui met fin à une grève de quinze jours, détermine de plus les conditions de travail des chauffeurs affiliés à la CSN. Ainsi que le suggéraient les émissaires gouvernementaux, le décret porte sur une période de 23 mois.

Municipalités: l'autonomie fiscale est enfin acquise

par Alain Duhamel

La réforme de la fiscalité municipale, engagée en 1980, a atteint deux de ses principaux objectifs: affirmation de l'autonomie fiscale des administrations municipales et transfert net de revenus en leur faveur.

«Si l'autonomie fiscale a été acquise, on doit reconnaître que l'autonomie administrative ou de gestion des municipalités est loin de l'être. Les multiples contrôles, approbations ou règlementations auxquels doivent se soumettre les municipalités en plus d'impliquer des coûts additionnels dans l'exercice de leurs responsabilités quotidiennes, en font difficilement des entités pleinement responsables et autonomes sur le plan administratif» affirme le comité conjoint Québec-municipalités dans le rapport qu'il a rendu public, hier.

Le comité conjoint Québec-municipalités, l'une des chevilles ouvrières de la réforme entre 1978 et 1980, avait repris en 1981 du service afin de tracer un bilan de la réforme et d'examiner les suites à lui donner. La publication de ce rapport était attendue depuis le printemps dernier et avait été reportée à cet automne, le monde municipal ayant quelques difficultés à réaliser un consensus sur l'avenir d'une réforme qu'il juge toujours incomplète.

Pour contrer les effets de déplacement brusque du fardeau fiscal vers les immeubles résidentiels, le comité propose une mesure de plafonnement de l'augmentation du compte des taxes et écarte une formule de taux variés selon la catégorie d'immeuble. Cette mesure de plafonnement s'appliquerait aux immeubles résidentiels et ne dépasserait pas de plus de 10% l'augmentation prévue des revenus des taxes. Le comité exclut toute mesure d'étalement sur plusieurs années d'une augmentation excessive attribuable à une hausse importante de la valeur imposable.

En transport en commun, le comité conjoint en vient à la conclusion qu'il faut, par une augmentation de tarifs, accroître l'effort des passagers dans le financement des commissions de transport. Le comité dit s'abstenir de faire quelque recommandation que ce soit sur la proposition gouvernementale relative au transport en commun dans la région de Montréal, mais il affirme en même temps que la politique actuelle de subvention devrait être maintenue avec quelques améliorations.

Le comité conjoint a étudié l'hypothèse d'un réaménagement de la taxe d'affaires en une surtaxe sur la valeur foncière des immeubles de commerce et d'industrie. À cause de la situation économique, il en vient à recommander le statu quo, avec quelques améliorations.

En 1980, le comité conjoint avait laissé en plan tout le domaine de la tarification des services municipaux en se promettant d'y revenir plus tard. Le comité conjoint favorise le développement de ce mode de financement et recommande l'adoption d'un régime juridique identique pour toutes les administrations municipales dans lequel elles pourront se monter sur mesure une politique de tarification.

Le comité a même poussé plus loin ses recommandations, malgré la dissidence de la CUM et de la CUQ, en proposant la tarification au service reçu comme mode de contribution des villes membres à leur communauté urbaine. Les communautés urbaines n'ont aucun pouvoir de taxation mais imposent aux villes constituantes une répartion de leurs frais fondée sur le potentiel fiscal de chaque ville.

iqrc Institut québécois de recherche sur la culture 1979

Publications de

l'Institut québécois de recherche sur la culture



Les pratiques émancipatoires en milieu populaire
Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante, Marcel Rioux.
176 pages 9,00$

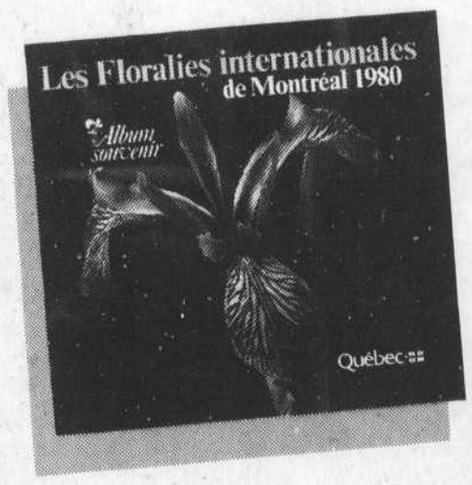


La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique
Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc
176 pages 9,00$

Ces publications sont disponibles dans toutes les librairies ou à l'IQRC. Pour informations: Montréal (514) 873-7987, Québec (418) 643-4695.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Un souvenir tout en fleurs!



Les Floralies internationales de Montréal 1980
Album souvenir

- Descriptions de la participation des pays exposants et sélection des meilleures images de l'exposition.
- 167 photos en couleurs
- 4 photos noir et blanc
- 116 pages

EOQ 14758-7 **40 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:

Ministère des Communications
Diffusion des publications
C.P. 1005
Québec (Québec) G1R 7B5

VISA MasterCard Cartes de crédit acceptées ou paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8412

Québec



Publié en 1928 Réédité en 1982

Aujourd'hui presque introuvable, l'édition originale du Grand Silence blanc illustrée par Clarence Gagnon a été publiée à Paris en 1928.

En 1982, tirée à 1 360 exemplaires seulement, tous numérotés, la réédition, à l'image de cette oeuvre unique, rend ainsi accessible à tous les amateurs d'art un livre précieux dont l'édition originale est estimée à plusieurs milliers de dollars.

En voici quelques détails techniques:

Un volume relié de 248 pages, imprimé sur papier Japon Carlyle et présenté dans un coffret recouvert de papier marbré teint à la main. 39 illustrations en couleurs, imprimées en offset et collées à la main; culs-de-lampe, lettrines et ornements imprimés en une couleur. Couverture en couleurs imprimée à la main sur Arches pur chiffon. Format: 10 po × 8 po.

En vente chez l'éditeur et dans certaines librairies et galeries au prix de 90.00$ l'exemplaire.

COÉDITION ART GLOBAL/LIBRE EXPRESSION

Bon de commande
À retourner aux Éditions Art Global
1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec
H2V 2L1 Tél.: 272-6111

Je désire recevoir.....exemplaire(s) de la réédition du Grand Silence blanc, au prix de 90.00$ l'exemplaire.

Nom _____

Adresse _____

_____

_____ Code Postal _____

Ci-joint un chèque de.....$

CANADA

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES

NATIONS UNIES

FILIALE DE MONTRÉAL

CONFÉRENCE

LES MINORITÉS EN AFRIQUE
LE CAS DES BERBÈRES

Conférencier: **M. Hamid Laiadaoui**

1195, rue Sherbrooke ouest
Salle McDonald-Stewart

19 heures
Mardi, 9 novembre 1982

ADMISSION GRATUITE

Renseignements: 932-5775

Malouines: Londres ne négociera pas!

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne, malgré le succès aux Nations unies de la résolution argentine demandant une reprise des négociations sur les Malouines, ne compte pas discuter des îles avec Buenos Aires avant au moins un an ou deux, a laissé entendre hier le secrétaire au Foreign Office, M. François Pym.

L'Assemblée générale de l'ONU, rappelle-t-on, après trois jours de débats, a adopté jeudi soir par 90 voix, dont celle des États-Unis, contre 12 et 52 abstentions, la résolution latino-américaine appelant Londres et Buenos Aires à reprendre leurs négociations pour trouver une solution pacifique à leur conflit de souveraineté sur les Malouines.

«Vu la manière dont les Argentins jouent leurs cartes, il ne nous est pas possible de retourner à la table de négociation», a déclaré M. Pym à la radio BBC-4, dans une interview recueillie à Paris, où il participe au sommet franco-britannique. Le ministre a ajouté qu'il attendait le jour où les Argentins changeraient d'attitude, «peut-être dans un an ou deux».

La résolution adoptée par l'Assemblée générale «est une imposture», a estimé M. Pym. Buenos Aires essaie, selon lui, «d'obtenir par une prétendue résolution ce qu'il n'a pu réaliser par une invasion militaire»

Londres juge inacceptable, rappellent les observateurs, que le texte ne contienne pas de renonciation officielle à l'usage de la force, qu'il ignore le droit à l'autodétermination des habitants des îles et se contente de parler de leurs «intérêts».

Les dirigeants britanniques n'ont pu convaincre les États-Unis d'au moins s'abstenir, et le vote américain, jugé «consternant» à Whitehall, pourrait causer un nouveau refroidissement entre Londres et Washington. Mais le Foreign Office n'en estimait pas moins hier que ses diplomates ont limité les dégâts, en obtenant l'abstention de tous les partenaires européens, sauf la Grèce.

Le refus britannique de négocier actuellement permettra à Mme Margaret Thatcher, remarquent les observateurs, de conserver intact jusqu'aux prochaines élections générales le souvenir de son triomphe militaire de juin dernier. Ouvrir des discussions avec l'Argentine avant ce scrutin aurait détruit le capital de popularité qu'a rapporté à Mme Thatcher sa victoire.

D'autre part, ajoutent ces observateurs, Londres pourrait difficilement se montrer conciliant sur les Malouines, alors qu'approchent des négociations ardues sur deux autres de ses colonies, Hong Kong et Gibraltar.

Sommet franco-britannique: Londres et Paris demeurent sur leurs positions

PARIS (Reuter) — Le septième sommet franco-britannique, qui s'est tenu jeudi et hier à Paris, a permis de lever la plupart des hypothèques pesant sur les relations bilatérales, à l'exception notable de la question du budget communautaire.

Les conversations entre le président François Mitterrand et Mme Margaret Thatcher s'étaient pourtant ouvertes, jeudi soir, sous des auspices particulièrement favorables, après la décision française de ne pas se ranger aux côtés de l'Argentine à l'ONU au sujet du vote sur les Malouines.

Le premier ministre britannique s'en est réjouie publiquement au cours de la conférence de presse conjointe donnée hier en milieu de journée au palais de l'Élysée. M. Mitterrand a expliqué que si Paris était favorable à des négociations, le texte adopté à New York mettait la Grande-Bretagne «dans une situation de culpabilité».

Le chef du gouvernement britannique a en revanche exprimé sans ambage son amertume après le vote américain favorable à la résolution latino-américaine en parlant d'«attitude incompréhensible et décevante». Mme Thatcher en a profité pour réaffirmer avec force que Londres n'envisageait pas dans un avenir proche d'engager des pourparlers avec Buenos Aires alors que le souvenir de la guerre de l'Atlantique-Sud «reste présent dans toutes les mémoires».

La Grande-Bretagne avait fait elle aussi un geste d'apaisement en annonçant d'entrée de jeu la levée conditionnelle de l'embargo sur les importations de volailles françaises.

«Esprit de coopération», «volonté d'harmoniser les démarches des deux pays», «climat de cordialité», les deux dirigeants n'ont pas été avares d'expressions pour se réjouir publiquement des résultats des conversations de Paris.

Cet indéniable climat d'harmonie entre la France socialiste et la Grande-Bretagne conservatrice ne semble pourtant pas exempt de dissonances sur trois questions au moins: la construction européenne, les relations Est-Ouest et les échanges commerciaux internationaux.

Si l'on en croit les deux délégations, le problème particulier de la contribution britannique au budget 1982 de la CEE est réglé. «Les chiffres annoncés en mai dernier sont les bons pour l'année en cours», a dit M. Mitterrand. Ce dernier a cependant souligné que pour le reste, «nous continuons à en discuter». «La discussion, a-t-il pris soin de préciser, ne porte pas sur le principe de cette contribution mais sur son volume et sa durée.

«Le problème est pratiquement réglé pour ce qui concerne 1982», a renchéri Mme Thatcher qui a souligné avec force la volonté de Londres de trouver «au plus vite» une solution pour les années suivantes. «Il ne serait pas bon d'avoir une Communauté dans laquelle la RFA et la Grande-Bretagne sont les deux seuls pourvoyeurs de fonds alors que tous les autres profitent des avantages de la Communauté», a-t-elle dit.

S'agissant des problèmes posés par le gazoduc eurosibérien, le porte-parole de l'Élysée avait dit jeudi soir que M. Mitterrand et son hôte avaient noté avec satisfaction la convergence de leurs analyses.

Toutefois, les deux dirigeants se sont exprimés en termes sensiblement différents au cours de la conférence de presse finale sur ce sujet, qui divise actuellement Américains et Européens.

Le chef de l'État français a dénoncé avec force les sanctions américaines, «unilatérales, injustes et juridiquement inadmissibles» en excluant, selon son expression, «de rendre négociable ce qui ne l'est pas».

Le chef du gouvernement britannique a certes déploré les effets «préjudiciables» des sanctions américaines mais en laissant une porte de sortie. «Nous sommes tout à fait ravis de participer à des négociations sur la manière dont ces mesures pourraient être levées».

Récemment, le chef du gouvernement italien avait, en visite à Washington, affirmé que l'on s'acheminait vers une solution prochaine dans la querelle euroaméricaine sur le gazoduc grâce à une nouvelle formule mise au point par l'administration Reagan. Ces déclarations avaient été accueillies avec grand scepticisme à Paris où l'on affirme avec force qu'il n'est pas question de transiger sur cette affaire.

Après la démission du président Ahidjo

Fierté et inquiétude au Cameroun

DOUALA (Reuter) — La population camerounaise a réagi avec une fierté mêlée d'appréhension à la démission inattendue du président Ahidjo qui cède aujourd'hui le pouvoir à son premier ministre, M. Paul Biya.

Au cours d'une allocution radiodiffusée, M. Ahidjo, âgé de 58 ans, a calmement annoncé jeudi aux huit millions de Camerounais la fin d'une carrière présidentielle de vingt-quatre ans.

M. Biya qui lui succède est âgé de 49 ans et détient le poste de premier ministre depuis 1975. Il est le collaborateur loyal du président Ahidjo depuis près de vingt ans.

Celui qui prend les fonctions de président au palais de marbre de Yaoundé n'a fait aucune déclaration jusqu'à présent. Mais, étant donné son éducation française, dans les milieux diplomatiques et des affaires on pense qu'il suivra la même ligne pro-occidentale prudente que son prédécesseur.

Le président Ahidjo n'a pas expliqué les raisons de son départ. Il dirige l'État camerounais depuis 1960, date de l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie française.

Sa démission volontaire n'a qu'un précédent dans l'histoire africaine: celle du président sénégalais Leopold Senghor, il y a deux ans.

Sa décision a impressionné la population qui considère qu'elle «fait preuve d'une maturité peu ordinaire en Afrique».

Avec le départ du président Ahidjo, les seuls chefs d'État à demeurer au pouvoir depuis l'indépendance des anciennes colonies françaises sont les présidents Sékou Touré en Guinée et Félix Houphouet-Boigny en Côte d'Ivoire.

Cependant, à la fierté de la pulation camerounaise s'ajoute une certaine appréhension quant aux capacités de M. Biya de maîtriser la diversité ethnique du pays.

Combinant l'intransigeance au talent d'homme politique, le président Ahidjo avait réussi à unifier les 200 ethnies camerounaises et il quitte ses fonctions en ayant bâti une des économies les plus saines de l'Afrique occidentale.

Les premières actions de M. Biya seront observées de près par les différents groupes religieux et linguistiques qui seront particulièrement sensibles à toute mesure de discrimination.

Mais M. Biya «a toutes les qualités pour réussir» a déclaré un hommes d'affaires camerounais en vue. «Il est calme, intelligent et sait écouter — ce qui est très important dans ce pays».

La radio nationale a annoncé que M. Ahidjo conserverait la présidence de l'Union nationale camerounaise (UNC), le parti unique.

Lors d'une réunion de l'UNC qui se tenait jeudi soir, M. Biya a été élu vice-président de la formation et membre de ses comités central et politique.

En restant à la tête de l'UNC, M. Ahidjo semble nourrir l'espoir d'assurer la continuité politique et de conserver une influence, à tout le moins dans les premiers temps, du nouveau pouvoir.

De source diplomatique, on indique d'autre part que le président sortant a l'intention de se rendre en vacances à Grasse, dans le sud de la France. Il pourrait partir dès ce soir, après la prestation de serment de M. Biya.

M. Biya prêtera serment ce matin comme deuxième président de la république du Cameroun devant l'Assemblée nationale et, selon des sources diplomatiques, il désignera aussitôt après son premier ministre.

Diplômé d'études supérieures de droit public, diplômé de l'Institut des hautes études d'outre-mer et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Paul Biya est réputé discret et économe de ses propos.

Marié et père d'un enfant, il a fait presque toute sa carrière aux côtés du président Ahidjo.

Chargé de mission à la présidence de la république en 1962, il est nommé deux ans plus tard directeur de cabinet puis secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale.

Colloque sur la problématique des droits étudiants organisé par le CEREF (Centre étudiant de recherche et de formation) les 5-6-7 novembre 1982 à l'UQAM:

Pavillon Judith-Jasmin
1255, rue St-Denis,
métro Berri-de Montigny
tél.: (514) 282-3794 ou 282-7042

Samedi, le 6 novembre
à 19 h 30,
panel sur le mouvement populaire, l'État et la législation;
salle Alfred Laliberté
(pavillon Judith-Jasmin)

avec: **•Michel Chartrand**
•Johanne Muzzo (ANEQ)
•Gilles Tardif (Ligue droits et libertés)
•Egide Maltais (CEQ)

LE CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE

à l'auditorium LE VENDREDI, 3 DÉCEMBRE 1982
À 14 h 30

UN GOUVERNEMENT D'ILLUSIONNISTES



Par ses stratégies de négociation et ses politiques éducatives, dont le projet de restructuration scolaire, ce gouvernement veut:

- *couper encore plus dans la variété et la qualité des services offerts à la population;*
- *détériorer encore plus le climat éducatif à l'intérieur des écoles;*
- *réduire les personnels de l'enseignement à un rôle de domestique muet.*

Ce gouvernement qui a détérioré les conditions d'apprentissage et d'enseignement, veut maintenant centraliser tous les «vrais» pouvoirs dans les mains du ministère de l'Éducation.

Comment ce gouvernement peut-il ainsi prétendre répondre aux exigences des parents?

ÇA N'A PAS DE BON SENS!

Notre quotidienneté, dans nos classes, nous a appris que plus d'élèves par groupe, plus de temps d'enseignement, moins de postes de professionnels et de soutien, c'est moins de service, moins de soutien pour les jeunes qui en ont besoin, moins de moyens pour lutter contre l'échec scolaire.

C'EST POURQUOI NOUS EXIGEONS DE CE GOUVERNEMENT DE NOUVELLES OFFRES AUX TABLES DE NÉGOCIATION.

Centrale de l'enseignement du Québec
Association provinciale des enseignants protestants
Association provinciale des enseignants catholiques

Bonn: Genscher est réélu de justesse à la tête du FDP

BERLIN-OUEST (Reuter) — À l'issue d'une journée marquée par les critiques et les dissensions, M. Hans-Dietrich Genscher a été réélu hier soir à la tête du Parti libéral ouest-allemand (FDP).

222 des 400 délégués au congrès du FDP, réuni à Berlin-Ouest, ont voté pour le ministre des Affaires étrangères, tandis que son principal adversaire, M. Uwe Ronneburger, chef de l'aile gauche du parti, remportait 169 mandats.

Les délégués avaient auparavant approuvé à une faible majorité la décision de M. Genscher de quitter la coalition de centre-gauche dirigée par M. Helmut Schmidt pour s'allier à la CDU de M. Helmut Kohl, le nouveau chancelier.

Ils ont également adopté une motion critiquant la manière dont M. Genscher était parvenu à un accord avec les chrétiens-démocrates «à cause du manque d'information et de participation des militants de base».

À l'issue d'une journée marquée par les récriminations et les querelles de procédure, le FDP apparaissait plus divisé que jamais malgré les nombreux appels à l'unité qui lui étaient lancés.

Le congrès national du FDP s'est ouvert hier sur une exhortation de son président, M. Hans-Dietrich Genscher, qui a invité les militants à s'unir derrière sa personne sous peine de voir leur formation disparaître de la scène politique.

Il a défendu en termes fermes sa décision de quitter la coalition qu'il avait formée avec M. Helmut Schmidt — provoquant ainsi la chute de celui-ci — pour s'associer aux chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl. «Je suis profondément convaincu que l'avènement d'une coalition au centre est nécessaire au pays, si difficile que cela puisse paraître».

Il a reconnu que cette décision avait profondément divisé son parti. Mais, a-t-il déclaré aux 400 délégués, «vous devez décider si les libéraux resteront une force décisive, ou s'ils deviendront un groupe marginal à la merci des décisions des autres».

M. Genscher s'est insurgé contre les résolutions de l'aile gauche du parti hostile au déploiement de missiles nucléaires à portée moyenne en RFA. «Ceux qui mettent en cause ce réarmement risquent de compromettre les négociations, ceux qui exigent maintenant une zone dénucléarisée mettent en danger le sécurité et la stabilité de l'Europe», a-t-il dit.

Pour la première fois depuis son élection à la tête du parti en 1974, M. Genscher a vu son autorité contestée. Son principal adversaire, M. Uwe Ronneburger, chef du RDP dans le Schleswig-Holstein, estime que le changement d'allégeance opéré par son chef au beau milieu du mandat parlementaire a détruit le crédit du parti. Tout en reconnaissant impossible la formation d'une nouvelle coalition avec les sociaux-démocrates, M. Ronneburger a souhaité obtenir davantage de concessions des chrétiens-démocrates de M. Kohl.

Ce fossé qui sépare la gauche de la droite du parti depuis deux mois s'est manifesté par une querelle de procédure à l'ouverture du congrès. La première a obtenu que l'élection des membres de la commission d'organisation se fasse au scrutin secret. Par ailleurs, trois manifestes radicalement différents ont été soumis au congrès et les tentatives visant à les fondre ont échoué. On peut s'attendre à de vifs débats aujourd'hui et demain, déclarait-on de source proche du parti.

Il est probable que les jeunes libéraux désertent le parti si M. Genscher est réélu à la présidence. Il semble toutefois exclu qu'aucune personnalité influente ne les suive, ajoutait-on.

M. Ronneburger a toutefois invité les critiques du changement d'allégeance à ne pas quitter le parti. «Je ne me présente pas à la présidence pour diviser le FDP, mais pour le réunir», a-t-il dit.

M. Otto Lambsdorff, ministre de l'Économie et proche de M. Genscher, a annoncé qu'il retirait sa candidature au poste de vice-président du parti au profit de M. Gerhart Baum, ancien ministre de l'Intérieur. M. Lambsdorff a mis de l'avant la nécessité de sauvegarder l'unité du parti.

M. Baum, considéré proche de la gauche, risque d'être mal reçu par les chrétiens-démocrates. Il a déclaré que les électeurs libéraux souffraient d'une crise de confiance envers leur parti, ne sachant plus exactement ce qu'il représente.

Les libéraux ont déjà lourdement payé le revirement de leur chef depuis septembre. Ils sont tombés au-dessous de la barre des 5% lors de deux récentes élections régionales, ce qui ne leur permet plus de siéger aux parlements de ces lander.

Le gouvernement de M. Kohl risque ainsi d'être à la merci de l'aile droite de son parti, les chrétiens-sociaux du ministre président bavarois, M. Franz Josef Strauss, ce qui pourrait modifier substantiellement la politique intérieure et étrangère de la RFA.

Les délégués ont par la suite approuvé, par 210 mandats contre 181, la décision de M. Genscher de s'allier à la CDU de M. Kohl.

Ils ont également adopté une motion critiquant la manière dont M. Genscher était parvenu à un accord avec les chrétiens-démocrates «à cause du manque d'information et de participation des militants de base».

L'assassinat du général Lago ravive les craintes de déstabilisation en Espagne

MADRID (AFP) — L'assassinat jeudi du général Victor Lago Roman est venu brutalement rompre le climat de confiance qui régnait en Espagne depuis les législatives du 28 octobre dernier et réveiller une fois encore les craintes de déstabilisation de la démocratie, estimaient les observateurs hier à Madird.

L'attentat, revendiqué par l'organisation séparatiste basque ETA-militaire (ETA-M), a en effet été interprété presque unanimement comme une provocation aux forces armées, frappées en la personne du commandant de la plus prestigieuse de ses unités, la division blindée Brunete, cantonnée près de Madrid.

Le général Lago, l'un des meilleurs généraux de l'armée espagnole, selon le ministre de la Défense, passait pour un officier d'une grande capacité professionnelle et d'une loyauté sans tache au roi et à la constitution. Son assassinat a causé une émotion considérable au sein de l'armée.

L'attentat a été comparé par les observateurs à celui qui coûta la vie à l'amiral Luis Carrero Blanco, dauphin du général Francisco Franco, tué par l'ETA le 22 décembre 1973 et qui constitua un véritable choc pour l'armée.

La tension continuait d'être très vive hier au sein de la division Brunete où, selon le quotidien *Diario 16* (centriste), douze hommes qui exprimaient trop violemment leur indignation ont dû être mis aux arrêts.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont par ailleurs été prises autour des quartiers de résidence des militaires à Madrid dans lesquels patrouillent des unités de la police militaire.

Selon le témoignage d'un de ses officiers, le sentiment de «douleur et de rage» était général au sein de la Brunete. «Nous réagirons avec énergie mais sans rompre la discipline militaire», ajoutait-il néanmoins.

Sans doute conscient de cet état d'esprit au sein de son armée, le roi Juan Carlos a réuni jeudi soir au palais de la Zarzuela le président du gouvernement sortant, M. Leopoldo Calvo Sotelo, le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier (PSOE) et futur chef de l'exécutif, M. Felipe Gonzalez, le ministre de la Défense, M. Alberto Oliari, et le président de la junte des chefs d'état-major, le lieutenant-général Alvaro Lacalle Leloup.

Selon un communiqué officiel publié à l'issue de la réunion, «l'évidente provocation (que constitue l'attentat) à l'entente pacifique des Espagnols a renforcé la ferme décision des participants de poursuivre sans trêve la lutte contre le terrorisme, sans qu'il se produise la moindre fissure dans cette détermination unanime».

C'est la première fois, notent les observateurs, qu'une telle rencontre a lieu après l'assassinat d'un général et, fait plus inhabituel encore, que le souverain lui-même réagit dans un communiqué conjoint avec des hommes politiques.

M. Gonzalez a quant à lui affirmé sa «ferme volonté de combattre le terrorisme par tous les moyens dont dispose l'État démocratique».

L'armée, par la bouche du nouveau commandant de la Brunete immédiatement nommé, le général Prudencio Pedrosa, a d'ailleurs réclamé d'ores et déjà au futur gouvernement des mesures efficaces pour en finir avec le terrorisme.

La participation massive aux élections avait été interprétée par la plupart des commentateurs comme une consolidation «définitive» des institutions démocratiques. L'armée, dont certains avaient craint une réaction violente, avait accepté sans broncher la victoire électorale des socialistes. MM. Calvo Sotelo et Gonzalez s'étaient rencontrés par deux fois pour préparer la passation des pouvoirs dans un climat qualifié de «coopération institutionnelle».

L'Espagne semblait être entrée d'un bon pied dans le «changement» promis par les socialistes. Elle pouvait espérer «oublier les démons du passé qui ont empoisonné son histoire», selon M. Felipe Gonzalez.

Mais le même Felipe Gonzalez affirmait jeudi que l'assassinat du général Lago Roman «met en péril ce qu'une immense majorité d'Espagnols ont choisi le 28 octobre: la démocratie et la paix».

C'est en cela que les auteurs de l'attentat sont apparus comme des «assassins de l'espérance», comme l'a affirmé le futur chef du gouvernement espagnol.



Des officiers de l'armée espagnole transportent la dépouille mortelle du général Victor Lago Roman, assassiné jeudi par un commando de terroristes de l'ETA-militaire à l'entrée de Madrid. (Photolaser AP)

La junte polonaise s'en prend encore à l'Église

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Certains religieux polonais font des déclarations contraires à l'État et les offices servent parfois de couverture à des activités politiques, a déclaré hier M. Walery Namiotkiewicz, chef du département idéologique du Parti ouvrier unifié (POUP).

Les dirigeants communistes ne veulent pas la guerre avec l'Église, affirme M. Namiotkiewicz dans une interview au quotidien de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*.

«Il ne peut pas y avoir et il n'y aura pas de guerre de ce type dans ce pays», dit-il, mais «nous nous trouvons maintenant devant toute une série de faits qui suscitent l'inquiétude».

Les églises servent de lieux de réunion à des éléments anti-gouvernementaux, et des individus agissant au nom de l'Église paient les amendes des opposants condamnés au titre de la loi martiale, ajoute-t-il.

Les relations entre l'Église et l'État se sont refroidies depuis l'interdiction du syndicat indépendant Solidarité, et Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, a déclaré jeudi au retour d'une visite au Vatican qu'il espérait rencontrer rapidement le général Wojciech Jaruzelski.

De nombreux prêtres ont ouvertement critiqué la loi martiale, traduisant ainsi la colère de leurs paroissiens devant le recours des forces de sécurité à la violence.

Des poursuites ont été engagées contre au moins deux prêtres. L'un d'eux, un jésuite de Kalisz, à l'ouest de Varsovie, est accusé d'avoir monté une crèche montrant l'Enfant Jésus tombé de son berceau et entouré de barbelés quelques jours après la proclamation de la loi martiale.

Le procès d'un autre religieux accusé d'avoir encouragé les manifestations, qui devait s'ouvrir hier à Bydgoszcz, dans le nord de la Pologne, a été ajourné.

Selon un journal gouvernemental, deux autres prêtres ont été arrêtés à Gdynia, sur la Baltique, pour avoir manifesté contre la loi martiale le 31 août.

La plupart des religieux évitent de se mêler de politique, note M. Namiotkiewicz, mais «les déclarations agressives et les sermons provocateurs ne seront pas passés sous silence.» La politique communiste à l'égard de l'Église est cohérente, a-t-il ajouté, «nous sommes en faveur de la liberté de conscience et de culte, de la séparation entre l'Église et l'État et de la nature séculière de celui-ci».

Par ailleurs, des affichettes appelant la population à résister en prenant modèle sur le chef interné de Solidarité Lech Walesa ont fait leur apparition dans la nuit de jeudi à hier au Centre de Varsovie, ainsi que dans certains quartiers d'habitation à la périphérie de la capitale.

Mesurant environ 15 cm sur 20, elles portent cette inscription: «Walesa résiste, et toi?». Dans un coin apparaît le sigle d'une maison d'édition *CDN*, qui signifie «à suivre». Celle-ci publie également sous le même nom un bulletin d'information tenu pour illégal par les autorités.

Un certain nombre de ces affichettes avaient été collées sur les portes cochères et les vitrines de magasins de l'une des plus grandes rues de Varsovie, la rue Marszalkowska, ainsi que dans le quartier d'Ursynow, dans la périphérie. Hier en fin de matinée, des employés municipaux s'affairaient à les arracher.

En outre, la police de Varsovie a démantelé un «atelier typographique illégal» appartenant au syndicat interdit Solidarité et arrêté six personnes, a annoncé jeudi soir l'agence officielle de presse PAP.

Selon PAP, l'atelier était installé dans un appartement d'un quartier périphérique de la capitale. Les policiers ont saisi une Roneo, des matrices, de l'encre d'imprimerie, des quantités importantes de papier et des tracts. Ces textes, ajoute PAP, invitaient la population à faire la grève et à participer aux manifestations de rues dont le mot d'ordre a été lancé pour le 10 novembre par la direction clandestine de Solidarité.

L'implantation de cinq nouvelles colonies juives irrite Washington

WASHINGTON (AFP) — Le torchon brûle à nouveau entre les États-Unis et Israël, constatait-on à Washington à moins d'une semaine de l'arrivée aux États-Unis du premier ministre israélien Menahem Begin.

Le gouvernement américain vient de dénoncer en des termes exceptionnellement durs l'annonce de la décision israélienne d'implanter au moins cinq nouvelles colonies juives dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

Le département d'État n'a pas hésité à qualifier la décision israélienne «d'extrêmement regrettable» et de «difficile à comprendre».

L'implantation de colonies juives en territoires occupés, a ajouté le département d'État, «fait planer un doute sur la volonté d'Israël de respecter l'esprit de la résolution 242» du Conseil de sécurité de l'ONU, sur laquelle sont fondés les accords de Camp David.

Le moment choisi par les autorités israéliennes pour annoncer cette décision semble avoir particulièrement irrité le gouvernement américain. Elle a en effet été révélée au moment même où la Maison-Blanche annonçait que le chef du gouvernement israélien serait reçu le 19 novembre par le président Ronald Reagan.

Les propos sévères tenus par Washington soulignent une fois de plus l'irritation profonde du gouvernement Reagan face à l'intransigeance de Menahem Begin.

Mais le gouvernement américain ne reproche pas seulement à Jérusalem de l'avoir embarrassé au moment inopportun, mais aussi et surtout d'avoir porté un nouveau coup à la crédibilité des États-Unis dans le monde arabe.

«Comment voulez-vous que nous Arabes prenions le nouveau plan de paix américain au sérieux alors que le président Reagan, principal défenseur d'Israël, subit périodiquement les camouflets des Israéliens», dit-on en substance dans les milieux diplomatiques arabes de Washington.

L'un des éléments importants du plan de paix exposé le 1-er septembre dernier par M. Reagan est un appel en faveur du gel immédiat de l'implantation de nouvelles colonies juives et du renforcement des colonies déjà existantes.

Cet aspect de l'initiative américaine est destiné d'une part à rassurer les pays arabes modérés et d'autre part à éviter que soit préjugée la question cruciale du statut définitif des territoires arabes occupés, souligne-t-on au département d'État.

Initialement encouragés par les premières réactions au plan Reagan de pays arabes modérés, les responsables américains redoutent maintenant d'être accusés de complicité tacite avec Israël.

«Notre impuissance quasi-totale à amener M. Begin à adopter une position plus souple, notamment sur le problème palestinien, suscite une méfiance croissante dans le camp arabe», admettait récemment un haut fonctionnaire du département d'État.

Moscou continue de déployer ses SS-20

BRUXELLES (OTAN) (AFP) — L'Union soviétique continue de déployer des fusées SS-20 et le nombre exact de ces armes actuellement installées sera indiqué prochainement, a déclaré, hier à Bruxelles, un haut fonctionnaire américain.

Le président Ronald Reagan pourrait annoncer lui-même ce nombre dans le discours sur le contrôle des armements qu'il doit prochainement prononcer, soulignent les observateurs diplomatiques.

Ce haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion du groupe consultatif spécial de l'OTAN, au siège de l'organisation, chargé de la préparation des négociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles.

Présidé par le secrétaire d'État adjoint désigné pour les affaires européennes Richard Burt, le groupe a notamment examiné un rapport sur l'état des négociations qui ont débuté en novembre 1981. Ce texte, a déclaré M. Burt après la réunion, sera examiné par les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'OTAN lors des sessions de novembre et décembre prochains à Bruxelles.

Selon M. Burt, le groupe a déploré les différences «fondamentales» subsistant entre les deux parties. L'URSS, a-t-il dit, «détient toujours le monopole» dans le domaine des armes nucléaires de portée intermédiaire.

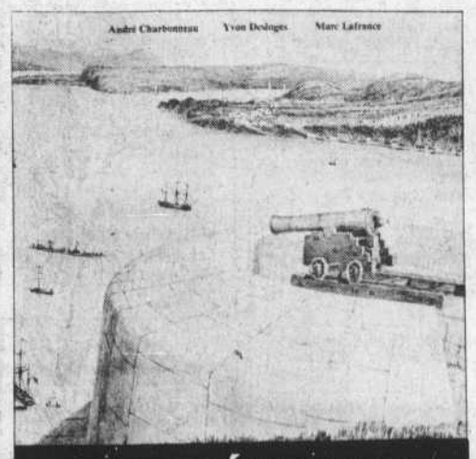
Soulignant de nouveau le «dangereux déséquilibre actuel», il a estimé que Moscou «n'a pas du tout bougé en ce qui concerne les thèmes centraux des pourparlers et continue de manipuler les données et de déformer la nature des négociations».

Les alliés, a-t-il ajouté, ont rappelé leur «ferme soutien» au choix de l'option «zéro-zéro» défendue par les États-Unis dans les négociations. Il s'agit, rappelle-t-on, du démantèlement (retrait et destruction) des 324 SS-20 (972 ogives) et 278 SS-4 et 5 (278 ogives) en échange du non-déploiement par l'OTAN, à partir de la fin de 1983 en cas d'échec des négociations, de 108 fusées Pershing-2 et 464 missiles de croisière en Europe (soit 572 ogives au total).

«De réels progrès sur les thèmes centraux sont impossibles tant que l'Union soviétique ne reconnaîtra pas le sérieux des préoccupations à propos de la sécurité européenne», a conclu le secrétaire d'État adjoint désigné.

LA MÉDITATION SENSUELLE
constitue le «mode d'emploi» pour devenir de mieux en mieux dans sa peau et avec ses pensées. Elle permet de découvrir ses capacités d'aimer et d'être aimé.
Assistez gratuitement à une soirée d'information avec diapositives
le 7 novembre de 19h30 à 21h.
Hôtel Mt-Royal Inc. (métro Peel)
1455, rue Peel (salle Québec)
Présentée par Jean-Denis Saint-Cyr
C.P. 128, succ. Bourassa, H2C 3E9

NOUVEAUTÉ



QUÉBEC
ville fortifiée
du XVIIe au XIXe siècle

par trois historiens de Parcs Canada, à Québec: André Charbonneau, Yvon Desloges, Marc Lafrance.

500 pages
380 illustrations
plus de 150 en couleurs
23 x 30.5 cm (9 x 12 po)

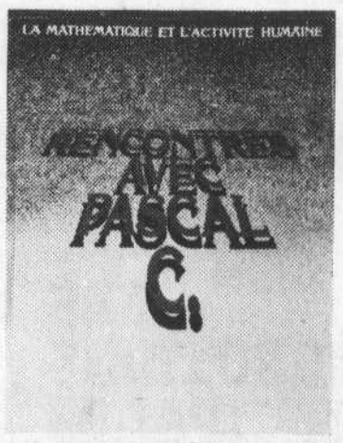
$45.00

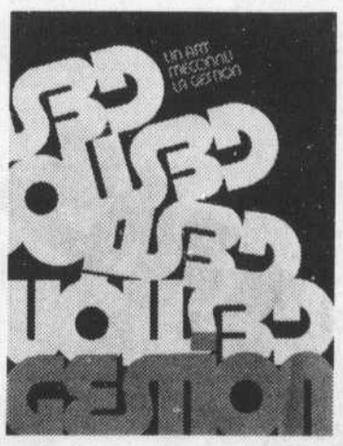
"Une étude qui veut démontrer comment et dans quelles conditions les ouvrages de défense ont été construits; apprécier l'originalité des conceptions qui furent appliquées à Québec et la validité de ces ouvrages de défense; relever les implications sur la vie socio-économique de la ville et enfin analyser l'influence qu'ont eue les ingénieurs militaires et l'idée de place forte sur le développement et l'urbanisme à Québec"

Diffusion: FIDES, Montréal

Éditions du Pélican
C.P. 1182, QUÉBEC G1K 7C3

« Savoir à vendre »





Rencontre avec Pascal C.
Ce roman-journal entraîne le lecteur dans les aventures de trois personnages : N., auteur de science-fiction, sa camarade Suzanne D., dessinatrice et le voisin de palier de celle-ci, Pascal C., mathématicien. N. travaille à un roman de science-fiction. Comme il se bute à des problèmes de nature mathématique, Suzanne le met en contact avec Pascal C. qui, selon elle, devrait pouvoir l'éclairer. Plusieurs rencontres avec Pascal permettront à N. et à Suzanne de pénétrer dans le monde de la mathématique.

Un art méconnu : la gestion
Ce livre est un outil de vulgarisation qui se veut une introduction aux principes modernes de la gestion. On y aborde les principaux concepts et les techniques les plus populaires dans les sociétés nord-américaines et européennes.

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Coupon-réponse

		Nombre d'exemplaires	Total
Rencontre avec Pascal C.	18,00 $		
Un art méconnu : la gestion	10,00 $		

Veuillez joindre un chèque ou un mandat poste libellé à l'ordre de Télé-université.

Expédiez au :
Service de distribution
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

Nom _____
Adresse _____
_____ Code postal _____
N° de téléphone _____

Annonces classées 286-1200

■ Aides domestiques

GOUVERNANTE à demeurer avec expérience pour prendre charge maison, 2 adultes seulement. S.V.P. envoyez C.V. et références à: Dossier 450, C.P. 158, Succ. Delorimier, Montréal H2H 2N6 8-11-82

SI VOUS avez besoin d'une gardienne ou d'une femme de ménage, appelez "Les Abeilles de Laval", 622-2331, 622-5906. 6-11-82

(PRÈS NEW-YORK CITY). Recherche personne 21 et + pour garder, faire travaux domestiques pour couple travaillant à l'extérieur, 2 enfants, 2 chiens. Minimum 1 an. Doit parler anglais, posséder un permis de conduire, ne doit ni boire ni fumer. S.V.P. écrire en incluant références: A. Stone. 106 Summit, Dumont, New-Jersey, 07628, U.S.A. 3-11-82

■ Ameublements

MEUBLES NON-PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

AQUARIUM 75 gallons 48", pratiquement neuf, avec base, filtre et réflecteur, $150 aussi table Bowring en pin, 2 chaises, $300. 270-7684 8-11-82

■ Animaux

CENTRE CANIN DUCASSE
CONSEILLER CANIN
Obéissance - dépistage - protection - vente - pension - cours privés - évaluation pour tout chiens
335-2015 8-11-82

GRIFFON KORTAL perdu le 2 novembre 82, Ahuntsic au coin de Gouin et Lajeunesse, femelle grise. Récompense 387-2423. 9-11-82.

À DONNER chatons 2½. Une femelle noire, deux mâles beige. Appeler 276-0515 8-11-82

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 7 novembre à 13h. Armoire en pin de coin 1880, table ronde en chêne à pattes de lion, lampe Aladin en bronze, vaisselier, chaises victoriennes, horloges, téléphone, fauteuil à oreilles Chippendale, peintures à l'huile, commodes, miroir, table à battants, coffres en pin; de plus un large éventail de vaisselle et petits objets sera vendu aux enchères. La Belle Antique, à la Barre 500, 2019, boul. Taschereau, Longueuil 1-224-5346 8-11-82

DÉMÉNAGEONS TRÈS BIENTÔT. Antiquités québécoises en pin à vendre avec couleur d'origine. Bonne valeur, bon prix. Miroir à 10 carreaux, superbe secrétaire de juge, 4 coffres, hûches à pain, magnifique ber, ancienne pharmacie, cruches. En semaine après 17 h: Louis. 279-5305, Outremont. 8-11-82

TOUT DOIT ÊTRE VENDU: 8 pièces d'antiquités, s. à manger, bahut victorien, meubles en pin, etc... Novembre 5, 6, 7 de 10 am à 6 h. 1027, Berri. 8-11-82

ATTENTION DÉPART, doit vendre armoire antique $550 et autres meubles en pin. 843-4940. 8-11-82

BUREAU PLAT DE STYLE Louis XV, Récamier victorien, ensemble de 5 chaises victoriennes hautement sculptées de rose, ensemble de 6 chaises de style Louis XIII circa 1860, verrerie de cristal à bordures dorées, candélabres en bronze doré circa 1800, horloge Louis XVI signée Furet André 1779, lampes "bouillotte" de style Louis XV en bronze doré, tables en bois de rose victorienne sculptée de roses circa 1860, lampes en étain, fauteuil "monsieur" victorien circa 1860, vitrine en chêne. LA BELLE ÉPOQUE ANTIQUITÉS, autrefois de Rigaud, maintenant située au: 19, St-Laurent, St-Timothée, route 132 entre Beauharnois et Valleyfield. 1-373-3262 8-11-82

CAUSE DÉMÉNAGEMENT, vends joli secrétaire à abattants, vaisselier, lampadaire, etc... Tél.: 521-7129. 8-11-82

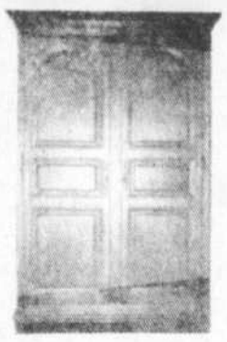
ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc. Appeler Claude Morrier 384-4614 3-11-82

■ À partager

SUPERBE appartement 11½ pièces à partager dans Outremont. Le jour: 651-9830, soir: 277-5927, M. Lamoureux. 8-11-82

BEAU 5½ coin St-Joseph et de Bullion, $200/mois, tout compris. Cherche jeune homme ou jeune femme stable. Appelez Bertrand à partir de dimanche soir, 282-1186 8-11-82

■ Artisanats



Meubles sur commande. Salon, salle à manger, chambre. Coiffeuse, secrétaire, armoire. Armoires de cuisine. Rabais sur meuble d'exposition à l'atelier. 8-11-82

Pin — Chêne — Cerisier — Frêne

ÉBÉNISTERIE L.B.T. enr.
111A Galt, Verdun, H4G 2P3
Tél.: 766-9937
Soir: 524-6583 — 625-9189

■ Appartements/logements

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½, Concierge 935-5321. 22-11-82

OUTREMONT, luxueuse maison de ville de 2 ou 3 étages à proximité de U. de M. et Vincent d'Indy. Possibilité de location à long terme. 739-0218. 1-12-82

WESTMOUNT, Avenue Clarke, charmant, style ancien, bas en pierre. Hauts plafonds, planchers chêne, fenêtre en baie, 2 c.c. (une avec boiseries), grande salle à dîner et salon, salle de bains et cuisine récemment rénovées avec cuisinette complètement équipée. Garage 2 voitures, près écoles, métro, autobus, et commerces. Chauffé, toutes taxes payées, déneigement compris. Sous-location jusqu'au 30 mai plus. Disponible immédiatement. Tél.: 871-1221 10h AM à 17h PM. Lundi à vendredi 8-11-82

GROSVENOR, haut duplex 6½ meublé à louer jusqu'à mai. 739-7225 8-11-82

1er décembre, St-Hubert près Cherrier, 6½, boiseries, murs brique, cour, $425, non chauffé. 845-7685 8-11-82

N.D.G., rue Northcliffe, cottage de 8 pièces, pour un an, décembre 82 et 83, meublé $950, non meublé $850. A Trudeau, courtier. 733-1871. 8-11-82

OUTREMONT, Willowdale, penthouse, 4 pièces, garage, sous-location, occupation 1er janvier 83. $496/mois. Inf.: A. Trudeau, courtier. 733-1871. 8-11-82

OUTREMONT, 7½ moderne, chauffé, eau chaude, stationnement. $575. 271-1186. 8-11-82

5½, entièrement rénové, près métro Beaubien, $495. 277-2143. 9-11-82

VAN HORNE et DECELLES, 3½, rez-de-chaussée, libre, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 8-11-82

CENTRE-VILLE, Université près Prince Arthur, luxueux appartements refaits à neuf, 850 p.c., 1 c.c. et 2 c.c., foyer, option appareils ménagers. $475 à $675. 737-9426. (613) 235-4429. 8-11-82

PARC ANGRIGNON, métro, appartement neuf et moderne, climatisation, appareils ménagers (5), 2 cc $500 mois. 733-7540, 343-6088. 1-12-82

OUTREMONT, grands 4½, $475, 5½ $650. chauffés, dans immeubles de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, 272-6965. J.N.O.

CÔTE-DES-NEIGES, béton, luxueux, grand 3½, face Université de Montréal, $350. 2930 Édouard-Montpetit. 682-1418. 12-11-82

N.D.G., Marcil, bas duplex 6½, pour couple tranquille, foyer, boiseries, vitrage plombé, garage, près métro. Décembre. Références. $550/mois non chauffé. 484-7322, soir & W.E. 8-11-82

WESTMOUNT, 6½, face à la montagne, 3 c.c., 2 s.b., s. à manger, cuisine, 2 balcons. 935-7923. 11-11-82

CENTRE-VILLE, métro Lionel Groulx, non chauffé, sur 2 étages, 2 c.c., 1200 p.c., $430/mois, stationnement extérieur, libre immédiatement. 933-5842. 11-11-82

OUTREMONT, sous-location, 7½, cuisine et s. de bains rénovées, boiseries, vitraux, pièces ensoleillées, $650/mois, chauffage inclus. Disponible 1er décembre. 495-1896. 8-11-82

OUTREMONT, bas de triplex 7 pièces rue Dollard au nord de Van Horne. $545/mois chauffage et électricité fournis. 270-1023, 274-8646. 8-11-82

À LOUER, logements 3½-4½ rénovés, coin Laval et Roy à Montréal. 843-8459. 8-11-82

PETIT LOYER DE RÊVE, 3 niveaux pour 1 ou 2, rénové, tapis, beau jardin, quartier résidentiel, chauffage électrique, sous-sol. $250/mois. 523-9368, 653-9326, soir 8-11-82

■ Artisanats

■ Appartements/logements

NOUVEAU ROSEMONT, parc Louis Riel, grand 8½, près de tous services, garage, foyer, fibre 1er janvier, $750, non chauffé. 256-4606 8-11-82

DEUX NOUVEAUX appartements de luxe à quelques minutes de l'UQAM, Radio-Canada, Place Desjardins, Hydro-Québec, Palais de Justice, 4½ dans un immeuble récemment rénové, appareils ménagers, grande terrasse ou balcon sur cour intérieure privée. $650 par mois + électricité et taxe d'eau. Location stationnement disponible. Téléphonez entre 17 h et 19 h, 487-6394 9-11-82

OUTREMONT, 4½, en béton, moderne, bien situé, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude, ascenseur, intercom, peinture et sablage faits. 272-0351 ou 761-6439. 8-11-82

OUTREMONT, à sous-louer, 3½ garage, face à université. 739-5967 de 9 à 17 h. 8-11-82

VIEUX-LONGUEUIL, condominium Le Square, 4½ côté soleil avec appareils ménagers, chauffé, éclairé, garage et casier inclus. $600 par mois, à louer seulement, 679-5725 15-11-82

OUTREMONT, libre, luxueux haut de duplex, 7 pièces ensoleillées, + buanderie sur étage. Peint, 2 salles de bain. Garage, jardin. Eau chaude, $850 mois. 731-5126 8-11-82

7½ PRÈS MÉTRO ROSEMONT, $300, non chauffé, libre 1er décembre 279-3146. 8-11-82

ST-LAMBERT, à sous-louer, 4½, vue magnifique, cuisinière, frigo, lave-vaisselle, piscine, paisible. $525. 465-1377 8-11-82

SNOWDON, 5232 Westbury, à sous-louer grand 6½, haut de duplex, ensoleillé, chauffé, équipé, garage. Près du métro Snowdon et de Queen-Mary, du 1er décembre (au plus tard) au 1er mai. $425. Garage $50. Adultes de préférence. 484-9755. 5-11-82

OCCUPATION IMMÉDIATE, sans bail, rénové, spacieux, éclairé, appartement haut duplex, centre-ville, 6 pièces, 4 balcons, 2 étages. $650/mois. 482-5354. 8-11-82

HAMPTON, 4½, beau bas duplex chauffé, équipé, sous-sol tapis, mur-bibliothèque, chambre extra, libre $635/mois discutable, 481-0807 8-11-82

CARRÉ ST-LOUIS, beau 5½, calme, ensoleillé, $590/mensuel, chauffé, 845-1410 8-11-82

ADJACENT OUTREMONT, spacieux bas duplex, rue tranquille, 7½, chauffé, boiseries chêne, tapis, s/s fini, garage, terrain. Près U. de M., métro, hôpitaux. $775/mois. 733-2643 8-11-82

■ Autos/Motos

TRIUMPH Spitfire 73, excellente condition, $5000. Appelez le soir: 387-8750. 8-11-82.

VAN 1980 Chevy, convertie professionnellement par "Drive-Master" pour permettre la conduite à partir d'une chaise roulante. Doit être vue. 481-1600 ou 482-9670. 8-11-82

ARO 4X4, modèle 243, 1979, Eonized, 8,000 km, bon état. Renseignements: 849-0709. 8-11-82

MERCEDES BENZ 1980, 300D, diesel, air climatisé, toit ouvrant électrique, stéréo-cassette, parfaite condition, garantie. Marchand: 931-0393 12-11-82

1974, MERCEDES 240D, peinture acrylique blanche, manuelle, 4 portes, 4 michelins neufs, comme neuve, doit vendre, impeccable. 376-9354 8-11-82

■ Bureaux à louer

BUREAU COMMERCIAL à louer 6½, 3822 St-Denis près Carré St-Louis, occupation 1er décembre. $500. Pour informations: 351-3972 8-11-82

■ Bureaux à louer

ST-DENIS—SHERBROOKE, au mois sans bail, $150, libre immédiatement. 842-5625, sur semaine entre 9 et 17 h 9-11-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203 7-12-82

BUREAU pour jeune professionnel(le), salle d'attente à partager, situé sur Plateau Mont-Royal près arrêt d'autobus: 4380 de Lorimier. Tél.: 527-2802 pour visiter 8-11-82

■ Chalets à partager

ST-HYPPOLYTE, mi-temps, superbe chalet, 5 c.c., site exceptionnel, piste privée ski de fond, $1,650 hiver et partage des dépenses. Soir: 481-6113, W.E.: 1-224-2721. 8-11-82

■ Chalets à louer

CHALET BOIS ROND, lac Millette près Ste-Adèle, bord du lac, foyer central, 5 chambres à coucher, $3,000 + chauffage, novembre à mai. Appelez M. Staub 1-229-2960 8-11-82

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison $1,800. 731-4841, ou 819-424-5175. 8-11-82

SKI DANS L'EST (hébergement), vaste demeure loyaliste offrant chambre et petits déjeuners à quelques minutes de Sutton près des pistes de ski de fond, atmosphère chaleureuse avec s. de foyer, télévision, bibliothèque, billard. Restaurant gastronomique à proximité. Réservations: (514) 295-3281. Prix: W.E. (2 soirs) $40 par personne. Semaine $125 par personne. (Occupation double). 8-11-82.

■ Chalets à vendre

35 minutes DE MONTRÉAL, Lac Guindon, très grand chalet près des pistes de ski. 4 c.c., 2 salles de bains, foyer, saison. 331-4679, 331-0263. 8-11-82

STE-ADÈLE, Lac Millette, chalet Suisse, 2 foyers, 1½ s.b., $2200. 1er novembre au 1er mai. Idéal ski de fond et ski alpin. 522-5290 8-11-82

ST-DONAT, bord de l'eau 200X200, style Suisse, isolé, chauffage électrique, plage privée. 3 c.c., salle de bains complète, meublé. 738-1496. 8-11-82

■ Commerces à vendre

JOLI café-restaurant à même belle résidence, s'opère par 2 personnes, clientèle de choix, autres renseignements: (514)263-7408. 8-11-82.

■ Copropriétés à vendre

AVENUE VICTORIA sud du Chemin Reine Marie, entièrement reconstruite, 8 pièces, 1755 p.c., cuisine équipée, foyer, puits de lumière, tapis m/m, 2 garages, doit être visitée. 388-8897, 336-0791 8-11-82

AVENUE DU PARC LAFONTAINE, grand 7½, rez-de-chaussée, rénové, boiseries et planchers de bois-franc, $68 000. 522-6183, pas d'intermédiaire. 8-11-82

OUTREMONT, appartement en copropriété divise dans édifice de la belle époque, 5½, grandes pièces, complètement rénové, boiseries de chêne, foyer, tapis m/m neuf, très belle vue, vente privée. $125 000. Laissez un message au: 495-2327 8-11-82

OUTREMONT rue Ducharme, 2e étage, appartement spacieux (7½), bien éclairé (coin de rue). 843-7243 (soir). 13-11-82

MONTRÉAL-NORD condominiums 2 chambres et 3 chambres, 2 salles de bain, garage, vue sur la rivière, piscine sur le toit, etc... Occupation immédiate, prix avantageux. 472-3228 ou 667-0902. 8-11-82

CENTRE-VILLE, rue Sherbrooke près du métro, condominum (copriprieté divise) dans quadruplex entièrement rénové, finition chêne, $60,000 et $77,000. Visites sur rendez-vous. 843-6579. 8-11-82

WESTMOUNT: quelques appartements (6½-7½), disponible pour vente immédiate, dans secteur prestigieux, rue tranquille devant parc, face à la montagne. Grandes pièces, foyer. $80,000 et plus. 937-9874. 8-11-82

VIEUX-MONTRÉAL, condominium penthouse dans complexe luxueux à 2 étages, 2 chambres à coucher, foyer, terrasse qui donne sur le fleuve. À prix réduit. 931-6878. 8-11-82.

COPROPRIÉTÉ à vendre, rue Fullum, 5½ décoré, $22,500. 525-2114. 8-11-82.

R.D.P.: magnifique condominium 5½, garage, 13e étage, coin Nord-Est, vue sur la rivière et les îles $98,000 ferme, pas d'hypothèque 253-2435, soir 8-11-82.

CONDOMINIUM ENTIÈREMENT RÉNOVÉ, ensoleillé, murs brique, s/s pierre, 1600 p.c. adjacent Outremont, boul. St-Joseph et rue Laurier, $75,000 avec stationnement. 4841 Hutchison, visite libre dimanche 7 novembre 15 à 17 h, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. 8-11-82.

■ Chambres à louer

GRANDES CHAMBRES MEUBLÉES, boiseries naturelles, calme, accès à la cuisine, idéal pour étudiant(e) ou pour toute personne recherchant tranquilité. Sur Plateau Mont-Royal, 4376 de Lorimier. Téléphonez 527-2802 pour visiter. Prix raisonnable. 3-11-82.

■ Cours

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, niveau secondaire, privé à domicile, rattrapage, recyclage. Claude: 661-3042 8-11-82

■ Demandes d'emploi

PROFESSIONNELLE ferait traduction français-anglais, prix raisonnable, rapidité assurée. 527-6151 8-11-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Edouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 253-3275 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 523-4374. J.N.O.

■ Divers

À BAS PRIX ENTREPOSONS, autos, bicyclettes, camions, motos roulottes. 937-9491 J.N.O.

TABLE SNOOKER 6 x 12, ardoise, professionnelle, superbe, accessoires inclus, $2,000. 649-5507 ou 649-2653 8-11-82

CHAUFFE-EAU, comme chauffage de maison ou pour l'eau chaude. Comme neuf. 165,000 BTU "Power Matic". 738-8321. 8-11-82

■ Espaces commerciaux

CENTRE-VILLE, local luxueux récemment aménagé, toutes commodités, rue Stanley, 1500 p.c., libre 1er novembre. Informations: 842-3778 de 9 à 6h. 08-11-82

■ Garderie

PERSONNE responsable, bonnes références, garderait enfants, 3-4 jours/ semaine. 279-3309. 8-11-82.

■ Entretien-réparations

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À l'occasion de sa réouverture officielle,

LES GALERIES GATINEAU

vous offre des espaces libres à des prix et avantages défiant toute concurrence.
Tous genres de commerces acceptés.
Hâtez-vous dès aujourd'hui. Tout doit être loué avant le 15 novembre 1982.
Profitez de nos spéciaux d'ouverture en communiquant avec:

Marie Malialin
(819) 568-2221
ou
Claude Lévesque
(819) 568-1158

8-11-82

PEINTRE DÉCORATEUR: peinture lavable, réparations de plâtre et tuiles, 3écapage de boiseries, fini antique, décor moderne. Tél.: 336-0659 8-11-82

■ Fermes à vendre

ST-ANTOINE-ABBÉ, ferme 104 acres, avec bâtiments, maison 5 pièces à vendre en bas du prix des hypothèques. V. Bussières. 527-3131, Immeubles Tardif Courtier. 12-11-82

■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE Knabe 5'1", comme neuf. $7,500. 276-4974. 13-11-82.

■ Maisons à louer

CENTRE - Cottage 14 pièces, très propre, près hôpital Notre-Dame. Libre immédiatement. $1100/mois. 655-8331. 8-11-82

MAISON DE CAMPAGNE à louer jusqu'à Pâques, chauffée, éclairée, meublée. $3000. St-Faustin. Près des pentes de ski. 661-1775, ou 622-7130. 8-11-82

WESTMOUNT cottage 4 chambres, sous-sol semi-fini, garage, $650. Libre, Mme Vickers 934-1818 8-11-82.

BROMONT, 15 nov. au 15 janv. superbe maison, 3 c.c., meublée, bois de foyer, déneigement, lave-vaisselle, chauffé, tout compris. $2,000. Semaine: 671-5394, fin de semaine: 1-263-0190 8-11-82.

■ Matériel de bureau

SUPERPLUS IV AES, pratiquement neuve, avec plusieurs programmes. 282-0644 8-11-82

■ Occasions d'affaires

RESTAURATEURS, si votre restaurant ou club de nuit ne vous rapporte pas les bénéfices escomptés, convertissez-le en un Giustini et faites de bonnes affaires. 725-6952 11-11-82

■ Oeuvres / Objets d'art

À VENDRE

25 eaux fortes représentant le cycle de Marie de Médicis par RUBENS, fait par les sculpteurs DUTHE ET GABRIEL.
Avons aussi tableaux de AYOTTE et VAN GAKE et autres, toutes personnes sérieuses intéressées.
937-2572 le soir de 18 à 22h.

8-11-82

OFFREZ UNE CÉRAMIQUE signée N. Girard, en rnontre à la Guilde Canadienne des métiers d'Art Québec. 2025 rue Peel, Mtl. 849-6091; aussi boutique métiers d'art, 236 Dufferin à Sherbrooke. 8-11-82.

JORDI BONET, album "Être Conscient", 7 sérigraphies, meilleure offre. Tél.: 527-0031. 8-11-82.

■ Offres d'emploi

CENTRE DENTAIRE
Esthétique Longueuil,
Recherche secrétaires réceptionnistes, hygiénistes dentaires diplômés(es), assistants(es) dentaires, condition: bilingue, temps partiel ou plein, avec ou sans expérience. Faire parvenir C.V. au: Dossier 451, C.P. 158, Succ. Delorimier, H2H 2N6, Mtl.

8-11-82

Une Étude de l'ouest de l'Île est à la recherche d'un(e) jeune notaire avec ou sans expérience. Écrire à:
Dossier 452
C.P. 158, succ. Delorimier
Montréal H2N 2N6
Le(a) candidat(e) devra disposer d'une voiture.

LE S.O.F.T. - P.L.A.
Directeur des ventes. Compagnie logiciel informatique. Personne dynamique, d'organisation. Position enviable. Défi de taille. 731-1147, 1255 Laird, ch. 100. Ville Mt-Royal.

10-11-82

DEVENEZ télé-pédagogue. Maison d'éditions cherche professionnels de différentes disciplines capables de structurer et d'animer des cours sur cassettes. M. Olivier. 842-4389. 9-11-82.

CONTRÔLEUR, compagnie manufacturière oeuvrant dans le domaine de l'eau, requiert les services d'un contrôleur de préférence détenteur d'un titre comptable (R.I.A.), (C.G.A.), (C.A.), ayant quelques années d'expérience dans le domaine manufacturier. Salaire à discuter. Faire parvenir C.V. à: JOHN MEUNIER INC. 6290 PERINAULT, MTL. H4K 1K5, att: M. Gabriel Meunier. 8-11-82.

SECRÉTAIRE D'EXPÉRIENCE, 5 demi-journées semaine, poste permanent, dactylo précise, bonne connaissance du français. Secteur: Parc Lafontaine. Envoyez C.V. à: C.P. 581, Succ. Outremont, H2V 4N4 8-11-82.

■ On demande

FLORIDE — pension pour dame retraitée, à proximité mer, chambre privée, accepterais partager s. bains si nécessaire. Mi-janvier à mi-mars. 767-3188. 8-11-82.

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Parc Lafontaine. Co-propriété. 1er étage. Garage et sous-sol 7 pieds haut. Luxueux vitraux. E. Richard 382-8000, 748-7567.

Ville De Préville. Maison ancestrale rénovée. Terrain paysagé de 60,000 pi. car. O. Horth 382-8000, 326-0386.

Brébeuf près boul. St-Joseph: 3x7, boiserie chêne, garage. RDC libre, co-prop. possible, réduit. P. Pétrucci 342-1039.

Centre: 2x5, 4x4 impeccable, chauffage individuel, près parc, bon revenu, réduit. F.A. Pépin 331-7538.

Centre Ville: Choix de condo rénové, St-André, St-Christophe, Clark, Lagauchetière, L. Valois 733-6681.

Centre Ville: Co-propriété 2x5½, 1x4½ entre Radio-Canada et Télé-Métropole. Nicole Hélie 737-2564.

NDG-Snowdon: Cottage détaché 4 c.c., foyer, superbe condition, grand jardin, $99,500. M. Proulx 489-5847.

Outremont adj.: Rue paisible, duplex 5½-6½, salle de jeux, garages, jardin, plein soleil. Jean Droault 733-9753.

Outremont: Joli duplex rénové 2x4½, terrain paysager, RDC libre, seul. $98,000. Pierre Pétrucci 342-1039.

Outremont: Joli duplex bien situé, immense jardin, 2 garages, $125,000. Michèle Asselin 279-9803.

Outremont: Grande résidence, face au parc, boiseries, magnifiques foyers, bureau indépendant. M. Asselin 279-9803.

Outremont adj.: Près U. de M. hôpitaux, réduit, duplex 2x6. M. Leclair 332-1973.

8-11-82

■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers

«LA CHANCELLERIE»
500 rue Berri, Montréal

LUXUEUX CONDOMINIUMS VIEUX-MONTRÉAL
Avantages fiscaux pour les investisseurs
MUR/B - IRLM

Déjà 15 sont vendus de $113,-000. à $310,000. 2 ou 3 chambres à coucher. Piscine intérieure, bain tourbillon, sauna, etc. Stationnement intérieur. Visites libres mercredi, jeudi, samedi, dimanche - 13 h 00 à 17 h 00. **Danielle Matteau, René Lapointe, 687-1840 - 849-5370.**

8-11-82

COURTIER

Trust Royal Services immobiliers

ST-HUBERT - Construction supérieure, secteur de choix, split-level superbe, 4 c.c., garage niveau, hyp. $45,000 à 13%, solde de vente possible, Berthe Bernard 463-3731 - 679-0185.

ILE DES SOEURS - RÉDUIT - Luxueux condominium pouvant satisfaire les plus exigeants. Financement 13¾% - 3 ans Colette Sirard 672-0235 678-6285.

8-11-82

COURTIER

■ Propriétés à vendre

ST-HYACINTHE, duplex décoration supérieure, s/s fini, chauffage à l'eau et ou au bois, terrain paysagé, garage, entrepôt à l'arrière avec revenu, bas libre à l'acheteur immédiatement. (514) 773-7380 après 17 h. 8-11-82.

BAS DU FLEUVE - Rive-Sud - KAMOURASKA - maison ancienne, hiver-été, pièces sur pièces - très bien rénovée, chauffage électrique, 4 c.c., particulier. 819-535-3042, 418-492-5717 9-11-82

OUTREMONT près de Laurier, copropriété, 2e étage, 6½ pièces, $45 000. 276-4974 8-11-82

COQUETTE maison dans joli village, 45 minutes de Montréal, 2 étages, grande cuisine, grand living, 3 c.c., $35 000 prix ferme. 11 rue Marion, St-Jacques de Montcalm. 259-4782 8-11-82

ROSEMONT, Charlemagne, duplex, s/s loué, hypothèque 14¼% avril 1985. Bas libre acheteur, revenu $6900; prix demandé $100 000, pas d'agent. 288-2213, 725-4147 8-11-82

DOIT VENDRE, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte aux visiteurs dimanche de 2h à 4h ou sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001. J.N.O.

AHUNTSIC, cottage détaché, 4 c.c., 2 s.b., très bon état. 387-0469. 08-11-82

C.D.N. — OUTREMONT, choix de duplex, 6 et 7 pièces, près de toutes commodités. Estelle Trudel 737-8691, Trust Royal Courtier. 735-2681. 08-11-82

LACHUTE, domaine style Ranch, 40 acres, endroit paradisiaque, plantation de 12,000 pins et sapins, 2 ruisseaux avec chutes, arbres magnifiques, sanctuaire de chevreuils, maison canadienne pièce sur pièce en bois de pruche, 5 ans; 2 s.b. boiseries superbes, planchers pin, foyer, poêle bois, garage. Bijou d'écurie en rondins de cèdres pour 6 chevaux. Abri fiscal annuel 5 à $10,000. Prix ferme $150,000. Après 6h: (418) 745-2785. 8-11-82

PARC ANGRIGNON. Studio entièrement rénové. Edifice à 8 unités. Rue tranquille près du métro. $22,500. 694-8920, 879-4218. 8-11-82.

OUTREMONT, triplex, entièrement rénové, occupation immédiate, visite libre par propriétaire entre 2 et 4 h samedi et dimanche. 6116-20 rue Hutchison. 737-9808 8-11-82

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

VESTMONT - Visite libre dim. 3:15 - 5:15. 4715 The Boulevard, cottage semi-détaché, $250,000. P. Vickers 937-7993, 934-1818.

C.D.N. adj. WESTMOUNT - Superbe maison de ville. Décor sensationnel, beaucoup de commodités. Foyer naturel, bar en chêne, grand «master suite», terrasse avec vue sur la ville, garage double. $235,000. Visite libre dimanche prochain. Terri Brault 486-0932, 934-1818.

WESTMOUNT - Maison de pierre, 3 étages, ascenseur. Vue panoramique, $550,000. Claire Duhamel 484-8924, 934-1818.

8-11-82

VILLE ST-LAURENT
Noël Park - 3007 Matis

Cottage 4 chambres, 1½ salle de bain, garage, jardin. Propriétaire transféré. Bonne valeur à $77,000.

332-1047

9-11-82

Pour vendre

Votre propriété Les Immeubles Outremont Inc, courtier.
— On le dit... chez-nous... c'est moins coûteux. Jean Maisonneuve, 271-6855.
— (Représentants(es) demandés(es)).

8-11-82

OUTREMONT, cottages 4 et 6 chambres, excellentes locations. Estelle Trudel. 737-8691, Trust Royal Courtier. 735-2681 08-11-82

ST-LAMBERT, cottage 4 c.c., salle à manger, planchers chêne, foyer naturel, 1½ s.b., $105,000 671-5844 08-11-82

OUTREMONT. Que vous cherchiez un superbe cottage, un duplex 5½, 6½ ou 7½ pièces, ou bien un triplex, appelez-moi. Estelle Trudel 737-8691, Trust Royal courtier 735-2681. 08-11-82

POINTE-AUX-TREMBLES, cottage centenaire rénové, 12 672 p.c., terrain pour seulement $79 900. Occasion unique. Suzanne Parent. 645-8845. M. LACHAPELLE N.R. COURTIER. 08-11-82

OUTREMONT: Triplex bien situé, près futur métro. Isabelle Viaud 341-4391. 735-6433. 08-11-82

OUTREMONT: Cottage dét. 7 pièces, impeccable, charmante cuisine, bon site. Micheline Trudeau 731-4338. Trust général, courtier 08-11-82

QUÉBEC, 2 résidences jumelées, quartier recherché, près parlement et Plaines d'Abraham, incluant chacune 4 chambres, 2 s.d., s/s fini, etc... Possibilité logement additionnel. Balance d'hypothèque $58,000. 10¼%, due septembre 83. Du propriétaire, prix total $140,000. Jour: (418) 656-3565, soir: (418) 523-9817. 08-11-82

PIERREFONDS, quartier centre unifamiliale, 50 terrains, 5 minutes de la Trans-Canadienne, près parc, église, école, vue panoramique 626-4684. 08-11-82

BROMONT: Maison centenaire, loyaliste avec beaucoup de charme, à la sortie du village, rénovée 7 grandes pièces, studio, foyer, garage sur presque 10 acres de terrain magnifique. Vue sur la montagne. Prix demandé $80,000. Inf. Marie-Paule Lizotte 1-514-263-4988 ou 1-514-263-4455 Les Immeubles Bromis Inc. 8/11/82

OUTREMONT, près parc Pratt, magnifique et spacieux cottage en pierre, 3 étages, boiseries plancher chêne doré, 2 foyers naturels, 5 c.c. garage pierre, s/s avec entrée privée. Idéal pour professionnel. $275,000. Immeuble PAL Crt. 489-1260 9/11/82

OUTREMONT, 226 Querbes, cottage, 5 chambres à coucher, ensoleillé, jardin, vente privée, $149 000. 274-1779 8/11/82

■ Propriétés à vendre

OUVERT AUX VISITEURS, dimanche de 2 à 4 h, C.D.N., 5625 Woodbury — duplex. A. Vanasse. 334-6767, 735-2281. MONTREAL TRUST COURTIER 08/11/82

SNOWDON, rue Globert, duplex 5 — 6 pièces, sous-sol fini avec toilette, garage, foyer, tout près métro Snowdon, actuellement occupé en cottage, $100,000. 481-5088 après 5 h. 15/11/82.

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM

8-11-82

SOLITUD'AUJOURD'HUI
La solitude vous pèse? Communiquez avec nous. Nous pouvons peut-être vous aider.
523-3425
8-11-82

CENTRE DE RENCONTRES interpersonnelles. Chercher un(e) partenaire au hasard... Laissez le coeur et la raison vous mener intelligemment vers nos méthodes de connaissance et de présentation sélective de l'autre. Pour renseignements supplémentaires, écrire au 679, rue St-Thomas, Longueuil J4H 3A7 08-11-82

■ Terrains à vendre

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, à moitié prix, terrain 1160 p.c., $59 000. Après 17h. 270-2090 08-11-82

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

JOLICOEUR, René. — À l'Hôpital Jean-Talon, le 5 novembre 1982 à l'âge de 84 ans, est décédé René Jolicoeur, demeurant à la Résidence l'Oasis de Laval. Il était l'époux de Georgette Sénécal (décédée). Il a travaillé plus de 30 ans pour la Librairie Beauchemin où il fut rédacteur en chef de l'Almanach du Peuple. Il a fait partie de la guilde des musiciens et de la fanfare des Grenadiers Guards et des Fusiliers Mont-Royal. Il laisse dans le deuil ses filles, Madeleine (épouse de Rolland Fuoco), Monique (épouse de René Ouellet), Lucie (épouse de Roland Côté), son frère Gaston ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu le lundi 8 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Magnus Poirier Inc. 1526 rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h 00. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert samedi et dimanche de 19 h 00 à 22 h 00.

REMERCIEMENTS
Juliette Giguère

Son époux Arthur, son fils Jean-Jacques ainsi que les membres des familles Giguère et Cournoyer remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Juliette Giguère survenu le 16 octobre 1982, soit par des offrandes, dons, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et q

en bref...

■ Le SCF et le remaniement

Le Conseil du statut de la femme, par la voix de sa présidente, Mme Claire Bonenfant, a rappelé hier au premier ministre du Québec ses engagements vis-à-vis du dossier de la condition féminine et l'a mis en garde contre «la tentation de considérer les problèmes de condition féminine comme des affaires de bonne femme». Les femmes constituent une force économique pour la société, souligne le CSF: elles forment 40% de la population active sur le marché du travail rémunéré et sur le marché du travail non rémunéré, la valeur de leur travail représente entre 37% et 40% du produit intérieur brut, quelque $9 milliards pour l'ensemble du Canada. «Le couloir menant à la chambre du pouvoir est-il trop étroit pour inclure la représentante de 51% des électeurs», demande Mme Bonenfant à M. Lévesque.

■ Les Wallons au Québec

QUÉBEC (PC) — La première délégation de la Communauté française de Belgique et de la région wallone — la délégation Walonie-Bruxelles — a été inaugurée hier à Québec en présence du premier ministre, M. René Lévesque. L'ouverture de cette délégation constitue, selon un porte-parole du gouvernement, une importante victoire du gouvernement québécois sur Ottawa qui tente par tous les moyens, depuis plusieurs années surtout, d'imposer son autorité au Québec en matière de représentation internationale. L'installation de la délégation Walonie-Bruxelles est d'ailleurs un précédent à plus d'un titre. C'est la première fois que s'établit au Québec une délégation d'un gouvernement régional, et cette délégation est la première représentation officielle conjointe de la Communauté française de Belgique et de la région wallone à l'étranger. Elle exprime leur volonté bien arrêtée de s'affirmer sur la scène internationale. Précédent aussi parce que cette installation s'est faite en secret, sans que les gouvernements centraux chapeautant chacune des instances régionales impliquées n'aient été informés.

■ Grève des enseignants?

Comme les employés d'hôpitaux, les enseignants se préparent à l'éventualité d'une grève générale, qui surviendrait après un débrayage de 24 heures dont la date devrait être déterminée cette nuit. Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, a laissé entendre que l'Alliance mettrait au point une stratégie pour le cas où le gouvernement imposerait par décret les conditions de travail aux enseignants. «On veut se prémunir de manière à réagir dans les 24 heures qui suivraient un décret et on irait en élection là-dessus et le gouvernement perdrait pied». L'exécutif de l'Alliance doit réunir ses membres en assemblée générale d'ici à 20 jours.

■ Lazure parle de son retour à la psychiatrie

QUÉBEC (PC) — M. Denis Lazure, ministre délégué aux Relations avec les citoyens, a fait allusion hier à la possibilité de retourner à la profession de psychiatre qu'il exerçait avant son entrée en politique. M. Lazure a abordé à ce sujet lors de la cérémonie d'ouverture du 20e congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle où il remplaçait à pied levé le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin. Discutant de la sécurité d'emploi, M. Lazure a déclaré: «Vous savez, quand on connaît la fragilité de la sécurité d'emploi dans le métier de politicien, il est bon de se rappeler qu'on a exercé un métier auparavant, qu'on pourrait encore exercer un jour». Le défi majeur du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle est de préparer de façon . pertinente au monde du travail le jeune handicapé ou inadapté.

Accueil coloré en Andalousie

Jean-Paul II béatifie soeur Angela à Séville

SÉVILLE (d'après AFP et AP) — Au sixième jour de son voyage en Espagne, le pape Jean-Paul II a béatifié, hier, à Séville, soeur Angela de la Cruz, morte dans cette ville en 1932, et a exhorté les Espagnols à ne pas se laisser abuser par la «démagogie facile» de futurs gouvernements.

Séville, la cité des courses de taureaux et du flamenco, était pavoisée pour la visite du pape, avec plusieurs centaines de danseuses de flamenco vêtues des «mantillas» blanches et noires habituellement portées les jours de fête.

C'est devant une foule estimée à 800,000 personnes que Jean-Paul II a béatifié soeur Angela, fondatrice en 1875 d'un ordre religieux destiné à aider les plus pauvres. Cet ordre, semblable à celui de mère Teresa à Calcutta, aide les pauvres, les malades et les personnes âgées, et compte aujourd'hui 750 membres repartis à travers le monde, notamment en Amérique latine et aux États-Unis.

Il s'agissait de la deuxième béatification célébrée par le pape en dehors du Vatican; une première avait eu lieu à Manille, en février 1981, et concernait un missionnaire du XVIIème siècle, Lorenzo Ruiz.

Après Séville, dont il a visité la cathédrale — la plus grande d'Espagne et la troisième du monde après Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul à Londres — Jean-Paul II s'est rendu à Grenade, deuxième étape de sa journée en Andalousie.

Il a été accueilli à Grenade par plusieurs centaines de milliers de personnes qui ont participé à une lecture de textes sacrés et écouté son homélie, sur une esplanade située à 3 km du centre de la ville.

Le pape est arrivé avec une heure de retard à son rendez-vous avec les fidèles. Sa «papamobile» est en effet tombée en panne quand il se rendait de l'aéroport à la chapelle de Notre - Dame - des - Angoisses, où il s'est arrêté pour prier quelques instants.

Le moteur du véhicule s'est mis à chauffer et à dégager de la fumée, ce qui a provoqué le rire du pape. Jean-Paul II a alors poursuivi son chemin à bord de l'autobus des évêques qui l'accompagnent dans sa visite en Andalousie.

Une fois la «papamobile» réparée, le pape a pu se rendre à Grenade.

Les fidèles, dont de nombreux gitans, l'y ont reçu aux cris de «Vive le pape» et «Jean-Paul II, tout le monde t'aime», désormais classiques, en agitant des drapeaux espagnols ou du Vatican et des mouchoirs blanc.

À Séville, au cours de la messe qu'il a célébrée, il a déploré le manque d'attention portée par les gouvernements à l'agriculture, «Cendrillon» du monde.

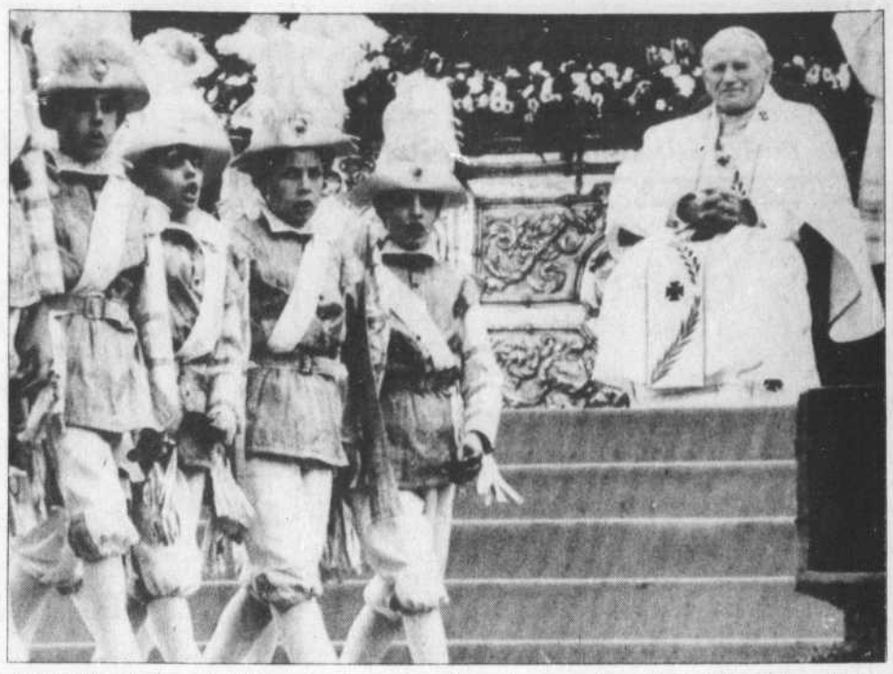
Parlant depuis un autel en argent datant du roi Ferdinand, qui avait fait de Séville le siège du Nouveau-Monde, le pape a évoqué la vie des agriculteurs au début du siècle, et de leurs «conditions inhumaines: salaires très bas, logement misérable, enfants sans école, gros propriétaires terriens».

De nos jours, «les gouvernements doivent faire face aux problèmes urgents du secteur agricole», a-t-il dit. «Espérons que les prochaines étapes de votre vie publique permettront des progrès dans cette direction, et que vous vous écarterez de la démagogie facile qui trompe les gens sans résoudre leurs problèmes», a poursuivi Jean-Paul II.

M. Felipe Gonzalez, vainqueur des élections législatives de la semaine dernière et futur premier ministre, devait accueillir le souverain pontife dans sa ville natale — comme devait le faire la reine Sophie, épouse du roi Juan Carlos. Mais M. Gonzalez et la reine, après l'assassinat du général Lago Roman, jeudi matin, sont restés à Madrid.

Après la messe et la cérémonie de béatification qui ont duré trois heures, Jean-Paul II, apparemment fatigué et la voix rauque, s'est rendu à la cathédrale de Séville, dont les 25 cloches ont sonné à son arrivée. Puis, dans l'après-midi, il est parti pour Grenade où il devait consacrer son office religieux à l'importance de l'éducation chrétienne.

Aujourd'hui, le pape se rend au pays Basque, sur les tombeaux de saint Ignade-de-Loyola et de saint Janvier.



L'Andalousie a accueilli dans toutes ses couleurs le pape Jean-Paul II hier à la sixième journée de son périple en Espagne comme ici à Séville où des jeunes en costumes traditionnels ont dansé pour le pape. (Photolaser AP)

La Régie avait tort

Le retard du loyer n'amène pas la résiliation du bail

par Bernard Morrier

Une résidente de la rue Leber, dont le bail avait été résilié par la Régie du logement, parce qu'elle retardait fréquemment le paiement de son loyer mensuel, pourra continuer à occuper son logement, selon une décision rendue hier par le juge Bernard Desjarlais, de la Cour provinciale.

Il a été établi que, lors de la décision rendue par la Régie du logement, la locataire en cause avait acquitté tous ses loyers et qu'elle ne devait rien d'autre à son locateur, Domaine Cité futuriste. De son côté, le locateur a déclaré au juge Desjarlais que sa locataire retardait fréquememnt le paiement de son loyer. Mais dans ses représentations, ce même locateur a fait défaut d'établir que l'inexécution répétée de l'obligation de la locataire de payer son loyer d'avance le premier de chaque mois lui cause un préjudice sérieux, bien qu'il est évident que le comportement de la locataire est une source de désagréments et d'ennuis pour le propriétaire, qui doit continuellement réitérer ses demandes pour obtenir le paiement de son loyer.

En rendant jugement, le juge Desjarlais s'en remet à l'article du Code civil qui précise qu'un locataire peut éviter la résiliation de son bail en payant, avant jugement, le loyer dû et les intérêts s'il y a lieu. Étant donné le manque du propriétaire de prouver un préjudice subi, le magistrat annule la décision de la Régie du logement et permet du même coup à la locataire d'habiter son logement.

Aux yeux du législateur

Le bottier n'est pas artiste

par Bernard Morrier

Il n'y a rien de littéraire, dramatique, musical ou artistique dans la fabrication d'une botte et la notion des droits d'auteur, se rapportant à des oeuvres d'art, ne saurait s'appliquer dans un tel cas.

Tel est l'essentiel du jugement rendu hier par le juge Jean-Marie Brassard, de la Cour supérieure, dans le litige opposant Pajar Production à Alesandro et Gabriella Capovilla, de même qu'à Alpes Shoes Inc.

Pajar alléguait notamment qu'on avait copié des lignes de bottes d'hiver italiennes, en se servant de formes, d'informations confidentielles, de matrices et de matières premières lui appartenant et demandait une injonction pour empêcher l'utilisation de tous ces matériels et renseignements.

Le juge Brassard reconnaît que Capovilla, qui fut déjà à l'emploi de Pajar, a causé certains dommages à ce dernier en faisant commerce dans le même domaine que lui mais cette concurrence, aux yeux du tribunal, n'est pas différente de celle des autres concurrents qui ont les mêmes moyens de copier les modèles et les styles.

Aussi, après avoir émis un fort doute sur l'apparence de droit de Pajar, le tribunal estime que, dans ce cas, la balance des inconvénients est sans contredit en faveur des intimés. En conclusion, la requête en injonction interlocutoire est donc jugée mal fondée et elle est rejetée.



VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

Abat-jour de Paris
Haute Couture
Créations exclusives sur mesure, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — et Coton
300 coloris — Finition parfaite — Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide
Meubles chinois authentiques
Porcelaines anciennes
Cloisonnés de Chine
Collection d'ivoires
1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

SÉNÉGAL ou CÔTE D'IVOIRE ou TOGO
12 NUITS HÔTEL DE LUXE
$1539 à $1719 p.p. occ. dou.
PRIX GARANTIS

649 FRANCE
649 BELGIQUE
649 ALLEMAGNE
649 HOLLANDE
558 ANGLETERRE
679 ESPAGNE
868 ITALIE
865 PORTUGAL
699 SUISSE

SKI — SKI — SKI — SKI

Prix incluant avion, hébergement avec ou sans * pension, transferts terrestres et passe de ski par pers. en occ. double pour 13 ou 14 nuits à partir de

FRANCE
859* AVORIAZ 25 déc. $1119*
869* CHAMONIX
879* TIGNES 25 déc. $979*
898*
ITALIE
1222 COURMAYEUR
1222 CORTINA
SUISSE
1333 ZERMATT
1333 ST-MORITZ

Départ de dernière minute possible.

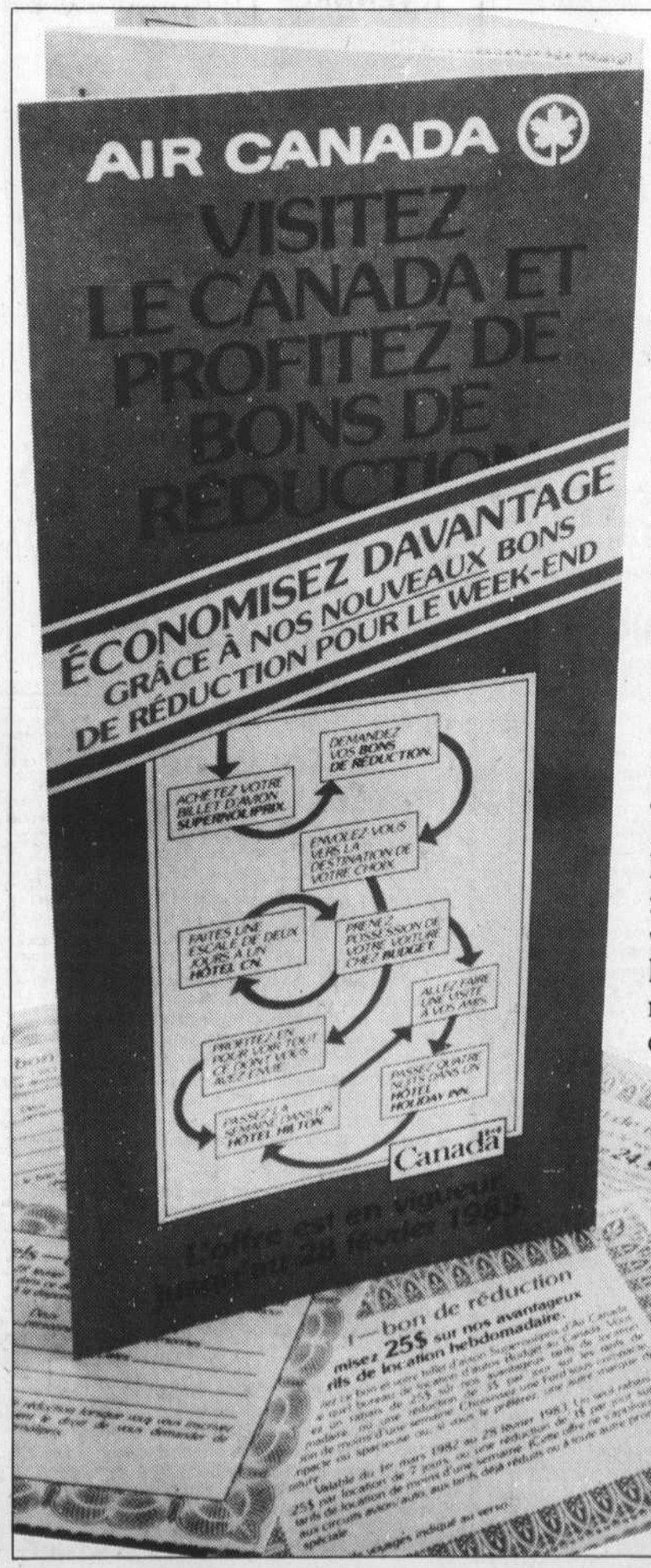
SOLEILS

	Avion à partir de		Avion à partir de		
SOL	FLORIDE	245	HAWAII	739	SOL
SOL	BAHAMAS	339	MARTINIQUE	535	SOL
SOL	BARBADE	436	MEXIQUE	415	SOL
SOL	GUADELOUPE	535	SAINTE-LUCIE	535	SOL
SOL	JAMAÏQUE	349	S-DOMINGO	459	SOL
	HAÏTI	500	S-JUAN	419	

AVION + HÔTEL

	À PARTIR DE 7 jrs	14 jrs	PAR PERS. OCC. DOUBLE 7 jrs	14 jrs
ANTILLES FR	529	699	HAÏTI 520	635
ACAPULCO	527	587	HAWAÏ 929	1109
ARUBA	740	970	JAMAÏQUE 487	627
BAHAMAS	523	703	MAROC 869	889
BARBADE	458	498	P-VALLARTA 529	599
CANCUN	560	649	RIO 1440	1690
COLOMBIE	664	849	S-DOMINGO 686	886
CUBA	569	729	S-JUAN 666	906
DISNEY W	372	542	S-LUCIE 629	739
FLORIDE	332	472	TAHITI 9 JRS	1309

AUBAINES DU VENDREDI
1 nuit gratuite en Europe valeur $40.
Réservez et inscrivez-vous maintenant.
7, 14 nov., Fort-Lauderdale, Motel Escape $292.
7 novembre, Cancun, hôtel de luxe, près plage $499.
SPÉCIAL: Tarifs-groupes 5 à 15 pers.
ACCEPTONS VISA MasterCard
Assurances, taxes et frais de service en sus. Remboursement garanti au pro rata si dévaluation d'une monnaie.
1081A, rue Saint-Denis, Montréal
288-2322
Permis du Québec
ACTA IATA
Agence de voyages VOYABEC INC.



DES RABAIS DE 30%, EN VOYAGE? INTÉRESSANT!

Les bons de réduction vous donnent droit à des rabais pouvant atteindre 30% dans les meilleurs hôtels et agences de location de voitures au Canada.

Le prix de l'hébergement et de la location d'une voiture sont des facteurs importants dans le choix d'une destination vacances. La société Air Canada, en collaboration avec l'Office de tourisme du Canada, a conçu le programme des bons de réduction afin de vous permettre de prendre de vraies vacances, sans faire de compromis.

Pour obtenir un livret de bons de réduction, il vous suffit d'en faire la demande lorsque vous achèterez vos billets à tarif Noliprix d'Air Canada. Ce programme est doublement avantageux: vous profitez des billets à tarif Noliprix et vous bénéficiez en même temps de rabais appréciables dans la plupart des hôtels du CN, Hilton ou Holiday Inn ainsi que des agences de location de voitures Budget du pays. Cette année, le programme des bons de réduction prévoit même des tarifs spéciaux pour le week-end.

Pourquoi vous priver plus longtemps? Cette année, rendez visite à votre famille ou partez à la découverte de ce pays remarquable qu'est le Canada.

Pour connaître tous les détails sur le programme, passez chez votre agent de voyages ou communiquez avec Air Canada. L'offre prend fin le 28 février 1983.

Canada

Les bons de réduction, la première étape pour des vacances réussies.

AIR CANADA

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



guérin éditeur limitée

recherche un:

DIRECTEUR DE PRODUCTION

(lien entre les auteurs et l'éditeur)

Faire parvenir curriculum vitae à:

M.-Aimé Guérin
Président-directeur général
4501, rue Drolet
Montréal, Qué. H2T 2G2

Le journal du **Vieux Montréal**

recherche des

PIGISTES

Faire parvenir texte, curriculum vitae et coordonnées à l'adresse suivante

C.P. 324 Succ. Place d'Armes H2Y 3H1

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Département de science économique

DIRECTEUR

L'Université d'Ottawa est à la recherche d'un directeur du département de Science économique. Le candidat devra avoir les qualifications requises pour une nomination au rang de professeur agrégé ou professeur titulaire (doctorat, expérience de l'enseignement universitaire, chercheur reconnu dans le domaine). Le candidat devra avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais. Une expérience administrative pertinente est souhaitable.
L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juillet 1983. Il sera tenu compte en premier lieu des candidatures des citoyens Canadiens et des Immigrants reçus.

Les candidatures de pair avec un curriculum vitae à date et le nom de trois (3) répondants doivent être envoyés avant le 15 décembre 1982 à:

W. Badour, Doyen
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa
550 Cumberland
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

Étude d'avocats à la recherche d'un:

PRATICIEN GÉNÉRAL

ayant une expérience de 3 ans ou plus en contentieux civil et administratif (responsabilité, matrimonial, immeuble, commission des affaires sociales,...)

Le candidat idéal souhaite pratiquer en société nominale, devra être disponible à brève échéance et accepter de s'intégrer au milieu où il exercera. (St-Jérôme et les environs).

Faites parvenir vos candidatures au:

DOSSIER 1096
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC H2Y 3S6

L'Hôpital Général Chaleur

recherche un(e):

TECHNOLOGUE EN CHEF

Laboratoire régional médical
MLT-7

L'Hôpital Général Chaleur de Bathurst au Nouveau Brunswick, un établissement moderne, dûment agréé de 242 lits pour soins aigus requiert les services d'une personne dynamique pour pourvoir un poste de technologue de laboratoire médical.

Ce travail de type technique comporte aussi des tâches de surveillance à un niveau avancé du domaine de la technologie de laboratoire médical.

Conditions de candidature:

Détenir un diplôme d'études supérieures d'une école autorisée de technologie en laboratoir médical tel qu'émis par l'Association canadienne des technologues de laboratoire ou un diplôme analogue d'une école semblable.

Ou

Détenir une maîtrise dans un domaine ou une spécialité requise par la discipline et posséder une expérience significative dans le travail d'un laboratoire médical y compris des responsabilités administratives ou posséder une formation en administration.

Les candidats doivent maîtriser à la fois l'anglais et le français et être en mesure de fournir des références de sources valables.

Le traitement varie en fonction de l'expérience conformément à l'échelle provinciale des salaires.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé, de façon confidentielle, au:

Directeur du Personnel
M. Léo J. Frenette
Hôpital Général Chaleur
C.P. «S»
Bathurst, (N-B)
E2A 4A4

AVOCAT DEMANDÉ

Une étude légale du centre-ville est à la recherche d'un avocat d'au moins 5 années d'expérience.

Seront considérées comme des atouts importants, les expériences en droit administratif, en responsabilité et en plaidoirie devant les tribunaux.

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER 1095
Le Devoir
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, QC H2Y 3S6

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC

recherche un:

CHEF DE BUREAU

qui sera responsable de:
— la supervision du personnel
— la coordination du travail de dactylographie, le traitement de données, comptabilité etc.
— la supervision de l'entretien des locaux et de l'équipement de bureau.

Exigences
— Scolarité de niveau collégial avec expérience pertinente d'au moins trois ans.
— Habileté en communications verbales et écrites - excellente connaissance du français écrit.
— Expérience comme secrétaire de direction serait un atout.

Traitement
Selon qualifications et expérience.
Avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 novembre 1982 (en spécifiant le salaire demandé) à:

511 Place d'Armes #701
Montréal, Qué.
H2Y 2W7

Traitement confidentiel des demandes.

Collège de la région de l'amiante

recherche

PROFESSEURS

Session hiver 83

Discipline: TECHNOLOGIE MINÉRALE

Cours offerts:	**Charge**
— Topométrie	(2) pleines charges
— Exploitation des mines	15 pér./sem.
— Minéralurgie	

Qualifications requises:
Génie minier ou géologue.

Discipline: ÉLECTROTECHNIQUE

Cours offerts:	**Charge**
— Électrotechnique	pleine charge 15 pér./sem.

Qualifications requises:
Génie électrique ou ETS ou diplôme en enseignement collégial ou équivalence. Expérience industrielle souhaitable.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience ***au plus tard le 11 novembre 1982****, à 17 heures, à:*

Collège de la région de l'Amiante
Direction des services au personnel
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

S.A. ROBERT ATLAN
NINA RICCI «WEEK END»

49, bd de Courcelles Paris 8°, France

recherche
AGENT OU IMPORTATEUR

pour robes - coordonnés - maille couture

Adresser toutes candidatures détaillées à la S.A. Robert Atlan

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

La compagnie de téléphone Sogetel Inc. située à Nicolet est à la recherche d'un directeur général de ses opérations. Sous l'autorité du président, le candidat planifie, dirige et contrôle l'ensemble des opérations de la Société.

QUALIFICATIONS
— Connaissances pratiques en téléphonie (réseau extérieur et équipement).
— Compétences en administration et gestion de personnel.
— Détenteur d'un diplôme en génie de préférence.

CONDITIONS DE TRAVAIL
— Salaire selon les compétences.
— Avantages sociaux.
— Lieux de travail: Nicolet.

Faire parvenir curriculum vitae pour le 12 novembre à:

SOGETEL

C.P. 1150,
Nicolet, (Québec) J0G 1E0
À l'attention de: Monsieur Michel Biron, Président

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

RECTIFICATIF

Une erreur s'étant glissée dans l'annonce du 23 octobre 1982, parue sous cette rubrique, veuillez considérer cette dernière comme nulle et la remplacer par l'annonce ci-dessous.

Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences

Poste de professeur

Fonctions
Enseignement, recherche et encadrement d'étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Exigences
Docteur en science politique ou en sociologie, analyste reconnu de la politique des sciences y compris les sciences sociales. Expérience pratique de la politique des sciences acquise dans un organisme national ou international. Capacité éprouvée de travailler en milieu interdisciplinaire. Expérience administrative appréciable.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1983

Date de clôture des candidatures
Le 15 décembre 1982

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Claude Guédon
Directeur intérimaire
Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Québec **1534-1984**



Dans le cadre des grandes festivités de 1984, la Corporation Québec 1534-1984, qui assure la présentation, l'organisation et l'administration de cette grande fête internationale, est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS

Définition de tâche:
Sous l'autorité du directeur général, il ou elle assumera la responsabilité des activités et des secteurs suivants: les relations avec la presse, la promotion, la publicité, les publications et les relations avec les groupes communautaires.

Exigences:
Le ou la candidat(e) devra posséder au moins 10 ans d'expérience dans plusieurs secteurs de la communication (relations publiques, publicité et promotion).

Il ou elle devra également démontrer une bonne connaissance du secteur technique de production, imprimée et audio-visuelle.

Le ou la candidat(e) aura déjà une bonne expérience dans le secteur touristique.

Il ou elle devra présenter une expérience de plusieurs années dans la direction de personnel.

Durée de l'emploi:
De novembre 1982 au 31 décembre 1984.

Lieu:
Aux bureaux de la Corporation à Québec.

Salaire:
Selon l'expérience et les qualifications.

De plus la Corporation Québec 1534-1984 recherche des:

ADJOINTS OU ADJOINTES AU DIRECTEUR OU À LA DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS

Ces derniers(ères) devront travailler sous la supervision du(de la) directeur(trice) des communications et devront posséder une expérience pertinente dans les secteurs suivants:

— Publication et production de documents imprimés ou audio-visuels;
— promotion, publicité et commandite;
— relations de presse;
— relations communautaires.

Toute offre de service sera traitée confidentiellement et devra être transmise par écrit à:

La Corporation Québec 1534-1984
a/s directeur général
12, rue Sainte-Anne
Québec G1R 3X2

Les candidatures devront nous parvenir au plus tard le 19 novembre 1982.

Occasion Manitobaine...

Traducteurs juridiques (anglais - français)

Ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, Service de traduction.
Salaire: 25,611 - 39,600 dollars par an

Fonctions: Le Gouvernement du Manitoba est à la recherche de traducteurs pour:
- traduire des textes législatifs et réglementaires ainsi que d'autres documents juridiques;
- faire de la recherche terminologique;
- relier et corriger les manuscrits et les épreuves.

Exigences du poste:
- diplôme en droit et connaissance approfondie des langues anglaise et française. Les aptitudes des candidats admissibles seront vérifiées au moyen d'une épreuve écrite.

Lieu de travail:
- Winnipeg, Manitoba

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 novembre 1982 en mentionnant le numéro de concours 4028.

Commission de la fonction publique
155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

MANITOBA
Chances d'embauche égales pour tous.

REGROUPEMENT DES ASSISTÉS SOCIAUX DE JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

Le Regroupement des Assistés sociaux de Joliette Métropolitain est à la recherche d'un(e)

ANIMATEUR(TRICE)

D'ATELIERS D'ALPHABÉTISATION

à temps partiel (12 à 18 heures par semaine)

Rôle et fonctions:
— Collabore avec le Rassemblement au recrutement des participants en élaborant des instruments de publicité et en organisant des rencontres d'information;
— Planifie des rencontres en vue d'évaluer les besoins individuels et collectifs des participants;
— Prépare et réalise un programme d'alphabétisation conscientisante en collaboration avec le Rassemblement;
— Conçoit des instruments et du matériel didactique nécessaires au contenu des ateliers en vue de permettre aux participants d'apprendre à lire, à écrire et à compter;
— Participe à l'évaluation du projet et à la rédaction du rapport final;
— Effectue toute autre tâche utile et requise pour la réalisation du projet.

Qualifications pour le poste
— Connaissance et/ou expérience en pédagogie;
— Formation et/ou expérience en animation
— Compréhension des méthodes pédagogiques de conscientisation;
— Capacité de travailler en équipe;
— Connaissance et/ou expérience de travail auprès des gens à faible revenu.

Durée de l'emploi
Du 29 novembre 1982 au 29 avril 1983.

Traitement: selon la politique salariale du R.A.S.J.M.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 19 NOVEMBRE à l'adresse suivante:

Rassemblement des assistés sociaux
du Joliette métropolitain
59, rue St-Barthélemy sud
Joliette, Qué.
J6E 3N6

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL — INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE — CANADA

Le Centre de recherches pour le développement international est une société créé par le Parlement du Canada dans le but de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. Le Centre recherche présentement un(e)

AGENT DE PROGRAMME RÉGIONAL

Sous la direction du Directeur de la Division des sciences sociales, le titulaire qui sera en poste à Dakar, Sénégal assumera les fonctions suivantes:
— travailler avec les centres de sciences sociales dans l'Afrique de l'Ouest en qualité de représentant d'une division des sciences sociales multi-disciplinaire;
— entreprendre, élaborer, administrer et évaluer des projets et autres activités;
— établir de nombreux contacts avec les institutions et les chercheurs locaux;
— déterminer, étudier et évaluer des propositions de recherche en tenant compte de leurs aspects conceptuels, méthodologiques, opérationnels et financiers; et
— élaborer de nouveaux projets.

Qualités requises:
— connaissance générale des sciences sociales et des problèmes de développement. Doctorat ou l'expérience équivalente;
— nombreux travaux en Afrique de l'Ouest;
— aptitudes certaines pour l'analyse, la rédaction et l'administration et la capacité de résoudre des problèmes;
— parfaite connaissance de l'anglais et du français.

Traitement: en fonction des qualités et de l'expérience.

Les demandes doivent être déposées le 31 décembre 1982 au plus tard et adressées à la Division des ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9. S.V.P. mentionner le numéro de concours RPO-DE.

À SURVEILLER

Dimanche 7 novembre

Le centre Mater Materia vous convie à une rencontre animée par Jacques et Yolande Languirand qui aura lieu, de 9 h 45 à 17 h3 0, au Centre, R.R. no 3, à Cowansville. Inf.: 482-4127 ou 263-7218.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude interprètent la messe *Spem in Alium* de Palestrina et à l'offertoire, le Motet *Estote Fortes in Bello* de Vittoria. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

Randonnées Plein-Air organisent une randonnée pédestre au Centre Harrington de l'Outaouais. Pour réservations ou informations: 374-3453.

■

L'Association des intervenants en toxicomanie du Québec tient au Centre Montfortain son 10e colloque. Inf.: 849-6104. Le Centre Montfortain est situé au 4300, rue Bossuet et le colloque se poursuit jusqu'au 10 novembre.

■

Le Musée d'art contemporain présente le Festival international du film sur l'art jusqu'au 11 octobre à la Cinémathèque québévoise, 335 est, boul. de Maisonneuve.

■

Dans le cadre du 75e anniversaire de la paroisse Saint-Jean-Berchmans, vous êtes conviés à un concert que donne Aimé Major en l'église, 1871, boul. Rosemont. Pour inf.: 271-1221. Les billets seront en vente le soir du concert à la porte de l'église. Entrée: $6.

■

Le choeur de l'église St. Andrew et St. Paul sous la direction de Wayne Riddell présente les oeuvres inoubliables *Benedicite Dona Nobis Pacem* et *Toward the Unknown Region* de R. Vaughan Williams avec orchestre. Le concert a lieu à l'église, à 20 h, angle des rues Sherbrooke et Bishop. Inf.: 842-3431.

■

Le Centre d'épanouissement intégral présente une conférence de Roger Foisy intitulée: «À tout problème, il y a une solution»! avec période de questions et réponses, à 14 h. à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel. Entrée libre. Inf.: 388-1402.

■

La Maison Chevalier à Oka offre des dimanches-rencontres comprenant une matinée de travail, le déjeuner-brunch, visites à l'extérieur ou concerts selon le thème de la journée. Ce dimanche il sera question de Haendel et son temps. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Denise Pepin, directrice de la maison au 479-6768.

■

La chorale mixte de la Basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprètera à la messe de 11 h *Sine Nomine de Palestrina* et, à l'Offertoire, *Salve Regina* de Poulenc. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

Lundi 8 novembre

Le Centre de Yoga Colette Maher, 9924, boul. Saint-Laurent, offre différents cours dont un cours anti-stress, un cours de contrôle mental, un cours de réflexologie et un cours de Hatha-yoga. Inf.: 387-7221.

■

La Fédération québécoise des loisirs culturels offre un stage d'animation du livre auprès des 4-12 ans. Ce stage est destiné à toute personne intéressée personnellement ou par ses fonctions à connaître les techniques d'animation. Ce stage aura lieu ce lundi et le lundi 15 novembre de 19 h à 22 h. Inf.: 374-4700.

■

La classe de piano de Lucille Brassard, de la faculté de Musique de l'U de M, présente un exercice public dans des oeuvres de Haydn, à 17 h, en la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

■

L'Atelier tiers-monde de l'UdeM sera centré sur «le vaudou et son impact sur la vie des Haïtiens», et animé par le professeur Lucien Smarth de l'UQAM, à 17 h 30, en la salle M-2347 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin, en collaboration avec le Collège Marie-Victorin, présente une diapoconférence sur les mangeoires et les oiseaux d'hiver, de 19 h 30 à 22 h30, en la salle Désilets du collège. La soirée sera animée par M. Guy Huot. Rendez-vous au 7000 rue Marie-Victorin. Inf.: 325-1080.

■

M. Michel-Alexandre Nusimovici, professeur à l'Université de Rennes, chargé de Recherche au CNRS parlera du mystère des OVNI et de la politique officielle française avec projection de diapositives lors de la réunion de l'Alliance française, à l'hôtel Mont-Royal, à 20 h 30.

■

L'Institut de Yoga intégral, 5425, avenue du Parc, offre des cours de Hatha Yoga, de méditation et de Raja Yoga. Inf.: 279-8931.

■

Tous les professionnels de l'horticulture ornementale de même que les étudiants de cette discipline sont invités aux 15e Journées horticoles ornementales à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe jusqu'au 12 novembre. À cette occasion, ils entendront des conférences portant sur des sujets d'actualité.

■

Le Club des relations internationales de l'UdeM reçoit M. Marcel Léger qui donnera une conférence sur les «dessous» des négociations sur les pluies acides. Rendez-vous à midi à l'amphithéâtre G-2215 du pavillon des sciences sociales, 3200, rue Jean-Brillant.

■

L'association libérale du comté de Vimont tient une assemblée générale de tous ses membres à 19 h 30 au restaurant Sainte-Rose, 25, boul. Labelle à Sainte-Rose. Inf.: 622-7811.

■

À 19 h 30, le CLSC Longueuil-Ouest a son assemblée annuelle des usagers, au 201 ouest, Curé-Poirier. Pour inf.: 651-9830.

■

L'Institut de psyohographologie, 751 est, boul. Saint-Joseph présente une conférence de M. Alain Marilac sur l'inconscient et l'écriture. Rendez-vous à 19 h 30. Inf.: 733-4735.

■

«Ma relation avec mon médecin: bonne ou mauvaise?», tel est le thème de la série de rencontres qui aura lieu au CLSC Longueuil-ouest, à compter du 15 novembre, de 13 h 30 à 15 h 30. L'inscription.se fait ce lundi au plus tard, en composant, 651-9830, poste 61.

■

Rencontre de la Communauté homophile chrétienne à 19 h 30 au 3484 rue Peel. Le thème: «mon image, un masque ou une réalité».

■

Le Forum des citoyens âgés de Montréal reçoit M. Marc Boudrias de la Banque Royale, à 13 h 30 au Forum, 1800 ouest, boul. Dorchester, 43e étage. Inf.: 937-7401.

■

Exposition «Nursing 82» de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec se tient au Centre municipal des congrès, à Québec.

MARDI 9 NOVEMBRE

Véhicule Art, 307 ouest, rue Sainte-Catherine vous convie à une exposition intitulée «L'art par ordinateur à Montréal» images et sons. Pour inf.: 844-9623. L'exposition se poursuit jusqu'au 21 novembre

■

La Société d'horticulture et d'écologie des Basses-Laurentides propose une rencontre dont le thème est «L'aménagement écologique en bordure des lacs». Les conférences de la Société se tiennent au sous-sol de la Caisse populaire de Sainte-Thérèse, 37, rue Turgeon. Inf.: 625-3953 ou 625-9252.

■

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présente unr production du Théâtre populaire du Québec, *Le Malade imaginaire*, à 20 h à la salle Émile-Legault, 613, boul. Sainte-Croix. Inf.: 744-6411, poste 2461.

■

Le Groupe d'action des femmes de Notre-Dame-de-Grâce présente une série de quatre sessions de travail en équipe sous le thème «Vaut mieux prévoir que de guérir, voilà la clef de notre bien-être». Inf.: 484-1471.

■

Graphisme Québec tient son concours 1982 jusqu'au 13 novembre à l'hôtel le Centre-Sheraton, 1201 ouest, boul. Dorchester.

■

L'Entraide missionnaire tient un colloque sur la Tanzanie chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Valier, 560, Chemin Sainte-Foy, à 19 h 30. Inf.: 681-7361.

■

Atelier culturel sur l'ikebana, art du bouquet japonais, au Centre Olympia, 2950, rue Dumont, à Longueuil jusqu'au 7 décembre. Inf.: 679-6490.

■

L'Association de culture hydrophonique reçoit M. Pierre Aerts expert en éclairage qui parlera de l'éclairage pour jardinage intérieur, à 19 h 30 au St. James United Church, 1435, rue City Councillors. Inf.: 273-1550.

■

Journée d'étude organisée par le Centre des étudiants adultes de l'Université Corcordia sur l'orientation professionnelle des adultes. Inf.: 879-7271.

■

Dans le cadre de la série «Une consommatrice avertie», le Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain, vous convie à une rencontre sur «le supermarché». Rendez-vous à 20 h. Inf.: 842-4781.

■

Dans le cadre de ses conférences-midi du mardi, le YWCA, 1355 ouest, Dorchester, vous convie à une conférence intitulée «La vraie femme au petit écran, vivre à l'intérieur d'un cliché». Mme Joyce Rock, cinéaste est la conférencière invitée. Il faut apporter son casse-croûte. Inf.: 866-9941.

■

«La mort, si on en parlait...», tel est le thème qu'abordera Mme Carmen des Francs, psychologue et responsable du service de psychologie de l'hôpital Notre-Dame. Rendez-vous à midi 30, à l'auditorium Rousselot, 1560 est, rue Sherbrooke.

■

Le groupe local de la région centre-ouest de Développement et Paix organise une soirée de sensibilisation à la réalité des peuples de l'Amérique Centrale à 20 h, paroisse Notre-Dame-des-Neiges, 5366 A, Côte-des-Neiges. Entrée libre.

MERCREDI 10 NOVEMBRE

«Fantôme d'amour», film italo-allemand de Dino Risi avec Romy Schneider sera présenté à 19 h 30 et 21 h 45 au cinéma de l'Université de Montréal, 6e étage du Centre communautaire.

■

À la faculté de Musique de l'UdeM, atelier de musique baroque où sont interprétées des oeuvres de Baron, Monteclair, Telemann dirigées par Réjean Poirier. Rendez-vous à 20 h en la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

■

Jusqu'au 29 novembre, la Galerie d'art les Deux B présente les oeuvres (gravures et peintures) de Roland Giguère. Rendez-vous au 4872 rue St-Denis. Inf.: 284-2668.

■

La Société des écrivains canadiens invité à sa table ronde Mme Gabrielle Poulin d'Ottawa, auteur du livre *Cogne la caboche* édité chez Stanké récemment. MM. Ferdinand Biondi et Jean-Yves Soucy en feront une analyse à l'Édifice Peterson de l'Université McGill, 3460, rue McTavish.

■

Le Comité logement Centre-Sud invite les locataires du quartier qui ont refusé leurs augmentations de loyer à une rencontre d'information sur «ce qu'il faut savoir quand on va à la Régie...» À 13 h 30 au local, 1331 A, est, rue Sainte-Catherine. Inf.: 521-5992.

■

«Le super salon de la bonne bouffe: une cuisine internationale où mijote l'information» jusqu'au 14 novembre à la Place Bonaventure. Inf.: 871-9214.

■

«Sur la route de l'indépendance du Mexique», tel est le thème de la rencontre que propose la Société de géographie du Québec avec M. Paul Bouchard, professeur d'histoire de l'Amérique latine à l'Université Laval. Rendez-vous au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec, à 20 h 30.

■

La Brasserie Molson en collaboration avec la Galerie Pauline Johnson présente une exposition d'oeuvres de peintres et d'artistes québécois de haute réputation. Au 1650 est, rue Notre-Dame, porte no 2.

■

La Coop des consommateurs de Montréal organise une clinique d'information portant sur le testament. Me Elisabeth Lamarre et Me André Chabot parleront des différentes formes de testaments. À 19 h 30 au Cooprix Legendre, 1420 est, rue Legendre.

■

La Société généalogique canadienne-française a sa réunion mensuelle à 20 h au Loisirs St-Édouard, 6515, rue Saint-Denis. M. Marcel Lussier parlera de l'histoire de la famille Lussier et du premier ancêtre au Canada, M. Jacques L'Huissier.

■

La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf présente la première de trois causeries culturelles du père L.B. Raymond, s.j., sur «le cancer de la publicité» au Pavillon Lallemand du Collège Brébeuf, 5625, rue Decelles. Inf.: 342-1624.

■

L'Association québécoise pour la défense des retraités, section Longueuil, organise une rencontre sur les coupures dans les services publics. Un médecin parlera de l'impact des coupures dans la liste des médicaments gratuits de la RAMQ. Rendez-vous au 201 ouest, Curé-Poirier. Inf.: 670-4192.

■

Ciné-Collège présente le film *La chasse* à 19 h 30 à l'auditorium du Collège Lionel-Groulx, 100, rue Duquet à Ste-Thérèse.

■

À 20 h, le 6e concert gratuit de la série «Sonnailles d'automne» à la Maison de la culture Marie Uguay, 6052 bd Monk à Ville-Émard. On y interprétera des oeuvres de Schubert, Satie et Brahms.

■

M. Paul Pouliot, agronome et chroniqueur du journal *La Presse* est à la bibliothèque municipale de Brossard à 20 h. Pour parler des plantes de Noël. Inf.: 656-5960.

■

Dans le cadre des élections municipales, soirée-échange sur les besoins des citoyens dans le quartier du Plateau Mont-Royal et du Mile-End par la Maison d'Aurore qui reçoit les trois candidats-conseillers du district de Laurier. À 19 h 30 au 454 est, rue Laurier. Inf.: 276-0400.

■

Le Comité-Logement lance sa nouvelle brochure: «Les Shops Angus 1904-1982» réalisée grâce à une subvention de la direction générale du patrimoine. De 17 h à 19 h au Carrefour communautaire L'Entre-Gens, 5675, rue Lafond. Pour inf.: 727-6133.

JEUDI 11 NOVEMBRE

Au Ciné-Campus de l'UdeM, le film *Garde à vue*, de Claude Miller, avec Lino Ventura et Romy Schneider à 19 h 30 et 21 h 45 au 6e étage du Centre communautaire.

■

Le YMCA de Saint-Laurent offre un cours de premiers soins en sauvetage aquatique de la Société Royale de Sauvetage. Tous les jeudis de 19 h 30 à 22 h 30 jusqu'au 23 décembre. Inf.: 747-9801.

■

Le Mouvement Action-Chômage invite toutes les personnes qui ont des problèmes avec l'assurance-chômage, à assister à une rencontre d'information. Cette invitation s'adresse plus spécialement aux prestataires qui font affaire avec le bureau situé au 5800 rue Saint-Denis. À 13 h 30 au 1015 est, rue Saint-Catherine.

■

La Galerie des artisans du meuble québécois présente une exposition de céramiques de Mireille Perron et de verrières de Timothé Lévesque, Ginette Marcotte-Méthot, Jean Drouin et Françoise Jean qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre. Au 88 est, rue Saint-Paul.

■

Le congrès «Langue et société au Québec» qui se tient dans la vieille capitale jusqu'au 13 novembre, regroupe plus de mille participants et près de 300 conférenciers et intervenants. Au Palais des congrès.

■

«Apprivoisons les médias», tel est le thème d'un colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec et qui aura lieu ce jeudi et le jeudi 25 novembre au Château-Champlain.

■

Au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, au théâtre expérimental J 2020, les compagnies Axis: danse et dame se rencontrent. Inf.: 282-7062 ou 282-7064.

VENDREDI 12 NOVEMBRE

Le Groupe catholique «Jeunesse amour» de l'Université de Montréal inaugure sa série de conférences sur «L'ancienne alliance», à 19 h 30 en la salle M-2347 du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Dans le cadre des Procès de la Foi, soirée-échange sur «L'Église des premiers chrétiens» avec M. Daniel Roy, professeur de sciences religieuses à Drummondville. Au Centre Juv-Ecc, 4488 rue Adam. Inf.: 254-1341.

■

Des représentants des communautés culturelles bouddhistes japonaises, thibétaines, parlent, au Centre interculturelles Monchanin, du rôle de la religion bouddhiste dans la vie communautaire quotidienne de leurs pays d'origine et de l'établissement de ces communautés ici au Québec, à 20 h, au 4917 St-Urbain. Inf.: 288-7229.

■

Le théâtre de Quartier offre un atelier intensif de clown qui commence à 19 h 30 et se terminera à 17h. Pour renseignements et inscription: 845-3338.

■

À 20h à l'arsenal du Régiment Les Fusilliers Mont-Royal, sur la rue Henri-Julien, 22e regroupement des sergents anciens et nouveaux. Entrée libre. Inf.: 489-8765.

■

Pierre Dion, psychologue, présente une conférence intitulée «Regarder sa vie avec lucidité» à 19 h 30 au Centre Le-Lotus, 10055 rue Papineau. Inf.: 387-9663. Entrée libre.

■

La Session de travail sur les femmes de 40 ans et plus, appuyée par le Nouveau Parti démocratique et le Comité de participation des femmes du NPD se réunit au YWCA, 1355 ouest, rue Dorchester. Inf.: 489-5141.

■

Jusqu'au 19 novembre semaine juridique organisée par le Barreau de Montréal et l'Association du jeune barreau de Montréal sur «Le citoyen dans un droit en révolution».

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Le Renouveau charismatique catholique du diocèse de Montréal et des environs, organise un congrès dont le thème est «J'aime l'Église» et qui aura lieu au Vélodrome, de 9h 30 à 21 h 30.

■

Quarante artisans de la région se donnent rendez-vous à Saint-Basile-le-Grand, afin d'y présenter leurs tout derniers travaux. De 13 à 22 h aujourd'hui et de 11 h à 18 h dimanche à l'école Jacques-Rocheleau, à quelques pas de l'église de Saint-Basile. Inf.: 653-4789.

■

Le YWCA de Montréal offre un atelier de ski de fond de 9 h à midi. En plus de la présentation de films, on y parlera de l'équipement, des vêtements, des pistes accessibles.Le prix d'entrée est de $5. Inf.: 866-9941, porte 56.

Le litre de lait coûtera 2 cents de plus en décembre

par Marie-Agnès Thellier

À partir du 1er décembre, le litre de lait coûtera deux cents de plus: le litre de lait entier coûtera 84 cents. La dernière augmentation, de cinq cents, remonte au 16 novembre 1981.

Fait inusité: la hausse de 2.5% subie par les consommateurs reviendra seulement entre les mains des producteurs, qui toucheront $2 de plus l'hectolitre, une hausse de 4.6%.

La Régie des marchés agricoles du Québec n'a en effet accordé aucune augmentation aux laiteries et aux détaillants, qui demandaient respectivement des hausses de 3.77 cents et de 1.80 cent le litre. La Régie a cependant précisé que ce gel des marges accordées aux intermédiaires «n'est que provisoire».

L'affaire des ristournes illégales accordées par des laiteries à certains détaillants explique la décision inhabituelle de la Régie. Dans son communiqué, celle-ci précise en effet que «plusieurs de ces laiteries ont exercé des pratiques commerciales qu'elles n'ont pu expliquer de façon satisfaisante et dont la Régie devait tenir compte. Il leur appartiendra de présenter un meilleur dossier à ce sujet».

Les laiteries seront amenées à s'expliquer devant les tribunaux, lorsque des poursuites auront été déposées, mais aussi lors des prochaines audiences publiques de la Régie, le 25 janvier prochain. Le contrôle du prix du lait et le niveau des marges accordées aux intermédiaires seront en effet les deux thèmes de l'audience.

Immédiatement, les laiteries ont fait connaître leur mécontentement. La Coopérative fédérée estime que «le Conseil de la coopération laitière devra sans doute étudier la possibilité d'aller en appel de cette décision».

Le Conseil de l'industrie laitière estime que la Régie a rendu une décision incompréhensible du point de vue économique et qu'elle n'a pas tenu compte de l'évolution des coûts depuis un an (énergie, main-d'oeuvre, contenants). De plus, selon le vice-président exécutif du Conseil, M. Claude Lambert, la Régie a estimé les laiteries coupables avant même de les avoir jugées. Il signale que la marge pratiquée sur le prix du lait au Québec est la plus mince au Canada!

Deux réactions très différentes chez les consommateurs. La Fédération nationale des associations de consommateurs (FNACQ) demandera au conseil des ministres du Québec d'annuler l'ordonnance rendue hier par la Régie et de baisser ou de geler le prix du lait pour un an, au lieu de l'augmenter de deux cents le litre. «Les consommateurs ont fait les frais du système des ristournes depuis au moins cinq ans et ils doivent collectivement être dédommagés», explique la FNACQ. L'association rappelle que de juin 1974 à juin 1975 le prix du lait de consommation avait été gelé par Ottawa, bien qu'il soit de compétence provinciale.

L'Association des consommateurs du Québec estime pour sa part que «la décision s'imposait dans les circonstances et que des augmentations accordées aux intermédiaires auraient été inadmissibles avant que soit examinée la question des pratiques illégales».

Le vice-président exécutif de l'Association des distributeurs indépendants, M. Yves Lemay, même s'il signale que les distributeurs seront pénalisés, estime que cette décision de la Régie forcera à trouver une solution plus rapidement au problème des ristournes et à «policer» l'industrie laitière.

Si le système des ristournes continue, les laiteries sont deux fois pénalisées: leur marge est gelée mais elles doivent payer des ristournes plus importantes aux épiciers, le prix du lait chez le producteur ayant augmenté... La Coopérative fédérée s'interroge sur les conséquences de la décision de la Régie sur la survie de plusieurs petites laiteries locales.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL

CHANGEMENT D'HORAIRES

Les horaires du Consulat Général de France à Montréal vont être modifiés

À partir du **1er décembre 1982,** les bureaux du Consulat Général seront ouverts au public du lundi au vendredi, de **9 h à 13 h 30.**

Table d'hôte à partir de 6.50$

Spécialités française et italienne

200 ouest, Bernard Montréal 272-9111

Le Fettucine d'Alfredo — La Vieille Crêperie Bretonne TY BREIZ — sur semaine de 11 h. à 23h., sam. et dim. de 17h. à 23h.



LE DEVOIR

POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE

844-3361

maisons d'enseignement



Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie

628, chemin de la Côte Ste-Catherine
OUTREMONT
H2V 2C5

1ère secondaire à 5e secondaire
(filles)
pensionnat et externat

EXAMENS D'ENTRÉE
1er secondaire à 5e secondaire
le samedi 4 décembre 1982
à 8 heures 30

RENSEIGNEMENTS:
735-5261
poste 220 ou 225



Métro Vendôme ou Villa Maria

- Collège mixte, privé, déclaré d'intérêt public
- Préparant à tous les programmes universitaires
- **DOUBLE D.E.C.:** Musique/Sciences
  Musique/Sciences humaines
- Résidence pour étudiantes
- Service de prêts et bourses
- **INSCRIPTIONS OUVERTES:**
  Pour janvier 83: du 1er nov. au 6 déc.
  Pour septembre 83: à partir du 15 janvier

Pour information et/ou demande d'admission:

Collège Marguerite-Bourgeoys
4873 ave Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420 - poste 18

Pour demande d'admission:
NOM: .....
ADRESSE: .....
..... No. Tél.: .....

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures au poste de

DOYEN

de la Faculté d'Administration

SITUATION:
La Faculté d'administration est composée de deux départements: administration et comptabilité. Elle compte environ 730 étudiants à plein temps et offre de nombreux cours à l'Éducation permanente. Outre les programmes de premier cycle en diverses orientations, la Faculté offre une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen est responsable du fonctionnement de la Faculté. Président du Conseil de la Faculté, il dirige le personnel enseignant, veille à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, analyse et fait connaître les besoins de la Faculté, travaille au maintien des normes académiques et coordonne les activités d'enseignement et de recherche des professeurs. Il représente la Faculté au Sénat académique ainsi que sur un nombre de comités de l'Université.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou d'une maîtrise dans un domaine administratif ou dans une discipline connexe. De préférence, ils devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, d'intérêt pour le travail de recherche et d'expérience administrative. Les candidats doivent maîtriser la langue française tant orale qu'écrite.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juillet 1983

Les candidatures seront étudiées à compter du 1er février 1983. Le poste dont il est question dans cette annonce est offert aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom de trois répondants au:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'Immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

Depuis 1938 — COLLÈGE STANISLAS — Depuis 1938

OUTREMONT

RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS

— Collège privé pour filles et garçons, reconnu d'intérêt public par le gouvernement du Québec au titre de la coopération franco-québécoise.
— Préparation au baccalauréat français (équivalent du DEC) avec adaptation aux profils d'accueil des universités nord-américaines, section littéraires et scientifiques.
— Bourses du gouvernement français et bourses internes. Prêts du gouvernement du Québec.

NOS OBJECTIFS

— Un projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités de pastorale.
— Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.
— Un cheminement continu de la maternelle à l'université.
— — Un enseignement bien structuré et encadré par des éducateurs spécialisés.
— Une communauté éducative en liaison constante avec les parents.

DES SERVICES DIVERS ET NOMBREUX

— Services pédagogiques et d'orientation.
— Laboratoires scientifiques et de langues.
— Bibliothèque et centre de documentation.
— Service d'animation.
— Service audio-visuel.
— Service aux étudiants: co-gestion Étudiants-Éducateurs.
  — activités culturelles et artistiques
  — clubs scientifiques
  — club d'informatique
  — artisanat
  — entraide sociale
— Service des sports
— Cafétéria

ADMISSIONS POUR 1983-1984
ÉLÉMENTAIRE-SECONDAIRE-COLLÉGIAL

— Admission sur dossier.
— Filles et garçons peuvent s'inscrire à tous les niveaux
— Maternelle: admission dès l'âge de 5 ans.

273-9521
780, boul. Dollard
Outremont H2V 3G5

Autobus: 51-119-129-160-161 — **Métro- Beaubien-Laurier-Rosemont**

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements pour les niveaux indiqués: élémentaire ☐ secondaire ☐ collégial ☐

Nom .....
Adresse ..... Code postal .....
Téléphone .....

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des aurifères

Malgré de nombreuses prises de bénéfices en fin de séance, on n'a finalement enregistré que de légers reculs, hier à la Bourse de Toronto, à l'issue d'une journée au rythme nerveux.

L'indice des 300 a terminé en recul de 0.44 point à 1,882.28 et 11.5 millions d'actions ont été transigées. Il y a eu 321 titres gagnants au regard de 269 perdants, et 233 sont demeurés inchangés.

Dans les 14 groupes de classification, il y a eu autant de secteurs en avance que de secteurs en recul. Parmi les perdants, les aurifères viennent en tête, fléchissant de 81.77 à 2,812.68. Du côté des gagnants, viennent en tête les immobilières, ajoutant 84.46 à 3,781.58. Le secteur gaz et pétrole a cédé 17.43 à 3,054.20.

Parmi les industrielles les plus actives, Trimac a reculé de 1-8 à $9 1-2; BCRIC de 17 cents à $2.82; Victoria and Grey de 1-8 à $7 7-8; BP Canada de 1-8 à $41 1-8; et Canadien Pacifique de 3-4 à $34 1-4.

Mais Dome Pete a progressé de 3 cents à $2.80, Nu-West Group A de 8 cents à $1.83, Daon Development de 29 cents à $1.85, Seagram Co. de 1 à $88 1-2; et Bell Canada de 3-8 à $22 1-4.

Dans les mines, Falconbridge Copper a perdu 1-4 à $15; Atlas Yellowknife 1 cent à 45 cents; et Campbell Red Lake 3-8 à $22 3-8. Placer Developments a acquis 1-8 à $18 5-8; et Onaping 15 cents à $3.15.

Au nombre des pétroles, on note Pennant Oil, perdant 2 cents à 61 cents; et Trans Canada Resources 6 cents à $2.34; mais Temagami a ajouté 12 cents à $1.26.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	100	$6	6	6	
AMCA Int	18815	$20¼	19½	20	+ ¼
AbtiPrce	560	$18	17¾	18	+ ¼
Abitbi10	2852	$43½	42⅜	42⅜	
AdanacMo	z500	83	74	74	
AeroEo	5000	44	41	41	— 3
Agassizo	6480	127	125	127	+ 5
AgnicoE	5975	$12½	12¼	12¼	— ½
Agra indA	13300	$10	9	10	+ ½
Aiguebelo	100	$7	7	7	
Akaitcoo	5000	75	75	75	+ 5
Albanyo	5800	140	140	140	— 5
AltEnergy	21520	$19¼	18¾	18¾	— ½
AltEnrA	2565	$30¼	29⅞	29⅞	+ ¼
AlEnr1125		570	$30¼	30	30
Alta Na	400	$24½	24	24½	+ ¾
Alcan	127100	$32	31⅛	31¾	
AlgoCent	372	$15	14½	15	+ 1
AlgomaSt	50342	$28½	27¾	28½	+ ½
Alum3rdp	2800	$22	21½	21½	— ½
AmEagleo	15691	165	155	155	— 6
AmLeduc	18500	44½	42½	44	+ 1
AndrsWAf	300	$19¾	19½	19½	+ ⅜
Ang CT 265	515	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Ang CT 290	100	$23¾	23¾	23¾	
Anthes	800	50	50	50	+ 5
Arbor A	1075	$7½	7½	7½	+ ½
Arbor Bf	150	$7	7	7	
Argus	z86	$6	6	6	
ArgusBpr	100	$22¼	22¼	22¼	— ¾
ArgusCpr	659	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Asamera	4850	$13⅞	13½	13½	— ⅜
Asbestos	z90	$11¾	11⅜	11¾	
AsocPorco	100	420	420	420	— 5
Astralf	59000	470	450	470	+20
Atcolf	7500	$9	8½	8½	— ½
Atcoll	6750	$9	8¾	8¾	— ¼
Atlas Yko	65900	47	45	45	— 1
Atlasw	25000	8	7	7	— 1
Augmittoo	3700	158	150	152	+ 2
BCSugarA	1016	$16⅜	16½	16½	— ⅜
BPCan	151283	$41½	41	41⅛	— ⅛
Bachelaro	5000	$6⅜	6⅜	6½	— ⅛
Bkrlic	8000	39	37	39	— 1
BanisterC	11000	$10¼	9⅞	10	+ ¼
BankBC	3050	$17¼	17	17¼	+ ¼
BkBC228	2000	20	20	20	
BankMtl	38101	$25½	25	25⅜	+ ⅛
Bk Mtl 285	6333	$29½	28⅞	29¼	+ ⅛
Bk Mtl 250	6500	$24⅜	24¼	24¼	— ¼
Bk Mtl w	72700	$5⅜	5⅛	5½	+ ⅛
BankNS	30765	$32	31½	32	+ ⅛
Bankenoo	11700	360	300	320	—35
Bankenou	100	$6	6	6	+ ⅜
Bankenow	4223	120	111	117	+ 2
Barrymino	1000	17	17	17	
BasicReso	5433	147	140	140	—15
BatonAf	20300	$9¼	9¼	9¼	
BatonB	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Bay Mills	700	$7½	7½	7½	
BellCan	106666	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅜
BellCpr	z50	$22¾	22¾	22¾	
Bell1.80	600	$18⅛	18	18	— ½
Bell1.96	2500	$26¼	26¼	26¼	
Bell2.05	9600	$22⅛	21⅝	22⅛	+ ⅜
Bell2.70	23001	$29¼	26	26¼	+ ⅛
BlHawko	3000	15	15	15	— 3
Black Phot	14900	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
BlakeReso	10100	50	46	50	
Bluesky	13200	420	410	410	
Blueskypr	150	435	435	435	+10
Bonza O	4550	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
BowValy	36875	$20⅛	19⅜	20	+ ¼
BowVly7	2600	$74	74	74	
Bow Vly R	1325	$5½	5⅜	5⅜	
BralorRes	2116	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Bramalea	13100	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
Brscade p	12011	$31⅛	30¾	30¾	— ¼
BrascanA	8366	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Brscn8½	1000	$20½	20½	20½	
Brscn1981	2870	$24½	23⅞	23⅞	— ⅜
BrendaM	8050	$11½	11¼	11½	+ ¼
BrightA	1621	$16½	16⅜	16½	
Brinco	2533	320	315	320	+10
Brincop	600	460	460	460	
BrAmBnk	100	$15	15	15	
BCFP	7257	$8	7⅞	8	+ ⅛
BCFPpr	100	$27¼	27¼	27¼	+2¼
BCRes	175540	290	278	282	b817
BC Phone	5160	$16¾	16⅜	16⅜	+ ⅛
BCPh5.15	z60	44	44	44	
BCPh5¾p	100	$48	48	48	— 1
BCPh6pr	z45	5034	5034	5034	
BCPh6.80	500	$14¾	14¾	14¾	— ¼
BCP7.04p	1050	$16	15¾	16	+ ¼
BCP10.16p	413	$22¾	22½	22¾	
BrouiReef	2000	105	100	105	+ 3
Brunswk	12330	$12⅞	12½	12½	— ⅜
CAE	1875	$9¼	9	9	— ⅛
CCL Ind	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
CIL	8390	$24	23¼	23¾	— ¾
CME Reso	6300	65	61	65	+ 4
Cableshar	2400	475	460	470	— 5
CadFrv	50330	$9	8⅝	8⅞	+ ⅛
Cad Frv A	2600	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Calverto	6210	49	45	45	— 5
CamelOG	15048	335	330	335	+10
Camflo	2500	$9⅝	9¼	9½	
CampRL	51410	$22¾	22¼	22⅜	— ⅜
CampRes	8824	$9½	9¼	9½	
Campeauf	3970	$6¾	6⅜	6¾	+ ½
Camrecoo	3900	146	145	145	— 5
CanCem	1211	$11⅛	11	11	
CCem2p	7300	$15	14¾	15	+ ½
CDC f	8546	$8	7¾	7¾	
CDC pr B	587	$94½	93¾	94½	+ ½
CDC 1980	25525	$13¾	13⅛	13¾	+ ⅜
CanMalt	300	$39½	39½	39½	
CNor West	5075	$48¾	47	47	— 1
CanPEnt	25515	$19	18¼	18⅜	+ ¼
CPackrs	650	$31¾	31¾	31¾	
CSPetef	34200	$5¼	485	5¼	+30

MONTRÉAL

Dome en vedette

Léger recul et atmosphère plutôt sombre, hier à la Bourse de Montréal, après une semaine de gains. Les transactions se sont suivies à un rythme moins accéléré que la veille. L'indice composé a régressé de 1.19 point à 318.81, en recul pour la première fois depuis lundi. Sept des 11 secteurs ont enregistré des pertes. Le volume a été de 1,354,079 actions transigées, au regard de 2,074,948 jeudi.

Le secteur des services a fléchi de 1.78 point à 240.48, des industrielles de 1.33 point à 333.56, et des pétroles de 1.15 à 547.88, mais celui des banques a progressé de 1.24 à 369.95, et celui des papetières de 0.47 à 149.43.

C'est Dome Petroleum, avec un gain de 5 cents à $2.80 dans un virement de 48,260 actions, qui a été le titre le plus actif des industrielles.

Du point de vue du volume, dans les mines et pétroles, c'est Est Malartic Mines, inchangé à $9 dans un virement de 5,400 actions, qui a été le titre le plus actif.

On note 42 titres gagnants, contre 69 perdants et 59 inchangés pour un total de 170.

Parmi les valeurs très actives, CP Ltd a perdu 7-8 points à $34 1-8; Noranda 1-2 à $17 1-2; Hudson's Bay Mining and Smelting 1-4 à $16 3-4; et TransCanada Pipelines 1-4 à $25 1-4. Mais Banque Royale a gagné 1-4 à $26 1-4; et Bell 1-4 à $22 1-8.

Du côté des juniors, on a remarqué les warrants d'Aiguebelle, en hausse de 16 cents à $1.18 dans un virement de 55,375 unités; Aiguebelle Inc., ferme à $7.00 dans un virement de 18,177 unités; et Dumont, inchangé à 21 cents dans un virement de 14,000 unités.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
utiPrce	400	$17¾	17¾	17¾	+ ½
ignicoE	500	$12½	12⅜	12½	— ¼
Alcan Alu	23494	$32⅛	31⅛	31¾	
AlgomaSt	z1	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅜
AmcaInt	4800	$20¼	19½	20¼	+ ½
Asbestos	100	$11½	11½	11½	
AstralBl	300	460	460	460	
BPCanad	1964	$41¼	41	41	
BqueCont	1200	$10¾	10½	10½	— ¼
BqueMtl	15080	$25⅜	25	25⅜	+ ⅛
BMO2.85	405	$29¼	29	29	— ¼
BMO$2.50	900	$24½	24⅜	24½	
BMO Wts	2700	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛
BankNS	2423	$32	31¾	32	+ ¼
BqEparg	440	$15½	15½	15½	+ ½
BqueNat	18654	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
BqNat2.94	300	$25½	25½	25½	+ ⅛
Bq Nat B	520	$28¼	28	28¼	+ ¼
BqRoyale	13646	$26¼	25⅞	26¼	+ ¼
BqRy1.88	400	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ½
BqRy2.75	705	$29	28¾	29	+ ⅜
Bell Can	32189	$22⅛	21¾	22⅛	+ ¼
Bell2.05	100	$22	22	22	
Bell2.70	1574	$26⅛	26⅛	26⅛	
BombA	528	$15¼	15⅛	15⅛	— ¼
BombB	275	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Bow Val	1000	$20	19⅝	20	— ⅛
Brascade	z94	$30¾	30⅜	30⅜	— ⅜
BrascanA	2000	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅜
CAE Ind	3750	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
CIL	1500	$24¼	23¼	23¼	+ 1¾
Cad Frvw	1025	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ¾
CampeauC	1700	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅜
C Devlp b	z6	$94⅜	94⅜	94⅜	+ 1⅛
CDC 7.6 p	250	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
C South R	60	$115	115	115	+10
C Imp Bk	4629	$27⅜	27¼	27½	— ⅛
CIBq2.05	1000	$22¼	22	22¼	— ½
CIBQ3.562	200	$29	29	29	
CPLtee	19390	$35	34	34⅛	— ⅞
fC Tire A	z50	$49¾	49¾	49¾	— ½
fC Utilit A	913	$13⅞	13	13	— ¼
CarlOk	1800	$10¾	10¾	10¾	
Celanese	z20	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Chrysler	450	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Cim C Laf	1195	$11	11	11	+ ⅛
Comi2.00	100	$20½	20½	20½	— ¼
Comterm	9682	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
C Bath A	5711	$16⅜	16½	16½	— ⅛
Consoltex	500	210	210	210	—10
DofascoA	300	$36	36	36	
Domco Lte	900	340	335	340	
DomeCda	3400	495	485	485	—15
DomeCwt	z620	42	33	40	—2
DomeMns	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Dome Pet	48260	282	270	280	+5
DomPWt	8000	8½	8	8	—1
Dom Store	500	$19½	19½	19½	+ ½
Domtex	1214	$13½	13½	13½	
Domtar	632	$19	18¾	19	
Donohue	300	$18⅛	18	18	
DrMcCA	2300	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
DuPont A	z25	$17⅞	17⅜	17⅜	+ ½
fEnheatA	100	375	375	375	
EntrepCP	6346	$18¾	18¼	18½	+ ⅛
EstMalar	5400	$9¼	9	9	
fExtendA	3500	$11¾	11¾	11¾	+3¾
FalNck	z80	$47⅞	47⅞	47⅞	—1⅜
GBC2.625	720	$20	20	20	
GazMetr	2480	$6	6	6	
Gaz 15	750	$28¾	28½	28½	— ⅛
Gen Motrs	255	$70	69¾	70	— ¼
Genstar	10200	$20	19⅜	20	+1⅛
Gulf Can	25361	$17	16⅜	16¾	— ⅛
Hawker	100	$14	14	14	— ⅛
HirWalkr	5741	$20½	20⅛	20½	
H Wlkr D	1350	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
H Wlkr E	200	$23½	23½	23½	— ¼
H Bay MS	3100	$16¾	16½	16¾	— ¼
H Bay pA	z50	$13⅞	13⅞	13⅞	
Husky Oil	11950	$9⅞	9½	9¾	+ ¼
Husky 13	170	$40¼	40¼	40¼	— ¾
IU Inter	262	$20½	20¼	20½	— ¼
Imascoltd	626	$55½	55¼	55¼	— ¼
Imp Oil A	25690	$32¼	31⅞	32⅛	— ⅛
IncoLtd	4606	$12⅛	11⅞	12⅛	
IBM	z9	$102	102	102	—1¾
Int Pa p a	z30	$45	45	45	+00
IvacoRts	89627	6	5	5	—1
Kiena	200	$16½	16½	16½	— ¼
fLaVrdya	z14	490	490	490	—22
Loblaw	105	$10	10	10	— ⅛
Min Lg Lc	1500	$13¾	13	13	—1⅛
MICC Inv	z1	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ¼
Mclean X	8000	$11	10¾	10⅜	— ⅞
McM Bldl	150	$23	23	23	
CMarconi	z25	$48	48	48	+1
MrtmE Rt	z4137				—38
Mass Fer	348	236	235	236	+1
Merland	800	$6¼	6½	6½	—1⅝
MitchelliB	z9	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
MitelCorp	22850	$33⅛	32	32¼	— ⅛
Moore	2900	$50⅜	49½	49½	— ¾
NfldL 9.84	2450	$7¾	7¾	7¾	
Nfld 1414	900	$11⅞	11⅜	11⅜	— ⅛
Noranda	14878	$18	17⅜	17½	— ½
NorcenEn	1200	$34¾	33½	33½	—1
Normick	363	$6½	6½	6½	
Nor Tel	2756	$78	76	76⅞	—2⅜
fNova Alt	16445	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Old Can Inv	z20	90	90	90	—35
Pancdn Pf	400	$91	91	91	
fPowrCr	6770	$14⅛	13⅝	14	+ ¼
Provigo	9140	$10⅝	10	10½	+ ⅜
Pub Sf II	1000	$8½	8½	8½	— ⅛
Que Tel	349	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
Quebecor	100	$18	18	18	
Rothman	z50	$33⅜	33⅜	33⅜	+3⅜
Ry Trco A	1030	$18	18	18	+ ¾
fSlCemA	9500	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Seagram	1970	$88⅛	87¾	88	— ¼
ShellCan	2550	$27	26¾	26⅞	— ⅛
Southam	800	$29½	29½	29½	
fSparAer	z24	$19	25⅛	19	+ ½
StelcoA	4705	$20⅞	20⅝	20¾	
Stel 1.94	2000	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Systemhse	200	189	189	189	
fTel Mt B	11300	$16	16	16	— ¼
Texaco	5585	$33½	33	33⅜	— ⅛
Tor Dm Bk	1427	$35⅞	35½	35⅞	+ ⅛
TotalPete	2000	$14	14	14	+ ⅛
Tot Pet pr	300	$29½	29½	29½	— ⅜
fTradrs A	z75	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
TrAlta A	148	$21½	21½	21½	— ½
TrAlta Rt	593963	25	16	17	+1
TrCanPl	12836	$25¼	25	25¼	— ¼
TrCanpnt	3000	$49⅞	49⅞	49⅞	— ⅛
TrustGen	187	$10	10	10	— ⅛
UnionGas	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅜
UntdAsbes	100	$5	5	5	+50
WebbKnp	1000	175	175	175	—5
WcstTrn	1700	$15½	15⅛	15½	+ ¼

Total sales: 1,200,387

Junior Mines Oils

Abcourt	1000	110	110	110	—10
Aigue	38177	$7	6⅞	7	
AigueWts	55375	120	103	118	+16
AmericM	7500	24	24	24	—1
Bachelor	300	$6½	6½	6½	— ⅛
Bateman	2000	10	10	10	
Borelis Ex	2440	$24	20¾	24	+3⅜
Brosnan	5000	34	34	34	+4
Bruneau	500	30	30	30	—2
Cadilic Ex	1500	270	265	265	—10
Cons I Rs	3000	48	48	48	—2
C Summit	3000	45	45	45	—2
Dumagmi	300	370	350	370	
Dumont	14000	21	20	21	
DynaMin	6500	22	22	22	+2
E Sul M	300	260	250	250	—30
ExploGue	3000	37	36	36	—2
Laduboro	3300	35	35	35	—4½
Lynx Exp	3000	50	50	50	
Mid Canad	500	30	30	30	—10
Muscocho	1600	78	78	78	—2
NA RareM	10000	13	13	13	+2
Queenstn	800	140	140	140	
SullvnMin	1900	280	275	280	
Talisman	3700	27	27	27	
Viking Rs	1500	15	15	15	+2
W Q Mnes	3500	57	57	57	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $505.08 (offre) et $513.69 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devise étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $12.44 (offre) et à $13.12 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $418.50 ($421.00); **Paris:** $420.59 ($424.09); **Francfort:** $423.03 ($424.98); **Zurich:** $420.50 ($423.00); **Hong Kong:** $422.30 ($429.39).

OBLIGATIONS

Les cours ont été en baisse et les transactions se sont suivies à un rythme modéré hier sur le marché canadien des obligations.

Le court terme était en baisse de 25 cents. Le moyen terme et les obligations des provinces ont perdu 1-4 de point. Les obligations de sociétés ont clôturé inchangées.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10%.

Les bons du Trésor à trois mois ont été transigés à un taux moyen de 10.95%, au lieu de 11.21% la semaine dernière, et ceux à six mois à un taux de 10.95%, au lieu de 11.29%.

Marché à terme

(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse Canadienne

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours de règl	Cont en vig	
Déc 82	97.510	97.475	97.500	.005	234
Mar 83	97.560	97.550	97.560	.040	228
Jun 83	97.475	97.475	97.475	.035	221
Sep 83	—	—	97.380	.055	235
Déc 83	97.300	97.300	97.300	.050	052
Mar 84	—	—	97.250	—	032

Ventes: vendredi 85; jeudi 88.
Contrats en vigueur: jeudi 1,002-12.
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).

	Haut	Bas	Cours de règl	Cont en vig
Déc 82	77-16	77-00	77-08	-10 684
Mar 83	77-16	77-08	77-11	-12 511
Jun 83	—	—	77-09	-15 400

Ventes: vendredi 216; jeudi 370.
Contrats en vigueur: jeudi 1,595-50.
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.0875
Afrique franco.	Franc CFA	0.003364
Allemagne-Ouest	Mark	0.4748
Antilles Anglaises	Dollar	0.4541
Australie	Dollar	1.1410
Autriche	Schilling	0.06766
Bahamas	Dollar	1.2247
Belgique	Franc	0.02450
Danemark	Couronne	0.1353
Espagne	Peseta	0.01032
États-Unis	Dollar	1.2217
Finlande	Mark	0.2203
France	Franc	0.1682
Grèce	Drachme	0.01673
Hollande	Florin	0.4362
Hong Kong	Dollar	0.1832
Inde	Roupie	0.1255
Israël	Sheqels	0.03971
Italie	Lire	0.000828
Jamaïque	Dollar	0.6863
Japon	Yen	0.004423
Liban	Livre	0.2880
Mexique	Peso	—
Norvège	Couronne	0.1681
Nouvelle-Zélande	Dollar	0.8641
Portugal	Escudo	0.01338
Royaume-Uni	Sterling	2.0377
Suède	Couronne	0.1630
Suisse	Franc	0.5500
Vénézuela	Bolivar	0.2844
Tunisie	Dinar	2.0200

Le dollar canadien

Le dollar américain a fléchi hier de 1-100 à $1.2214 en devise canadienne. La livre sterling a cédé 1-2 à $2.0306.

Le dollar canadien a progressé de 1-100 à $0.8188 en devise américaine. La livre sterling a perdu 2-5 à $1.6625 US.

LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

AVIS DU 318e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de deux dollars et cinquante cents ($2.50) par action ordinaire a été déclaré et sera payable le 15 novembre 1982 aux actionnaires enregos-1982 aux actionnaires enregistrés aux livres de la Compagnie à la fermeture des bureaux le 12 novembre 1982.

Par ordre du Conseil d'Administration

le secrétaire, D.R. Smith

Montréal, le 2 novembre 1982

NEW YORK

Aucun effet

Wall Street a marqué une pause hier, après les records établis durant les dernières séances.

L'indice des industrielles a clôturé à 1,051.78, en hausse de 1.56 point par rapport à la veille. Quelque 96 millions d'actions ont changé de mains.

L'annonce du taux de chômage américain, qui a atteint en octobre son plus haut niveau depuis plus de 40 ans pour s'établir à 10.4%, ne semble pas avoir influé sur la tendance.

En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 1,011 contre 598; et 355 titres ont été inchangés.

Du Pont a gagné 1 3-4 à $43 3-8, Boeing 1 5-8 à $29 1-2. Air Products a clôturé à $36 5-8 en hausse de 1 1-8. Lockheed a cédé 1 3-4 à $79. UpJohn a perdu 1 1-4 à $51 1-8. Syntex a clôturé à $54 1-2 en baisse de 1 3-8.

Parmi les valeurs canadiennes, on note: Ashland Oil, acquérant 5-8 à $32 5-8; Genstar 7-8 à $16 1-2; et Seagram Co. 1-2 à $72 1-4. Canadien Pacifique a fléchi de 5-8 à $28. Campbell Red Lake Mines de 5-8 à $18 1-4; et McIntyre Mines de 1-4 à $22 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	6 260	34⅞	34	34¾	+ ⅜
AMRCp	2264	19⅛	18⅝	18⅞	— ⅛
AMRwt	277	6¾	6⅜	6¾	
ASA	393	53⅞	53	53⅞	— ⅜
Alcan	76 3269	26¼	25½	26	+ ¼
Allg Cp	9 150	50	49¼	49½	
Alg Int	8 182	27⅜	27	27⅜	+ ½
AlldCp	6 2496	38⅛	37¾	38	+ ¼
AllisCh	200	9¾	9¼	9¾	+ ¼
Alcoa	40 1228	29½	29⅛	29⅛	— ⅜
Amax	1922	24½	23¾	23¾	— ½
AmHes	15 10904	u32	30	31⅞	+15⅜
ABrand	8 618	50½	49⅛	49⅞	+ ⅜
A Bdcst	9 446	54½	53½	53½	—1⅛
AmCan	430	34⅜	33½	34	+ ¼
A Cyan	12 1444	35¾	35⅛	35⅛	— ½
Am ElPw	9 6114	18⅞	18½	18⅞	+ ⅛
AmExp	11 2723	65⅛	63⅝	64¾	+ ½
AHome	13 x4549	47¼	46⅜	46¾	— ¼
AmMot	1116	5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
Amsted	18 2492	29⅜	27½	28¾	+1⅛
ATT	7 9968	62⅜	61¼	62	+ ½
Ampln	20 184	68½	68	68⅜	— ¼
Armco	1634	18⅜	17⅞	18	
Arm Wln	31 3230	24⅜	23¾	24¼	+ ¼
Asarco	671	28⅞	28½	28¾	+ ⅜
AtlRich	7 3407	45¾	44	44½	— ⅜
AvcoCp	11 961	u27⅜	26¼	27½	+ ¾
Avon	9 5114	29¼	28⅜	29	+ ⅜
Axia	12 309	19	18⅝	19	+ ⅛
BkrIntl	6 2398	24⅞	24	24¼	+ ⅛
BaldU	8 2086	43⅜	42	43⅜	+1¼
BaxtTr	19 1137	49	48⅜	48⅜	— ⅜
BelHow	10 260	29⅞	29⅛	29½	— ½
BellCan	176	18	17¾	17⅞	
BenfiCp	238	24⅜	23¼	23⅞	— ⅜
Beth Stl	1941	18⅝	18	18½	— ⅛
Black D	5496	u19½	18⅜	19⅛	+ ⅝
Boeing	10 9661	u29¾	27⅜	29⅜	+1¾
Bois Cas	20 876	u40¼	39⅛	40⅛	+ ¾
Borden	8 878	44	42	43⅜	+1⅛
BorgWa	10 237	39	38	38½	+ ⅜
BosEd	8 113	24½	24¼	24⅜	+ ⅛
BristM	14 1455	71¼	70	70⅜	+ ⅜
BritPt	5 421	21¾	21⅜	21⅜	— ⅜
Brnswk	13 399	26⅝	26¼	26⅜	
Bucy Er	11 x604	14½	14⅛	14½	+ ⅜
Burl Ind	15 563	27⅜	26

Le président Justin Dugal démissionne

La Cour ordonne à l'Entraide de retourner à Alma

Le président de la Fédération des sociétés d'entraide économique, M. Justin Dugal, a annoncé sa démission, hier soir, à la suite de la décision de la Cour supérieure, le matin, enjoignant la Fédération à redéménager son siège social de Québec à Alma.

Dans une lettre de démission qu'il a rendue publique et qui sera soumise à son Conseil d'administration, le 10 novembre prochain, M. Dugal se dit «solidaire des directives du conseil d'administration», mais se voit aussi dans l'obligation de respecter l'ordonnance du tribunal, qui va à l'encontre de ses intentions.

M. Dugal se voit ainsi jouer un «rôle qui m'apparaît paradoxal et impossible à accomplir». Il «laisse donc la voie libre à tous ceux qui pourraient apporter de nouvelles solutions aux problèmes de notre institution (les sociétés d'entraide)».

Acculé au pied du mur, le président de l'Entraide n'aurait eu d'autre choix que de démissionner, à la suite de la décision du juge Jacques Philippon, de la Cour supérieure du Québec. Hier, le magistrat a enjoint la Fédération des sociétés d'entraide à redéménager son siège social de Québec à son point d'origine Alma, au Lac-Saint-Jean.

Le siège social de la Fédération, sis au Complexe Jacques-Gagnon, à Alma, avait été déménagé à la sauvette au coeur de la ville de Québec, en plein milieu de la nuit, il y a près de deux semaines.

D'après l'ordonnance de la Cour, la Fédération a jusqu'au 17 novembre pour redéménager son siège social, comme l'exigeait le syndicat des employés de l'Entraide.

En aucun moment dans sa lettre, le président de l'Entraide ne fait allusion au procédé utilisé par la Fédération pour déménager ses effectifs.

Le juge Philippon a déclaré trouver le déménagement «inusité», ajoutant que la manière dont la chose avait été faite a occasionné «un tort grave et irréparable» aux employés de la FSE (Fédération des sociétés d'entraide), qui s'étaient présentés à leur travail à Alma, le vendredi 22 octobre, comme à l'accoutumée, pour découvrir que tous les meubles avaient été enlevés durant la nuit.

La FSE, organisme spécialisé dans les prêts aux petites et moyennes entreprises, avait demandé aux employés de se présenter au travail le lundi suivant à Québec, 56 d'entre eux avaient refusé d'obtempérer.

L'injonction provisoire de la Cour a été accordée à la demande de la CSN, qui tentait d'organiser un syndicat pour les employés de la FSE. Faute d'exécution de l'injonction, la FSE serait passible d'une amende de $50,000 et ses dirigeants d'un an de prison.

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette s'est estimé satisfait, en prenant connaissance du jugement qu'il a qualifié de «très clair».

Dans sa missive, le président Dugal rappelle que le conseil d'administration de la Fédération avait délibérément choisi de déménager son siège social dans la capitale québécoise, «dans le but d'assurer la rentabilité de notre mouvement. Or, le jugement rendu nous ordonnant de réintégrer nos bureaux d'Alma rend difficile, à mon avis, l'atteinte de cet objectif».

Le communiqué du président de la Fédération met à jour de nouvelles orientations qui auraient poussé l'assemblée du conseil, le 22 octobre dernier, à recommander le déménagement du siège social.

Cette mesure a été entreprise «dans le but de réduire le budget annuel de dépenses d'une somme $2 millions», prétend-t-il. Une telle compression exigeait non seulement la relocalisation du bureau d'affaires, mais également une diminution de plus de 50 pour cent du nombre de cadres et des salariés à leur emploi, et la pratique de la sous-traitance auprès d'organismes extérieurs, pour certains services.

L'assemblée respirait, d'autre part, l'euphorie alors que les employés de la Fédération des sociétés d'entraide étaient réunis à Alma, pour savourer ensemble ce qu'ils considèrent comme une première victoire contre les décisions arbitraires du président Justin Dugal.

Dans un communiqué rédigé peu avant l'assemblée, le président du Syndicat des employés de la Fédération des Sociétés d'entraide (CSN), M. Richard Thériault, se dit «soulagé de voir l'appareil judiciaire reconnaître qu'une décision administrative illogique et absurde ne puisse fouler au pied certains de nos droits les plus fondamentaux de travailler». Plus loin, M. Thériault ajoute: «Le jugement Philippon, c'est la victoire de la raison».

Selon lui, il faut viser maintenant à ce que le siège social de la fédération demeure en permanence à Alma. Il faut également que la fédération redevienne opérationnelle le plus rapidement possible, car les sociétés en ont grand besoin.

Dès lundi matin, a-t-il précisé, les employés se présenteront au Complexe Jacques-Gagnon pour travailler. Ils feront de même, matin et midi, jusqu'à ce que les opérations reprennent.

Pour sa part, le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, avait implicitement remis en question la fonction du président Justin Dugal, à la suite de l'orientation du jugement Philippon. M. Fortin avait lancé que «des décisions personnelles devront peut-être être prises», puisque certaines personnes se trouveraient dans une «position très très difficile».

Le maire de la municipalité du Lac-Saint-Jean s'était estimé fort heureux du jugement, tout en soulignant que «la bataille a été gagnée mais pas la guerre».

au jour le jour

■ L'immobilier va mieux

Le nombre de transactions effectuées par les courtiers membres des neuf chambres d'immeuble du Québec au troisième trimestre a augmenté de 21.7% par rapport à la même période de 1981. Malgré cette hausse, le marché résidentiel demeure encore un marché d'acheteurs, la valeur moyenne pondérée des propriétés ayant fléchi de $58,059 à $54,065, soit une baisse de 6.9%.

■ Entreprises CP chutent

Les profits des Entreprises Canadien Pacifique ont chuté de $104.3 millions à $9.1 millions au troisième trimestre par rapport à la même période de 1981. La société, dont le siège social est déménagé de Montréal à Calgary, explique cette baisse par le mauvais rendement de ses activités dans les secteurs miniers, forestiers et sidérurgiques. Les Entreprises CP a des intérêts majoritaires notamment dans Algoma Steel, CP Hôtels, CIP Inc., Cominco et Great Lake Forests.

■ Fira dit oui à Imasco

Imasco, de Montréal, a finalement obtenu le feu vert de l'Agence d'examen de l'investissement étranger («Fira») pour l'une de ses transactions: l'acquisition par sa filiale torontoise Shoppers Drug Mart de cinq pharmacies de J.W. Crooks. La requête a été présentée le 30 septembre. Le départ de M. Herb Gray au poste de ministre de l'Industrie et du Commerce va-t-il rapprocher Imasco et Fira?

■ Moins de pétro-dollars

Le montant net des fonds détenus par les pays de l'OPEP dans les banques internationales a diminué d'un record de $9.9 milliards au cours du deuxième trimestre de cette année, selon les statistiques publiées à Bâle par la Banque des règlements internationaux. Au 1er juin, le total des avoirs de ces pays auprès des banques ne dépassait celui des crédits reçus que de $70.1 milliards, comparativement à $92 milliards l'an passé.

■ Vaste plan en Estrie

La Corporation de développement économique de Bromont-Waterloo-Lac Brôme espère voir commencer au printemps 83 des travaux liés à son «Plan de développement d'une zone récré-touristique», présenté dernièrement au ministre François Gendron. Mais il faudra d'abord convaincre les gouvernements d'investir $20.3 millions, sur un total de $38.7 millions. Les projets de 19 intervenants créeraient 1,205 emplois directs et indirects. Au lieu de 50 chambres d'hôtel, la région compterait 348 chambres, 112 unités de motel, 82 chalets et une auberge de jeunesse.

■ En raccourci

Le **Trust Royal** a baissé hier son taux hypothécaire d'un an à 13.5%, le taux le plus bas sur le marché... La guerre de la paperasse n'est pas encore terminée au gouvernement du Québec: le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. **Rodrigue Biron,** a émis jeudi 24 communiqués distincts pour annoncer une aide financière à des PME... L'Association canadienne des consommateurs a présenté une pétition au cabinet fédéral, l'invitant à bloquer les hausses de tarifs des **appels interurbains** applicables au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique... Le déficit commercial des **États-Unis** a atteint $13.1 milliards au troisième trimestre, en hausse de $7.3 milliards par rapport au deuxième... **AES Data Ltée,** de Montréal, changera son nom pour «AES Data Inc.», le 1er janvier ...Les profits de **Canadian Tire** ont grimpé de 25% au troisième trimestre... Le Salon national de l'habitation Inc. et Hydro-Québec viennent de publier un nouveau répertoire des **programmes d'aide** à l'habitation au Québec... Le **Salon de la PME** à l'Université du Québec à Montréal commence aujourd'hui... Ciments Canada **Lafarge,** de Montréal, a inscrit un profit de $10.4 millions au troisième trimestre, soit $6 millions de moins qu'à la même période en 1981.

André Bouthillier

Mulroney rejette la thèse du «siphonnage» des profits de l'Iron Ore par ses actionnaires

par Michel Nadeau

Après être intervenu auprès de la direction de la Presse Canadienne et du *Globe & Mail* dans la nuit de jeudi à vendredi afin de faire modifier un texte sur l'exportation de profits de l'Iron Ore, le président de cette compagnie, M. Brian Mulroney, a envoyé à MM. Trudeau, Clark, Broadbent, Lévesque et Duhaime un télégramme pour rejeter la thèse du «siphonnage» des profits de l'Iron Ore en faveur des sept actionnaires américains et torontois.

Une dépêche de la Presse Canadienne affirmait jeudi, en fin d'après-midi, que l'Iron Ore a expédié $225.2 millions US en dividendes à ses actionnaires de Cleveland et de Toronto alors que ses bénéfices ont été de $186.1 millions US au cours de cette période. Le 22 octobre dernier, les actionnaires décidaient de cesser les activités minières à Schefferville.

Un journaliste de la Presse Canadienne, M. Larry Black, rappelait que les actionnaires de l'Iron Ore ont sorti («drained») un quart de milliard de dollars de l'Iron Ore avant de mettre fin aux activités de Schefferville. Le *Globe & Mail* a repris ce texte dans sa première édition d'hier sous le titre: «Les grands propriétaires de l'Iron Ore prennent de généreux dividendes avant de fermer la mine». L'article apparaissait à la «une» du quotidien, mis en vente en fin de soirée jeudi à Toronto.

Alertés par cette manchette, des avocats rattachés à l'Iron Ore et au groupe Norcen Energy, ont aussitôt téléphoné au *Globe & Mail* pour affirmer que les données étaient incomplètes. M. Mulroney, qui était à l'Hôtel Sept-Îles, téléphona dans la nuit à la direction de la Presse Canadienne pour faire rappeler le texte. L'article de M. Black a été retiré du *Globe & Mail* dans la seconde édition et la Presse Canadienne émit une mise en garde à ses abonnés sur la valeur du texte. Une version modifiée devait par la suite être publiée par l'agence de presse. Le verbe «drained» fut remplacé par «received».

Craignant que les hommes politiques utilisent les données du dossier de la Presse Canadienne, qui provenaient des rapports annuels de Hanna Mining, M. Mulroney a télégraphié à MM. Trudeau, Broadbent, Clark, Lévesque et Duhaime pour les inviter à ne pas tenir compte de l'article de la Presse Canadienne.

En fait de compte, M. Mulroney reconnaît que les données sont exactes, mais il soutient qu'il faut voir le rendement sur une période plus longue que les trois dernières années. «Au cours des années 70, nos aotionnaires n'ont pas eu un cent de dividende,» a déclaré hier au DEVOIR le président de l'Iron Ore.

Le journaliste de la PC a noté ce fait, en mentionnant que les profits provenant des activités minières entre 1970 et 1980 ont servi à réduire le prix payé par les actionnaires pour le minerai de fer ou encore au réinvestissement dans les opérations.

Le seul élément discutable se trouve dans l'évaluation de bénéfices de $42 millions US que la compagnie enregistrerait pour 1982. Pourtant, ce chiffre a été avancé, le 13 mai dernier, par le président de Hollinger Argus, un actionnaire de l'Iron Ore. Les résultats publiés cette semaine sont moins optimistes: les gains des trois premiers trimestres dépassent $3 millions US.

«Nos avocats étudient les possibilités de recours contre la Presse Canadienne», a dit M. Mulroney.

Une commission parlementaire

SCHEFFERVILLE (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, a annoncé hier, aux citoyens du premier village minier du Québec la tenue en janvier d'une commission parlementaire à Québec pour discuter du sort de Schefferville, dont l'avenir est sérieusement mis en doute après l'annonce de la fermeture de la mine de l'Iron Ore du Canada.

Probablement tenue dans la deuxième moitié du mois de janvier, cette commission «n'abordera pas la question de la fermeture en tant que telle de la mine de l'Iron Ore, mais l'avenir global de Schefferville», a précisé M. Duhaime devant une cinquantaine de citoyens entassés dans une salle de l'hôtel de ville.

De plus, pour venir en aide aux gens qui voudront se présenter à la commission parlementaire, le gouvernement mettra à leur disposition un fonds spécial de «plusieurs dizaines de milliers de dollars» qui serviront également à secourir ceux qui seront réellement dans le besoin cet hiver.

LE BARBIER DU VILLAGE

Coiffure au féminin et au masculin



3605, St-Denis (métro Sherbrooke), Mtl, (face au carré St-Louis) Tél.: 844-8794

Pepin repousse l'ultimatum de Clair au sujet de Québecair

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports du Canada, M. Jean-Luc Pepin, a rejeté, hier, l'ultimatum de son homologue du Québec, M. Michel Clair, qui a affirmé jeudi que le gouvernement fédéral devait retirer le projet de loi S-31 ou être responsable de la cessation des opérations de Québecair.

Selon M. Pepin, le gouvernement du Québec essaie de passer «la patate chaude» au gouvernement fédéral, après qu'il eut choisi d'intervenir, il y a une quinzaine de mois, pour empêcher la fusion de Nordair et de Québecair, une opération que Québec jugeait quand même «commercialement valable».

Le gouvernement québécois a investi $15 millions à l'époque pour barrer la route à Ottawa, a rappelé M. Pepin, investissement qui n'a plus du tout la même valeur aujourd'hui.

«Le ministre des Transports du Québec essaie de nous blâmer pour une décision qu'il a prise lui-même à ce moment-là», a déclaré M. Pepin.

Dans un télégramme qu'il lui faisait parvenir jeudi, M. Clair affirmait que Québec retirerait son aide à Québecair à midi le jeudi 11 novembre si, d'ici là, le gouvernement fédéral n'acceptait pas les conditions du gouvernement québécois.

Québec exige d'Ottawa qu'il accepte de mettre en oeuvre d'ici six mois la proposition de rationalisation des transporteurs aériens régionaux de l'Ontario et du Québec mise de l'avant par les gouvernements de ces deux provinces et de demander à la société Air Canada de se retirer des routes de l'Abitibi et de Sept-Îles au profit de Québecair.

«M. Clair semble croire que le Bill S-31 est fait tout particulièrement pour ennuyer Québecair. Ce n'est pas du tout le cas. Il n'y a rien de fondamentalement différent entre le bill S-31 et l'article 15-1 de la loi sur l'aéronautique adopté en 1977, lequel interdisait un transfert du contrôle d'un transporteur privé à un acquéreur provincial», a déclaré M. Pepin.

D'autre part, le vice-président exécutif de Québecair, M. Chyslain Leblond, a invité ses employés à participer aux moyens de pression actuellement à l'étude par la direction et leurs représentants syndicaux pour assurer la survie de la société aérienne.

Dans un court communiqué émis hier, M. Leblond leur explique les conséquences de la décision du gouvernement fédéral. Une copie du télégramme du ministre Clair était annexée à ce bulletin.

«Il est de mon devoir de vous informer de la gravité de la situation tout en vous demandant de donner, chacun dans vos fonctions, le meilleur service possible à notre clientèle afin de gagner son appui pour infléchir Ottawa», écrit notamment M. Leblond, un haut fonctionnaire du ministère québécois des Transports prêté à Québecair pour assumer la direction de l'entreprise.

Agro-alimentaire: $2 milliards d'exportations québécoises en 84?

par Claude Turcotte

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, propose un objectif de $2 milliards d'exportations en 1984 dans le domaine des produits agricoles et alimentaires.

«Il s'agit d'un objectif élevé, mais nullement irréalisable compte tenu de l'évolution des dernières années et certains indicateurs favorables que nous décelons au sein de l'industrie agro-alimentaire», a dit le ministre en ouvrant hier matin une conférence sur ce type d'exportations dans le cadre du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation au Parc olympique, à Montréal.

M. Garon a rappelé que depuis 1976, les exportations du Québec à l'extérieur du Canada sont passées de $412.9 millions à $1.2 milliard en 1981. «Il s'agit d'une progression de 186% qui a peu d'équivalent dans les autres secteurs de l'économie québécoise, tant primaire que secondaire», a signalé le ministre.

Malgré le fait que «les gros vendeurs» à l'étranger demeurent les viandes avec $332 millions, les produits laitiers avec $131 millions, les légumes avec $27 millions, les poissons avec $98 millions (ce sont tous des résultats de 1981), on a remarqué une diversification des produits d'exportation et également un plus grand éventail de clients, a souligné M. Garon.

Pendant le reste de la journée qu'a duré le colloque, plusieurs producteurs, courtiers et exportateurs sont d'ailleurs venus donner raison au ministre, en démontrant qu'il existe déjà un noyau efficace de Québécois qui oeuvrent sur les marchés d'exportation, au point où on peut déjà entrevoir ce que pourrait être une stratégie agro-alimentaire très bien orchestrée.

Sur le marché américain, il semble y avoir présentement de très bonnes possibilités d'expansion pour les produits fins dans la charcuterie et les fromages, si les Québécois savent bien mettre en valeur leur caractère français. M. Michel Prédignac, un courtier qui a beaucoup de succès aux USA avec les produits «Tour Eiffel», souhaite que d'autres Québécois viennent se joindre à lui pour faire une force de frappe plus grande et viser les grandes chaînes d'alimentation et afin de se servir sur une grande échelle des moyens publicitaires.

Des producteurs maraîchers ont percé le marché de la carotte dans l'est américain et même jusqu'en Floride.

Pour sa part, la Coopérative laitière du sud du Québec jouit d'un marché imposant dans les Caraïbes avec le lait UHT (ultra haute température).

Certains comme M. Bert Snyder, ont voulu démystifier l'exportation dans d'autres continents, en faisant état de longues années de prospection, d'organisation et de ventes à l'étranger.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

12 3/4% 3-4 ANS payé annuellement
13% 5 ANS payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 238-6084

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

BELLERIVE
Lave-vaisselle inclus...
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie • Ménage avant emménagement.

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512



Une propriété vous attend...

Le Calliere



Vous invite à venir visiter ses luxueux condominiums de conception exclusive avec plafonds de 12', cheminées, murs de briques, air conditionné et de nombreuses autres commodités.

3,000$ d'octroi gouvernemental
OFFREZ-VOUS LE PRESTIGE
Pour plus amples renseignements: 845-1207
137 St-Pierre, Vieux-Montréal
Heures de visite: lun.-vend. 9-9. Sam. & dim. 12-6

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust General le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

13%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montreal/University:
Montreal/Place Ville-Marie:
Outremont:

NOUVEAU! Renseignez-vous sur nos certificats dépositaire garantis

La grève de Chrysler risque de se prolonger jusqu'en 83

TORONTO (d'après la CP et l'AFP) — La grève des 10,000 employés des six usines Chrysler au Canada, qui a débuté hier matin, risque de se prolonger jusqu'en 1983: le principal négociateur de la compagnie, M. Bill Fisher, a déclaré hier, peu après le débrayage des TUA canadiens, que Chrysler ne pourrait améliorer ses offres salariales tant qu'elle n'aura pas terminé ses négociations avec ses employés des États-Unis.

Les négociations avec ces 43,000 syndiqués américains ne doivent pas reprendre avant le mois de janvier 1983. Les syndiqués américains ont rejeté le mois dernier la dernière offre patronale, mais ont convenu, à la suite d'un référendum, de ne pas avoir recours à la grève tant que les négociations n'auront pas repris, en janvier.

Ce ne sont pas les employés de Chrysler Canada qui vont donner le ton aux négociations, a déclaré en substance M. Fisher hier. Interrogé sur les conséquences de la prise de position qu'il venait d'annoncer, M. Fisher a laissé entendre que la grève des syndiqués canadiens pourrait fort bien se prolonger jusqu'en janvier.

Cette grève risque de porter un coup sévère au troisième constructeur automobile du continent nord-américain, qui venait à peine de remonter la pente après avoir frôlé la faillite il y a trois ans. Au cours des derniers trimestres, Chrysler avait même annoncé des profits.

Quelques heures après le déclenchement de cette grève, quelque 2,500 employés de 16 usines Chrysler dans quatre États américains ont appris qu'ils seraient mis à pied pour une période indéterminée à cause de l'arrêt de travail de leurs collègues canadiens.

La nouvelle a été mal accueillie, les syndiqués américains s'interrogeant sur l'entêtement des TUA du Canada qui veulent obtenir des hausses que la compagnie affirme ne pas être en mesure de leur accorder.

Ils craignent d'autre part que la grève ne se prolonge et qu'ils en soient les innocentes victimes, d'autant plus que Chrysler USA a laissé entendre que le nombre de mises à pied pourrait augmenter si la grève au Canada dure plus de deux semaines. Tous les employés mis à pied aux États-Unis travaillent à des usines qui fournissent des pièces aux usines canadiennes.

Les négociateurs des Travailleurs unis de l'automobile au Canada ont été pris de court par la déclaration de M. Fisher. Jamais, ont-ils souligné, la compagnie n'a fait valoir cette position durant les négociations.

Cette déclaration de M. Fisher, a commenté le directeur canadien des TUA, M. Bob White, est «une insulte à la face du syndicat et du Canada». Ça ne tient pas debout, a-t-il poursuivi, et c'est difficile à croire de la part d'une compagnie qui s'inquiète de sa survie.

Jusqu'à maintenant, les employés de Chrysler, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada, avaient accepté un gel relatif des salaires prévu dans le plan de redressement. Cette année, les syndicats canadiens, prenant une position en pointe par rapport à leurs homologues américains, ont demandé un réalignement de leurs salaires sur ceux consentis par General Motors et Ford.

Devant la menace de grève, qui pointait depuis plusieurs jours, la direction de Chrysler a averti qu'un conflit «serait fatal à l'entreprise et pourrait la ruiner».

D'autre part, la grève pourrait menacer l'équilibre économique de la province d'Ontario, déjà durement frappée par le chômage.

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, trouve qu'il est prématuré de dire que Chrysler est au bord de la faillite, mais on s'inquiète de l'avenir de cette compagnie touchée par la grève, a-t-il déclaré hier.

«Tout le monde est bien au courant de la nature de la grève», a-t-il dit peu après le débrayage.

Le ministre du Travail, M. Russ Ramway, a offert les services d'un médiateur après avoir déclaré, jeudi, que l'on pourrait songer à une loi spéciale si le tort causé à l'économie, tributaire de l'industrie de l'automobile, paraissait irréparable.

«La question est très délicate et pour le moment je ne veux pas en dire plus», a déclaré M. Davis quand le chef du Parti libéral, M. David Peterson, lui a demandé d'intervenir personnellement dans la querelle.

M. Peterson a dit que M. Davis devait convoquer M. Robert White, directeur canadien du syndicat, et le président de Chrysler Canada, M. J. Closs, et employer l'autorité de ses fonctions pour négocier un règlement.

M. Ramsay a bien précisé hier qu'il n'était pas question pour le moment d'intervenir dans le processus de négociation et il a exprimé son regret de l'impression contraire que ses propos de jeudi avaient pu créer.

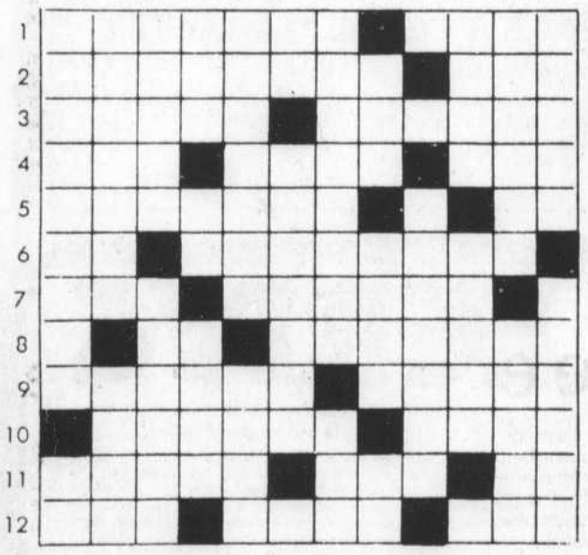
Un porte-parole du gouvernement a dit que M. Ramsay s'était exprimé honnêtement mais peut-être un peu à la hâte.

M. Davis a déclaré hier qu'il ne pouvait rien dire d'autre, que le gouvernement ne songeait pas à une loi spéciale, mais il a refusé de répondre quand on lui a demandé s'il s'en tiendrait à cette position si la grève se prolongeait.

Le néo-démocrate Dave Cooke a dit que M. Davis devrait réclamer la démission de M. Ramsay, dont il a qualifié de «stupides» les déclaration de jeudi. M. Davis a répliqué que c'est M. Cooke qui aurait dû démissionner il y a bien des années.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui a l'habitude de japper. — Espace réservé au camping.
2—Diminuer la durée ou la longueur de. — Durillon.
3—Rendre un son enroué. — Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligérantes.
4—Sans inégalités. — Neuvième lettre grecque. — Septième lettre grecque.
5—Mouche. — Sans vêtement.
6—Interjection. — Désordre, confusion.
7—Unité monétaire bulgare. — Descente à ski consistant en une succession de virages.
8—Lui. — Relatif à l'âne.
9—Milieu de la nuit. — Salpêtre.
10—Donner envie. — Graminacée commune dans les prés.
11—Halée (un bateau). — Ornement en forme d'oeuf. — Du verbe avoir.
12—Unité de mesure d'éclairement lumineux. — Minéral brillant et clivable. — Ensemble d'éléments vendus avec un plan de montage.

Verticalement

1—Anc. cap. de la Judée. — Thallium.
2—Plante ornementale. — Aussi.
3—Poliomyélite. — Qui a le goût, l'odeur du vin.
4—Sent très mauvais. — À moi. — Planète satellite de la Terre.
5—Nous trompions. — Aussi.
6—Note de la gamme. — Sel de l'acide oxalique.
7—Feras une rente. — Masse de pierre très dure.
8—Roue à gorge d'une poulie. — Mouvement rapide des paupières. — Commandement.
9—Thon propre à la Méditerranée.
11—Division d'une pièce de théâtre. — Reproduisit exactement.
11—Mort en venant au monde. — Me trompai.
12—Partie couverte de la cour, dans une école. — Qui n'a pas été publié.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	O	I	S	M	E	■	M	I	C	A
2	I	M	B	R	O	G	L	I	O	■	H	G
3	N	I	L	■	U	■	U	N	I	T	E	■
4	E	B	A	H	I	R	■	T	■	E	R	G
5	T	O	T	A	L	E	M	E	N	T	■	U
6	T	I	■	U	L	C	E	R	O	I	D	E
7	E	D	I	T	E	U	R	■	M	E	A	T
8	■	E	G	A	R	E	■	T	A	R	I	R
9	O	■	N	I	■	I	L	■	D	E	M	E
10	G	R	A	N	U	L	O	M	E	■	Y	■
11	R	U	M	E	N	■	N	U	■	V	O	L
12	E	Z	E	■	I	N	G	E	N	U	■	U

AVIS PUBLICS

LOI SUR LA FAILLITE -
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE:
GILLES MONTPETIT, représentant, domicilié et résidant au 1578 boul. Brossard, Chambly, Québec, J3L 2S9.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 4ième jour de novembre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de novembre 1982, à 10:30 heures, au bureau du syndic, au 1, Place Ville-Marie, bureau 2240, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 4ième jour de novembre 1982
BLAIS, FORTIER, TOUCHÉ, ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville-Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

SUCCESSION DE
ARTHUR BOUSQUET
AVIS est par les présentes donné que la Fiducie du Québec, société de fiducie dûment constituée en vertu des lois du Québec, agissant en sa qualité de mandataire de l'exécutrice testamentaire de la succession de M. Arthur Bousquet, Dame Alice Goineau Bousquet, domiciliée au 2491 de la rue Elsdale, à Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant la Fiducie du Québec, aux termes du testament de M. Arthur Bousquet fait le 22 janvier 1975, d'empiéter sur le capital de ladite succession afin de payer les soins médicaux qui pourront être nécessités à cause de maladie sérieuse et prolongée de ladite exécutrice testamentaire, Dame Alice Goineau Bousquet.
MONTRÉAL, le 21 octobre 1982
LAVERY O'BRIEN
Procureurs des requérants

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE:
MICHELINE ROUETTE MONTPETIT, oaissière, domiciliée et résidant au 1578 boul. Brossard, Chambly, Québec, J3L 2S9.
AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 4ième jour de novembre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de novembre 1982, à 10:00 heures, au bureau du syndic, au 1 Place Ville Marie, bureau 2240, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 4ième jour de novembre 1982
BLAIS, FORTIER, TOUCHÉ, ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville-Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
DAME GISÈLE BOIVIN VINCENT
Avis est par les présentes donné que Dame Gisèle Boivin Vincent, caissière, 1972 rue René Gauthier, app. «A» Varennes, Cté Verchères, P.Q., a fait cession de ses biens le 28ième jour d'octobre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de novembre 1982, à 9:00 heures au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm., A. Syndic.
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-017631-829
ROBERT ANGERS
requérant
-vs-
ROLF PALMQUIST,
intimé
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé ROLF PALMQUIST est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de cet avis; une copie de la requête en radiation d'enregistrement de droits réels, a été laissée à son intention au greffe de cette Honorable Cour.
Montréal, le 2 novembre 1982.
GERVAIS & LOZEAU, avocats
500 Place d'Armes, suite 2380
Montréal P.Q. Tél.: 842-4491

CANADA.
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL.
COUR SUPÉRIEURE
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Partie demanderesse,
c.
NORMAND LÉVEILLÉ,
Partie défenderesse,
-et-
LE RÉGISTRATEUR AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION,
Mis-en-cause.
PAR ORDRE DE LA COUR
A NORMAND LÉVEILLÉ, défendeur.
Veuillez prendre note qu'un avis selon l'art. 1040A et affidavit a été laissé au dossier de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 4 novembre 1982
FRANCINE HAMELIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes De Grandpré, Colas & Ass.
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria
MONTRÉAL, P.Q.
Tél: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)
No: 500-12-119411-829
DAME ANNE MARIE PETIOTE,
requérante
-vs-
EUGÈNE PREVILLON,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé EUGÈNE PREVILLON d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 1er novembre 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO
P.A.
LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
H3S 2B4
Tél.: 731-3234
Réf.: 12-12954 GLmpl

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite:
GÉRARD PARÉ ET DAME
PAULINE LAPERRIÈRE PARÉ
Avis est par les présentes donné que M. Gérard Paré, vendeur et Dame Pauline Laperrière Paré, ménagère, 2100 rue Davidson, St-Hubert, P.Q. Ont fait cession de leurs biens le 28ième jour d'octobre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de novembre 1982, à 9:30 heures au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm., A. Syndic
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

PRENEZ AVIS QUE: M. Jules Adam, M-502226 D-002 — Maurice Adam, M-502222 — Agro Industrie de St-Robert, M-505728 D-002 — Maurice Adam, M-502222 D-002 — Fernand Archambault, M-503360 — Thomas Arpin, M-508957 — Denis Aubry, M-507790 — Jean-Paul Barbeau, M-505603 — Raymond Baril, M-503323 — Jean-Claude Beaudin, M-501741 — Jean-Rock Beaudin, M-506476 — Paul Beaulne, M-501718 — Hervé Beauregard, M-503180-002 — Hervé Beauregard, M-503180 D-003 — William Beauséjour, M-501358 — Yvan Bélanger, M-505223 — Georges Bélisle M-508769 — Michel Benjamin, M-504666 — Henri Benoît, M-502429 — Hervé Benoît, M-502396 — Conrard Bérard, M-500637 — Paul-Émile Bergeron, M-508926 — Gaétan Bernier, M-507105 — Anatole Berthiaume, M-506708— Réjean Berthiaume, M-505959 — Godefroi Bertrand, M-506710 — Mario Bianco, M-509743 — Réjean Bibeau, M-502464 — Claude Bigras, M-503552 — Denis Bigras, M-502797 — Fernand Bigras, M-503579 — Guy Bigras, M-509464 — Jacques Bigras, M-500652 — Ephrem Bisaillon, M-502036 — Henri Bissonnette, M-500244 — Rosario Biondin, M-501627 — Normand Boismenu,M-508397 — Gilles Bombardier, M-501758 — Gaston Boulais, M-503872 — Claude Bourdeau, M-505649 — Réal Bourdeau, M-509642 — Fernand Bourgogne, M-508127 — Gérard Bourque, M-501403 D-002 — Georges Bousquet, M-502428 — Henri Brabant, M-501699 — Georgéus Brouillard, M-506913 — Gilles Brouillard, M-508683 — Alain Carrière, M-509761 — Denis Carrière, M-507232 — Jean-Paul Carrière, M-501034 — Lucien Carrière, M-508885 — Maurice Carrière, M-503558 — Richard Chabot, M-509827 — Donald Chagnon, M-503536 — Michel Chalifoux, M-508056 — Alain Charbonneau, M-506246 — Albert Charbonneau, M-503607 — Pierre Charette, M-503304 — Roger Charlebois, M-503601 — Yves Charlebois, M-508290 — André Collette, M-509625 — Claude Collette, M-508544 — Construction Ste-Marthe Inc., M-503081 D-002—Maurice Cossette, M-503776 — Albany Côté, M-508227 — François Cyr, M-502799 — Mario Cyr, M-509265 — Jean-Claude Dalpe, M-506958 — Claude Deland, M-507605 — Marc-André Demers, M-509282 — Rosaire Demers, M-501764 — Elphège Denis, M-503542 — Elphège Denis, M-503542 D-002 — André Desgens, M-501765—Jocelyn Desjourdy, M-500575 — Claude Deslippe, M-501747 — Michel Desrosiers, M-504190 — Ronald Dufault, M-508095 — Diane Dumont, M-509830 — Yves Dupras, M-501723 D-002 Lionel Dupuis, M-501795 — Royal Dupuis, M-503785 — Aimé Durocher, M-508970 — Gilles Durocher, M-508319 — Jean-Claude Durocher, M-509495 — Ent. Carrières & Renaud Inc., M-507619 — Les Ent. en vrac M.H. Inc., M-510072 — Roger Ferron, M-507079 — Richard Fontaine, M-506580 — Germain Forest, M-506837 D-003 — Germain Forest, M-506837 D-004 — Richard Forest, M-509489 — Raymond Forget, M-500516 — Augustin Gagné, M-502782 — Cécile A. Gagné, M-506248 — Jean-Marc Gagné, M-502439 — Maurice Gagné, M-503442 — Rolland Gagnon, M-505247 — Arsène Garand Inc., M-507590 — Richard Garand, M-500201 — Yvon Gareau, M-501629 — Albert Gauthier, M-502388 — Henri Gauthier, M-502445 — Daniel Gemme, M-508257 — Gabriel Gemme, M-503012 — Gilbert Gemme, M-507631 — Osoar Gemme, M-507082 — Oscar & Ubald Gemme Fils Enrg., M-501396 — Ubald Gemme Junior, M-500218 — Auguste Gendron, M-505595 — Gaétan Germain, M-509718 — Jacques Germain, M-508075 — Laurent Germain, M-501804 — Michel Girard, M-508396 — Garage C. Giroux Inc., M-508442 — Huguette Giroux, M-508727 — Richard Gouin, M-507397 D-002 — Normand GrandMaison, M-503596 — Jean-Claude Gratton, M-507634 — Claude Guertin, M-509230 — Transport Gilbert Hamelin Inc., M-506352 D-002 — Alain Handfield, M-506947 — Gilles Hélie, M-508553 — Gérald Henry, M-503418 — Claude Isabelle, M-501785 — Bernard Issa, M-505631 — Guy F. Jodoin, M-502426 — Rosaire Jodoin, M-502444 — Simon Joly, M-506679 D-002 — Donald Joyal, M-509161 — Daniel Laflamme, M-503530 — Gaston Laflamme, M-503534 — Michel Laframboise, M-506359 — Ronald Lamoureux, M-501750 — Marcel Laplante, M-503533 — Normand Lapointe, M-500961 — Gérard Laporte, M-502411 — Léo Laurence, M-507819 — André Lavigne, M-508349 — Léo Lecompte, M-509221 — Camille Lefebvre, M-502292 — Normand Lefèvre, M-506490 — Pierre Naturelle Guy Lefort Ino., M-502414 — Pierre Naturelle Guy Lefort Inc., M-502414 D-002 — Réjean Legault, M-506349 — Marie-Paule Laberge — Lemieux, M-500559 — Robert Lemonde, M-507221 — Georges Lévesque, M-506483 — Noëlla Lévesque, M-506005 — Marcel Longtin, M-501752 — Georges Mailloux, M-501788 — Jean-Guy Major, M-507467 — Paul Malo, M-502408 — Jean Marier Exc. Inc., M-509885 — André Martial, M-503297 — Hubert Meilleur, M-503585 — Gaétan Meloche, M-501710 — Richard Meloche, M-501721 — Albert Ménard, M-508815 — Denis Meunier, M-509295 — Louis Meunier, M-502300 — Jean-Marc Millette, M-502487 D-002 - Jean Mongrain, M-500275 Gilles Morier, M-502701 — Guy Morier, M-503095 — Gilles Myre, M-501743 — Jean-Guy Myre, M-501771 — Jean-Paul Palardy, M-502422 — Normand Palardy, M-502401 — Normand Palardy & Fils Inc., M-508710 — Gérard Paquette, M-503556 — Réal Paquette, M-502795 — Alain Perras, M-507353 — Gaston Perras, M-501794 — Réal Perras, M-501742 — Paul Perreault, M-502978 — Noël Pesant, M-503612 — Daniel Pétrin, M-509099 — Claude Phaneuf, M-503546 — Luc Phaneuf, M-500395 — André Pion, M-502404 — Yvon Pitre, M-500197 — Gilles Poirier, M-502416 — Marcel Prairie, M-501773 — Raymond Prairie, M-500566 — Robert Prairie, M-509677 — Jude Provost, M-501776 — Robert Riendeau, M-501557 — John Ritchie, M-501178 — Florimond Robert, M-508300 — Luc Rochon, M-506539 — Michel Rochon, M-507104 — Claude Roy, M-503809 — Lise Roy, M-504801 — Sables Collette Ltée, M-509769 — Gilles Sabourin, M-503600 — Jacques Sabourin, M-509914 — Jean-Pierre Sabourin, M-509499 — Réal Sabourin, M-508711 — David Santerre, M-501716 — André Séguin, M-503718 — Robert Sénécal, M-501803 — Charles Sirois, M-501775 — Ronald St-Denis, M-503604 — Julien St-Georges, M-500629 — Léo Ste-Marie, M-500161 — Paul Taillefer, M-502770 — Fernand Tessier, M-507251 — François Tessier, M-509357 — Reynald-Théorêt, M-508436 — Claude Thibodeau, M-506537 — Transport A.R.D. Inc., M-509611 — Transport Bérard Inc., M-505664 — Transport D.P.R. Inc., M-508099 D-001 D-002 — Transport Donaid Inc., M-508274 D-002 — Transport Favreau Enr. M-509735 — Laurent Trépanier, M-503682 — Georges Versailles, M-501757 — Charles Vézeau, M-500025 D-002 — André Viau, M-503597 — Arthur Viau, M-508443 — Clément Viau, M-508589 — Maurice Villeneuve, M-502024 — Serge Villeneuve, M-500960 — Fernand Vincent, M-507273 — Fernand Cyr, M-500179 — André Castonguay, M-505734 — Germain Desrochers, M-509144 — Gilles Leduc. M-501711 — Mido Entreprises Inc., M-504250 —Otal Rozon, M-501709 demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis spécial pour le transport de la neige et glace dans la Région 10 pour une période de 180 jours et/ou la saison hivernale 1982-1983. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
Poste de camionnage en vrac Région 06 Inc.
10, boul. Churchill, suite 205 Greenfield Park, P.Q. J4V 1M1
1ère publication: 5 novembre 1982
2ième publication: 6 novembre 1982.

LA MÉTÉO

Une perturbation sur le centre de la province poursuivra sa course vers le nord-est aujourd'hui. Une masse d'air plus froid a déjà envahi l'ouest du Québec. Néanmoins, un dégagement des régions du sud-ouest est prévu en fin de journée aujourd'hui et des températures plus clémentes pour dimanche.

MONTRÉAL

Nuageux avec quelques éclaircies et quelques averses de neige dispersées. Venteux et froid. Dégagement graduel en soirée. Vents du secteur ouest de 40 à 60 km/h aujourd'hui. Maximum samedi près de 3. Probabilité de précipitations: 10%.
Aperçu pour dimanche: beau et moins froid.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 41
COUCHER: 16 h 36

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec faible neige passagère. Vents modérés venant du sud-ouest de 40 à 60 km-h et causant de la poudrerie par endroits. Maximum 0. Accumulation totale de neige: près de 5 cm. Probabilité de précipitations: 70%. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux et moins froid.
Régions de Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averses de neige. Vents du sud-ouest de 40 à 60 km-h. Maximum 2. Probabilité de précipitations: 70%. Dimanche: ciel variable.
Régions de l'Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: venteux et froid. Nuageux avec quelques éclaircies et quelques averses de neige dispersées. Dégagement graduel en soirée. Vents de l'ouest de 40 à 60 km-h. Maximum 3. Probabilité de précipitations: 40%. Dimanche: beau et moins froid.
Régions de Québec, montagneuse de l'Estrie-Beauce: nuageux avec averses neige dispersées plus fréquentes en terrains montageux. Vents modérés du sud-ouest de 35 à 55 km-h. Maximum 3. Probabilité de précipitations: 50%. Dimanche: dégagement et moins froid.
Régions du Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques averses de neige. Vents modérés du sud-ouest de 40 à 60 km-h. Maximum 3. Probabilité de précipitations: 60%. Dimanche: nuageux avec éclaircies, venteux et quelques averses de neige.
Régions de Rimouski-Matapédia, Ste-Annes-des-Monts, Parc de la Gaspésie: nuageux avec quelques averses de neige fondante. Vents du sud-ouest de 45 à 65 km-h. Température stationnaire à près de 2. Probabilité de précipitations: 60%. Dimanche: plutôt nuageux, venteux et quelques averses.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Température en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	—	—
Victoria	—	—	—
Edmonton	—	—	—
Calgary	—	—	—
Whitehorse	—	—	—
Régina	Ensoleillé	−10	1
Winnipeg	Ensoleillé	−8	1
Toronto	Neige	−2	3
Ottawa	—	—	—
Québec	—	—	—
Halifax	Éclaircies	8	12
Fredericton	Éclaircies	9	11
Charlottetown	Nuageux	10	13
St-Johns	Averses	11	12

ÉTATS-UNIS

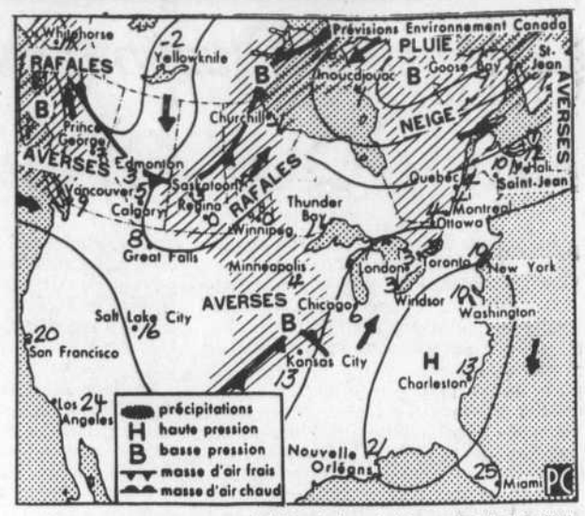
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	part. nuageux	31	44
Atlanta	ensoleillé	29	57
Atlantic City	ensoleillé	28	48
Boston	part. nuageux	37	50
Buffalo	neige	30	41
Burlington	part. nuageux	30	42
Charleston WV	part. nuageux	26	46
Charlotte NC	ensoleillé	27	53
Chicago	—	—	—
Cleveland	nuageux	27	45
Dallas	ensoleillé	46	72
Denver	part. nuageux	29	62
Detroit	nuageux	27	44
Hartford	part. nuageux	28	49
Honolulu	ensoleillé	72	85
Houston	beau	42	73
Kansas City	ensoleillé	27	56
Las Vegas	beau	41	73
Los Angeles	beau	57	75
Miami Beach	pluie	61	70
Minn. St. Paul	part. nuageux	19	43
New Orleans	beau	37	65
New York	beau	34	48
Norfolk	ensoleillé	38	51
Oklahoma City	ensoleillé	37	69
Orlando	part. nuageux	45	65
Philadelphie	ensoleillé	30	47
Phoenix	beau	55	84
Pittsburgh	part. nuageux	25	43
Portland Me	ensoleillé	35	45
Portland Or	averses	44	52
Reno	venteux	22	60
Tampa	part. nuageux	42	66
Salt Lake City	part. nuageux	29	62
San Diego	beau	55	70
San Francisco	beau	50	66
Seattle	averses	42	48
Spokane	averses	32	44
Syracuse	neige	32	43
Tulsa	ensoleillé	36	66

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Part. nuageux	—	32
Barbades	Beau	21	31
Curaçao	Part. nuageux	26	31



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	Nuageux	23	30
Guadalajara	Clair	6	25
Guadeloupe	Beau	21	31
La Havane	Nuageux	22	30
Kingston	Part. nuageux	25	31
Montego Bay	—	—	—
Mexico	Brumeux	4	20
Monterrey	Clair	4	19
Nassau	Nuageux	24	30
San Juan	Nuageux	24	31
Trinidad	Part. nuageux	21	31

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	11	13h
Amsterdam	Nuageux	11	13h
Ankara	Part. nuageux	16	15h
Athènes	Nuageux	18	14h
Auckland	Clair	14	Minuit
Beyrouth	—	—	14h
Berlin	Clair	6	13h
Bonn	Nuageux	11	13h
Bruxelles	Nuageux	11	13h
Le Caire	Part. nuageux	23	14h
Casablanca	Clair	19	Midi
Copenhague	Clair	3	13h
Dublin	Nuageux	7	13h
Genève	nuageux	7	13 h
Jérusalem	Clair	20	14h
Lisbonne	Pluie	15	Midi
Londres	Bruine	12	13h
Madrid	Clair	16	13h
Malte	Clair	22	13h
Moscou	Neige	−2	15h
New Delhi	Clair	27	17h
Nice	Clair	18	13h
Oslo	Clair	2	13h
Paris	Nuageux	9	13h
Rome	Clair	18	13h
Sofia	Clair	6	14h
Stockholm	Part. nuageux	2	13h
Tokyo	Pluie	16	21h
Tunis	Part. nuageux	20	14h
Vienne	Nuageux	7	13h
Varsovie	Clair	4	13h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	8	8
Normale	1	8
Records	−6 (1973	19 (1948)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	30	0
Ce mois-ci	57	0
Normale pour ce mois	66	22
Cette année	612	0
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	7
Ce mois-ci	28
Normale pour ce mois	471
Cette saison	500
Normale au 30 novembre	873

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Voir aussi en pages 30 et 31

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: DANIEL DESPRÉS
Avis est par les présentes donné que M. Daniel Després, 334 Rang Michaudville, St-Barnabé Sud, P.Q., a fait cession de ses biens le 28ième jour d'octobre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ième jour de novembre 1982, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm., A. Syndic.
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
FERNAND MAILLÉ, représentant 1307 Chamberry Mascouche (Québec) J0N 1G0
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que FERNAND MAILLÉ a fait cession de ses biens le 2ième jour de novembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de novembre 1982, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau de Maheu Noiseaux Inc., Syndic, 2 Place Laval Suite 460, Laval (Québec).
Le 3 novembre 1982
MAHEU NOISEUX INC. — Syndic
par: C.A. Michaud, Adm.
Bureau de Maheu Noiseux Inc. — Syndic
2 Place Laval, Suite 460
Laval (Québec)
H7N 5N6

PRODUCTION ADAPTEL INC.
AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
PRENEZ AVIS que la compagnie PRODUCTION ADAPTEL INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charte.
Me Jules Dupré, c.r.
Procureur de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-016004-820
GÉRARD LEPAGE,
Demandeur,
-vs-
MICHEL CASTONGUAY,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
À Michel Castonguay, défendeur
Prenez avis que copie du bref, de déclaration et de l'avis en vertu de l'article 119-A. C.P.C. dans la présente cause a été déposée à votre intention au dossier de cette Cour.
Vous êtes, par les présentes, requis de comparaître dans les trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance, et veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, le 19 octobre 1982
FRANCINE HAMELIN,
Protonotaire Adjoint
Mes Rivard, Hickson
1010, rue Sherbrooke ouest
Suite #1703
MONTRÉAL (Québec)
H3A 2R7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-037510-828
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES CANADIENNE GÉNÉRALE,
Partie demanderesse,
c.
GILLES LANTHIER,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
A GILLES LANTHIER, défendeur
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée au dossier de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGI

Gilbert Delorme

Un adolescent parmi des adultes

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

La première fois que l'instructeur Bob Berry a demandé à Gilbert Delorme de faire des sit-up, le jeune défenseur a questionné: «Combien? 60? 70?»

«Je lui ai dit que 25 seraient suffisants», raconte Berry, qui rit encore de l'histoire.

Régulièrement, après un fastidieux exercice, Delorme s'étend sur la patinoire, demande à un coéquipier de lui tenir les jambes au sol et exécute plusieurs dizaines de sit-up. Il en a déjà fait 550 en une heure et 88 consécutivement en 60 secondes.

Certains lui reprochent d'être un tantinet exhibitionniste...

«J'ai toujours fait ça, réplique le jeune défenseur du Canadien, que ce soit dans le vestiaire ou sur la patinoire. Pour moi, c'est un plaisir de suer. J'aime l'effort physique».

D'une nature particulièrement enthousiaste, Delorme ne se gêne pas pour frapper durement ses coéquipiers pendant les exercices, au risque de provoquer des étincelles comme ce fut le cas cette semaine avec Mark Hunter.

L'instructeur des Nordiques, Michel Bergeron, a tenté d'ailleurs de propager la rumeur que Delorme n'était pas très populaire auprès de ses coéquipiers.

«Il est jeune et il prend tout à coeur. Effectivement nous aimons le taquiner, explique Mario Tremblay. Mais tous les joueurs l'aiment bien».

«Si je te taquine, est-ce que ça veut dire que je ne t'aime pas?» questionne un des soigneurs du Canadien.

«Il manifeste beaucoup de zèle, souligne Réjean Houle, et si on le taquine, c'est parce qu'on l'aime». Un autre coéquipier avouera: «Entre nous, il «charrie» parfois, mais c'est presque un enfant encore et personne ne lui en veut».

Pour Houle, Gilbert Delorme est «un jeune adolescent arrivé dans un monde d'hommes très rapidement. Il est très attirant, très attachant, à cause de son incroyable volonté. Il veut tout apprendre. Et puis il n'a pas deux cennes de malice. Il est bien honnête, bien franc».

Le principal intéressé, lui, ne fera certainement jamais d'ulcères.

«C'est vrai que je suis une bonne cible, avoue-t-il. Je suis du genre toujours souriant et les gars aiment bien me tirer la pipe. Mais ce n'est jamais méchant».

Au contraire, on a l'impression que le jeune costaud de Saint-Bruno aime ça.

«J'adole ça jaser et m'informer de tout, je suis curieux. Je n'ai jamais eu de problèmes dans la vie. Même à Chicoutimi, quand les choses n'allaient pas très bien entre mon instructeur et moi, je répondais toujours qu'il n'y avait pas de problème», révèle cet émule du Candide de Voltaire, qui répétait toujours que «tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes». Je n'ai jamais aimé m'engueuler ou me disputer».

Delorme a défrayé les manchettes récemment lorsque Bergeron a voulu le faire passer ni plus ni moins pour un bouffon. Il y a certes là de quoi ébranler un jeune louveteau.

«Pantoute», réplique Delorme. «Les gens savent bien à Montréal et à travers la ligue que ce n'est pas vrai. Cette affaire a été complètement disproportionnée.

dans le carré du navigateur

Les «Rhumiers» reprennent la mer

par Marc Pinelli

Une cinquantaine de navigateurs solitaires d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie prendront dimanche à Saint-Malo le départ de la deuxième édition de la Route du Rhum. Destination: Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, dans les Antilles françaises.

7000 km d'océan à courir en solitaire, trois semaines éprouvantes pour les nerfs. Et ces «cathédrales de voile» qui obligeront chaque concurrent à tirer profit du mauvais temps, des calmes plats, du manque de sommeil et des avaries éventuelles. Les organisateurs de la course sont contents. Depuis le publiciste Michel Etevenon en passant par le Quotidien sportif «L'Équipe» jusqu'à la société Promo-voile Gaudeloupe et l'UNCL (union nationale pour la course au large). Jamais une «Transat» en solitaire n'a rassemblé un tel plateau de prétendants à la victoire. Tous les grands marins du moment (Tabarly, Pajot, Blyth, James, Knox-Johnston, Malinovsky, Birch, Terlain et bien d'autres encore, peuvent remporter cette épreuve, dotée d'un premier prix de plus de $50,000. Tous ces «mangeurs d'écoute» ont des palmarès impressionnants sur lesquels figurent des victoires gagnées dans les grandes courses océaniques.

Si les hommes sont de qualité, les bateaux le sont aussi. La plupart de ces engins ont moins de deux ans d'âge et les derniers prototypes ont été construits il y à peine six mois (Biotherm II de Florence Arthaud, William Saurin de Riguidel, Colt-Cars de James, Vital de Birch, Charentes-Maritime de Follenfant).

Le combat n'est plus maintenant entre monocoques et trimarans (3 coques), mais entre ces derniers et les catamarans (deux coques). Les «cata» de course se montrent souvent plus rapides aux allures portantes et même plus stables que les «tri». En quatre ans, la conception des «multicoques» a donc énormément évolué. La querelle des anciens (monocoques) et des modernes (multicoques) a définitivement tourné à l'avantage de ces derniers qu'on appelle familièrement les «F-1» de la mer. Depuis la première édition de la Route du Rhum en 78, toutes les «Transat» ont été remportées par des «tri» ou des «cata».

Michel Malinovsky à bord du monocoque «Kriter 8» sera le porte-drapeau des bateaux «conventionnels» et ceci pour la dernière fois puisqu'il entend à l'avenir courir sur multicoques. Avec lui, une quinzaine d'autres concurrents essayeront de se classer honorablement parmi cette meute de «multi». Certains d'entre eux barreront des voiliers de série produits par plusieurs chantiers européens et américains.

Lors de la première édition de la Route du Rhum, Malinovsky, sur son long cigare noir «Kriter 5», s'était fait battre par 98 secondes, à moins d'un mille de l'arrière, par le canadien Mike Birch qui barrait un petit trimaran jeune «Olympus-Photo». Et ceci après 23 jours de mer. Malinovsky a récidivé dans d'autres courses mais sans jamais réussir à arracher une première place devant un «multi».

Quelle sera la route la plus payante pour rejoindre la Guadeloupe? Certains parlent de la route directe qui passe par le nord des Açores, d'autres sont plutôt favorables à la route sud qui permet d'attraper les alizés, même si le trajet est plus long. Au nord, nul doute que les plus teigneux des concurrents, s'ils sont sûrs de leur monture, seront tentés par cet itinéraire orthodromique, où l'on rencontre des vents forts mais plutôt contraires.

Le Canadien Mike Birch, 52 ans, originaire de Vancouver, vainqueur de la première édition de cette Transat en solitaire, prend le départ pour la première fois à bord d'un catamaran. Un voilier tout neuf, qui vient tout juste de sortir du chantier britannique de Bristol et qui a été réalisé par Nigel Irens et Birck lui-même. Malgré sa grande expérience du «tri» Birch reconnait qu'il faudra ménager le monstre, qui est pourvu de ballasts dans chaque coque, histoire d'assurer une meilleure stabilité de forme à certaines allures. Au cours des Transat «OSTAR 80 et TWOSTAR 81» Birch avait eu des ennuis de voie d'eau, à la suite de rupture dans le carenage de ses «tri», mais avait toujours réussi à réparer et à sauver les embarcations grâce à ses talents de bricoleur génial. «Vital», c'est le nom de son catamaran de 15 mètres de long et d'un poids de 3,5 tonnes, qui défendra les couleurs d'un magazine français à grand tirage, du groupe Hachette. Mike Birch, qui, en dehors des courses, convoie à longueur d'année des yachts de tout calibre dans l'Atlantique et en Méditerranée, portera le numéro 1. Certains y voient là un présage. Réponse à Pointe-à-Pitre.

Yves Gélinas en N.-Z.

Le navigateur québécois, Yves Gélinas, a rejoint son bateau «Jean du Sud» aux îles Chatham, à l'est de la Nouvelle-Zélande. Il l'avait laissé en mars dernier, après avoir démâté à la suite d'une violente tempête dans cette zone. Yves Gélinas rapièce son mât et se prépare pour son départ qui aura lieu à la mi-décembre. Destination Québec, via le Cap Horn et l'Atlantique, et le tout sans escale, si possible. Il serait au pays début mai.

Caron croit les universitaires québécois trop vieux pour intéresser le Canadien

par Daniel Caza
par la Presse Canadienne

Le directeur du personnel du Canadien, Ronald Caron, serait l'homme le plus surpris de l'état major montréalais si le Canadien réclamait des joueurs évoluant pour des équipes universitaires québécoises lors du prochain repêchage des joueurs amateurs.

«La majorité des joueurs faisant partie des formations québécoises sont trop vieux pour nous intéresser, soutient-il. Lorsqu'un joueur n'est pas sorti des rangs universitaires à 23 ans, ses chances de succès dans la Ligue nationale sont à peu près nulles.»

C'est pour cette raison d'ailleurs que le Canadien a presque essentiellement réclamé des universitaires américains au cours des années antérieures.

«C'est normal, explique le prof Caron. Les structures académiques aux États-Unis permettent aux jeunes d'entreprendre plus tôt une carrière universitaire. Ce n'est pas le cas ici puisque le noyau des équipes québécoises est largement formé d'anciens membres de la Ligue junior majeure du Québec. Et si ces joueurs ont été ignorés à leur sortie des rangs juniors, c'est



Le prof Caron

qu'il leur manquait quelque chose pour réussir au hockey professionnel.»

Selon le responsable du système de recrutement du Tricolore, l'unique remède à ce malaise serait d'apporter des modifications majeures aux structures académiques, de manière à donner l'occasion aux jeunes hockeyeurs québécois d'évoluer dans un milieu social et communautaire plus propice à leur développement global.

«La fierté locale est importante et elle ne se bâtit pas lorsqu'on envoie un joueur originaire de Rouyn évoluer à Chicoutimi, explique-t-il. Ce sentiment d'appartenance doit prendre racine dans les rangs secondaires. C'est quelque chose qu'il faudra cultiver au Québec, afin de ne pas accuser prochainement un trop grand retard derrière nos voisins du Sud.

«Il faut procurer aux jeunes le sentiment de travailler pour une cause commune. Tant au point de vue culturel que sportif. Comme ça, peut-être que l'on pourrait monopoliser l'intérêt régional envers le hockey, attirer dans nos amphithéâtres de 5,000 à 8,000 spectateurs par match — comme c'est le cas aux États-Unis — et faire sentir aux joueurs qu'ils possèdent déjà une responsabilité sociale importante.»

Contrairement au Québec, où la majorité des jeunes hockeyeurs rêvent à la Ligue nationale dès qu'ils chaussent les patins, les Américains visent deux ambitions avant d'espérer une place sous la grande tente, affirme Caron.

«Les joueurs des écoles secondaires tentent d'abord d'obtenir une place sur le club participant au championnat d'État. Ainsi, ils méritent la chance de décrocher une bourse d'étude universitaire. Et c'est seulement lorsqu'ils ont passé à travers ces deux étapes qu'ils commencent à songer à une carrière professionnelle. Cela facilite la tâche des recruteurs et permet du même coup à l'adolescent de ne pas viser trop haut pour rien. Ainsi, il néglige moins ses études.»

Lui-même ancien professeur dans des écoles québécoises, Caron admet qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

«Il ne faut pas se bercer d'illusions. C'est bien plus qu'une simple structure de hockey qu'il faut changer chez nous. C'est tout un système social.»

Le septième encan des joueurs autonomes promet d'être riche...

NEW YORK (AP) — C'est mercredi que se tiendra le septième encan des joueurs autonomes des ligues majeures de baseball et le deuxième depuis que les joueurs ont fait la grève pendant 50 jours en pleine saison 1981, pour empêcher les propriétaires de leur imposer un nouveau mode de compensation.

On dit que ce repêchage sera un des plus «riches» de l'histoire, mais ce qualificatif pourrait plutôt s'appliquer aux contrats exigés par les joueurs qui ont décidé de se prévaloir de leur droit à l'autonomie.

Parmi les joueurs qui seront disponibles, on note le premier-but Steve Garvey, ainsi que les frappeurs désignés Don Baylor et Hal McRae. Mais il y a surtout le lanceur Floyd Bannister, le joueur le plus convoité compte tenu la rareté des gauchers de sa qualité dans les ligues majeures.

Il devrait donc y avoir surenchère dans son cas, ses préférences étant dirigées vers les équipes de la côte ouest des États-Unis. À moins que les Mariners de Seattle réussissent à bâcler une transaction d'ici mercredi.

La compensation pour la signature d'un joueur autonome fut un des principaux point litigieux du conflit de 50 jours.

Auparavant, les équipes faisant signer un contrat à un joueur autonome n'avaient qu'à se départir d'un choix de première ronde au repêchage collégial.

Mais les propriétaires estimaient qu'un choix au repêchage était insuffisant et ont exigé plus, ce que les joueurs ont refusé... d'où la source du conflit.

On a finalement trouvé un compromis, le 31 juillet 1981, lequel sera mis à l'épreuve cette semaine.

Les joueurs autonomes qui sont classés dans le premier 20 pour cent, à leur position, — ce classement étant établi d'après un taux d'excellence assez complexe — font partie de la classe A.

Les équipes perdant un joueur de classe A pourront choisir à même un bassin de joueurs formé après que les équipes prenant part à l'encan eurent protégé chacune 24 joueurs.

Les équipes perdant un agent libre de classe B pourront obtenir deux choix au repêchage et même les joueurs non classés coûteront un joueur lors de la sélection des amateurs.

Les joueurs de classe A de cette année sont: Bannister, les voltigeurs Steve Kemp et John Lowenstein. Ceux de la classe B sont: les receveurs Alan Ashby et Joe Nolan, l'arrêt-court Bill Almon, le voltigeur Ruppert Jones et le lanceur Pete Falcone.

Les équipes pourront aussi repêcher les joueurs suivants, non classés: Garvey, Baylor et McRae; les voltigeurs Ellis Valentine, Omar Moreno et Rick Manning; le receveur Gene Tenace; et le premier-but Reggie Smith.

en bref...

■ *Léveillé «débranché»*

VANCOUVER (PC) — L'ailier gauche Normand Léveillé des Bruins de Boston a été débranché de l'appareil respiratoire auquel il était relié depuis son opération au cerveau il y a deux semaines et respirer selon ses propres moyens. Toutefois, le jeune athlète montréalais de 19 ans demeure inconscient et dans un état stable, mais précaire. Un porte-parole de l'hôpital a révélé que le geste posé par les médecins est «un signe encourageant», mais rappelle que la condition de tels patients est susceptible «de se transformer de bien des façons». Plus tôt, les médecins ont démontré un peu d'optimisme puisque, depuis l'opération d'une durée de six heures le 23 octobre dernier, la condition de leur patient ne s'est aucunement détériorée.

■ *Marcel Pronovost congédié*

WINDSOR (PC) — Marcel Pronovost, à mi-chemin d'une suspension de 10 matches pour s'être porté coupable de harcèlement à l'égard des arbitres, a été remercié de ses services en tant que directeur général et entraîneur des Spitfires de Windsor de la Ligue de hockey junior majeure de l'Ontario. Pronovost (52 ans) a été suspendu le mois dernier par le commissaire Dave Branch après un incident au cours duquel il a été expulsé d'un match et qu'il eût continué de diriger son équipe du haut des gradins. Membre du Panthéon de la Renommée, suite à une brillante carrière de défenseur de 19 saisons avec les Red Wings de Detroit et les Maple Leafs de Toronto, Pronovost a aussi dirigé les Sabres de Buffalo en 1970. Ses 18 mois passés derrière le banc des Spitfires ont plutôt été malheureux, l'équipe connaissant même, la saison dernière, une série de 20 revers. Et, cette saison, la fiche des Spitfires n'était que de 2-13 avant leur victoire de 5-2 jeudi contre les Royals de Cornwall.

■ *Le Riga au Canada*

Sam Pollock, président du Comité olympique de Hockey Canada 1984, a annoncé hier qu'une série de huit matches a été finalisée avec Riga, un club soviétique de première division, pour fin décembre début janvier. Quatre des huit matches seront disputés dans l'Ouest du pays et les quatre autres dans les Maritimes. Deux équipes canadiennes seront choisies, une qui affrontera la formation russe, l'autre qui affrontera quatre équipes tchécoslovaques en janvier. Dave King, qui a dirigé l'équipe championne canadienne au titre mondial junior l'an dernier, et Jean Perron, entraîneur des Blue Eagles de Moncton, effectuent présentement une tournée dans les universités canadiennes afin d'y dénicher le talent nécessaire à la formation des deux clubs canadiens.

Les Concordes termineront leur saison sur une note encourageante

Les Concordes de Montréal termineront une autre saison difficile, ce soir, en disputant leur 16e match du calendrier de Ligue canadienne de football aux Lions de la Colombie-Britannique, au Stade de l'Empire de Vancouver.

Contrairement à l'an dernier toutefois, la saison prendra fin sur une note encourageante pour les Concordes, qui se sont améliorés de semaine en semaine sous la gouverne de Joe Galat.

Le quart-arrière Johnny Evans se déplace de mieux en mieux dans le champ-arrière et il s'est trouvé une nouvelle cible en Brian DeRoo. Sans oublier que Nick Arakgi reste le seul vrai ailier rapproché dans une ligue où ce poste est en voie d'extinction.

Les Lions, pour leur part, ont encore une fois failli en deuxième moitié de saison et sont déjà éliminés. L'offensive des Lions n'est que très peu motivée, en raison des nombreuses blessures subies par les joueurs de ligne offensive et les quarts-arrière. Il y a d'ailleurs de bonnes chances que le quart recrue John Fourcade soit le partant pour cette rencontre.

Ailleurs dans la LCF, les candidats aux divers trophées Schenley auront une dernière occasion d'impressionner les votants.

Il sera également temps d'établir des classements définitifs et de trouver les champions de division, dans l'Est comme dans l'Ouest. L'importance du premier rang se traduit par l'avantage du terrain en séries d'après-saison.

Le quart des Argonauts de Toronto, Condredge Holloway, pourrait conduire les siens au championnat de l'Est en les conduisant à une victoire ou un verdict nul face aux Rough Riders d'Ottawa, cet après-midi Holloway, rappelons-le, est le candidat de l'Est pour le titre de joueur par excellence de la LCF en 1982.

Le candidat de l'Ouest pour ce même honneur, le demi inséré Tom Scott, des Eskimos d'Edmonton, tentera lui aussi d'aider les siens à terminer au premier rang alors qu'ils disputeront la victoire aux Roughriders de la Saskatchewan, dimanche à Régina.

Mais le sort des Eskimos est étroitement lié au résultat de l'autre match à l'affiche dimanche, celui opposant les Blue Bombers aux Tiger-Cats, à Hamilton. Un match nul suffira aux Blue Bombers, qui dominent actuellement le classement de la section Ouest.

Lendl vainc McEnroe

SYDNEY (Reuter) — Au tournoi exhibition de Sydney, le Tchécoslovaque Ivan Lendl a battu hier l'Américain John McEnroe 7-5, 6-2, 1-6, 4-6, 6-1, et le Suédois Bjorn Borg a défait l'Américain Vitas Gerulaitis 7-6, 6-3, 6-2.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Toronto à Ottawa, 13 h 30
Montréal à C.-Britannique, 23 h

Dimanche
Winnipeg à Hamilton, 13 h 30
Edmonton en Saskatchewan, 15 h 30

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	15	8	6	1	398	412	17
HAMILTON	15	7	7	1	372	380	15
OTTAWA	15	5	10	0	362	434	10
x-MONTRÉAL	**15**	**2**	**13**	**0**	**251**	**470**	**4**

Section Ouest

WINNIPEG	15	11	4	0	423	328	22
EDMONTON	15	10	5	0	498	301	20
CALGARY	16	9	6	1	403	440	19
x-C.-BRITANNIQUE	15	8	7	0	417	374	16
x-SASKATCHEWAN	15	6	8	1	405	390	13

x—Équipe exclue des éliminatoires

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 8, Minnesota 3
Hartford 5, Boston 2
Vancouver 4, Philadelphie 3
Pittsburgh 4, New Jersey 4
Calgary 7, Winnipeg 5
Hier
Rangers NY à Edmonton
St-Louis à Washington
Ce soir
Vancouver à Montréal
Buffalo à Hartford
Minnesota à Québec
Philadelphie à Islanders NY
Rangers NY à Calgary
Pittsburgh à Los Angeles
New Jersey à Detroit
Toronto à St-Louis
Dimanche
Detroit à Boston
Hartford à Washington
Vancouver à Buffalo
Islanders NY à Philadelphie
Toronto à Chicago
Calgary à Winnipeg

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	9	21	30
Bossy, NYI	14	12	26

(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Guy Lafleur	6	13	19
Doug Wickenheiser	9	8	17
Ryan Walter	7	7	14
Steve Shutt	8	5	13
Keith Acton	5	8	13
Guy Carbonneau	3	8	11
Mario Tremblay	5	5	10
Mats Naslund	4	6	10
Mark Napier	4	6	10
Mark Hunter	5	4	9
Pierre Moudou	4	5	9
Larry Robinson	1	7	8
Bob Gainey	3	4	7
Robert Picard	3	4	7
Gaston Gingras	1	4	5
Gilbert Delorme	1	4	5
Craig Ludwig	0	5	5
Réjean Houle	1	1	2
Rick Green	0	2	2
Dan Daoust	0	1	1
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Nattress	0	0	0
Chris Nilan	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
R. Sévigny	400	22	0	3.30
R. Wamsley	440	25	0	3.41

McDonald, Cal	16	6	22
Nilsson, Cal	7	15	22
P. Stastny, Qué	13	8	21
M. Stastny, Qué	8	13	21
Fox, LA	7	13	20
Savard, Chi	6	14	20
Potvin, NYI	3	17	20
Hotham, Pgh	2	18	20
Nicholls, LA	14	5	19
Clarke, Pha	6	13	19
Lafleur, Mtl	**6**	**13**	**19**
Kehoe, Pgh	10	9	19
MacLean, Wpg	5	14	19
Wilson, Chi	3	16	19
Boutette, Pgh	14	4	18
Ciccarelli, Min	11	7	18
Goulet, Qué	11	7	18
Hanerchuk, Wpg	10	8	18
Trottier, NYI	10	7	18
A. Stastny, Qué	5	13	18
Bourne, NYI	4	14	18

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Chicoutimi 8, Hull 5
Hier
Hull à Drummondville
Québec à Granby
Chicoutimi à Shawinigan
Trois-Rivières à St-Jean
Longueuil à Verdun
Dimanche
Granby à Chicoutimi
Trois-Rivières à Hull
Shawinigan à Québec
Drummondville à St-Jean
Laval à Verdun

Ligue Collégiale AAA

Hier
Limoilou à St-Laurent
St-Jérôme à Dawson
Thetford à St-Georges
St-Hyacinthe à Victoriaville
Dimanche
St-Georges à Limoilou
Victoriaville à Thetford
St-Jérôme à St-Hyacinthe

Coupe Universitaire

Mercredi
Northeastern 8, UQTR 3
Moncton 3, Concordia 2
Laval 2, Clarkson 1
Jeudi
Toronto 3, Vermont 1
Moncton 6, New Hampshire 3
Saskatchewan 5, Plattsburgh 0
Hier
Colgate c. Saskatchewan
Concordia c. Plattsburgh
Northeastern c. Clarkson
Aujourd'hui
New Hampshire c. Colgate, 8 h
Laval c. Toronto, 10 h
Vermont c. UQTR, 12 h
Première demi-finale, 20 h
Deuxième demi-finale, 22 h
Dimanche
Finale, 13 h

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**14**	**9**	**2**	**3**	**70**	**40**	**21**
BOSTON	14	6	5	3	44	40	15
QUÉBEC	12	6	5	1	61	58	13
BUFFALO	13	4	6	3	52	52	11
HARTFORD	12	3	7	2	43	48	8

Section Lester Patrick

NY ISLANDERS	15	11	3	1	70	42	23
PHILADELPHIE	14	8	6	0	56	45	16
RANGERS NY	13	6	7	0	53	53	12
PITTSBURGH	15	4	9	2	54	71	10
NEW JERSEY	15	3	8	4	51	65	10
WASHINGTON	11	3	6	2	39	52	8

Division Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	14	10	3	1	64	51	21
CHICAGO	13	6	2	5	55	46	17
ST-LOUIS	13	6	7	0	48	50	12
TORONTO	12	2	6	4	48	51	8
DETROIT	14	3	9	2	42	65	8

Section Connie Smythe

LOS ANGELES	13	6	4	3	53	51	15
VANCOUVER	14	6	6	2	52	46	14
CALGARY	15	6	7	2	73	71	14
WINNIPEG	12	6	5	1	58	46	13
EDMONTON	14	5	6	3	66	67	13

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN	20	16	4	0	154	85	32
LAVAL	20	15	5	0	134	80	30
LONGUEUIL	20	12	7	1	106	100	25
ST-JEAN	19	9	9	1	105	102	19
HULL	20	9	11	0	125	124	18
GRANBY	20	2	18	0	80	162	4

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	20	13	7	0	109	84	26
CHICOUTIMI	19	10	9	0	112	110	20
TROIS-RIVIÈRES	20	9	11	0	106	114	18
QUÉBEC	20	7	13	0	92	108	14
DRUMMONDVILLE	20	6	14	0	94	132	12

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-HYACINTHE	12	11	0	1	88	36	23
ST-LAURENT	12	9	3	0	81	63	18
LIMOILOU	12	5	5	2	59	60	12
THETFORD MINES	12	5	6	1	61	62	11
DAWSON	12	4	6	2	61	69	10
ST-GEORGES	12	4	8	0	63	75	8
ST-JÉRÔME	12	4	8	0	45	62	8
VICTORIAVILLE	12	2	8	2	54	85	6

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Une négociation indispensable

LA lettre du chef du gouvernement au président d'Alliance-Québec et la réponse de ce dernier ont apparemment fermé à double tour la porte, sinon les voies d'accès entre eux. Si tel était le cas, il faudrait le déplorer. Après six mois d'une négociation certes difficile, mais indispensable, le temps n'est pas venu de déclarer forfait. Les enjeux de cette négociation sont considérables pour les deux partenaires. Ni l'un ni l'autre n'a les moyens de regagner sa caserne et de fabriquer des stratégies guerrières, ni les francophones, ni les anglophones, ni le Québec.

Depuis le début de l'année, le premier ministre a soulevé l'espoir d'une révision limitée, mais réelle, de la loi 101. Il a fait reconnaître le respect des minorités et les droits de la minorité anglophone à l'occasion du référendum interne du PQ. Le 20 mai dernier, il a signé un texte important dans *The Gazette* sous le titre «Des attitudes raisonnables». Il évoquait alors la nécessité de la négociation (give and take) et du dialogue, réclamait le bénéfice du doute et reconnaissait l'existence de griefs «bien fondés» de la part de la communauté anglophone et le désir de son gouvernement de s'y attaquer. En juillet, il recevait les leaders d'Alliance-Québec annonçant ainsi un dialogue jugé alors «fructueux». De plus, à l'occasion du remaniement ministériel le 9 septembre dernier, il confiait au ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, la responsabilité générale de la Charte de la langue française et des organismes s'y rattachant. Selon ses propres termes «cela devrait permettre de faciliter le dialogue avec les groupes qui sont les plus touchés quotidiennement par les prescriptions de la Charte et d'en ajuster au besoin les termes afin de tenir compte des progrès accomplis depuis 1977». Cet ensemble de déclarations et de décisions semblait annoncer, non pas certes une nouvelle politique linguistique, mais bien quelques modifications, voire des ajustements substantiels. Du moins plusieurs observateurs l'ont cru, compte tenu de l'accumulation des gestes en ce sens du chef du gouvernement.

Si l'on s'en tient aux termes utilisés par M. Lévesque dans sa lettre à M. Maldoff, cet apparent esprit de conciliation et de recherche de compromis tenait plus de la stratégie que de la substance. Le premier ministre rétrécit à l'extrême le mandat de M. Godin qui devra sans doute revoir les objets de la consultation en cours. De plus, il fige les positions du gouvernement sur un grand nombre de questions dont l'importance est majeure pour la minorité anglophone. Après avoir lu et relu la lettre du premier ministre, on se demande quels pouvaient bien être les griefs «bien fondés» évoqués en mars et le sens du mandat donné en septembre au successeur de M. Camille Laurin. L'évaluation «en profondeur» de la Charte et de ses effets, la mesure de son impact réel évoquées alors étaient-elles des artifices de langage et des formes sournoises de camouflage des intentions réelles du parti et du gouvernement?

Le chef du gouvernement a raison d'inviter la minorité anglophone «à prendre acte des conditions nouvelles qui prévalent dans notre société». Cependant les leaders de cette minorité ont raison d'exiger la réciproque. Malheureusement les documents rendus publics par les uns et les autres contredisent ces louables déclarations. La réponse de M. Lévesque est certes excessive et contraire à ses ouvertures récentes. La vive réaction d'Alliance-Québec ne laisse rien présager de très utile pour l'avenir prévisible. Cependant, malgré les apparences, la reprise d'un dialogue civilisé et d'une négociation réelle ne sont pas irrémédiablement compromises. Examinons une à une les questions en litige.

Les deux parties formulent des opinions convergentes au sujet du droit des anglophones québécois à leurs institutions scolaires et autres. Le gouvernement devrait établir clairement qu'advenant des changements institutionnels, ce droit serait pleinement respecté. Le premier ministre aurait pu au moins évoquer cette hypothèse et indiquer que ce droit s'étend à la gestion des dites institutions.

Au sujet de l'affichage, les deux parties sont apparemment à des années-lumière de distance. Certes, M. Lévesque évoque sous le mode de la question «des allègements sectoriels et limités». Entre la règle de l'usage exclusif du français exprimant «le caractère français de notre société» et l'obligation de l'affichage prioritairement français accompagné d'un affichage secondaire exprimant «le caractère cosmopolite de Montréal», n'y a-t-il pas des formules possibles, plus susceptibles de traduire la réalité diverse du Québec?

Le dialogue pourrait peut-être reprendre sur les ouvertures trop étroites formulées par le chef du gouvernement.

L'évaluation linguistique des professionnels ayant reçu leur formation au Québec ne va pas sans problème. Il ne faut pas seulement compter sur la préparation de nouvelles batteries de tests puisque ceux en usage présentement ont été condamnés par le Conseil de la langue française. Il est devenu urgent de fixer des normes et d'allouer des ressources suffisantes pour l'enseignement du français dans le réseau des écoles anglaises qui rendraient inutiles les tests, ces critères additionnels imposés aux jeunes anglophones pour leur permettre d'avoir accès au marché du travail. Le contrôle de la connaissance du français devrait s'effectuer à la fin du secondaire et constituer une condition préalable à l'obtention du diplôme à la fin de ce cycle. Un plan pourrait être établi rapidement. Cet objectif est relativement accessible. M. Lévesque évoque cette éventualité dans les termes les plus vagues, là où une politique aurait dû être énoncée. La même détermination aurait dû animer ses commentaires, beaucoup trop vagues, concernant la représentation de la population anglophone dans les secteurs public et parapublic. Les terrains d'entente entre la minorité et le gouvernement sur ces questions ne sont pas impensables. En effet, les objectifs avoués de l'un et de l'autre intervenants convergent. Seules la volonté et la décision politiques font défaut.

Enfin, l'accès aux écoles ne constitue pas une matière négociable, surtout depuis les nouvelles dispositions constitutionnelles. À défaut d'avoir défini lui-même une «clause Canada», le Québec s'en est fait imposer une, plus large qu'il ne le faudrait. La position du chef du gouvernement représente dans ce domaine un véritable consensus.

M. Lévesque annonce dans sa lettre, dont on pourra lire le texte dans la page voisine, que le gouvernement entend prochainement renseigner la communauté anglophone sur ses droits linguistiques. Cette information pourrait dissiper quelque confusion mais cela est bien insuffisant.

Faut-il ériger un monument à cette négociation pour en marquer la courte, la trop courte existence? Il est impérieux qu'elle reprenne sinon avec le gouvernement, du moins dans la société. Le chef du gouvernement s'est lamentablement trompé et a trompé, en laissant croire depuis un an au réaménagement de cet équilibre pour produire cette semaine la volte-face que l'on sait. On souhaite qu'il démente cette interprétation de ces gestes et de son écrit récent par la reprise d'une négociation indispensable.

Jean-Louis ROY

lise bissonnette

Les jeunes d'à côté

UNE voix au cabinet? À côté d'une photo où Jean-Pierre Charbonneau ressemble déjà à un ministre jeune et souriant, ce titre bourré d'espérance coiffe le compte rendu d'un entretien accordé par le député péquiste de Verchères au journal étudiant de l'Université de Montréal, *Continuum*. M. Charbonneau confie qu'il suggère depuis déjà deux ans au premier ministre l'idée d'un «ministre délégué à la jeunesse». Au cours d'une rencontre récente avec M. Lévesque, il aurait «senti que l'idée faisait son chemin». Ce Paul Gérin-Lajoie des temps modernes n'aurait pas vraiment de ministère, mais serait une sorte «d'interlocuteur auprès des jeunes» et défendrait leurs intérêts au cabinet. Il établirait «un contact humain avec les représentants des mouvements et associations de jeunes, ce que les responsables des gros ministères n'ont pas le temps de faire».

Samedi dernier, à la réunion du Conseil national du Parti québécois à Montréal, M. Charbonneau distribuait un résumé d'une rencontre qu'il avait organisée et présidée à Québec, le 27 octobre, sur «les jeunes face à la crise». On concluait, entre autres, à la nécessité d'une «table nationale de concertation» pour les jeunes et, moins limpidement que dans ses déclarations au *Continuum* à l'urgence de créer «un mécanisme souple et efficace de coordination des politiques, des programmes et des actions gouvernementales s'adressant aux jeunes Québécois et Québécoises». Nous voilà proches du ministre délégué.

Le député de Verchères a consacré beaucoup d'énergies aux problèmes des jeunes depuis l'arrivée du PQ au pouvoir, et il a souvent crié dans le désert. Il a présidé une commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse qui n'a guère eu de retentissement, faute d'intérêt de ses collègues, et des médias. Il a fait inscrire des projets pour les jeunes au programme du PQ. Qu'il en arrive aujourd'hui à conclure à la nécessité d'un mini-ministère, cela se conçoit. Mais cela témoigne aussi d'un esprit où la sollicitude encercle la jeunesse, n'a plus que le «contact humain» pour lui faire oublier son mal, et aux aînés leur malaise.

Cette sollicitude a des visages souvent plus paternalistes encore. Le correspondant du *Soleil* à Ottawa, Richard Daigneault, révélait le 13 octobre l'existence d'un document proposant «un service volontaire» pour les jeunes dont il pourrait être question dès le prochain discours du trône. Il s'agirait d'un élargissement du programme Katimavik, celui qu'a promu et organisé M. Jacques Hébert, qui toucherait pas moins de 70,000 jeunes dès la première année. «Afin de donner une grande envergure au projet, on pourrait construire un camp de 10,000 personnes où les jeunes débuteraient (sic) leur entrée dans le programme durant une période de sept semaines pendant laquelle ils suivraient des cours de langue et d'histoire du Canada doublé d'un conditionnement physique intensif», dit le document. Ils se consacreraient ensuite, faut-il comprendre, à diverses formes de service civil, en recevant un salaire à peine un peu supérieur aux prestations de l'assurance-chômage. Ceux qui seraient prompts à se scandaliser de ce qui ressemble à un mégaprojet d'unité canadienne par l'âge tendre, feraient bien de se reporter à l'avant-projet de loi que le député de Sainte-Marie à l'Assemblée nationale, M. Guy Bisaillon, déposait l'année dernière pour promouvoir un Service national du Québec, qui enrôlerait 50,000 chômeurs dont une majorité de jeunes. Accueillie froidement à l'époque, la proposition a fait son chemin jusque dans un document du cabinet québécois, étudié en septembre et non publié, qui envisage désormais un service volontaire pour «mobiliser, ne serait-ce que temporairement, une jeunesse qui a plus besoin que jamais d'être occupée et de se sentir utile». Le Conseil national du PQ, il y a une semaine, demandait au gouvernement d'en faire une priorité législative.

Ce n'est pas un hasard si les jeunes, pourtant prompts à saisir une mode quand elle passe, ignorent à peu près totalement la séduction de ces nouveaux ghettos temporaires, par ailleurs généreusement inspirés. On prétend leur faire une place, mais une place à côté. Une sorte de séparatisme imposé. Devenues populaires en période de chômage élevé, les formules de «service volontaire» calment la conscience de ceux qui ont renoncé à secouer l'appareil social, syndical, patronal, qui refuse aux jeunes le marché du travail. Dans le secteur public, par exemple, les offres et les demandes des deux parties s'harmonisent parfaitement sur ce point.

Et le beau «plaidoyer pour une jeunesse», de Laval Rioux, que nous avons publié jeudi, m'a soudain révélé que le monde de l'éducation, celui qu'on croit d'abord voué aux jeunes, est lui-même en instance de séparatisme. Grâce au désormais commode objectif de la «formation continue», les institutions collégiales et surtout universitaires fonctionnent de plus en plus selon des modes ordonnés aux besoins des adultes. Le recyclage et le perfectionnement massifs de ceux qui sont déjà sur le marché du travail, il est vrai, a modifié les horaires, les programmes, les services. Il y a dix ans on parlait de l'accueil des adultes à l'université comme d'une révolution. Elle a si bien eu lieu que bientôt, c'est peut-être la présence des jeunes qui dérangera le système.

En 1979, la Commission d'étude sur les universités soulignait déjà l'incongruité d'une université où les modes de sélection à l'entrée sont moins rigides pour les adultes que pour les jeunes finissants des cégeps. Quand les places sont limitées, les jeunes deviennent les premiers exclus.

Au lieu de s'inquiéter de cette nouvelle marginalisation, on passe ici aussi à la sollicitude. On a vu récemment le ministre de l'Éducation publier des brochures sur la «vie étudiante», gloser sur des services périphériques «personnels et complémentaires» à l'éducation, et comble du néo-paternalisme, songer à aider désormais les étudiants à s'aider eux-mêmes, en jouant avec l'idée d'un cadre législatif ou réglementaire pour l'exercice du droit d'association des étudiants. Il est même question de reconnaître formellement, sous forme de crédits, la participation à la vie politique étudiante. Pendant que les adultes transformeront les programmes et l'organisation des institutions pour leurs besoins et ceux de leur monde du travail, on distraira les jeunes en leur créant des terrains de jeux diplômables.

Me voici, et j'en suis malheureuse, proche de M. Roger Gaudry, l'ancien recteur de l'Université de Montréal, qui a scandalisé jeunes et vieux en déplorant récemment à Toronto que l'université soit devenue surtout lieu de recyclage, de formation continue, d'éducation des adultes, d'éducation à temps partiel. Pour lui, la solution c'est l'épuration et la création, à côté, de centres d'excellence. Ils ne pourraient, dans les conditions actuelles, que recruter chez les plus riches. Il me semble que si les institutions acceptaient de se redonner les jeunes comme priorité, les «plein temps» et les autres, les multiples vocations de l'université pourraient cohabiter sans s'exclure.

C'est donc le ministre de l'Éducation qui devrait être le ministre de la Jeunesse, de sa formation comme de son entrée au travail. Le député de Verchères pose la bonne question, celle des jeunes face à la crise, mais s'il cessait de la poser à ses collègues pour l'administrer lui-même dans un ministère séparé, les jeunes auraient simplement gagné un autre ghetto.

Une réplique incomplète

Dans sa réplique au triptyque télévisé du premier ministre, M. Joe Clark avait à trancher un dilemme fort embarrassant, soit qu'il tente de surpasser M. Pierre Trudeau dans ses généralités sur les malheurs du Canada, soit qu'il se lance dans un programme périlleux de solutions à la crise. A bon droit, le chef de l'opposition s'est refusé à jouer au philosophe devant le peuple grandissant de nos chômeurs. De manière plus discutable, il s'est refusé à déballer les quelques remèdes auxquels son parti songe, par crainte d'en faire cadeau aux libéraux, ces virtuoses dans l'art de piller et de torpiller les programmes d'autrui.

Mais la crise économique et sociale qui se développe au Canada a pris une telle ampleur que le chef conservateur ne pourra plus attendre à la prochaine élection pour présenter, avec des détails convainquants, son programme de salut national.

Certes, le premier ministre libéral s'est contenté de sermonner la nation au lieu de montrer qu'il pouvait encore gouverner, et le chef de l'opposition a souligné avec raison le vide qui caractérise le cabinet actuel, même après ses remaniements. Néanmoins le public, les entreprises et les partisans conservateurs eux-mêmes attendent sûrement davantage de M. Clark que les voies de changement qu'il a esquissées jeudi soir. Surtout parce que son leadership n'est pas encore au-dessus de tout soupçon, voire de toute contestation.

Cette critique d'un gouvernement qui prêche un jour la solidarité et provoque le lendemain la division, qui ne sait plus reconnaître ses torts et encore moins les réparer, et ne montre de confiance en aucun autre partenaire au Canada, cette critique-là est juste, nécessaire et plus opportune que jamais. M. Clark a trouvé pour l'exprimer des formules que partagent sûrement la plupart des citoyens du pays. Il n'y a pas lieu de l'atténuer, car même si des solutions ou à tout le moins des soulagements pouvaient être imaginés et proposés au consensus «national», on risquerait présentement de les voir avorter en raison de l'incroyable arrogance qui aveugle le pouvoir à Ottawa.

En français comme en anglais, le chef conservateur a donc dit l'essentiel du jugement qu'il faut porter sur le gouvernement Trudeau. Il faut être effronté pour se scandaliser, comme l'a fait un Marc Lalonde, de l'accent particulier qu'a mis sur le Québec M. Clark dans la version française de son allocution. Certes, les problèmes et les visées d'ordre électoral des conservateurs au Québec ne sont un secret pour personne. Mais mieux vaut ce discours franc au pays réel, que l'égalité artificielle que les libéraux maintiennent dans leurs deux langues officielles, quitte à donner sous la table des coups de pieds discriminatoires au Québec.

En français comme en anglais, M. Clark a tenté de faire reprendre confiance en eux-mêmes aux gens qui ont fait ce pays; ce discours est loin d'être superflu dans la morosité actuelle, même si la force du peuple ne saurait à elle seul suffire et compenser la chute du leadership politique au Canada. En fait, la confiance en soi doit aller de pair avec la confiance, hélas de plus en plus minée, dans les gouvernements. À cet égard, M. Clark devra dissiper certaines ambiguïtés.

Ainsi, l'opinion favorise de manière très générale le recours à l'entreprise privée, de préférence à l'entreprise d'État, en vue de relancer l'économie, de réduire le chômage et de soulager la crise budgétaire des gouvernements. M Clark endosse là une option qui ne risque guère de lui coûter des votes. Cette orientation ne saurait cependant se traduire par le démantèlement de sociétés d'État comme en rêvent des intérêts privés.

De même, ce n'est pas en ouvrant toute grande la porte aux capitaux étrangers qu'on réduira à l'avenir l'hémorragie dont se plaint le chef de l'opposition. C'est avec le libre mouvement des dividendes et des capitaux qu'on ouvre des villes, mais c'est avec cette même fausse liberté qu'on les ferme aussi, comme vient d'en donner un éclatant exemple ce bon conservateur et ami de M. Clark qu'est le président de l'Iron Ore du Canada, M. Brian Mulroney. Les options d'un développement diversifié doivent rester ouvertes au Canada.

Enfin, le chef conservateur a frappé une corde sensible en s'en prenant de nouveau à la bureaucratie et à la réglementation fédérales qui entravent, compliquent et ralentissent les activités et les projets des entreprises. Encore là, sous prétexte de sauver l'économie, va-t-on sacrifier l'environnement, la santé du public ou des travailleurs, la protection des petits investisseurs?

M. Joe Clark est cependant en terrain solide quand il prône non pas seulement la concertation, mais des moyens pratiques d'y parvenir. Malheureusement, il n'est pas en position de convoquer la conférence nationale qu'il propose.

Jean-Claude LECLERC

Le retour des meubles à Alma

De nuit ou de jour, M. Justin Dugal devra remener à Alma le mobilier de la Fédération des sociétés d'entraide. Le verdict du juge Jacques Phillipon, de la Cour supérieure, ramène un peu de bon sens dans cette aventure rocambolesque qui n'aura fait que le bonheur des déménageurs.

Cette décision hirsute aura causé un tort important aux 56 employés de la Fédération. Les manoeuvres nocturnes du 21 octobre dernier relèvent d'une certaine tradition de mépris à l'égard du personnel, encore en vigueur chez certains employeurs. Au XXe siècle, on n'entasse plus les familles dans des camions à 48 heures d'avis.

Le président de la Fédération peut choisir de s'entêter en se lançant dans une guérilla judiciaire. Il maintiendrait ainsi l'incertitude et ne ferait qu'accroître l'indignation de la population et des épargnants à l'endroit de la haute direction de l'organisme. À l'heure où la concurrence est plus vive que jamais dans la cueillette de l'épargne, une institution financière doit éviter ce genre de réclame négative.

M. Dugal doit accepter la décision du tribunal qui l'enjoint de ramener à Alma le siège social des sociétés d'entraide. Il est bien important de distinguer ici que la décision de maintenir ou non le quartier général de ce groupement financier à Alma appartient exclusivement à ses dirigeants. De nombreuses raisons militent en faveur d'une relocalisation des bureaux de la Fédération. Les entraidistes doivent établir leur siège social en fonction de leurs objectifs de rentabilité et de responsabilité socio-économique.

Que M. Dugal n'aime pas la route du parc parce qu'il y a de la neige dès novembre, c'est son droit. Mais le contrat de travail qui le lie avec ses employés commande un respect des droits de ces derniers. Il faut alors négocier des conditions qui permettront le déplacement d'une quarantaine d'employés et la mise à pied des autres, ainsi que le souhaite le conseil d'administration.

Après une fuite aussi cavalière, il est évident que M. Dugal et son conseil se retrouvent dans une position plus difficile pour négocier. Mais c'est là le prix qu'il faut payer pour effacer une bavure aussi primaire que celle d'un déménagement sauvage. Le chef des sociétés d'entraide n'a pas contribué à l'amélioration du climat en décrétant la grève «illégale» parce que ses employés ne voulaient pas prendre l'autobus, soir et matin, pour venir travailler d'Alma au Carré Jacques-Cartier, à Québec. Et d'embaucher des briseurs de grève pendant ce temps mène au comble de la maladresse.

Il n'y a plus qu'une seule route raisonnable pour le président de la Fédération: la négociation de bonne foi avec son personnel. L'expérience ne sera pas facile mais c'est la seule façon d'accroître les chances de décollage de la nouvelle Fédération. Plus de $800 millions d'épargnes des Québécois sont en jeu.

Le temps presse. Les dirigeants des sociétés d'entraide devront demeurer à Alma ou revenir à Québec dans l'honneur pour faire face au défi qui les attend. Ne restent plus qu'une centaine de jours avant que ne démarre le dégel des fonds...

Michel NADEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ L'affaire Guillemin

Quelqu'un a dit en parlant de religion: «Qui crie au scandale, démontre son peu de foi!»

En effet, n'est-ce-pas ce qui ressort le plus des «cris au loup» des détracteurs d'Henri Guillemin au sujet de son livre *L'Affaire Jésus* et de la série d'émissions Second Regard qui en a découlée?

Ayant lu le livre et visionné quelques émissions, je dois honnêtement dire que je porte plus d'intérêt aux réactions suscitées qu'aux réflexions du professeur.

Somme tout, ce dernier a mis sur papier, les questions que tout chrétien, animé d'une foi vivante et intelligente se pose sur Celui en qui il croit. Pour qui connaît quelque peu le Jésus qui est à la base de la foi chrétienne, l'auteur n'a fait aucune nouvelle révélation. Il a tout simplement confronté le Jésus folklorique au Jésus de la Bible et de, même, l'histoire romancée de l'Église à son histoire factuelle.

Certes, les croyances à tendance populaire en prennent un coup, mais la foi ne s'en portera que mieux!

Il est vrai que son livre est loin d'être un traité exemplaire en matière de pédagogie, mais d'un autre côté, cela a servi à démontrer clairement la méconnaissance des catholiques de chez nous pour Jésus et l'Église. Et si par hasard (pour ne pas dire par l'Esprit), cet exercice avait suffisamment piqué la curiosité de ses accusateurs pour les inciter à aller vérifier à la source (Bible) le bien-fondé des insinuations(?), je crierais tout simplement: «Bravo! monsieur le professeur.»

Roger LANDRIAULT
Hull, 1er novembre

■ Une patinoire mal nommée

Les organismes de Sports et Loisirs du grand Côte-des-Neiges ont eu la surprise de leur vie lorsque les autorités de la Ville de Montréal ont décidé unilatéralement de nommer le premier aréna public du quartier: Aréna Bill Durnan, sans consultation aucune de la population concernée.

De plus, même après la réaction (lettres et pétition), des centaines de bénévoles et citoyens impliqués dans les sports et loisirs de Côte-des-Neiges, aucune considération et même une totale indifférence ont été notées de la part des autorités. Il nous semble inconcevable que oes gens qui ont exprimé leurs désir et raisons soient brimés de cette façon.

Nous sommes conscients que M. Durnan fut un joueur de hockey connu, mais comme bien d'autres joueurs de hockey d'ailleurs. De plus, M. Bill Durnan étant un citoyen de Toronto, qui a toujours résidé officiellement à Toronto, qui a été enterré à Toronto et dont la famille proche réside toujours à Toronto, nous trouvons que ce nom est difficilement identifiable avec Montréal. Nous croyons donc qu'une plaque commémorative en hommage à Bill Durnan aurait été suffisante.

Considérant que c'est à la suite du lien d'amitié d'un conseiller municipal que ce nom a été choisi au détriment du choix fait par l'ensemble des citoyens de Côte-des-Neiges.

Considérant que plusieurs autres arénas ont été construits dernièrement et ne portent pas nécessairement un nom personnel mais bien celui qui identifie le quartier ou secteur (ex: Aréna St-Louis).

Considérant l'aspect cosmopolite du quartier et l'effort des citoyens pour créer un sentiment d'appartenance au quartier Côte-des-Neiges à ces nouveaux Montréalais.

Nous réitérons notre demande afin que notre aréna Côte-des-Neiges porte un nom qui identifie véritablement le secteur de Côte-des-Neiges.

Nous espérons également que le nouveau Conseil municipal de la Ville de Montréal sera davantage à l'écoute de la population des quartiers et des bénévoles qui par leur présence offrent plusieurs services gratuits à la Ville au niveau des Sports et Loisirs.

Henri NECKEBROECK

(M. Neckebroeck est président du Comité des jeunes sportifs de Saint-Pascal/Côte-des-Neiges. Cette prise de position a reçu l'appui de huit autres organismes communautaires.)

Montréal, 26 octobre.

■ La Statue de fer au TNM

(Lettre adressée à Robert Lévesque à la suite d'un article paru dans LE DEVOIR du 15 octobre.)

Mon propos n'est pas ici de remettre en cause votre perception des spectacles auxquels vous assistez ni votre droit à nous la transmettre puisque cela fait partie de l'exercice de votre métier. Mais pourquoi, il me semble jouer au pédagogue et gratifier les gens de vos bons conseils ou même pousser l'intolérance jusqu'à les soumettre à un interrogatoire comme vous le faites dans le dernier paragraphe de votre texte paru le 15 octobre dernier sur la *Statue de fer* de Guy Cloutier.

Pour ma part, j'ai assisté à une représentation de ce spectacle au TNM. Malgré la permission que vous lui accordez à cet effet, le public n'a pas ri ce soir-là. Je ne puis pas parler pour les autres. Quant à moi, à aucun moment, je n'ai eu l'impression que ce qui se jouait sur la scène pouvait être ridicule ou insignifiant. Bien sûr, j'ai ressenti cette «pauvreté juvénile» qui coiffe votre article. Et j'en ai été émue parce qu'elle ne portait ni sur le texte, ni sur la mise en scène. Elle était inhérente à ces personnages qui vivaient devant moi: des êtres vrais, entiers, qui n'ont pas encore appris à contrôler leurs émotions ni à pactiser avec l'autorité.

L'équipe de production de la *Statue de fer* a eu l'audace de faire évoluer devant ses spectateurs cette jeunesse laissée-pour-compte parce que ses modes d'expression passent pour grossiers et vides d'intérêt aux yeux de ceux qui détiennent des pouvoirs, fût-ce celui de la parole, et qui ont si bien appris à articuler leur pensée. Qu'on ait refusé de les entendre au théâtre, tout autant que dans la rue, cela ne m'a pas étonnée parce que cette fois ils nous ont été montrés sans artifice visant à séduire.

Dès les premiers instants du spectacle, nous étions confrontés à un univers sur lequel il est trop facile de fermer les yeux. C'est le drame de toute une jeunesse qui nous a été montré au TNM. Pas seulement celui de quelques adolescents de Schefferville, mais aussi celui de plusieurs générations de jeunes de la vallée du Richelieu où j'ai grandi et de combien d'autres... C'est peut-être notamment ce qu'avaient perçu les artistes, qui auraient eu des vues plus larges que les critiques, lorsqu'ils ont décidé de travailler à la production de ce spectacle.

Claire CÔTÉ
Québec, 24 octobre

Propos d'actualité

De vraies bagarres entre le gouvernement et les syndicats sur le pouvoir d'achat feraient penser à une rixe dans une maison où le toit brûle. Les représentants des centrales ouvrières sont dans leur rôle en défendant le niveau de vie des travailleurs, mais ils se gardent bien de pousser à des actions trop dures sur ce chapitre. Le gouvernement agit dans l'intérêt national en prêchant une rigueur que les circonstances imposent, notamment sur le front extérieur, quelles que soient les conséquences sur le pouvoir d'achat. Il sait aussi qu'une direction de gauche ne survivrait pas longtemps à des dévaluations en chaîne et à une forte inflation. Du même coup, il aide indirectement les syndicats, car, comme le disait (un dirigeant syndical) «si la gauche échouait, nous échouerions avec elle».

(Extraits d'un article de Pierre Drouin paru dans Le Monde *du 3 novembre.)*

■ Des transports en commun

A l'arrêt d'un autobus bondé, monte une dame avec un bébé. Immédiatement en quête d'un siège, et voyant que personne ne cède sa place, elle déclare à une proche: «Il n'y a plus de courtoisie!» «Oh si, fait l'autre, mais elle se tient debout.»

Liliane MERCIER
Outremont, 2 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

René Lévesque dit non à Alliance-Québec

Des inquiétudes sincères, mais injustifiées

Extraits de la réponse du premier ministre du Québec aux revendications formulées l'été dernier par le regroupement Alliance-Québec, principal porte-parole de la minorité anglophone dans cette province.



Eric Maldoff, président d'Alliance-Québec.

MONSIEUR le président, comme nous en étions convenus, la présente est en réponse à votre lettre du 5 juillet 1982, c'est-à-dire essentiellement à la formulation des six points que vous y présentiez comme ceux dont Alliance-Québec tenait à faire ses priorités.

Avant de reprendre ces points un à un, il m'a toutefois semblé indiqué de situer le tout dans une perspective plus générale, mais quand même elle aussi très concrète. Car, tous, nous sommes terriblement exposés à avoir la mémoire courte!

Je vous rassure tout de suite: pas question de remonter au déluge! Tout juste à 1974 et au contexte qui amenait alors le gouvernement libéral qui nous a précédés à faire voter la Loi 22. Depuis le milieu des années 60 à tout le moins, deux facteurs nouveaux étaient venus ajouter brutalement au malaise de plus en plus profond et à l'insatisfaction croissante qu'alimentait la prise de conscience contemporaine du statut de minoritaires socio-économiques si longtemps réservé ici même au Québec aux citoyens francophones et à la nation qu'ils constituent.

Ces deux facteurs, dont la conjugaison était particulièrement angoissante, c'était d'abord la dénatalité qui prenait dans notre société l'ampleur que nous savons; et puis c'était en même temps, l'anglicisation pour ainsi dire automatique à laquelle des générations de laissez-faire avaient fini par conditionner la plupart des immigrants.

C'est tout cela qui avait amené jusqu'à des points d'ébullition qu'on n'a pas oubliés le problème linguistique sous tous ses aspects: l'économique et son «visage» le plus visible, l'affichage, aussi bien que le scolaire.

Ainsi fut passée, sous une pression collective devenue irrésistible, la Loi 22 de 1974. Elle représentait un premier effort pour rétablir progressivement la situation intolérablement dégradée dans laquelle l'histoire et le régime fédéral depuis ses débuts, comme aussi une trop longue attitude démissionnaire de ses élites, avaient plongé le Québec français.

Cette loi, on s'en souvient, provoqua une levée de boucliers. Chez de nombreux Québécois francophones qui la trouvaient trop «molle»; et bien sûr chez les porte-parole d'une minorité anglophone habituée depuis toujours non seulement à des droits mais également à des privilèges, à une sorte d'hégémonie même, dont la trop longue durée avait presque réussi à masquer le caractère excessif. Ce qui était sans doute inévitable de part et d'autre.

Quoi qu'il en soit, à notre arrivée au gouvernement à la fin de 1976, le constat que nous eûmes à faire nous dictait impérativement d'agir à notre tour. Par exemple, pour substituer aux «tests» imposés aux enfants eux-mêmes, et que tous avaient dénoncés, des conditions d'accès aux écoles anglaises qui fassent appel à des critères plus acceptables. Autre exemple: ne fallait-il pas réagir, par simple respect de nous-mêmes comme Québécois francophones, au mépris généralisé avec lequel on s'était permis de traiter les prescriptions d'affichage bilingue de la Loi 22?

Ainsi naquit la Loi 101. Et au lieu des tests la «clause Québec» (exigeant qu'au moins un des parents ait lui-même fait ses études élémentaires en anglais au Québec), que nous étions prêts — c'est dans la loi — à transformer, contre une certaine réciprocité de bonne foi pour nos propres minorités hors-Québec, en une «clause Canada» (c'est-à-dire le même traitement pour les enfants dont un des parents a fait ses études élémentaires en anglais *au Canada*).

Soit dit en passant, comme assez peu de gens se donnent encore la peine de s'informer à ce sujet, les propagandistes d'Ottawa continuent de mentir à jet continu en prétendant que leur soi-disant charte des droits n'enchâsse que cela, alors qu'en fait ce qui s'y trouve proclamé — et récemment endossé en première instance par le jugement Deschênes — c'est plutôt une espèce de «clause universelle» (où des parents *de n'importe où*, pourvu qu'un de leurs enfants ait fait un séjour quelconque dans une école anglo-canadienne, pourraient envoyer *tous leurs enfants* à l'école anglaise au Québec).

Cela dit, la communauté anglophone d'aujourd'hui n'a pas à être blâmée pour des situations passées ou des décisions prises ailleurs. Elle est cependant invitée à prendre acte des conditions nouvelles qui prévalent dans notre société.

L'acceptation par la minorité anglophone du principe de la primauté du français serait un pas important dans cette direction. Ce pas, je sais que certains des membres de votre communauté sont prêts à le faire. En tout cas, la reconnaissance de ce principe de la primauté du français figurait dans le document de travail soumis à votre congrès (p. 73). J'ai cependant eu la déception de constater qu'il a été rejeté en atelier et n'apparaît donc pas dans le mémoire que vous m'avez soumis.

Car l'esprit de conciliation qui inspire le Québec français et que j'essaie de traduire également dans la présente réponse, ne peut pas rester toujours à sens unique. Votre organisme veut défendre les intérêts de la minorité. J'espère qu'il saura aussi faire comprendre à cette dernière la légitimité des aspirations de la majorité.

Je passe maintenant à l'examen des six points soulignés dans votre lettre:

1) **Contrôle et gestion des institutions d'enseignement** — Vous notez avec raison à ce premier point de votre lettre que le Parti Québécois reconnaît le droit des anglophones québécois à leurs institutions, scolaires et autres.

Mais ce principe ne saurait entraîner qu'il ne puisse plus jamais y avoir de changements institutionnels au Québec, dans le secteur scolaire ou dans d'autres secteurs, pour éviter de toucher au statu quo dans les institutions anglophones. Le Québec, comme toute société moderne, est en mouvement, et il est normal qu'il réajuste de temps à autre ses structures.

Pour ce qui est du projet de réforme scolaire énoncé dans un Livre Blanc gouvernemental, vous savez déjà que le dépôt d'un projet de loi pour y donner suite ne saurait avoir lieu avant le printemps prochain. Cela vous donne amplement le temps de faire valoir vos points de vue dans la discussion publique qui se poursuit et peut-être, si vous y êtes disposés, à faire des suggestions concrètes de modification au projet, plutôt que de vous en tenir à une condamnation globale.

Quant au campus Héritage, la solution retenue par le ministre de l'Éducation accorde une très large autonomie à ce collège de 500 élèves sur le plan budgétaire, pédagogique et administratif, sur le plan des relations de travail et de la représentation au conseil d'administration du cégep, en même temps qu'elle favorise son insertion dans sa communauté d'appartenance, l'Outaouais.

Une affiliation au cégep Champlain, qui compte déjà trois campus, se serait avérée moins avantageuse et porteuse d'inconvénients majeurs sur les plans administratif et socio-culturel.

Dès cette année, le budget du campus Héritage est substantiellement accru et ses locaux ont été considérablement agrandis.

On peut donc affirmer que d'ores et déjà, malgré sa petite taille, le campus Héritage est géré pour l'essentiel par la communauté anglophone de l'Outaouais et bénéficie de conditions éminemment propices à son développement. De plus, au fur et à mesure que le nombre d'étudiants croîtra, son autonomie sera accrue.

2) **Règlementation de l'affichage** — Il convient d'abord de distinguer entre l'expression très légitime de la présence de la communauté anglophone au sein d'une communauté francophone majoritaire, et la pression exercée sur cette dernière par la culture nord-américaine, avec le défi que cela constitue pour le maintien et le développement de la langue française.

Pour le gouvernement, cette distinction est essentielle, et s'il entend respecter l'aspiration de la minorité à maintenir et à exprimer son caractère propre, il veut également assumer son rôle de défenseur des droits culturels de la majorité.

Ce n'est certes pas une tâche facile. Dans le cas de l'affichage, par exemple, il est important que le visage du Québec soit d'abord français, ne serait-ce que pour ne pas ressusciter aux yeux des nouveaux venus l'ambiguïté qui prévalait autrefois quant au caractère de notre société, ambiguïté qui nous a valu des crises déchirantes.

À sa manière en effet, chaque affiche bilingue dit à l'immigrant: «Il y a deux langues ici, l'anglais et le français; on choisit celle qu'on veut». Elle dit à l'anglophone: «Pas besoin d'apprendre le français, tout est traduit». Ce n'est pas là le message que nous voulons faire passer. Il nous apparaît vital que tous prennent conscience du caractère français de notre société. Or, en dehors de l'affichage, ce caractère n'est pas toujours évident.

Ainsi, en ce qui touche la langue de travail, le contexte nord-américain nous a amenés à exempter de plusieurs obligations plus de 235 sièges sociaux et laboratoires de recherche; de plus, des milliers d'entreprises de 50 employés et moins sont dispensées de l'obligation d'établir un programme de francisation. Nous savons que dans beaucoup d'entre elles, en raison notamment de la composition ethnique du personnel, l'anglais demeure souvent la langue en usage en dépit de la loi. Bref, l'anglais, écrit ou oral, reste la langue du travail au Québec dans une proportion qui dépasse largement l'importance numérique de la minorité anglophone dans notre société. C'est pourquoi je ne suis pas étonné de voir que cette question de la langue de travail dans le secteur privé ne figure pas parmi les six principaux points de votre programme sur lesquels vous attirez spécialement mon attention.

Du côté des médias, il suffit de tourner le bouton du câblo-sélecteur ou de contempler les étalages de nos kiosques à journaux pour mesurer la place dominante que conserve l'anglais au Québec dans ce domaine. Rassurez-vous, nous n'avons ni l'intention ni les moyens de changer cet état de fait.

Mais nous croyons que l'affichage français constitue un modeste contrepoids. Nous estimons avoir le droit d'indiquer par là la volonté de notre société de rester française.

On objectera que l'école française fréquentée par les enfants des immigrants aura plus de poids que tout le reste sur leur orientation linguistique; mais l'immense majorité des nouveaux venus sont des adultes, souvent sans enfants. De plus, les échappatoires indirectes fournies à tout le monde, en matière scolaire, par la nouvelle constitution qu'on nous a imposée, nous obligent à être plus vigilants dans d'autres secteurs pour parer aux dangers qui planent sur l'avenir du français au Québec.

Selon nous, une trop grande ouverture à l'usage de l'anglais à côté du français dans l'affichage conduirait rapidement, vu la pression du contexte nord-américain, au bilinguisme généralisé dans ce domaine, du moins dans le centre de Montréal, c'est-à-dire là même où s'installent la plupart de nos nouveaux citoyens. C'est donc la prudence et non pas, comme on le prétend trop facilement, un quelconque esprit de vengeance, qui nous a amenés à adopter, pour l'affichage extérieur, la règle de l'usage exclusif du français.

Nous comprenons cependant que la communauté anglophone souhaite pouvoir exprimer sa présence dans ce secteur comme elle peut déjà le faire dans d'autres. Est-il possible de souscrire à des allégements sectoriels et limités, pour répondre à cette aspiration, sans compromettre pour autant notre droit d'affirmer sans équivoque le caractère français du Québec? Mon collègue, monsieur Gérald Godin, ministre responsable de la loi, se penche présentement sur la question de l'affichage et fournira une réponse d'ici quelque temps. (...)

3) **Évaluation linguistique des professionnels ayant reçu leur formation au Québec** — En obligeant les candidats aux ordres professionnels qui n'ont pas fait leurs études en français à prouver leur connaissance de cette langue, le gouvernement a voulu assurer aux Québécois le droit de recevoir des services professionnels en français. Or, la situation qui prévaut encore dans certains milieux, continue à nous préoccuper. Vu l'objectif et les réalités, nous ne pouvons en ce moment abolir les tests.

Plus positive me paraît être votre recommandation 4c à l'effet que «les tests devraient porter sur l'aspect communication et se rapporter au travail, et non pas être abstraits». C'est une réclamation dont l'Office de la langue française a tenu compte dans la préparation de nouvelles batteries de tests, qui sont déjà en vigueur pour infirmiers et infirmières et pour infirmiers et infirmières auxiliaires, chez qui les taux d'échec étaient les plus élevés. D'autres nouveaux tests viendront s'ajouter bientôt pour couvrir l'ensemble des professions, en commençant par les plus nombreuses.

Par ailleurs, je souscris à votre énoncé sur la responsabilité qui incombe aux «institutions québécoises de doter les étudiants de moyens de fonctionner en français à leur sortie de l'école secondaire». Même si les résultats passés n'ont pas toujours correspondu à nos espoirs, nous enregistrons maintenant des progrès substantiels dans ce secteur. Nous espérons donc pouvoir éventuellement abolir les tests linguistiques pour les candidats aux professions qui auront fait leurs études secondaires au Québec.

4) **Langue des communications dans les institutions à clientèle majoritairement anglophone** — Dans votre lettre, vous affirmez qu'à partir de la fin de 1983, le français deviendra la seule langue de communication dans les institutions anglophones, comprises dans la définition de l'article 113 f) de la Charte de la langue française.

Votre affirmation, ou vos craintes, si elles avaient été fondées, auraient été contraires aux intentions du législateur. Nous sommes conscients de l'importante contribution, passée ou présente, des institutions anglophones au développement de notre société et nous respectons le désir de la communauté anglophone de conserver à ces organismes leur caractère particulier.

Mais puis-je vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que vous avez mal lu la loi. J'ajoute aussitôt que la rédaction des dispositions sur la langue de l'administration n'est pas d'une clarté éblouissante et qu'il y aurait sans doute lieu de l'améliorer éventuellement. Quoi qu'il en soit, le texte actuel n'impose pas l'unilinguisme français dans le fonctionnement interne des institutions anglophones, mais bien le bilinguisme. Je serais étonné que, dans le Québec actuel, le bilinguisme vous apparaisse comme une exigence intolérable.

Pour bien comprendre ce que dit le chapitre IV de la Charte au sujet de la langue des institutions, c'est-à-dire de l'administration, il faut se rappeler qu'un article d'interprétation précise que lorsque l'usage exclusif du français n'est pas spécifiquement exigé, on peut employer à la fois le français et une autre langue (a. 89).

Le chapitre IV ne prévoit en fait que trois cas d'usage exclusif du français: les communications avec les autres gouvernements et les personnes morales au Québec; les communications entre les entités de l'administration, c'est-à-dire entre institutions; et la désignation des organismes. Et encore, sur ce dernier point, il y a une exception: les organismes scolaires, de santé et de services sociaux reconnus en vertu de l'article 113 f), peuvent être désignés à la fois en français et dans une autre langue.

Pour tout le reste du fonctionnement des institutions anglophones reconnues en vertu de l'article 113 f), c'est le bilinguisme qui prévaut. Cela s'applique à l'affichage, aux textes et documents qu'elles publient, aux communications internes, aux avis et ordres du jour aussi bien qu'aux contrats.

Les institutions anglophones, comme tous les paliers de l'administration, peuvent correspondre en anglais avec une personne physique qui s'adresse à elle en anglais.

D'autre part, dans les services de santé et les services sociaux, la personne qui rédige un dossier le fait dans sa langue. Mais un résumé en français doit être fourni sur demande.

Enfin, l'article 28 de la loi prévoit spécifiquement que dans les organismes scolaires, la langue d'enseignement peut être utilisée en même temps que le français comme langue de communication interne des services chargés d'organiser l'enseignement dans une langue autre que le français.

Comme vous le voyez, nous sommes loin de l'unilinguisme français universel que vous présumez.

La Charte proclame le droit des Québécois à être servis en français et à travailler dans cette langue. De là découlent nos exigences quant à la connaissance du français pour le personnel des institutions publiques à clientèle majoritairement anglophone. Sur le principe de cette connaissance nécessaire du français notre position n'a pas changé. Nous sommes néanmoins ouverts à vos suggestions en ce qui concerne le degré de connaissance jugé suffisant et les moyens de le vérifier.

D'autre part, le gouvernement entend prochainement renseigner la communauté anglophone sur les droits linguistiques que la législation québécoise reconnaît à ses membres.

5) **Accès aux écoles** — En ce qui concerne votre proposition d'ouvrir l'école anglaise à toute personne arrivée au Québec avant le 21 août 1977 et à ses enfants, en présumant qu'elle n'inclut pas les francophones, elle équivaut à un retour au libre choix pour les non-francophones. Ce principe est récusé par tous ceux que préoccupe l'avenir du français au Québec et en particulier par tous les partis politiques québécois.

De plus, à ce critère de la date d'arrivée, qui couvre déjà presque tout le monde, vous en ajoutez deux autres: celui de la langue maternelle, qui nous ramène aux tests odieux que tout le monde rejette, et celui de l'instruction reçue en anglais «où que ce fut», qui rétablit la «clause universelle», rejetée également par tous les partis politiques québécois. J'ose espérer que l'adoption de cette résolution fut le fruit d'un malentendu ou d'une erreur, comme cela peut arriver dans tous les congrès.

En matière d'éducation, contrairement à ce que laisse entendre votre mémoire, l'adoption de la loi 101 n'a lésé aucun membre de la minorité anglophone du Québec. Quand elle fut votée, toutes les familles qui vivaient alors au Québec et dont un membre avait déjà fréquenté l'école anglaise chez nous ou ailleurs dans le monde ont gardé accès à cette école pour tous leurs membres et pour leurs descendants.

L'obligation faite aux futurs immigrants d'envoyer leurs enfants à l'école française, en écartant à la demande de nos diverses communautés toute discrimination basée sur la langue maternelle, est appuyée maintenant par tous les partis politiques québécois.

Quant aux résidents des provinces anglaises qui sont venus s'installer au Québec après l'adoption de la Charte, ils l'ont fait en pleine connaissance des dispositions de celle-ci à leur endroit. Ces dispositions sont plus généreuses que celles qu'on retrouve entre autres dans une société aussi démocratique que la Suisse. On ne saurait donc dire que ces nouveaux venus sont lésés. Néanmoins, le gouvernement du Québec a toujours été prêt, et cette intention est énoncée en toutes lettres dans la loi 101, à ouvrir ses écoles anglaises aux familles qui nous arrivent des autres provinces, sur la base de la réciprocité. Cette formule assurerait aux minorités francophones des provinces anglaises des droits que la nouvelle Constitution canadienne est loin de leur garantir en pratique et elle laisserait intacte la souveraineté du Québec en matière d'éducation. Elle a malheureusement été rejetée, suite aux pressions en ce sens du gouvernement fédéral, par nos partenaires des autres provinces.

6) **Représentation de la population anglophone dans les secteurs public et para-public** — La sous-représentation des anglophones dans l'administration québécoise remonte à l'époque où les chances de réussite d'un individu dans la majeure partie du secteur privé, de même que dans les organismes fédéraux, étaient largement proportionnelles à son niveau de maîtrise de la langue anglaise. Les anglophones, chez qui l'ignorance du français était la règle plutôt que l'exception, avaient alors tendance à délaisser le secteur public québécois.

Avec les changements survenus au Québec depuis quelques années, il apparaît compréhensible que les anglophones regrettent leur sous-représentation dans l'administration.

Le gouvernement actuel a au moins le mérite d'être le premier à s'être occupé activement de ce problème. Un volet entier de son Plan d'action pour les communautés culturelles lui est consacré. De plus, des mesures ont été prises pour accorder aux candidats qui maîtrisent mal le français une période d'embauche provisoire leur permettant d'améliorer au travail leur connaissance du français.

Au cours de la prochaine session, nous proposerons que soit amendée la Charte des droits et libertés de la personne afin que le gouvernement puisse appliquer des mesures de redressement en faveur de la minorité sous-représentée dans les secteurs public et para-public.

Puis-je ajouter qu'une priorité exceptionnelle nous paraît indiquée à l'endroit d'importantes communautés culturelles dont une foule de membres, surtout les plus âgés, ne parlent ni le français ni l'anglais, et auraient grandement besoin d'être desservis dans leur langue d'origine?

Voilà donc pour les six points de votre programme d'action que vous m'avez signalés comme les plus importants à vos yeux (...)

Certains passages de votre mémoire, tels le refus de reconnaître la primauté du français ou les réclamations exorbitantes en matière d'accès à l'école anglaise, reflètent la nostalgie de privilèges passés. On y devine aussi des inquiétudes sincères, bien qu'à mon avis non justifiées.

Je ne partage pas le pessimisme dont vous faites preuve au sujet de l'avenir de votre communauté. Accaparée par les efforts d'ajustement qu'elle doit faire depuis quelques années pour s'adapter à la nouvelle réalité du Québec, il lui manque peut-être cette capacité de regard comparatif qui lui permettrait de mesurer les atouts extraordinaires dont elle dispose. (...)

VOUS VOULEZ UN BON CONSEIL?

Au cours des dernières années, les pouvoirs des municipalités se sont accrus dans des domaines aussi importants que l'aménagement du territoire et la fiscalité. Pour exercer ces pouvoirs et assumer adéquatement leurs responsabilités, les municipalités ont besoin de conseils municipaux représentatifs. Posez un geste essentiel à la démocratie municipale. Votez!

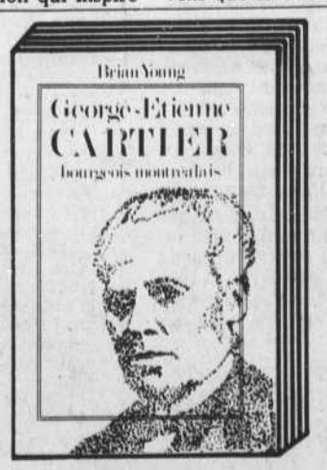
OUI, VOTEZ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES!
LE 7 NOVEMBRE
(LE 14 NOVEMBRE, À MONTRÉAL)

Le meilleur conseil municipal, c'est celui que vous vous donnerez, par votre choix de ses membres.

Pour avoir le droit de voter:
- être âgé(e) de 18 ans et plus;
- avoir la citoyenneté canadienne;
- être domicilié(e) dans la municipalité depuis le 1er septembre 1981, en ville, ou depuis le 7 novembre 1981, en campagne ou être propriétaire ou locataire depuis douze mois d'un site commercial;
- être inscrit sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe au rôle, en campagne.

« Elle a du pouvoir, ma municipalité. »

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales



Brian Young
GEORGE-ÉTIENNE CARTIER
Bourgeois montréalais

Un regard neuf sur l'un des personnages clé de l'histoire canadienne.

Volume de 248 pages, en vente dans toutes les librairies à 13,50 $

BORÉAL EXPRESS

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Commission

sion qui a, en outre, l'ordre de consulter les gouvernements des provinces et des Territoires.

Le chef du gouvernement a pris soin hier de déterminer, dans le mandat de la Commission, les principes dont elle devra obligatoirement s'inspirer: on y rappelle, bien sûr, que «l'économie canadienne repose sur l'initiative et la productivité de chaque canadien», on y réaffirme «l'indépendance politique et économique du Canada» mais surtout on y expose un principe fondamental de M. Pierre Trudeau et de sa vision du fédéralisme canadien: «la gestion de l'économie, affirme en effet l'arrêté en conseil, la croissance équilibrée de ses différentes régions et la réduction des disparités fiscales entre les provinces sont essentiellement des responsabilités fédérales; les provinces ont, pour leur part, des charges importantes en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique économique et sociale».

De plus, la Commission Macdonald devra «tenir compte de l'esprit de la constitution canadienne et... s'appuyer sur l'hypothèse que la structure fédérale canadienne ne s'écartera pas sensiblement de ce qu'elle est à l'heure actuelle».

Les principes imposés à la Commission s'inscrivent donc dans la suite de décisions qui se succèdent depuis un an à Ottawa: réorganisation des ministères à vocation économique qui font du gouvernement central le principal architecte de la politique économique et des provinces des exécutants à l'intérieur du cadre fixé par Ottawa; dépôt d'un certain nombre de projets de loi — dont le dernier en date sur la propriété des entreprises de transport — qui tendent tous à réaffirmer la primauté du gouvernement fédéral sur la réglementation du marché commun canadien.

Tout en rappelant qu'il a déjà pris des mesures à court terme pour faire face à la récession, le chef du gouvernement a ajouté hier que «nous devons regarder l'avenir plus lointain pour voir de quelle façon nous pourrions faire évoluer le pays et ses institutions de façon à profiter pleinement des perspectives de développement qui s'offrent à nous». Dans le communiqué publié hier soir, M. Pierre Trudeau affirme encore: «si nous voulons atteindre la prospérité, nous devons assainir le climat des relations fédérales-provinciales et tenter de parvenir à un consensus par des voies moins laborieuses. Ce faisant, nous devons toutefois veiller à concevoir des politiques nationales qui profitent à toutes les parties du Canada et à rendre nos institutions nationales plus sensibles aux besoins des régions».

L'arrêté en conseil précise que le mandat de la Commission pourrait s'étendre sur trois années mais, hier soir, des proches du premier ministre insistaient sur le fait qu'il s'agissait d'un mandat de «deux à trois ans». La hâte du premier ministre à recevoir ces recommandations s'explique par le fait qu'elle pourrait fort bien servir de base au programme électoral de son parti — aveo ou sans lui — dans la prochaine campagne électorale de la fin de 1984 ou du début de 1985.

La nomination de M. Donald Macdonald, intervenue juste au milieu du congrès du Parti libéral où la vedette s'annonçait être M. John Turner, son principal rival à la succession de M. Trudeau, a relancé les spéculations. Certains y voient une indication que M. Trudeau veut favoriser le lancement de la campagne de M. Macdonald, comme il favorisait d'ailleurs sa candidature en 1979, après sa démission. Mais on peut tout aussi bien y voir une indication que l'ancien ministre des Finances a définitivement renoncé à devenir premier ministre et qu'il est alors disponible pour diriger, de façon la moins partisane possible, cette Commission d'enquête vouée à réunir un large consensus national.

Il semble bien que le chef du gouvernement n'avait pas prévu d'annoncer cette Commission royale avant son retour de France. La fuite intervenue hier matin dans le *Globe & Mail* l'a obligé à précipiter les choses, à son grand embarras d'ailleurs puisque tous les ministres, à l'exception de M. Allan MacEachen, n'avaient pas été officiellement informés. Il en avait été question au cours des discussions du lac Meach en septembre, mais la décision formelle n'avait pas été prise. Il est bien possible que la fuite vienne des milieux libéraux, ou d'un conseiller politique de M. Trudeau qui voulait justement couper l'herbe sous les pieds de M. John Turner.

L'opposition et les milieux d'affaires ont réagi de façon prudente à cette annonce, n'ayant d'ailleurs pas vu les détails du mandat. En général, les milieux d'affaires reconnaissent qu'il fallait effectivement s'intéresser sérieusement au fonctionnement du marché commun canadien mais ils ne sont pas sûrs qu'une commission royale d'enquête soit le meilleur instrument pour ce faire. Le mandat de la Commission Macdonald vient carrément doubler ce que le Conseil économique du Canada était supposé faire depuis vingt ans, alors qu'il avait été créé justement, pour donner un caractère de permanence à la Commission présidée par M. Walter Gordon. Toutefois, comme l'a souligné M. Trudeau dans son communiqué, il n'existait pas d'endroit approprié pour discuter de partage des pouvoirs. Il a jugé que les conférences fédérales-provinciales provoquent trop de tensions et il espère qu'une Commission saura mieux susciter un débat sans passion.

◆ Réponse

«groupe ethnique» au Québec et refuse de plus de faire comparer son sort à celui des minorités francophones hors Québec. «Le gouvernement ne devrait pas laisser la situation qui prévaut ailleurs interférer avec ce qui représente les intérêts des Québécois (anglophones)», lit-on dans la lettre envoyée au premier ministre le 5 juillet et à laquelle M. Lévesque a répondu jeudi.

Alliance-Québec dénonce la thèse du gouvernement selon laquelle l'anglais doit être «pénalisé et caché» pour permettre au français de survivre. La communauté anglophone prétend avoir perdu 140,000 membres depuis cinq ans (qui ont quitté le Québec). Alliance-Québec soutient en plus ne pas être indifférente aux «difficultés» qu'enregistrent les anglophones sur le marché du travail.

Alliance-Québec revendique une certaine forme de «visibilité» au Québec, c'est-à-dire que les anglophones devraient avoir droit de montrer leur langue sur des affiches, notamment dans le centre-ville où 45% de la population parle anglais. M. Lévesque, prétend Alliance-Québec, fait semblant que le million d'anglophones au Québec n'existent pas.

La communauté anglophone est maintenant convaincue, affirme Alliance-Québec, «qu'il n'y a pas d'aile modérée au sein du Parti québécois quand il s'agit des anglophones». M. Lévesque est incapable d'entendre la voix de la raison, estime enfin AQ, et c'est la raison pour laquelle Alliance-Québec demandera maintenant directement aux Québécois s'ils veulent une communauté anglophone «vigoureuse et viable» au Québec.

◆ Trudeau

«programme de réallocation des dépenses».

Plus partisan que jamais, M. Trudeau a ensuite raillé le programme économique du Nouveau parti démocratique et surtout les silences du parti conservateur de M. Joe Clark. Rappelant l'incident aux Communes où les députés conservateurs ne se présentaient pas au vote de non-confiance réclamé par leur propre chef, le chef libéral a lancé: «quand le quart du caucus se cache au moment d'un vote de non confiance, que feront-ils lorsqu'il s'agira de former le gouvernement»?

Affirmant ensuite que son gouvernement n'a rien perdu de sa légitimité en dépit de sa chute dans les sondages d'opinion publique, M. Trudeau a lancé: «on a un gouvernement qui a bien l'intention de gouverner».

C'est à ce moment que le premier ministre a promis de tenir compte des suggestions des Libéraux dans son prochain discours du Trône. Il a précisé que «des consultations sont en cours» sur un programme de relance économique qui devrait malgré tout, s'inscrire dans cinq grands principes nécessaires à la réussite d'une relance économique sans pour autant qu'on succombe une nouvelle fois à l'inflation:

■ d'abord une série de travaux communautaires et de travaux publics dont des municipalités et des provinces ont besoin. Le récent budget a alloué des fonds pour cela qui, espère M. Trudeau, exerceront un effet de levier et susciteront d'importants investissements;

■ puis l'engagement de continuer à parier sur les ressources humaines du Canada. Le chef du gouvernement a rappelé que les contributions fédérales à l'enseignement post-secondaire sont passées à 57% des fonds totaux tandis que ceux des provinces ont diminué de 37 à 25%, «les étudiants payant le reste»; ce sont au total plus de $3 milliards qu'Ottawa promet ainsi aux étudiants des collèges et universités;

■ le chef du gouvernement a renouvelé sa promesse solennelle «de ne jamais abandonner ceux qui ont le plus besoin d'aide» assurant ainsi qu'il n'y aura pas de coupures immédiates dans les grands programmes sociaux;

■ M. Trudeau a ensuite promis de «recueillir les fruits du 6 et 5%» en assurant une baisse des coûts et, par voie de conséquence, une meilleure position des industries canadiennes sur les marchés internationaux;

■ enfin, a-t-il conclu, à tous ceux «qui doutent de l'avenir éoonomique», il veut leur donner des raisons d'espérer qu'on peut renouveler la base industrielle du pays.

Évitant de faire de la création de la Commission Macdonald sur l'union économique une question partisane, le chef du gouvernement n'y a fait aucune référence dans son discours. De même, les références au rapatriement de la constitution ont été discrètes mais elles lui ont valu, à la fin de son discours de 45 minutes, une ovation-debout.

Le premier ministre a également semblé vouloir faire taire toutes les critiques à l'intérieur même de son parti sur certaines pratiques controversées comme la Constitution, le contrôle des investissements étrangers et le programme énergétique national. «On va défendre ces positions envers et contre tous», a-t-il lancé.

Le Congrès se poursuit cet après-midi avec plusieurs ataliers ministériels et surtout une période de questions-réponses avec le chef du gouvernement. Il est d'ores et déjà évident que toutes tentatives de contestation de son leadership — d'ailleurs fort timides et mal organisées — seront étouffées. En soirée cependant, plusieurs résolutions prioritaires susciteront les passions. Mais déjà, la motion des Jeunes libéraux se révoltant contre l'entourage politique du premier ministre risque d'être simplement «récupérée» par le parti. Plusieurs, dont des membres influents du caucus affirment qu'ils vont l'appuyer... «On ne peut être contre la vertu», disent-ils.

◆ Chômage

personnes.

De toutes les régions de la province, c'est la Gaspésie qui vient en tête de liste avec 22,4% de chômeurs, suivie de l'Abitibi avec 19,3%, puis les régions de Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke avec 16,4%.

Le mois dernier, c'est Terre-Neuve qui a été de toutes les provinces la plus cruellement touchée par le chômage, avec 19,2% de sans emplois, suivie du Québec avec 15,4%, du Nouveau-Brunswick avec 14,8% et de la Colombie-Britannique avec 14,2%. L'Ontario, qui a cependant connu la plus importante perte d'emplois de tout le Canada, avec la disparition de 21,000 postes, comptait 11,7% de sa population ouvrière au chômage.

En données désaisonnalisées, c'est dans la catégorie des chômeurs masculins de plus de 25 ans que la hausse a été la plus importante. Leurs rangs ont été grossis de 11,000 nouveaux sans-travail. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, on comptait 11,000 chômeurs de plus tandis que le nombre de femmes sans travail n'a pas varié.

C'est dans les manufactures que la crise de l'embauche s'est fait le plus durement sentir: 25,000 emplois sont disparus dans ce secteur, tandis que 17,000 sont disparus dans la construction et 15,000 dans le secteur du commerce.

Le taux de chômage était de 13,9% à Montréal en octobre, de 12.3% à Québec, de 9.4% à Ottawa-Hull. Calgary et Edmonton comptaient respectivement 10,8% et 8,2% de chômeurs. Les villes de Regina et de Thunder Bay ne comptaient que 8% de leurs effectifs ouvriers au chômage.

Les conservateurs ont exigé aux Communes que le gouvernement ajoute à ses programmes de création d'emplois un programme spécial visant plus particulièrement les jeunes gens de la catégorie 15 à 24 ans, chez qui le taux de chômage est de 23,6%.

Le Nouveau Parti démocratique a, de son côté, demandé au gouvernement de prolonger de 26 semaines la période de prestations d'assurance-chômage pour éviter que des milliers de Canadiens sans travail ne soient obligés cet hiver de s'inscrire auprès du bien-être social quand ils ne toucheront plus leurs prestations.

Une récente étude du ministère du Travail laissait entendre que près de 90,000 personnes cesseraient chaque mois cet hiver de toucher leurs prestations.

Si le gouvernement prolonge de 26 semaines la période de prestations, ces gens pourront garder leur dignité, a déclaré un porte-parole du NPD. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a immédiatement écarté cette proposition, en expliquant aux Communes que cette mesure ajouterait de trois à quatre milliards au déficit du fonds de l'assurance-chômage, déficit qui devrait se chiffrer par deux milliards cette année.

C'est dans le but de réduire ce déficit que le gouvernement a annoncé la semaine dernière que les contributions des employés au programme d'assurance-chômage seraient augmentées de près de 40% l'an prochain.

Un député conservateur de l'Ontario a invité le gouvernement à faire preuve de plus de vigilance dans la mise à pied du personnel de ses sociétés de la Couronne. À Montréal, a-t-il déclaré, Pétro-Canada a embauché des spécialistes américains, tandis que l'Énergie atomique du Canada congédie du personnel canadien mais garde à sa solde des employés étrangers.

Aux États-Unis, le taux de chômage a atteint 10,4% en octobre, une hausse de 0,3% par rapport au mois de septembre, et le plus haut nivéau enregistré depuis 1940.

À la fin d'octobre, on comptait 11,6 millions de chômeurs aux États-Unis, tandis que 99,1 millions de personnes étaient au travail.

◆ Cinéphiles

un dernier sprint. Malgré la défection de deux films québécois fort attendus, il y aura encore quelques morceaux de choix. Le dernier film de la réalisatrice belge Chantal Akerman, *Toute une nuit* (qui vient de sortir à Paris), retiendra l'attention de tous ceux qui se piquent d'être à la fine pointe du cinéma expérimental. *Jeanne Dielman* était un film sur l'occupation du temps avant d'être un film féministe, déclarait-elle récemment au *Monde*. Dans *Les Rendez-vous d'Anna*, il y avait la contrainte des autres, du producteur, qui auraient tellement voulu un film dans le système. Tandis que «pour *Toute une nuit*, c'était la première fois que je n'avais pas à rédiger un projet dans l'idée de recevoir de l'argent. J'en avais et je pouvais faire ce que je voulais.» Chantal Akerman en liberté, cela promet d'être intéressant.

Je me suis laissé dire, par les heureux mortels qui ont pu aller à Cannes cette année, que *La Femme tatouée*, du Japonais Yoichi Takabayashi (qui s'intitulait *Esprit de tatouage* à la Quinzaine des réalisateurs), dont le festival actuel présentait également *La Femme* (1979), relève d'un esthétisme tout particulier. C'est le récit d'un envoûtement: une jeune femme accepte, par amour, de se faire tatouer le dos, participant ainsi à un étrange rituel qui mêle l'art traditionnel japonais du tatouage, la douleur physique et un érotisme ambigu.

Dans un appartement crasseux aux États-Unis, une rencontre a bien failli se produire entre un immigrant hongrois devenu plus américain que les Américains (comme on dit plus catholique que le pape) et sa jeune cousine fraîchement débarquée de Budapest. *Stranger Than Paradise* est un étonnant court métrage de fiction, signé Jim Jarmusch, dans lequel l'économie des moyens devient une qualité. *Eight Minutes to Midnight*, de Mary Benjamin, est un documentaire américain sur les dangers du nucléaire à travers le portrait d'un médecin et biologiste d'origine australienne, Helen Caldicott. La personnalité électrisante de cette scientifique émotive et chaleureuse donne à ce film de facture très classique un captivant pouvoir de persuasion.

Je m'en voudrais de passer sous silence le dernier passage d'un long métrage français qui m'a touchée par sa sensibilité frémissante et par la pertinence de son regard sur un pays inconnu. Le thème de *Lettres d'amour en Somalie*, de Frédéric Mitterand, est relativement simple. Un homme aime une femme qui vient de le quitter pour un autre, et ne s'en remet pas. Pour s'arracher à un cadre trop familier, il tente une diversion et s'en va très loin explorer un pays du bout du monde, la Somalie.

Le film sera donc un journal de voyage, une sorte de documentaire subjectif accompagné d'une voix off, celle de l'homme blessé qui s'adresse à la femme aimée, entrecoupant son récit de souvenirs heureux ou douloureux, de soupirs. «Au petit cimetière des marabouts, je m'abandonne au jeu cruel et tendre du décalage horaire.» «C'est quand la nuit s'achève que la peine est la plus forte.» Joignant un style à la fois pudique et littéraire à une culture qui ne succombe pas à l'érudition et à un jugement politique nuancé (qui n'hésite pas à ironiser au passage sur Jean Lacouture et le *Nouvel Observateur)*, le film arrive à être émouvant tout en étant instructif. La Somalie, un des cinq pays les plus pauvres du monde, nous révèle, elle aussi, ses douloureux secrets. De superbes images de cette terre ingrate et somptueuse, quelques interviews judicieusement choisies et de précieux et courts documents d'archives illustrent le périple du promeneur solitaire qui, inlassablement, revient bercer sa blessure. De retour à Paris, il ne sera pas guéri pour autant. Mais nous aurons fait un très beau voyage.

Enfin, parmi les reprises, mentionnons celle de *Sayat Nova (Couleur de la grenade)*, de Sergueï Paradjanov, celle de *L'État des choses*, de Wim Wenders, et de *No Mercy, No Future (La Fille offerte)*, de Helma Sanders-Brahms.

◆ Rififi

Les intervenants n'ont d'abord pas réagi puis la discussion s'est allumée comme une traînée de poudre. Le cinéaste américain Michael Oblowitz a décidé de se défouler publiquement en prenant à témoin les murs de la Cinémathèque québécoise et les oreilles des participants à la conférence internationale sur la production et la distribution.

Le cinéaste est venu à Montréal présenter son premier long métrage *King Blank*. Quelques mois plus tôt, il présentait le même film au Festival de Deauville, un festival plutôt conservateur qui ne s'intéresse qu'au cinéma américain mais qui a l'avantage de traiter ses heureux élus, en dépit de leur allégeance politique, comme des pachas. Oblowitz aurait bien aimé que le festival de Montréal, un festival qui se targue de défendre le cinéma indépendant, fasse preuve des mêmes égards. Il a constaté, dès sa descente de l'avion, que les films, tout particulièrement le sien, étaient noyés dans une programmation trop volumineuse qui finissait par diluer les propos de chacun. Il a fait valoir qu'à Deauville, un festival qu'il qualifie d'extrême droite, les films indépendants, aussi sous-représentés soient-ils, sont traités avec le même respect que les super-productions hollywoodiennes. Il s'en est ensuite pris à la politique de libéralisme pratiquée par les organisateurs qui, selon lui, est illusoire. «Ils soulagent leur élitisme de cette façon-là, a-t-il dit. Une fois de plus, comme à Cannes ou ailleurs, ce ne sont que les vedettes — Paul Morrissey, Wim Wenders, Werner Schroeter — qui en sortent gagnants. Nos films à nous, les indépendants qui travaillons avec des pécadilles, passent inaperçus».

Melvil Morgulis, un Américain qui circule dans les milieux du cinéma indépendant new-yorkais, en a profité pour reprocher au Festival de Montréal son manque de radicalisme politique. Le cinéaste Jean-Marie Straub a abondé dans le même sens. Il a déclaré que le choix d'une programmation était toujours arbitraire mais qu'il se faisait aussi finalement toujours dans le même sens. Jacqueline Brodie du Bureau des festivals d'Ottawa a déclaré que de toutes façons la sélection de n'importe quel festival était purement subjective et que c'était cette subjectivité qui faisait l'identité d'un festival. Oblowitz lui a répondu qu'il valait mieux dans ce cas-là y aller carrément dans la subjectivité, quitte à écarter systématiquement certains films. Le procédé selon lui était plus honnête. Harry Sutherland, cinéaste de Toronto, a tenté de calmer les esprits en se portant à la défense du festival de Montréal. Il s'est réjoui des nombreux contacts qu'il avait fait grâce au festival et a dit que l'intérêt du festival vient du fait que sa formule n'est pas figée et qu'elle change d'année en année.

Plus tard dans la journée, l'attaché de presse du festival, Bernard Voyer, en réponse aux attaques d'Oblowitz, a déclaré que celui-ci n'avait rien fait pour la promotion de son film, qu'il avait attendu que tout le monde fasse le travail pour lui et que ses critiques étaient sans fondement puisqu'il avait eu droit à trois projections publiques, deux projections de presse et à une conférence de presse comme tous les autres.

Que les intentions d'Oblowitz soient pures ou pas, importe peu. En se portant à la défense de ses droits de cinéaste, en manifestant sa dissidence, il a agi à titre de catalyseur. Par son intervention, il a remis en cause le principe même d'un festival, soit le volume de sa programmation. Le problème n'est pas facile. En offrant une vitrine, aussi précaire soit-elle, au oinéma indépendant et marginal, le Festival du Nouveau cinéma apparaît comme un camp de réfugiés pour cinéastes sans écrans. Doit-il continuer à ouvrir le camp ou doit-il désormais le fermer. C'est peut-être la question que se posent aujourd'hui les organisateurs du festival.

Guillaume Tell version ratée

BALE (Reuter) — Pour avoir voulu imiter Guillaume Tell, un balois s'est retrouvé à l'hôpital, l'oeil perforé, et il a dû y subir une délicate opération de six heures, rapporte le bureau du procureur de la ville dans une mise en garde contre de telles pratiques.

Le week-end dernier, à l'issue de joyeuses libations, l'homme avait demandé à son meilleur ami de placer une pomme sur sa tête et de tirer dessus à l'aide d'un pistolet à air comprimé, version moderne du geste du héros légendaire helvétique.

Hélas, l'histoire ne se répète pas toujours et, après avoir manqué son but une première fois, l'ami a touché son compagnon de beuverie en plein oeil.

Les 200,000 salariés du secteur public seront en grève mercredi

QUÉBEC (PC) — Les réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales seront paralysés mercredi prochain par une grève de 24 heures des quelque 200,000 salariés présentement en négociation avec le gouvernement.

Le comité de liaison du front commun intercentral a en effet décidé tard hier soir à Québec d'exercer dès mercredi ce mandat obtenu de la plupart des syndicats affiliés au cours des deux dernières semaines.

La décision a été prise après seulement une heure de délibérations des instances de chacune des trois centrales syndicales après qu'elles eurent pris connaissance du bilan des négociations aux différentes tables sectorielles.

Les trois coordonnateurs syndicaux leur ont fait rapport que la partie patronale bloquait délibérément depuis quelques jours le processus de la libre négociation.

Au cours de cette journée de débrayage, les services essentiels seront entièrement assumés par les travailleurs, a fait savoir par ailleurs un porte-parole des 3 centrales syndicales.

Cette grève sera illégale puisque les conventions collectives des salariés du secteur public et parapublic ne viendront à échéance que le 31 mars prochain.

À ce mouvement se joindront probablement les employés de soutien de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui ont déjà manifesté l'intention d'aligner leur action sur celle des salariés du secteur public.

Les 40,000 employés de l'Etat, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, ne participeront pas à cet arrêt de travail car ils ont écarté ce recours de leurs moyens de pression.

Hier après-midi, en conférence de presse, les coordonnateurs syndicaux, MM. Gilles Lavoie, Jean-François Dunn et Réal Lafontaine, avaient exposé que l'attitude des négociateurs patronaux des derniers jours démontrait le fort peu de volonté du gouvernement et des associations patronales de négocier sérieusement.

«Alors que le gouvernement prétend amorcer le processus d'une négociation rapide et qu'en plus il prétend que le temps presse, il agit de façon à créer des impasses à l'ensemble des tables», ont-ils déclaré.

Au début de la semaine, les deux parties avaient convenu d'intensifier les discussions d'ici au 14 novembre. Elles avaient décidé d'aborder les sujets en trois blocs, en commençant par les clauses secondaires, et de consacrer trois jours à chacun de ces blocs.

Jeudi, le négociateur principal du gouvernement, Me Lucien Bouchard, affirmait que la négociation se déroulait rondement aux quelques 40 tables sectorielles mais le lendemain la partie syndicale soutenait une version différente.

Du côté syndical, on affirme que certains porte-parole patronaux ont avoué qu'ils n'avaient pas le mandat d'accepter des clauses qui semblaient avoir préalablement fait l'objet d'un accord.

À d'autres tables, particulièrement celles de l'éducation, les négociateurs patronaux auraient fait allusion à plusieurs reprises à l'imposition d'un décret comme seul moyen de fixer les conditions de travail.

Selon un ex-négociateur de la CSN

Le Front commun doit renoncer à son droit de grève générale

par Paule des Rivières

Un membre influent de la CSN suggère que le Front commun renonce pour un bon bout de temps à son droit de grève générale.

M. Marcel Gilbert, qui fut coordonnateur de la CSN lors de la négociation de 1979 avec le gouvernement, estime que simultanément à cette ouverture syndicale, le gouvernement devrait mettre au rancart la loi 70 qui sabre dans le salaire des 300,000 employés de l'État.

Sinon, croit M. Gilbert, «on demeure plongé dans une impasse, à contre-coeur et l'affrontement est inévitable si «l'infernal» jeu actuel de la négociation en cours n'est pas modifié.»

La trêve qu'il propose pourrait déboucher sur une entente de 18 mois, réflétant la crise économique et laissant le champ ouvert à une négooiation ultérieure à tête reposée.

M. Gilbert a ébauché son scénario devant les participants du colloque annuel de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal. Il y remplaçait M. Jean-François Munn, coordonnateur syndical dans la négociation en cours entre le Front commun et l'État. M. Munn avait justement été retenu à Québec parce que la négociation s'intensifie.

M. Gilbert ne s'est pas gêné pour suggérer une stratégie complètement différente de celle véhiculée à ce jour publiquement du moins, par les porte-parole du Front commun.

M. Gilbert a insisté sur le fait qu'il s'exprimait en son nom personnel tout en reconnaissant qu'il garde des liens avec la CSN, où il était employé jusqu'au 24 septembre. Il est depuis retourné à l'enseignement de la chimie, au cégep Maisonneuve à Montréal.

Il ne fait par ailleurs aucun doute, dans son esprit, que les offres salariales du Front commun déposées récemment au gouvernement ne sauraient constituer une base de règlement. «Tout le monde sait cela, dit-il, mais personne ne l'admet.

M. Gilbert est plutôt d'avis que dans la conjoncture actuelle, un gel des salaires serait approprié, du moment que les bas salariés conservent leur pouvoir d'achat. Les plus hauts salariés membres de la fonction publique ou de la fonction para publique «ceux qui vont dans le Sud l'hiver ou visitent les vieux pays», pourraient quant à eux subir une légère baisse de leur salaire, croit M. Gilbert, qui au moment de son départ de la CSN était chargé de la coordination entre les secteurs public et privé de l'organisation syndicale (près de 65% des membres de la CSN travaillent dans l'industrie privée). Dans le secteur public, les trois centrales syndicales ont demandé pour 1983 des hausses moyennes approchant 12%.

M. Gilbert les a commentées pour sa part en rappelant que les syndicats avaient obtenu en juillet une hausse de 11.08% et que pour l'année 1982-83 cela leur assurait un enrichissement réel de 2.5%. Pour l'année suivante c'est un enrichissement de 3.5% qui s'annonce. En rappelant ces faits, M. Gilbert adopte le point de vue du gouvernement en osant parler de la hausse de juillet passé, même si elle a été négociée lors du précédent contrat, donc, aux yeux du Front commun, acquise et réglée une fois pour toutes.

M. Gilbert croit d'ailleurs que les syndicats devraient laisser tomber cette notion rigide de droits acquis, voulant que ce qui est gagné lors d'une négociation soit acquis pour l'éternité.

D'ailleurs, il n'est pas loin de penser que trop de droits acquis «tuent les syndicats locaux» qui n'ont plus rien à négocier.

Pour le syndicaliste, qui a été fort bien accueilli au colloque de l'École des relations industrielles, il n'est pas urgent de sortir de la négociation avant les Fêtes comme le proclame le gouvernement mais plutôt de sortir de l'impasse actuelle qui mène à l'affrontement, vu qu'une partie a une loi et l'autre une grève, ce qui, à ses yeux revient au même, le jeu consistant à conduire l'autre à se conduire odieusement.

En fait, la loi 70 est une sorte de vote de grève, croit-il.

AUJOURD'HUI

Le Club des diplômés universitaires invite tous les universitaires célibataires, séparés, divorcés à une danse qui aura lieu à l'hôtel Regence Hyatt, à 20 h 30. Pour inf.: 340-1515.

■

Un échange politique intitulé «Israël et les Etats-Unis hors du Liban!» aura lieu à 19 h 30 au 1317 est, rue Sainte-Catherine. Pour inf.: 521-6642.

■

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente l'atelier spectacle de Pierre et Lise. Rendez-vous à 13 h 30 à la Bibliothèque Acadie, 11833, boul. de L'Acadie. Pour inf.: 334-4461.

■

La JOC célèbre cette année son 50e anniversaire. A cette occasion une journée de fête est organisée de midi à minuit au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, 3767, rue Berri. Pour inf.: 748-8023 ou 748-8141.

■

L'Association des femmes de l'Université McGill organise une danse pour femmes seulement qui aura lieu de 20 h à 1 h 30 au pavillon du Student Union, 3480, rue McTavish. Entrée: $2. Pour inf.: 392-8920.

Il y aura mini-vente d'artisanat au sous-sol de l'église Saint-Paul, 1690, avenue de l'Église au profit de la Fabrique. Pour inf.: 768-2514 ou 768-9659.

■

Dans le cadre de la campagne «Une nouvelle vie au Salvador», vous êtes conviés à une soirée de solidarité avec le peuple salvadorien qui aura lieu à 19 h 30 à l'auditorium du Cégep Maisonneuve, 2700, rue Bourbonnière. Pour inf.: 933-4802 ou 932-3976.

■

La Société québécoise de science politique organise un colloque sur l'avenir des jeunes politocologues. Cette rencontre a lieu au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

■

La Fondation de l'entrepreneurship vous convie à un diner qui aura lieu à 19 h 30 à l'hôtel Holiday Inn, Place-Dupuis. M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, sera le conférencier. Pour inf.: 845-6141.

■

Il y aura séminaire sur le 60e anniversaire de la formation de l'Union des républiques socialistes soviétiques, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Pour inf.: 524-6817.

6 novembre

par la PC et l'AP

1979: le président Jimmy Carter renonce à utiliser la force pour libérer les otages américains de Téhéran;

1976: les pays africains de la Ligne de Front réunis à Dar-es-Salam appuient officiellement la lutte de la guérilla en Rhodésie;

1974: l'Union soviétique réclame la création d'un État palestinien dans le cadre de tout règlement au Proche-Orient;

1971: le synode mondial des évêques s'achève au Vatican sur de profondes divergences quant à l'accès des hommes mariés à la prêtrise;

1968: les négociations sur la paix au Vietnam s'ouvrent à Paris;

1962: l'Assemblée générale de l'ONU réclame des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, en raison de sa politique raciale;

1942: un raz-de-marée fait 10,000 morts au Bengale;

1938: les troupes franquistes mettent le siège devant Madrid et le gouvernement s'installe à Valence;

1846: l'Autriche annexe la république de Cracovie, en violation du traité de Vienne;

1632: le roi Gustav II de Suède est tué à la bataille de Lutzen.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 6 novembre 1982

Christiane Olivier explique pourquoi il y a tant de femmes hystériques et d'hommes misogynes

Les Enfants de Jocaste

Oedipe, tout le monde connaît ou à peu près. Oedipe, héros de la tragédie grecque. Oedipe, fils amoureux de sa mère et meurtrier de son père. Oedipe, modèle sur lequel Freud a fondé sa théorie psychanalytique. Moins connue est Jocaste, sa mère, qui prendra son fils comme amant et lui dira: «Ah! puisses-tu jamais n'apprendre qui tu es!» Freud s'est attardé à l'enfant, laissant la mère dans l'ombre. La psychanalyste française Christiane Olivier est allée sortir Jocaste de l'ombre, car le destin de ces personnages, de même que celui du père, Laïos, sont intimement liés.

par Monique Roy

L'ÉTÉ des Indiens s'étire. À cinq heures, la dame sort d'un taxi en chantonnant. Manteau souple très élégant, robe classique bien coupée, coiffure sobre. Tout à fait convenable, la dame, très prof-de-français. Elle se met à parler. Alors, décalage complet. Un discours enfonçant des forteresses bien gardées, une vitalité débordante, une spontanéité désarmante. Le pétillement des yeux précède les mots, le sourire éclate en un rire franc, sans équivoque. C'est bien elle, la mère des *Enfants de Jocaste*, Christiane Olivier. Depuis deux ans, son livre soulève des passions contradictoires. Le livre et son auteure.

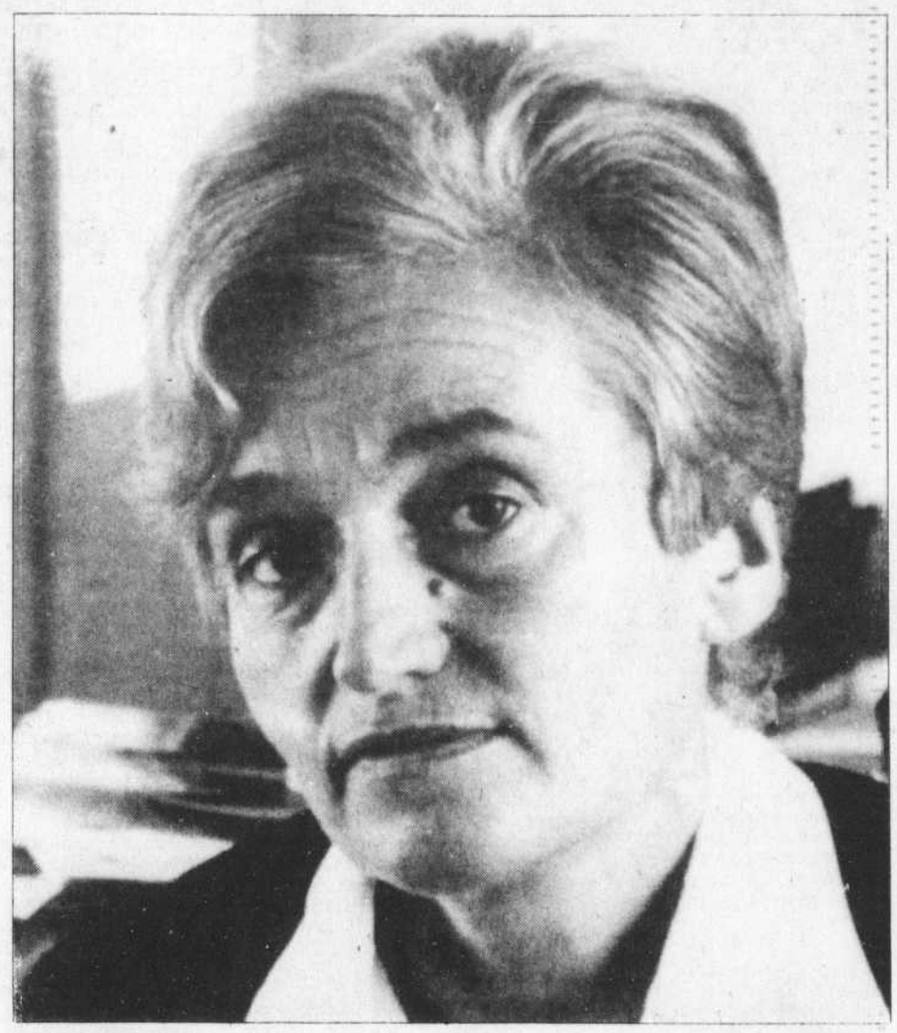
«Je sais ce que je suis, ce que je veux, ce que je vais dire, mais toujours, chaque matin, cette foutue question, mais quelle robe vais-je mettre... Ma tête, ça gaze, mon corps me pose des problèmes, il est à côté de moi. Nous, les femmes de ma génération (les 40 ans), sommes coupées en deux pour la vie. Les femmes se servent de l'extérieur pour exister, cela remonte si loin, que tout en le sachant je n'arrive pas à me défaire de l'apparence. Mon dire est subversif, mais le dessus est classique et, finalement, cela m'a aidée. J'ai pu dire des vérités incroyables à des hommes, des curés, des préfets. Ils m'avaient acceptée, il fallait bien qu'ils m'écoutent...»

Christiane Olivier est psychanalyste, freudienne et féministe, deux mots qui, a priori, semblent recouvrir des réalités opposées.

«Freud a dit des choses essentielles, fondamentales, mais il a oublié le volet féminin et, s'en étant aperçu à la fin de sa vie, il a demandé: *Que désire la femme?* Freud était un homme d'un autre siècle alors que les psychanalystes contemporains — Lacan pour ne citer que celui-là — n'ont rien fait pour la femme, lui ont refusé la parole, l'ont définie, et la femme a payé très cher le fait de se laisser définir par l'autre. L'enfermement pour la femme, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas l'homme, c'est l'enfant. Le malaise présent est la place de l'enfant. Attention, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas, je ne veux pas tuer la mère, je la veux présente à 50% à côté du père, également présent à 50%. Une fonction n'est pas une vocation. Une fonction de reproduction dure neuf mois. On fait l'enfant et ensuite tout un système social devrait être là pour l'accueillir. Le père, l'homme, devrait être partout où est le bébé, le jeune enfant. À la maison, à la maternelle, à l'école primaire. Avoir l'enfant, c'est se multiplier, l'élever, c'est se diviser. On doit mélanger production et reproduction, mélanger le job et la fonction paternelle».

Ces propos rejoignent ceux de la psychanalyste française Geneviève Delaisi de Parseval, qui publiait l'année dernière *La Part du père*. Ces prises de position, acceptées par une nouvelle génération d'hommes (fraction minime de la population mâle, avouons-le), semblent suspec-

Suite à la page 32



Christiane Olivier

Le cardinal P.-É. Léger

Entre un désir d'humilité et une soif impérieuse de gloire

par Denise Robillard

TOUT le déroulement de ma vie ecclésiastique tient du merveilleux », a affirmé au DEVOIR cette semaine le cardinal Paul-Émile Léger en soulignant la complexité de sa carrière évoquée dans *Le Prince de l'Église*, publié dans les Éditions de l'Homme et dont le lancement aura lieu lundi prochain. L'auteure, Micheline Lachance, a été attirée par la vie mouvementée de cet homme, et n'a pas voulu faire autre chose, comme elle l'a déclaré au DEVOIR, que de «raconter son histoire.»

Le portrait qui se dégage de ce récit anecdotique, proche du scénario de film et de l'album d'images de famille, est celui d'un homme tourmenté, tenace et généreux qui «se regarde vivre avec une certaine complaisance» (p. 67), mais constamment déchiré entre une soif impérieuse de gloire et un désir sans cesse redit d'humilité.

L'idée d'une «vie» du Cardinal remonte à une suggestion faite à ce dernier par le pape Paul VI. Vous devriez relater les expériences acquises dans l'accomplissement de vos multiples fonctions ecclésiales, lui avait suggéré le pape. Le cardinal Léger se met immédiatement à l'oeuvre et, avec l'aide d'une religieuse de Sainte-Anne, Sr Pierrette Petit, rédige quelque 250 feuillets. Il les fait lire à des ecclésiastiques qui ne se montrent pas très enthousiastes.

Parmi ces clercs, a déclaré le Cardinal, M. Jean-Guy Dubuc, éditorialiste à *La Presse*, joue un rôle déterminant et Micheline Lachance se voit proposer une tâche pour laquelle elle se ne se sent pas la compétence voulue. Elle connaît mal le monde ecclésiastique et suggère même de soumettre son travail à un comité d'ecclésiastiques.

Le cardinal Léger s'y oppose et accepte alors de collaborer avec Mme Lachance. Il la rencontre, lui remet ses agendas, la correspondance de famille et les archives de coupures de journaux, conservées à l'archevêché de Montréal. Des relations faites de mutuel respect s'établissent, le Cardinal ne s'immisçant en rien dans le travail de Mme Lachance, comme elle le déclare elle même, en soulignant sa gentillesse et sa disponibilité. Celui-ci n'a pas ménagé son temps et fait spontanément certaines recherches pour les lui communiquer.

Le cardinal Léger s'est-il reconnu dans le portrait qui ressort du volume? Plutôt que de donner son avis, il rapporte celui d'une carmélite qui a lu le manuscrit et déplore qu'on n'y retrouve pas trace d'un effort pour présenter cette vie comme une recherche de l'expansion du royaume de Dieu et la poursuite d'une sainteté personnelle.

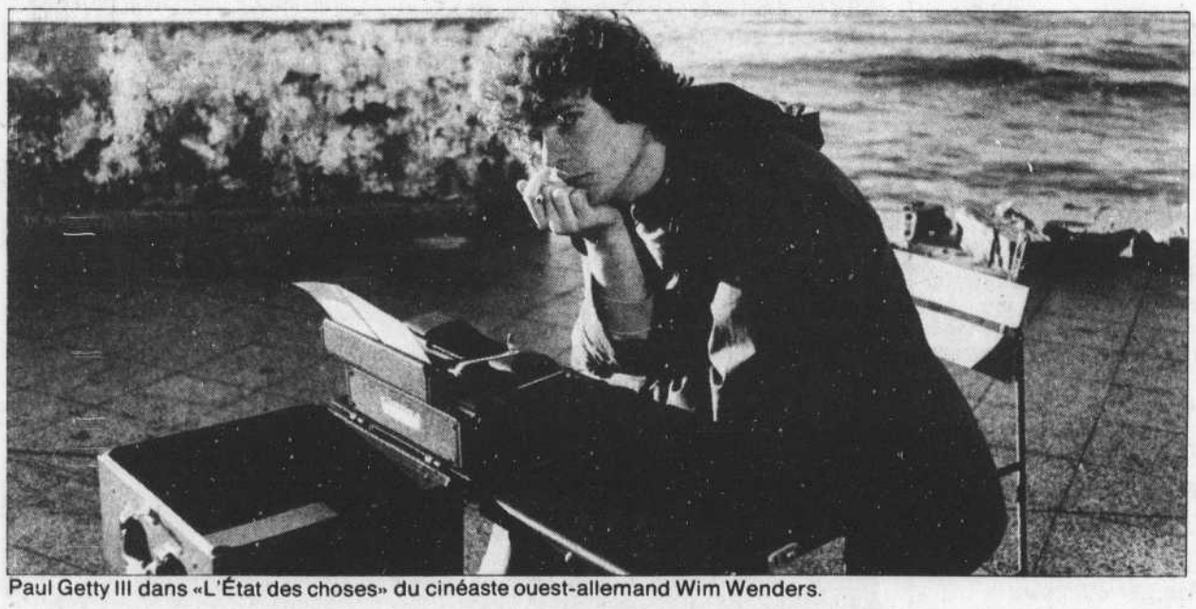
De son côté, l'auteure reconnaît avoir voulu écrire pour le grand public et n'avoir pas été intéressée par la pensée religieuse ou la spiritualité du Cardinal. Elle a voulu faire «un portrait comme l'aiment et le souhaitent les gens, sans analyser sa pensée.» Elle a été frappée par l'omniprésence de cet homme, travailleur infatigable, en lutte constante contre la pauvreté. Une vie axée sur l'aide.

En soulignant la complicité qui s'établissait si facilement entre le cardinal Léger et les gens qu'il rencontrait, Mme Lachance fait remarquer qu'il a «probablement été l'archevêque qu'on a voulu», l'un des derniers représentants «d'un type d'homme paternaliste, autoritaire, grandiloquent».

Ceux qui se rivent à leur appareil de radio le dimanche matin pour écouter le conteur

Suite à la page 32





Paul Getty III dans «L'État des choses» du cinéaste ouest-allemand Wim Wenders.

Photo Jacques Grenier

«L'État des choses» ou le cinéma en péril

par Richard Gay

APRÈS le poids des rêves, l'état des choses. En effet si *Le Poids des rêves*, le document de Les Blank sur le tournage du film *Fitzcarraldo* de Werner Herzog, constituait un des longs métrages les plus intéressants, sinon le plus intéressant, du premier week-end du Festival du nouveau cinéma en cours à Montréal, *L'État des choses* de l'Allemand Wim Wenders, gagnant du Lion d'or au dernier Festival de Venise, s'avère la pièce de résistance des derniers jours de cette manifestation qui prend fin demain soir.

L'État des choses a été projeté une première fois hier et le sera de nouveau ce soir à 22 h 15 dans la salle de la Cinémathèque québécoise. Et la présentation en première nord-américaine de ce film de Wenders, étoile du nouveau cinéma ouest-allemand (qui devrait en principe être présent à Montréal aujourd'hui et demain), consolera peut-être les festivaliers qui, contrairement à ce qu'on avait tout d'abord annoncé, ne pourront pas voir ce week-end *Au clair de la lune* d'André Forcier et *Au pays de zom* de Gilles Groulx, deux longs métrages québécois fort attendus.

Le sujet de *L'État des choses*? Les choses de la vie, répondrait Claude Sautet, mais aussi et surtout celles du cinéma, ajouterait Wenders. Les premières images surprennent. Elles sont en noir et blanc, comme le sera d'ailleurs tout le film. Un noir et blanc que le cinéma a oublié et que Wenders nous fait redécourir en nous rappelant que tout est ombre et lumière. «La vie est en couleurs, mais le noir et blanc est plus réaliste», dira un des personnages.

Mais le début surprend aussi par le contenu même des images: des personnages avancent avec d'étranges lunettes sur les yeux et des masques sur la bouche. Le décor est désertique. La destruction la plus totale est passée par là. On essaye de survivre. En fait, quelques minutes après le début du film, on se rend compte qu'il s'agit d'un tournage. Une équipe de cinéastes et de comédiens tourne *Les Survivants*, un remake du film d'Allan Dwan *The Most Dangerous Man Alive*.

Mais voilà que la production s'arrête brusquement. Il n'y a plus de pellicule, plus d'argent. Le tournage est en panne. Dans un hôtel désaffecté perché sur la côte portugaise, l'équipe doit attendre qu'on vienne au secours de la production. Gordon, le producteur, n'est plus là: il est rentré à Hollywood. On attend de ses nouvelles. On s'occupe: on boit, on lit, on fait de la musique, de la peinture de l'exercice, on réfléchit, on discute, on fait l'amour.

Mais chacun reste souvent seul. Le producteur ne se manifeste pas. Le directeur de photographie décide alors de rentrer à Hollywood où sa femme se meurt. Quelques jours plus tard, Friedrich, le réalisateur, en fera autant afin de rencontrer le producteur. Celui-ci semble cependant avoir disparu. Friedrich devra multiplier les efforts pour le trouver. Lorsque finalement il le trouve, il constate que le producteur se cache: on le poursuit. Il sera abattu, le réalisateur aussi. Fin du tournage, fin du film. Un personnage n'avait-il pas dit: «Faire du cinéma, c'est du suicide.»

Rappelons que le film que l'équipe tente de tourner a pour titre *Les Survivants*. Et tout comme les personnages qu'ils doivent incarner, les comédiens et les techniciens qui les entourent cherchent précisément à survivre. Continuer le film. Continuer la vie. D'ailleurs toute la première partie de *L'État des choses*, qui se déroule sur le bord de la mer, où les vagues fouettent les rochers et le vent les visages, fait penser un peu à *L'Avventura* d'Antonioni. Mais ici les réflexions existentielles passent par une réflexion sur le cinéma. Comment continuer de vivre, si on ne peut continuer de filmer? Le cinéma n'est-il pas précisément ce qui peut donner un sens à la vie de ces personnages puisque quand le tournage s'arrête, quand le cinéma s'arrête, leur vie s'arrête aussi.

Dans la deuxième et dernière partie du récit, celle qui se déroule à Los Angeles, un Los Angeles que Wenders a su filmer dans ses caractéristiques les plus révélatrices, le climat n'est plus du tout semblable à celui de *L'Avventura* mais plutôt à celui d'un film noir américain, un climat comme en trouve, par exemple, dans certains films de Sam Fuller, qui interprète d'ailleurs dans *L'État des choses* le rôle du directeur de photographie. Hollywood devient alors un milieu inquiétant, menaçant. C'est celui des producteurs qui tiennent absolument à ce qu'un film raconte une histoire. On pense tout de suite à *Passion*, où Godard refuse explicitement l'histoire. Wenders, lui, fera dire à un de ses personnages: «Les histoires n'existent que dans les histoires.» Le cinéma, le vrai cinéma, est ailleurs. C'est autre chose, autrement. Mais Hollywood s'y refuse, menace, tue, nous dit Wenders.

L'État des choses renvoie donc avant tout au cinéma. Hommage au septième art, mais surtout cri du coeur d'un cinéaste qui confesse sa passion mais aussi son drame en tant qu'artiste en butte aux volontés des industriels du cinéma. Lorsqu'on juxtapose ce

Suite à la page 32

LES CLASSIQUES DE DEMAIN AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT



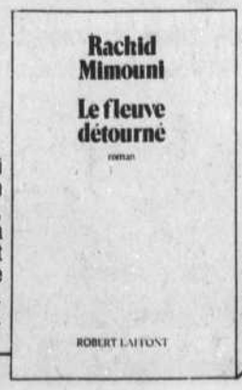
LA GRANDE ROUE
Lorris Murail
18,95 $

Dans un style où se mêlent la précision naturaliste et la couleur impressionniste, Lorris Murail nous entraîne des beaux quartiers à la butte Montmartre et brosse avec éclat le tableau social et amoureux du début du siècle.



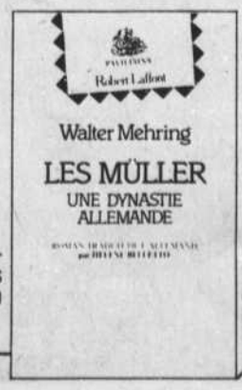
LA VIE RÉINVENTÉE
L'explosion des années 20 à Paris
Alain Jouffroy
25,00 $

Modigliani, Soutine, Kiki de Montparnasse, Man Ray, Breton, Soupault, Aragon, Tzara et Picabia sont là, vivants devant nous. Le vieux monde éclate sous leurs coups. Nous naissons avec eux.



LE FLEUVE DÉTOURNÉ
Rachid Mimouni
15,50 $

Ce roman d'un jeune écrivain algérien est le plus éloquent des textes du silence.



LES MÜLLER
Une dynastie allemande
Walter Mehring
17,90 $

Un petit chef-d'oeuvre de démystification de toutes les illusions nationales.



LE LAPIN DE LUNE
Alain Gerber
14,95 $

Une histoire merveilleuse et triste, comme toutes les belles histoires.

LA VIE LITTÉRAIRE

LA collection 10/10 chez Stanké tient ses promesses et vient de nous donner six nouveaux titres de la littérature québécoise. Chaque publication s'accompagne d'un dossier sur l'oeuvre et son auteur: *La Fuite immobile*, de Gilles Archambault; *Une liaison parisienne*, de Marie-Claire Blais; *Jolis deuils*, de Roch Carrier; *Ethel et le Terroriste*, de Claude Jasmin; *Le Vent du diable*, d'André Major; *Fragiles lumières de la terre*, de Gabrielle Roy. La collection est publiée sous la direction d'André Richard, qui vient par ailleurs de prendre une direction littéraire aux éditions Boréal/Express.

■

D'autre part, l'ancienne adjointe d'Alain Stanké, *Denise Leroux Bissonnette*, vient d'ouvrir son propre bureau de services d'édition. Les Productions DLB s'occuperont de promotion et de production de livres et magazines. Ainsi un auteur peut confier un manuscrit à Denise Bissonnette, qui lui remettra... un livre! DLB offre ses services tant aux éditeurs surchargés de travail qu'aux producteurs indépendants, les auteurs et leurs agents. DLB s'occupe non seulement de la production mais de la promotion de l'oeuvre et de l'auteur.

■

C'est le lundi 15 novembre à 17 h, à la Bibliothèque Nationale, que sera proclamé le quatrième *prix Émile-Nelligan*, accordé à l'oeuvre d'un poète de moins de 35 ans. Les cinq finalistes désignés par le jury cette année sont: André Beaudet, Roger DesRoches, Jocelyne Felx, Philippe Haeck et Francine Saillant. Le prix s'accompagne d'une bourse de $3,000. Il a été attribué depuis sa fondation à François Charron, Claude Beausoleil et Jean-Yves Collette. Le jury réunit cette année Nicole Brossard, Richard Giguère, Pierre Nepveu et France Théorêt.

■

Une équipe de l'Université de Montréal prépare une édition critique de l'oeuvre d'*Alain Grandbois*. L'équipe dispose principalement des importants fonds d'archives de la Bibliothèque Nationale du Québec et des Archives d'Ottawa. Mais il se peut évidemment que d'autres documents pertinents à l'oeuvre de Grandbois se retrouvent ailleurs dans d'autres collections d'archives privées ou publiques. Toute information permettant la découverte de nouveaux documents serait grandement appréciée par l'équipe et M. Jean-Cléo Godin, au département d'études françaises, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal, H3C 3J7 (tél.: 514-343-6203).

■

La *Galerie Aubes* (3935A, rue Saint-Denis), qui se spécialise dans les livres d'artistes, fête son premier anniversaire d'existence avec une exposition de choix de reliures récentes d'Odette Drapeau-Milot. C'est à voir.

■

Si le prix Gaston-Gouin a été décerné à Sylvie Cloutier, au récent Salon du livre de l'Estrie, il faut dire que le prix Alfred-Desrochers a été remis à Lise Lacasse pour son roman *La Facilité du jour* publié chez Bellarmin.

■

Les prochains ateliers d'écriture de la *Fédération des loisirs littéraires* (1415, rue Jarry est) ont lieu aujourd'hui et demain de 9 h à 16 h 30 et sont consacrés à L'écriture dramatique. Renseignements: Elyse Laurin, 374-4700.

■

Le café-librairie *Lire et Délire* (coin Saint-Denis et Roy) présente de nombreuses activités ces jours-ci. Aujourd'hui et demain à 17 h 30, *Marc Gallier* propose des lectures de textes d'auteurs féminins. Cinéma (pour enfants et pour adultes), soirées de chansons et récitals de musique complètent le menu varié de ce lieu qui nous offrira, par exemple, le 16 novembre à 19 heures, une soirée sur le Guatémala.

■

N'oublions surtout pas la *Place aux poètes* de Janou Saint-Denis, au Studio Altaïr (coin St-Laurent et St-Norbert). Mercredi soir à 21 h: «Avènement de l'audace», avec Janou et le poète Virgul' (sic) dans «Rebel t'es toi». On lira aussi des poésies de Kerouac, Geoffroy et Françoise Bujold.

■

Au réseau FM de Radio-Canada, on va créer vendredi à 19 h le texte d'Hélène Ouvrard primé au Xe Concours drmatique de Radio-Canada: *La Femme singulière*.

Jean ROYER

LA VITRINE DU LIVRE

L'Art de Robert Bateman, préface de Roger Tory Peterson, texte de Ramsay Derry (introduction à l'auteur et l'oeuvre), Editions du Trécarré, 178 p., relié, 82 planches couleurs, $45. R. Bateman est un peintre animalier canadien. Le volume est très beau, peintures et desseins d'animaux très divers. Chaque planche est présentée par l'auteur: «J'essaie de représenter l'animal et sa façon de vivre, indifférente à la présence de l'homme». Un cadeau superbe.

■

Deux livres traitant du même sujet: un homme adulte devient subitement aveugle. *La Lumière assassinée*, par Hugues de Montalembert, Robert Laffont, 287 p., $14.95, et *On verra bien*, par Roland Roux, Héritage Plus, coll. petits «Vis-à-Vies», 187 p., $4.95. Hugues de Montalembert perd la vue lorsqu'on lui jette du vitriol dans les yeux, Roland Roux lors d'un accident de chasse. Les deux hommes, les deux existences sont totalement différentes. H. de Montalembert luttera aux États-Unis, en Europe, en Asie, R. Roux restera dans le sud de la France. L'un avait recherché le sens de la vie partout, de manières très diverses, l'autre selon un cheminement bien plus ordinaire. Devant le malheur, il y a une recherche, un courage vrai pour les deux. «Je ne suis plus comme avant, je suis autrement», écrit R. Roux. Il le dit pour les deux. *La Lumière assassinée* est nettement littéraire. *On verra bien*, un récit simple, suivi de textes sur les aveugles au Québec. Les deux livres aident à comprendre ce handicapé.

■

Apollinaire, par France Igly, éditions Naaman, 160 p., $15. Il s'agit d'un choix de poèmes avec les rappels biographiques d'Apollinaire. Le volume est écrit par une femme résidant en Suisse.

Mouloud Mammeri, par Mildred Mortimer, éditions Naaman, 120 p., $8. Mouloud Mammari, anthropologue, écrivain algérien d'origine Kabyle possède une expérience très ample. Mildred Mortimer, Américaine universitaire ayant enseigné en Afrique, présente bien l'homme, le milieu, l'oeuvre. Un choix de textes fait partie du volume.

Simone Weil et Spinoza, par Alain Goldschlöger, Éditions Naaman, 240 p., $20. Essai d'interprétation. C'est cela le sujet du volume. Rencontre de deux très grands philosophes. L'auteur enseigne à l'Université de London, Ontario.

■

Deux romans québécois, très différents. *Feux de joie*, par Michel Stéphane, Hurtubise HMH, 185 p., $9.95. Roman, récit à la fois de l'homosexualité et d'une expérience de vie. Le texte peut-être parfois très dur, cru, ou poétique; il est très prenant, porté par une typographie singulière, sans aucune ponctuation ni majuscule, sauf pour les noms propres.

Les Amantures, par Bertrand Gauthier, Libre Expression, 152 p., $12.95. Roman ou essai de sociologie sur les «aventures dans l'amour» et l'existence de quelques jeunes Montréalaises et Montréalais actuels? Sonne vrai.

■

Feuilletons 1972-1982, par Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 402 p., $21. Bertrand Poirot-Delpech est le principal critique littéraire, très respecté, du journal *Le Monde*. Il y a ici un choix de ses ohroniques depuis 10 ans sur l'histoire littéraire de la France et d'ailleurs. Une fresque remarquable, fond et forme.

Une Baraque rouge et moche comme tout, à Venise, Amérique... par Marie-Gisèle Landes-Fuss, 236 p., $14.95. Des phrases courtes, comme hachées. Le roman parle de la drogue, de la vie, de se sortir de la drogue, de tout en Californie. Une question: comment vivre?

Le Livre des pronostics au Québec, par Pierre Des Ruisseaux, préface d'Alcide Ouellet, Hurtubise HMH, 246 p., illustré, $9.95. Sous-titre: «dictons, croyances et conjurations du temps». Il s'agit d'une nouvelle édition, corrigée et augmentée, du *Dictionnaire de la météorologie populaire au Québec* (L'Aurore, 1974). Bon appareil critique: introduction, bibliographies, index.

Léandre et son péché, par Danielle Trudeau, Hurtubise HMH, 125 p., $8.75. Une attaque en règle contre le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron et ce qu'il représente. Écrit pour l'essentiel en «québécois», cette prise de position d'une jeune Québécoise (ayant étudié au Québec et en France, enseigné ici) fera «jaser».

La mort africaine. Idéologie funéraire en Afrique noire, par Louis-Vincent Thomas, Payot, coll. «Bibliothèque scientifique», 272 p., prix non mentionné. Dans un groupe pour lequel la précarité de la vie est une donnée constante, dépasser cet immédiat très lourd est une nécessité.

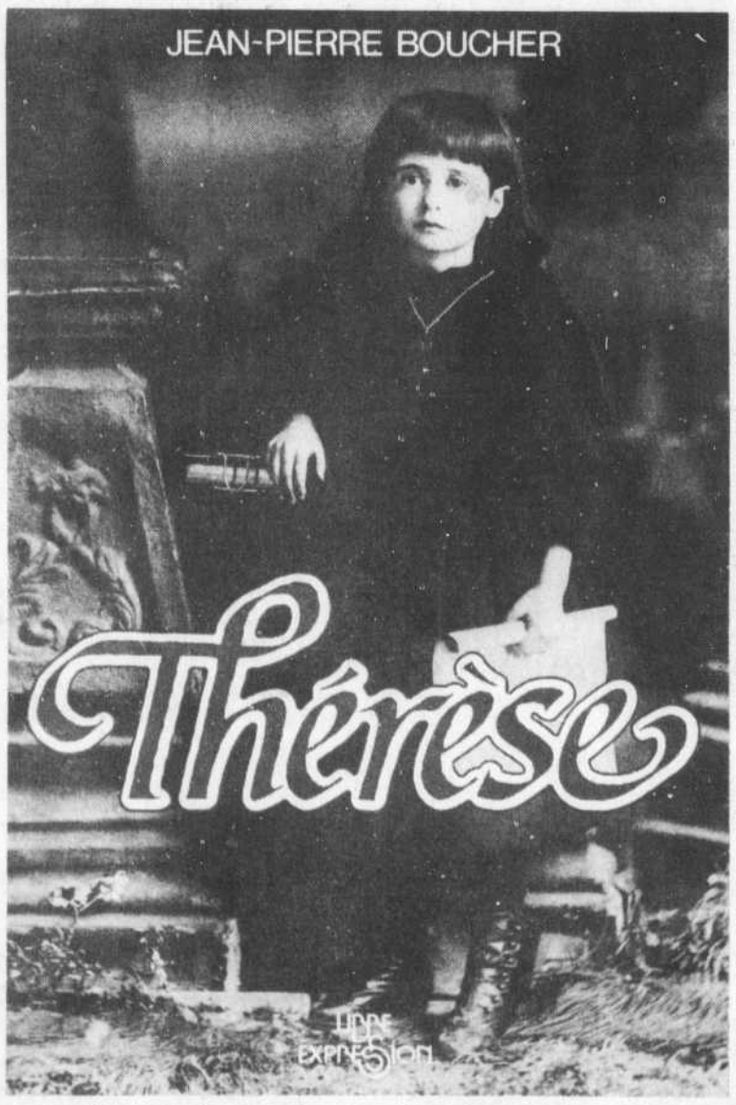
■

Canada / A Lanscape Portrait, photographies choisies par J. A. Kraulis, introduction par Robert Fulford. Hurtig Publishers, 128 p., relié 100 photographies (84 en couleurs) $27.50. Le livre est un enchantement pour les yeux. Ces paysages du Canada sont sauvages souvent, magnifiques toujours et témoigne de la diversité et de l'étendue du pays. Mais pas un homme, presque aucun animal n'apparaît sur ces photographies. C'est le sens de l'introduction: ce pays n'existe que par la géographie, l'histoire est secondaire. Il est permis de discuter de l'introduction. Le volume reste un cadeau remarquable.

An Artic Diary, par Georgia, Hurtig Publishers, 192 p., relié, $14.95. Canadienne née aux États-Unis, 36 métiers aux États-Unis, au Japon, en France, vivant seule depuis quelques années avec les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest, voilà l'auteure. Le texte, une réflexion elle aussi hors de l'ordinaire sur ce groupe humain du Canada.

Paul MANCEL

Enfant rêveuse, adolescente aventureuse qui traverse seule l'Atlantique en 1901, jeune immigrante qui devient servante à Westmount, qui élève seule trois enfants en temps de crise à Montréal, grand-mère redoutée de tous sauf de son petit-fils Pierrot, Thérèse est un personnage imposant de simplicité. Un hommage à la force et au courage d'une femme.



Par l'auteur de «Souvenirs d'un enfant de choeur»

LIBRE EXPRESSION

NOUVEAUTÉ

Adgar le Gracial

par

Pierre Kuntsmann

Le Gracial d'Adgar constitue cependant le premier exemple qui nous soit parvenu d'un genre appelé à connaître dans les siècles suivants un impressionnant développement. Ce recueil qui ne compte pas moins de 8786 vers, représente par ailleurs un document considérable pour la connaissance du dialecte anglo-normand au XIIe siècle.

15 X 23 cm., 400 pages. Prix: $12,00
Frais de port et de manutention: $1,00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

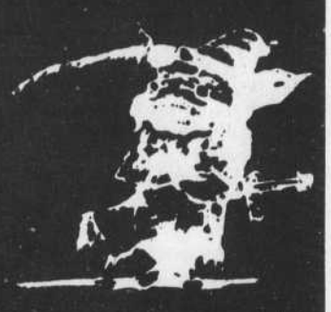
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **ADGAR LE GRACIAL**

Nom.....
Adresse.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

VLB ÉDITEUR

La petite maison de la grande littérature



YVES THÉRIAULT



Oeuvre de chair

Un classique de notre littérature: seize histoires érotiques, seize recettes culinaires à croquer, une belle réussite littéraire! Entre la préparation d'un festin à deux ou à trois, et l'invitation à tous les ébats intimes, il n'y a qu'un pas qu'Yves Thériault, démiurge travesti pour l'occasion en Aphrodite, franchit allégrement. Tout l'art de ce maître-coq réside dans cette rapide mise en appétit où le choix délibéré des menus, de l'éclairage, de la musique, la courbe bien prononcée d'une ligne, cette chemise de nuit entrouverte, bref tous ces petits détails, ces recettes pas toujours infaillibles, forment un tableau bien vivant, tout en émotions et en imprévus, aux charmes multiples et à l'humour provocateur.

166 pages — 11,95$

VICTOR-LÉVY BEAULIEU



Moi Pierre Leroy, prophète, martyr et un peu fêlé du chaudron

Voici du Victor-Lévy Beaulieu d'un cru tout à fait nouveau: une écriture monacale et fouillée sur un mode inédit: le plagiaire! Un ouvrage pervers où l'on est tout à la fois voyeur et vu, dans les dédales de notre vie collective, dans ce dix-neuvième siècle où les curés, les politiciens et les chevaliers d'industrie avaient la main haute et forte sur l'éducation et la pensée. Un roman et un document d'une actualité étonnante puisque les pouvoirs, au-delà des siècles, demeurent toujours égaux à eux-mêmes dans leur absurdité et leur suffisance. Ce texte a fait l'objet d'une chronique à l'émission **La vie quotidienne** de Radio-Canada.

310 pages — 14,95$

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir les ouvrages suivants: .....
.....
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Ci joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de: .....

Retourner à VLB ÉDITEUR
2016 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2K 1B9

Michel Tremblay



La duchesse et le roturier

LEMÉAC

CHRONIQUES DU PLATEAU MONT-ROYAL TOME III

Leméac, l'éditeur du BEST-SELLER DE L'ANNÉE

«Michel Tremblay, un grand courant de vie.»
M. Pelletier, LE DEVOIR

«No longer a brash renegade, Michel Tremblay has become something of an official collective muse for Quebec society.»
S. Simon, THE GAZETTE

«Dès le prologue, (...), l'auteur impose des pages tellement fortes qu'on risque de ne pas s'apercevoir que l'écriture proprement dite atteint un sommet.»
R. Martel, LA PRESSE

14,95$

En rappel: Tome I La grosse femme d'à côté est enceinte (14,95$)
Tome II Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges (14,95$)

EN VENTE PARTOUT

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Nom.....
Adresse.....
☐ **La duchesse et le roturier** ..... **14,95$**
Frais de port et d'emballage 1,00$
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex No .....
Signature .....

L'humour rétro d'Eugène à Victor

par
Jean Royer



Victor-Lévy Beaulieu



Eugène Ionesco

C'EST Lévy Beaulieu qui ne sera pas content de lire le dernier livre d'Eugène Ionesco contre Victor Hugo. Il y a là de quoi perdre à tout jamais l'envie de s'appeler Victor. Il y a là aussi une entreprise de démolition qui risque de contredire l'effort et l'argument de VLB quand il nous donna aux éditions du Jour en 1971 son essai *Pour sauver Victor Hugo*.

Il faut dire que cet *Hugoliade* de Ionesco est une oeuvre de jeunesse, écrite il y a près d'un demi-siècle. Mais il faut ajouter que cette antibiographie d'un monstre sacré et poète national ne nous laisse pas aujourd'hui indifférents. Au contraire. Ce pamphlet où se rejoignent la parodie et la polémique, en plus d'être franchement drôle, aborde un thème sérieux: celui de la sincérité littéraire. Et n'oublions jamais que Ionesco, déboulonnant à 25 ans un Hugo pair de France, est aujourd'hui lui-même, à 70 ans, un Académicien de même acabit!

Qu'en est-il donc de cet *Hugoliade*? C'est une antibiographie romancée, ironique et inachevée, des 40 premières années de Victor Hugo. On y retrouve l'amoureux transi qui trahit. On y reconnaît le poète national français (avant Aragon) en caleçons longs. On plaint sa femme Adèle, prise en otage. On méprise son critique Sainte-Beuve, pris en chantage. On suit les exploits amoureux et littéraires de Victor Hugo, cet homme arriviste, sans émotion dans son éloquence, ce poète vaniteux qui s'est fait le prototype de l'auteur-autorité. Voilà le monstre sacré démysthifié. Pour Ionesco, Hugo est un cabotin, un opportuniste, un spéculateur de l'émotion. Brunetière avait écrit cette bêtise: «Les vers de Victor Hugo sont agréables, même à la lecture.» Ionesco, iconolaste, rétorque: «L'unique chance de survivance de l'oeuvre de Victor Hugo est qu'elle ne peut même pas être lue une seule fois!» Et vlan! Cela ressemble à un certain texte sur le cadavre d'Anatole France ou à un procès certain à Barrès tels que les aimaient les surréalistes.

Au fond, Ionesco, en se jouant de Victor Jugo comme d'un imposteur en littérature, pose de nouveau la question de l'homme et l'oeuvre dans son sens le plus large. La caricature crée le divorce entre la bêtise de l'homme qui se croyait génial et la qualité de certaines oeuvres du poète. Ionesco renvoie aux liens qui unissent la littérature et la vie. Il nous rappelle de plus qu'il faut se méfier d'une «rhétorique de la sincérité». L'auteur de *La Cantatrice chauve*, qui dénonçait le langage mécanique, nous redit aussi à sa manière que la poésie est un cri, non un discours.

On a beau rire, *Hugoliade* est un livre sérieux! Publié 50 ans après avoir paru dans une revue roumaine, l'essai reste d'actualité.

En fait, Lévy Beaulieu devrait le lire. Lui qui vient de nous donner cet étonnant «plagiaire», *Moi Pierre Leroy*... Ces deux livres ne sont d'ailleurs pas complètement étrangers, puisés qu'ils sont dans la même époque. Car au moment où finit le livre de Ionesco commence celui de Victor-Lévy Beaulieu. C'est-à-dire que naît Pierre Leroy en Vendée, en 1846. Alors commence une vie qui le mènera jusqu'à nous, au Québec où il sera une vedette de la réforme de l'éducation. Mais l'histoire de Pierre Leroy n'est pas si simple ni même le livre de Beaulieu. Ce «plagiaire», écrit à partir d'une certaine connaissance du XIXe siècle, prend sa source même dans l'autobiographie de Pierre Leroy. Intitulé *La Fin de l'énigme*, le livre a été publié à compte d'auteur à Bordeaux à la fin des années 1880. Il retrace le destin dérisoire de son auteur. Ce qui a amené Lévy Beaulieu à retracer l'histoire de la fin du XIXe siècle dans le Québec de l'éducation et de la religion. L'histoire ici se fait roman pour nous donner un chef-d'oeuvre de l'humour tragique. Le «rire jaune et québécois» que cultive Beaulieu entre l'histoire et son «hystérie de romancier» est tout simplement irrésistible, sur un ton que ne désavouerait pas un Jean-Claude Germain ni même le Victor-Lévy Beaulieu de *La Tête de Monsieur Ferron*.

Donc, Pierre Leroy est allé au bout de son destin de missionnaire. À défaut d'aller chez les Chinois, comme le voulait la révélation qu'il eut à 12 ans, il se retrouva réformateur de l'enseignement au Québec. Pour trouver son chemin, il se fait tour à tour zouave et trappiste. Son désir de sainteté le fera ensuite basculer dans le mysticisme puis la folie pure. Mais sa vie au Québec nous aura permis de voir de plus près comment agissent les pouvoirs civils et religieux et de connaître des personnalités de l'époque: Joseph Cauchon, propriétaire du *Journal de Québec*, l'abbé Antoine Nantel et tant d'autres. Ne parlons pas de ces personnages plus près de l'auteur: l'abbé Mothon, prédicateur de retraites paroissiales ou Monsieur de Fourtou, ministre de l'Instruction publique de France. Mais lisons à gorge déployée les confidences du zouave Gustave Drolet (qu'il faudra ajouter au célèbre film de Carère sur le sujet) et cette rencontre que fait à Paris Pierre Leroy avec Octave Crémazie, le poète national en exil. Voyons comment les évêques considéraient l'éducation du peuple. Considérons les jeux d'accointance avec les politiciens. Nous nous trouvons alors en pleine caricature des institutions de la fin de notre XIXe siècle. Et par moments, à superposer le roman de Beaulieu à la réalité contemporaine, on se prend à penser que ce siècle d'avant nous n'est peut-être pas terminé pour certains! D'autre part, le destin dérisoire de Pierre Leroy ressemble-t-il à celui des Québécois? À chaque lecteur de répondre. Mais sachez tout de suite que Pierre Leroy finit à l'asile pour s'être fait messie.

Devant ce roman parfaitement écrit de Beaulieu, on se retrouve à la fois rieur et perplexe. Cet humour rétro, où la fiction baigne dans le document iconographique, où l'écriture même de l'auteur emprunte aux écrits et personnages de l'époque, nous vaut un plaisir de lecture en même temps qu'il nous fait respirer l'air de la bêtise.

Et pour ne pas vous aider à choisir lequel des deux livres, celui de Ionesco ou celui de Beaulieu, il faut lire, j'ajoute que chacun de ces ouvrages où l'histoire se fait roman est un écrit drôle autant qu'un écrit triste. C'est sans doute ce qui fera dire encore à certaines personnes que la vie est triste et que la littérature est drôle.

Julio Cortazar, écrivain d'exil

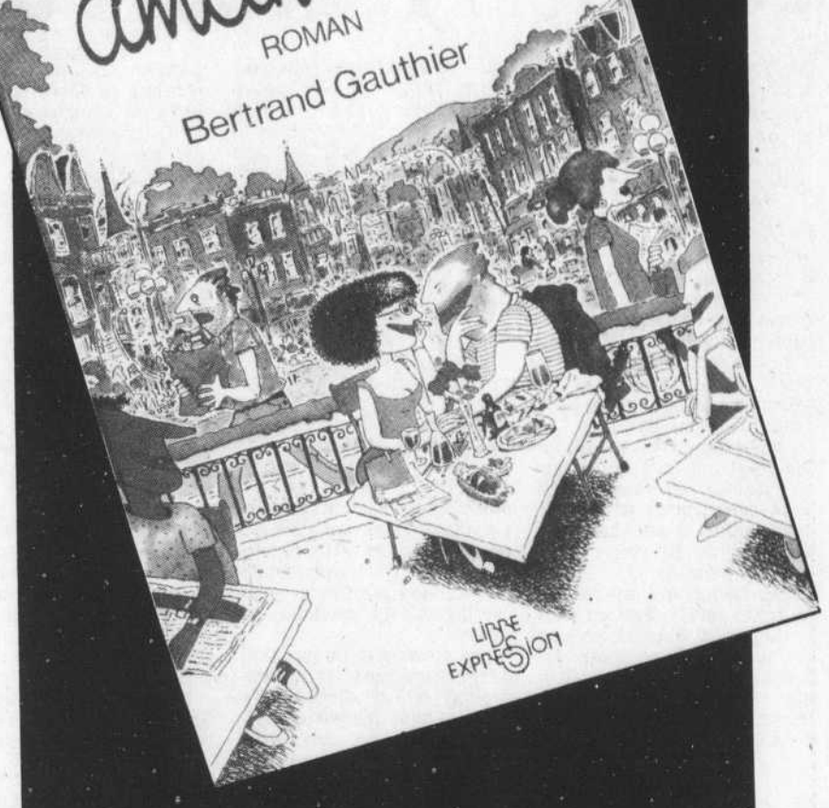
par
Naim Kattan

Julio Cortazar, **Nous l'aimons tant Glenda,** traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon et Françoise Campo. Gallimard, Paris, 1982.

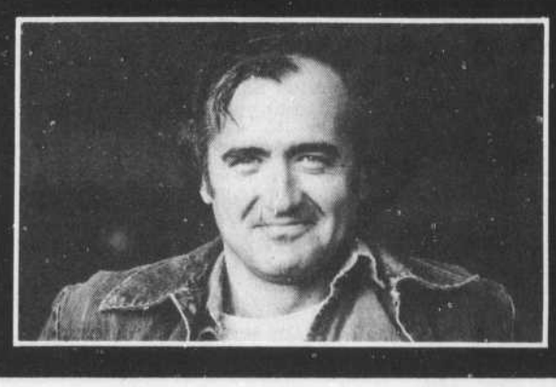
LE fantastique occupe une place importante dans la littérature d'Amérique du Sud et l'un des maîtres de cette littérature et de cette forme est Julio Cortazar. Dans son dernier recueil de dix nouvelles, nous retrouvons sa sensibilité inquiète, le jeu de l'ironie et du tragique, le drame sous-jacent à tout élan.

Dans «Graffiti», c'est l'Argentine lointaine où les opposants sont traqués, pourchassés, hantés par la police et où la seule manière qui leur reste pour se rejoindre est de tracer des mots sur le mur. Dans «Texte sur un carnet», la hantise prend une forme beaucoup plus angoissante et moins précise. Un homme étudie la statistique du métro de Buenos Aires et il s'aperçoit qu'à l'entrée du métro les personnes sont plus nombreuses qu'à la sortie. Celles qui manquent sont englouties sous terre par une organisation qui construit un empire souterrain. Dans «Coupures de presse», la hantise est toujours la même. Une femme participe à un cercle de violence et le lendemain elle trouve le récit de la même scène rapportée par un journal, scène qui s'est déroulée à quelque 1,000 kilomètres de là.

Ce recueil nous fait entrevoir plus que tout autre un Cortazar écrivain d'exil. Cet Argentin, devenu Français, vit toujours dans un univers d'origine mais qui tend à être de plus en plus imaginaire puisque le monde réel se déroule dans le quotidien de Paris. Le fantastique devient alors la manière la plus efficace de cerner une réalité qui échappe. L'Argentine n'est pas un pays de rêve, c'est un monde souterrain, gouverné par des monstres invisibles. Or, ce pays n'est pas imaginaire, il hante l'écrivain dans sa conscience. Par sa condamnation d'une terreur insaisissable il rejoint à travers l'océan des êtres qui déchirent l'ombre; autrement, ils seraient ensevelis dans l'oubli et l'écrivain se sentirait en retrait, coupé du réel, en perte de mémoire.



Les amantures ou le tableau d'une génération d'hommes et de femmes qui ont l'énorme défi de trouver la meilleure manière de vivre à deux en tenant compte des exigences féministes des unes et des aspirations ancestrales des autres! Un roman signé Bertrand Gauthier.

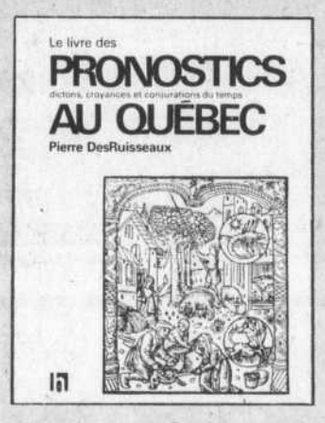


éditions hurtubise hmh ltée

Vient de paraître

«Pour mieux parler de la pluie et du beau temps»

Le livre des pronostics, dictons, croyances et conjurations du temps au Québec



PIERRE DESRUISSEAUX

Préface de
ALCIDE OUELLET

249 p. — **9.95 $**

En vente chez votre libraire

7360 Boul. Newman, LaSalle H8N 1X2 Tél.: 364-0323

Conjoncture politique au Québec
Revue

n° 2 Automne 1982

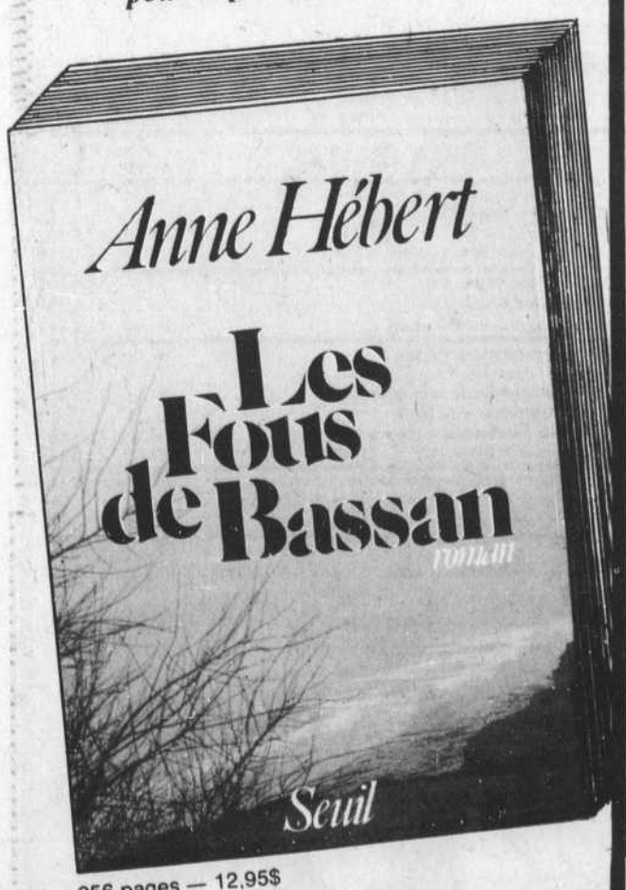
CONJONCTURE : La crise, Le Parti civique et l'élection montréalaise.

DOSSIER : LA CULTURE
aussi:
— Entrevue avec Marcelle Ferron
— Alliance-Québec et les anglophones
— Les stratégies syndicales
— La course au leadership du PLQ
— Revue de livres.

En vente en librairies

La revue *Conjoncture* est éditée et diffusée par les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 5089 rue Garnier, Montréal, Québec H2J 3T1

En sélection finale pour le prix goncourt



256 pages — 12,95$

en vente chez votre libraire

Les Fous de Bassan

«Chacun des livres d'Anne Hébert est en un sens un «je me souviens». Saturé des eaux de l'océan, constellé d'îles et de forêts, traversé du vol des grands oiseaux marins... La plus belle langue que l'on puisse lire en cette rentrée».
Anne Pons — LE POINT

«Anne Hébert atteint à une beauté insoutenable».
Régis Tremblay — LE SOLEIL

«Il y a trop de richesses dans ***Les Fous de Bassan*** pour prétendre les appréhender en une seule lecture».
Réginald Martel — LA PRESSE

«Aidée par une langue admirable... elle nous restitue une époque et une géographie, balayée par le vent et les peuples d'oiseaux. Le Québec s'est magnifié, sublimé, débarrassé de ses manies et ses ricanements. C'est toute l'étendue de l'Amérique qui y respire».
Alain Bosquet — LE FIGARO

«... les mots manquent pour dire combien ce dernier roman d'Anne Hébert est dense et riche, combien il appréhende l'essence même de la vie et de la mort, du bien et du mal...»
Monique Roy — LE LIVRE D'ICI

«Les Fous de Bassan marquent le retour d'une grande romancière, avec des acteurs inattendus du Canada d'hier».
Jacques Cellard — LE MONDE

«Une histoire qu'on lit sans perdre haleine, du genre de celle qu'on aurait pu retrouver dans une bouteille rejetée par la mer, manuscrit qu'on déchiffrerait fébrilement, pensant redécouvrir le mystère d'un bal des âmes qui aurait mal tourné».
Jean-Paul Chaillet — LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

On retrouve l'envoûtement de ***Kamouraska,*** sa puissance hallucinatoire. Mais ici elle est multipliée, réfractée à l'infini. Aux dimensions du monde.
Jean-Louis Backés — NOUVEL OBSERVATEUR

Le grand roman de la rentrée. Un beau livre, assurément, vibrant, chantant, comme seule Anne Hébert sait en écrire.
Gilles Marcotte — L'ACTUALITÉ



Anne Hébert

aux éditions du **seuil**

les carnets de Jean Éthier-Blais

JE n'aime qu'une sainte. Bernadette Soubirous. Sans doute à cause des apparitions; surtout suis-je sensible à la vie, à la personnalité forte et droite qui sort, en rayonnants effluves, du regard.

On a photographié Bernadette Soubirous, qui fut pour les sujets de Napoléon III comme une manière de scandale. Pensez donc, à l'époque du vertébré gazeux de Haeckel et de la *Vie de Jésus* de cet Ananias du doute que fut Renan, une bergère qui se réclamait de Marie! Les savants et les ecclésiastiques (à bien séparer des prêtres) s'en tapaient le derrière par terre. Et en derrière, ils s'y connaissaient, toujours assis dans leurs fauteuils Biedermeyer, un livre à la main, la bouche nombreuse et le fessier bien nourri. Bernanos a su admirablement les décrire. Et cette Bernadette qui leur tient tête, qui, au fond, se moque d'eux. Massabielle répond à Domrémy.

Ces savants ne sont pourtant rien lorsque paraît en scène la Mère Marie-Thérèse, avec son chapelet qui tintinnabule, son sourire rare, ses yeux qui cherchent désespérément dans le Ciel, quelque vision. Pourquoi elle? lui répète son esprit de contradiction. Et elle regarde Bernadette Soubirous avec effarement, cette novice déjà jeune fille, qui lui arrive de Lourdes, dans son couvent de Nevers, haut-perché dans le Nivernais, riche en boeufs de labour (ces boeufs que peindra mille fois Rosa Bonheur) et en bon sens. Les yeux de la Mère Marie-Thérèse, femme intelligente et bonne, mais qui n'a pas compris, ces yeux feront que Bernarde Soubirous transcendera son destin de femme et se transformera en autre chose.

J'ai vu son corps dans son reposoir de verre, vêtu de noir et de blanc, dormeuse légèrement replète, une dépouille. Et une affirmation d'être selon un certain mode. Il fallait que Bernadette fût pour que Lourdes soit. C'est à quoi je pensais au moment de la canonisation de Marguerite Bourgeoys. Je me demandais s'il y avait toujours des saints parmi nous.

Y a-t-il encore des êtres qui prient? Sans doute, mais combien est fort l'appel de la matière. Est-ce dans les milieux religieux que se trouvent ces hommes et ces femmes exceptionnels qui dépassent la nature humaine? N'allons-nous pas, à cette aube du vingt-et-unième siècle, vers une autre définition de ce que sera la sainteté? N'établirons-nous pas un autre rapport avec Dieu, qui fera abstraction de l'enseignement des Églises? Loin des morales traditionnelles, l'homme pourra-t-il dépouiller la matière qui le compose? Par la souffrance, l'amour, l'art, la réflexion, échappera-t-il à sa chrysalide?

Je veux rappeler ici le souvenir de deux êtres qui, dès leur apparition devant moi, ont marqué mon imagination spirituelle. Ils appartiennent à des univers différents (c'est le moins que je puisse dire) et pourtant, je crois que, par-delà les contingences, les milieux, les bouleversements de la vie, ils se rejoignent par la présence en eux d'un principe de spiritualité, d'une ascèse qui leur aura permis, à l'un et à l'autre, d'occuper totalement leur étendue d'âme. Il s'agit de Pie XII et de Maria Callas.

Je n'ai jamais entendu chanter Maria Callas, sinon à la fin de sa carrière. Au cours de l'une de ses dernières tournées, je suis allé l'entendre, à la Place des Arts, le dos au mur, aussi loin que possible de la scène. Le nom m'avait attiré, l'odeur de la gloire, je me disais qu'enfin je verrais de mes yeux un monstre sacré. Une amie m'avait invité. Je l'accompagnai, à la fois enthousiaste et ironique. La salle était pleine. Nous attendîmes. La foule était bonne enfant, faite de curieux, comme moi et d'aficionados. Sur la scène, un piano.

Soudain, sans crier gare, comme surgie du néant, Maria Callas entre en scène. Je la vois et pourtant, je ne puis la décrire, car ce que j'en dirai ne correspondra pas à la réalité. Elle portait une robe rouge, avec des reflets orangés. Ce vêtement l'enveloppait et flottait autour d'elle comme un nuage que traverse un soleil de feu. La tête est altière et craintive. Maria Callas, et c'est ce qui me frappe d'abord, est comme une jeune fille. Elle avance les bras étendus, ainsi qu'un oiseau qui s'apprête à s'envoler, mais aussi projetés devant elle comme si elle avait du mal à y voir. Ses cheveux noirs moulent son crâne. Son profil ressemble à celui d'une danseuse russe classique.

Elle avance, et c'est là ce qui me surprendra toujours, comme si elle ne bougeait pas, comme si c'était la scène qui se déroulait sous ses pas. Autour de cette démarche immobile, de ces voiles qui enveloppent un corps sans chair, je voyais littéralement circuler comme des nappes d'esprit. Il ne s'agissait plus d'une chanteuse ou d'un monstre; le pur sacré faisait son apparition avec cette femme dont on sait qu'elle était flétrie et dont la soif de bonheur semblait ne devoir jamais s'apaiser. Elle choisit soudain de s'arrêter, regarda la foule et au-delà d'elle, vers un infini intérieur. Au monde, elle offrait son âme, je n'en pouvais douter. Une âme brûlée. Toujours le feu.

Peu avant qu'il ne meure, j'ai vu Pie XII, dans une audience qui réunissait des fidèles de toutes sortes et jusqu'à des sceptiques. Il entra dans la grande salle, de plain-pied avec nous, les mains croisées sur la poitrine, prêtes à bénir. Il s'arrêta, entouré de prêtres et de prélats. Derrière les lunettes, le regard ressemblait à celui d'un vieil oiseau de proie qui sait, au fond de lui-même, dans ce lieu secret où personne ne pénètre, qu'il va bientôt mourir, que bientôt prendront fin les plaisirs de la chasse. Sous la calotte blanche, le front avait des dimensions immenses. Le cerveau gorgé de matière, de faits, de mystérieux raisonnements théologiques, des rauques accents de la Bible, semblait vouloir éclater. La graisse avait fui ce corps qui en portait à peine le nom.

Devant l'ombre quasi-divine de Pie XII surpris en mouvement, la foule que nous étions ne pouvait avoir qu'une réaction. Elle l'eut. Nous tombâmes à genoux. Les bras s'ouvrirent avec grâce, la main droite se replia sur elle-même, le pouce et l'index joints formant cercle, le majeur, l'annulaire et l'auriculaire bien droits et Pie XII bénit les peuples. Il vint vers nous, les pieds touchant à peine le sol, preste et las, suivi de sa cohorte attentionnée, porteuse de palliums et d'anneaux. Je voudrais ressaisir l'émotion diffuse qui flottait sur le groupe de pèlerins que nous étions devenus que j'en serais incapable. En présence de cet homme réduit à son expression la plus simple, nous étions redevenus des enfants.

courrier / L'affaire des Herbes Rouges

M. Marcel Godin, un des membres du jury qui a recommandé le refus d'une subvention à la revue «Les Herbes Rouges», a adressé la lettre suivante à la rédactrice en chef du DEVOIR:

CONTRAIREMENT à l'éthique professionnelle journalistique, M. Jean Royer, encore responsable du cahier littéraire du DEVOIR, n'a pas daigné prendre la peine de vérifier auprès des personnes concernées, le bien-fondé de son assertion fallacieuse concernant la recommandation du jury et l'allégation que ce jury avait justifié sa recommandation sous le seul prétexte d'une «baisse de qualité» de la revue *Les Herbes rouges*.

Les raisons qui ont motivé le refus sont beaucoup plus pratiques et impartiales que ce qu'a laissé entendre M. Royer. La raison invoquée, qui, selon son dire, lui a été transmise par un porte-parole du ministère des Affaires culturelles (MAC) du gouvernement du Québec, est incomplète, l'aurait-il nuancée à la suite d'un échange téléphonique tardif avec le ministre du MAC, M. Clément Richard, suite à la lettre que nous adressions au DEVOIR, Thérèse Dumesnil et moi-même, le 14 octobre dernier et dont copie conforme lui était adressée.

En réponse à cette lettre, vous en référez à un texte intitulé «Pourquoi *Les Herbes rouges* sont-elles au purgatoire?», signé de M. Joseph Bonenfant, qui se présente lui-même *(sic)* comme président du jury.

Je tiens à préciser que M. Joseph Bonenfant n'était pas président du jury et qu'il n'a pas consulté les autres membres avant de communiquer aux lecteurs sa mise au point sur laquelle j'ai quelques réserves.

Les procédures du jury sont *démocratiques* et les subventions ne s'octroient pas autour d'une table où chacun peut donner libre cours à sa partialité ou à ses préjugés favorables ou défavorables. Les jurés ne se connaissaient pas et ils n'avaient donc pu, par conséquent, comploter autour d'une table contre un périodique en particulier, quand il y en avait une quarantaine à évaluer.

Pour ceux qui l'ignorent, les jurés avaient individuellement à attribuer des points à chaque périodique selon de multiples critères touchant, entre autres, la tenue du bilan financier, la distribution, la rentabilité, la diffusion, la pertinence, le nombre de collaborateurs et la rémunération qui leur est accordée, le genre, l'originalité, le tirage, la présentation, l'accessibilité, etc. Par la suite, les jurés se réunissent en présence de deux fonctionnaires du MAC qui compilent le total des points accordés individuellement par les jurés et, de là, transmettent «le pointage» aux responsables du ministère.

Il est évident et incontestable qu'une subvention puisse, en conséquence, être accordée ou refusée selon le seul critère de «la qualité». Nous n'étions pas juges, mais jurés, et tous ceux qui ont déjà été appelés à remplir ce rôle, que ce soit au MAC ou au Conseil des Arts du Canada, devraient se sentir concernés.

Puisque M. Royer en a fait un débat public, en abusant de son titre de journaliste et de la liberté que lui accorde LE DEVOIR, il m'incombe de mettre les points sur les i à ce fait. Soit, nous avons reçu quelques directives concernant les procédures à suivre et nous avons été invités à tenir compte de la situation économique actuelle. Nous devions considérer dans nos recommandations les revues dont le seuil de rentabilité était largement atteint; les revues d'un secteur particulièrement chargé, comme celui de la poésie et dont le nombre de demandes de subventions dépasse de beaucoup celles d'autres domaines (arts plastique, science, science fiction, histoire, musée, éducation, musique, etc.). Le cas des *Herbes rouges était flagrant* puisqu'on y réédite des écrits déjà parus dans d'autres périodiques déjà subventionnes. À titre d'exemple, mentionnons que: «Du côté hiéroglyphe de ce qu'on appelle le réel», de Yolande Villemaire, est paru en avril 1982 et réunit des textes déjà publiés dans les périodiques *Jeu, Liberté, La Vie en rose*, comme le souligne M. René Lapierre, dans LE DEVOIR du 25 septembre 1982.

De même, comment peut-on insinuer que la décision du jury était arbitraire et scandaleuse (25/9/82) et que «ce précédent exceptionnel ouvre la porte à une tendance dangereuse pour l'avenir: quel sera le prochain périodique visé?». Si M. Royer avait pris la peine de se renseigner, il aurait appris qu'une dizaine de périodiques, et non des moindres, avaient essuyé un refus de subvention, sans crier au scandale et sans qu'il soit nécessaire de berner les crédules pour orchestrer une pétition basée sur de fausses informations ou sur des informations incomplètes.

Si M. Royer s'était donné la peine de bien faire son métier et de se renseigner auprès des jurés, il aurait appris, entre autres, qu'il y avait consensus des jurés pour recommander que *Les Herbes Rouges* s'adressent à l'aide à l'édition du MAC.

En conséquence, M. Royer a prouvé sa partialité et sa partisannerie, sinon sa compétence, en ne vérifiant pas ses informations, en divulguant d'incomplètes et en alléguant des sous-entendus qui portent atteinte à la réputation, à l'intégrité et à l'esprit même du jury: une institution, jusqu'à nouvel ordre, encore démocratique.

Pourquoi M. Royer n'a-t-il jamais fait mention de toutes les autres revues refusées ou acceptées à la subvention et s'est-il fait le publiciste des Herbes Rouges en première page du cahier littéraire du DEVOIR, en date du 9 octobre 1982?

Depuis quand divulgue-t-on le nom des jurés (il ne s'agit pas d'un concours, mais de subventions) sans les exposer injustement aux réactions dont nous sommes victimes et témoins?

Et sur quoi se base M. Royer pour insinuer que «nous voulons nous immiscer dans la politique éditoriale d'une revue»? (25/9/82).

Il y a des limites à salir le nom des gens ou à leur intenter des procès simplement parce qu'ils ne sont pas de vos amis, n'appartiennent pas à une chapelle littéraire ou, plus encore, parce qu'ils sont et pensent autrement. C'est faire peu de cas du droit à la différence!

J'aurais dirigé une collection chez un éditeur qui, à la connaissance de M. Royer n'a pas donné de fruits? (2/9/82) De quoi se mêle-t-il? Comment peut-il en juger? C'est faire peu de cas d'une pratique de plus de 12 ans dans le domaine de l'édition en tant que directeur littéraire, lecteur et conseiller, et c'est mettre en doute ma compétence auprès de vos lecteurs.

Pire encore M. Royer est allé jusqu'à demander au ministre du MAC, pourquoi les jurés avaient été choisis «loin» des *Herbes Rouges?* Aurait-il fallu que le ministre soit «proche» des *Herbes Rouges* et, tant qu'à y être, pourquoi n'y a-t-il pas choisi les membres du jury?

Trop, c'est trop, madame, et n'avez-vous pas commis un éditorial en vous appuyant sur les articles de M. Royer et du faux président du jury, contribuant ainsi à la cause des *Herbes Rouges* dont LE DEVOIR se fait le propagandiste depuis des semaines et des semaines?

Il est regrettable qu'un si haut lieu de culture exhale tant de partisannerie et de mesquinerie.

Marcel GODIN
Écrivain

■ *Même si les jurys du ministère des Affaires culturelles sont tenus à la confidentialité, voici qu'après M. Joseph Bonenfant un second juré, M. Marcel Godin, justifie publiquement sa décision de ne pas subventionner* Les Herbes Rouges *cette année. Le débat, rappelons-le, a été amené sur la place publique par des centaines d'écrivains qui ont signé une pétition contestant cette décision d'un jury. Pour sa part, LE DEVOIR a bel et bien fait le tour du dossier par des reportages et un éditorial. M. Godin note, en s'attaquant au journaliste que je suis, que le jury est une institution démocratique. Le journaliste aussi, répondons-nous, même quand ça ne fait pas l'affaire de M. Godin qui, au lieu de se plaindre devrait aujourd'hui assumer devant ses pairs, les écrivains, sa décision de ne pas accorder d'octroi aux* Herbes Rouges.

Jean ROYER

LA REVUE DES REVUES

Imagine, revue de science-fiction québécoise, no 14, automne 1982 (403, boul. St-Joseph ouest, app. 21, Montréal, H2V 2P3).

Arcade, revue littéraire, no 2, L'Imagination. (5010, de Lanaudière, app. 2, Montréal H2J 3R1).

Le Magazine Ovo, no 47, automne 1982.

Parachute, revue d'art contemporain, no 28, automne 1982 (4060 St-Laurent, bureau 501, Montréal, H2W 1Y9).

Nota Bene, revue de littérature internationale, no 6. (Diffusion du Mont-Royal).

Carnets de jungle, no 1, (Diffusion Dimedia).

LA revue *Imagine* nous propose un numéro spécial sur l'uchronie, c'est-à-dire «la conjecture imaginaire sur l'histoire». Exemple: si Montcalm avait gagné la bataille des Plaines d'Abraham contre Wolfe, que serait-il arrivé? L'uchronie, ce sous-genre de la science-fiction est pratiqué depuis un siècle par beaucoup d'écrivains, philosophes et pamphlétaires. *Imagine* a réalisé ici un numéro passionnant et bien documenté.

■

La revue littéraire et artisanale *Arcade*, animée au cégep de Rosemont par Claudine Bertrand, vient de publier son second numéro, consacré à l'imagination. Voici six textes d'enseignants et écrivains, six démarches différentes qui veulent éveiller chez l'étudiant la curiosité de la création littéraire.

■

Le Magazine Ovo a choisi comme thème de son dernier numéro la photographie de voyage, qui se traduit par: «coup d'oeil sur l'étranger». Voici un numéro bien varié mais non pas transcendant.

■

Parachute, la revue d'art contemporain international dirigée à Montréal par Chantal Pontbriand, présente son 28e numéro sous une couverture couleur: une photographie de Cindy Sherman, dont nous parle à l'intérieur Richard Rhodes. Autres artistes en cause: Marthe Wéry, Patersen Ewen et ceux de l'actualité des derniers mois au Canada, aux États-Unis et en Europe.

■

La dernière livraison de *Nota Bene*, dont les directeurs littéraires sont Alain Bosquet et Michel Luneau, propose les textes d'une douzaine d'écrivains de France et d'ailleurs, dont Michel Tournier, Danièle Sollenave, Norge, Bauchau, Pedro Salinas, Juan Liscano et Lars Gustafsson. Le numéro se ferme sur une sélection de textes de poètes du Québec, qu'on ne retrouve au sommaire que sous l'appellation, justement, de «poètes du Québec» comme si leurs noms individuellement n'étaient pas aussi prometteurs que ceux des écrivains de France et d'ailleurs. Il serait temps que les revues françaises se mettent à considérer les écrivains du Québec comme des écrivains à part entière. Ainsi, Fernand Ouellette, qu'on peut lire dans ce numéro, est un poète aussi important que Pedro Salinas qui, lui, figure au sommaire de *Nota Bene*.

■

La nouvelle revue littéraire *Carnets de Jungle*, pour sa part, a compris que les poètes québécois sont aussi vivants que les autres et fait figurer leurs noms à son sommaire, à côté de ceux des Français. On y lit aussi une entrevue avec Juliet Berto et des textes de Sylvie Houmon, Jean-Paul Thibeau, Jacques Donguy et quelques autres écrivains de la plus récente génération. Cette nouvelle revue est diffusée au Québec par Dimedia.

Jean ROYER

CLUB DU LIVRE SOLDE
Grand choix de livres québécois. Plus de 50% de réduction
Essais — Histoire — Humour — Littérature
Poésie — Politique — Romans — Théâtre
6214 rue Saint-Hubert (métro Beaubien) Montréal H2S 2M2 Tél.: 495-4178

technologie de l'éducation et démocratisation de l'enseignement
TECHNOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT
Gabriel LANGOUET
Les innovations technologiques, les pratiques enseignantes armées d'autre chose que d'un livre et d'un tableau noir ont-elles un effet positif sur la démocratisation de l'enseignement? Favorisent-elles les acquisitions scolaires des enfants des classes dominées?
Ce livre s'adresse à tous les enseignants, non pour les dissuader d'utiliser les moyens modernes d'éducation, mais pour les inciter à la vigilance, pour les inviter à ne pas confondre modernisme et pratique pédagogique démocratisante.
Coll. "Pédagogie d'aujourd'hui 185 pages - 28.50$ puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises inc., 1411 rue Ampère Boucherville, J4B 5W2 Tél.: (514) 641-0514

GOURMETS RASSASIEZ-VOUS!
Une sélection exceptionnelle proposée par nos experts-libraires sur la *gastronomie*
Les **Librairies Flammarion** vous proposent jusqu'au 4 décembre:
► une centaine de titres importants publiés sur *la fine cuisine et les vins*
► une offre de réduction de **20%** sur ce choix
► une bibliographie de qualité disponible gratuitement.
20%

Extrait du catalogue	prix courant	prix réduit
Atlas mondial du vin, Johnson, H., *R. Laffont*	52,10	41,68$
Collection «Cuisiner mieux», *Time Life* (20 titres disponibles)	16,95	13,56$
Encyclopédie de la cuisine chinoise, *CIL*	24,95	19,96$
La fine cuisine d'Henri Bernard, *Desclez*	14,95	11,96$
Nouveau Larousse des vins, Debuigne, G., *Larousse*	52,00	41,60$
Encyclopédie de la cuisine italienne, *CIL*	24,95	19,96$
Nouveau Larousse gastronomique, Montagné, P., *Larousse*	87,00	69,60$
La nouvelle encyclopédie de la cuisine de Jehane Benoit, *Mess. St-Laurent*	37,95	30,36$
Vers une nouvelle cuisine québécoise, *Elysées/EOQ*	14,95	11,96$
Le vrai livre du vin, Van Dyke Price, P., *Princesse*	29,95	23,96$

Pendant la durée de cette campagne, ces livres sont également disponibles en permanence avec une réduction de **20%** aux **Librairies du Scorpion.**
L'essentiel des connaissances par les cent meilleurs livres.
flammarion 1243 Université 866-6381; 4380 St-Denis 284-3688
scorpion Centre Laval 688-5422; Galeries d'Anjou 351-8763; Les Terrasses 288-3514; Mail Champlain 465-2242
flammarion scorpion

éditions hurtubise hmh ltée
Vient de paraître
«... le *Dictionnaire de la langue québécoise* que Léandre a été obligé de nous composer l'année passée: Ya ben des affaires à dire dessus.»
Danielle Trudeau


Léandre et son péché
Danielle Trudeau
126 p. — **8,75$**
En vente chez votre libraire
7360 Boul. Newman, LaSalle, H8N 1X2 Tél.: 364-0323

EN TOUT TEMPS: rabais de
25%
sur les parutions récentes les plus demandées.
LIVRES
DISQUES, CASSETTES
COFFRETS
Importations comprises.
Notre politique de coupons-dividendes reste toujours en vigueur
BERTRAND
PLACE VILLE MARIE ET PLACE BONAVENTURE

Un vrai bain de livres pour les tout-petits des garderies

par
Monique Poulin



L'expérience d'initiation aux livres d'abord tentée à la garderie Le Pissenlit, d'Ahuntsic, a été reprise ailleurs cet automne, notamment à la garderie Les Coccinnelles chéries, de Montréal, ci-dessus. (Photo Jacques Grenier)

VOYEZ-VOUS ça! Ils ont deux, trois, quatre ou cinq ans. Ils fréquentent la garderie «Le Pissenlit» à Ahuntsic et, les chanceux, ils ont vécu quatre semaines extraordinaires. Semaines remplies de livres, d'illustrations, de clown, de visite à la galerie d'art. Ils ont écouté des livres-disques, dansé, bricolé, visité une librairie et une bibliothèque, et même dessiné avec une auteure-illustratrice. Tout ça en un mois, un mois livresque où les enfants, encore tout petits, ont pris un bain de livres et en sont ressortis tout joyeux et imprégnés d'un grand intérêt pour le livre.

Depuis quelque temps, la littérature enfantine prend de l'ampleur au Québec. Des organismes se chargent de promouvoir le livre de jeunesse et organisent des animations, des rencontres auteur-lecteurs, des colloques et expositions de livres et d'illustrations. Les éducateurs, libraires et bibliothécaires en sont bien contents. Seulement voilà, les garderies, dans ces activités, se sentent bien à l'écart avec leurs tout-petits qui ne savent pas lire. Pourtant, l'enfant, même s'il ne sait pas lire, s'intéresse aux livres lui aussi. Un besoin réel se fait donc sentir du côté des garderies pour sensibiliser l'enfant aux livres. Les éducateurs en ce milieu ont besoin d'outils.

Sylvie Gamache, responsable du projet littérature en garderie à Communication-Jeunesse, propose donc une expérimentation dans ce milieu. Elle organise quatre semaines autour de quatre thèmes, dans lesquels l'enfant va se familiariser avec l'illustration, la poésie, le livre-disque et l'exploitation du livre. Le programme est conçu de façon à ce que les activités littéraires respectent les objectifs de la garderie, c'est-à-dire qu'il tient compte d'objectifs comme le développement moteur, le développement du langage, la mémorisation... De plus, Sylvie Gamache a tenté d'assurer la participation des parents à certaines activités. Ainsi, on les informe sur la production de livres pour enfants et on leur donne la chance de regarder ces livres pendant que leurs enfants participent à des activités parallèles. On permet aux parents de bouquiner librement.

Quant à ces chers enfants, eh bien, croyez-moi, c'est un vrai coup de maître que le projet a accompli avec eux. Imaginez! Même les enfants de deux ans ont démontré un tel enthousiasme que les éducatrices en étaient surprises. Il faut dire que l'expérience a été drôlement bien menée. Tout au long de la première semaine, l'enfant se promène à travers l'illustration, par l'affiche, par le livre et par la visite à une exposition qui se tient dans une galerie d'art. Par des jeux et rencontres avec Darcia Labrosse, illustratrice de livres pour enfants, le tout-petit apprend à observer avant de dessiner et à témoigner de son goût pour le dessin.

Puis arrive le clown Grelot dans la deuxième semaine, celle de la poésie. Il entre avec son livre préféré sous le bras. Il fait bien attention à son livre, le clown Grelot! Il ne le laisse pas traîner par terre; c'est qu'il aime beaucoup les livres. Ainsi, par un contact nouveau et tout en s'amusant, l'enfant apprend à respecter ses livres et ceux d'autrui. Dans cette même semaine, l'enfant nous prouve l'importance qu'il accorde au support visuel.

Le clou de la troisième semaine est sans aucun doute l'exposition de livres personnels. Sylvie a déjà montré plusieurs livres aux enfants. Elle leur dit: «Mais toi, en as-tu des livres à la maison? Veux-tu les apporter et me montrer tes livres préférés?» Ils ne se le font pas dire deux fois car ils sont si fiers de présenter leurs livres. Et c'est ici que l'on voit les impacts des dires de Grelot: Oui, je te le prête mon livre, mais fais-y attention, il ne fait pas que tu le brises, dit l'un. Moi, mon papa, quand il lit son journal, il boit du café et en renverse dessus. Moi, je fais attention quand je lis, je ne mange pas en même temps, dit l'autre.

Enfin, dans la dernière semaine, l'enfant découvre qu'il existe plusieurs genres de livres et qu'il peut apprendre des choses variées. Par exemple: la connaissance du milieu naturel par le documentaire. Ou alors, l'initiation aux chiffres avec le livre de Marie-Louise Guay: *De zéro à minuit*. Bien sûr, dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'apprendre à l'enfant à compter mais plutôt de rendre sympathique à l'enfant un symbole: le chiffre. Pour finir, allons faire un petit tour à la librairie. Ici, les livres sont neufs et on les achète. La semaine dernière, à la bibliothèque, on empruntait les livres. Fonction d'achat et de prêt; livres neufs et livres d'occasion, l'enfant commence à s'y reconnaître.

Ainsi, cette expérimentation en garderie s'avère fort positive et nécessaire. Le livre a suscité de l'enthousiasme chez l'enfant et déclenché des activités multiples. Par le livre, l'enfant a acquis de nouvelles connaissances et s'est beaucoup amusé. À présent, il regarde un livre avec intérêt et il est curieux de connaître de nouveaux livres. Il aime rencontrer des auteurs et des illustrateurs qui lui parlent de livres et il ne s'ennuie pas à une exposition. Quant à la librairie ou à la bibliothèque, il sait comment y circuler et comment mieux utiliser les ressources de tels environnements. Il participe avec entrain aux activités de lecture. En un mot, il a développé le goût du livre.

Quant aux éducatrices, elles possèdent un nouvel outil pour leurs activités: le livre. De plus, le projet leur a fourni des instruments pour choisir les livres et les a informées sur les organismes susceptibles de leur donner de l'information concernant la vie littéraire du livre d'enfants, voire animation, colloques, expositions, salon du livre, pièces de théâtre, etc.

Les parents, à leur tour, ont bien apprécié l'information fournie sur la production de livres d'enfants. Finalement, les animateurs (personnes-ressources), parce qu'ils n'avaient jamais osé s'aventurer avec de si jeunes enfants, découvrent à présent qu'il y a là une clientèle intéressée et riche d'ouverture sur des activités littéraires. Verrons-nous enfin le livre s'ouvrir sur de nouvelles avenues? C'est à espérer.

Sylvie Gamache se propose, (si subvention il y a), de rédiger un guide d'activités littéraires pour le milieu des garderies. Elle reste aussi disponible pour des informations concernant les activités littéraires en garderie. Notons, d'ailleurs, que la session d'automne a permis à trois autres garderies d'expérimenter ce même programme, soient: Les Coccinelles chéries, Le Tournesol de Saint-Jérôme et la Garderie populaire de l'UQAM. Pour tout renseignement: Communication-Jeunesse, (514) 844-5939.

Aux petits bouquineurs, salut!

Les Beaux SAMEDIS
de la librairie
HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire
vous donne rendez-vous
de 14h à 16h

aujourd'hui avec
Pierre Bourgault

Le 13 novembre avec
Jovette Marchessault

Le 20 novembre avec
Anne Philipe

Le 27 novembre avec
Gatien Lapointe
Alphonse Piché
Jean-Paul Daoust
Bernard Pozier
Daniel Dargis
Les écrits des Forges

Le 4 décembre avec
Cécile Gagnon

Le 11 décembre avec
Jacques Pasquet
et La Fédération Québécoise
du Loisir Littéraire

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT
À DOMICILE
844-3361

éditions hurtubise hmh ltée

VIENT DE PARAÎTRE



Feux de joie
Michel Stéphane
ROMAN
Collection L'arbre
186 p. — **9,95$**

en vente chez votre libraire
7360 boul. Newman, LaSalle, H8N 1X2 Tél.: 364-0323

L'oeuvre de
Simone Aubry-Beaulieu



Un ouvrage remarquable, relié pleine toile, au format de 9 x 12 (23 x 35 cm) comprenant 41 reproductions en couleurs et 97 en noir et blanc.
Sur papier Caméo Dull 200m.
Caractères Palatino.

«Si l'oeuvre de Simone Beaulieu, dessins et peintures, a été peu vu au Québec, c'est à cause des périgrinations incessantes de la vie diplomatique. À peu près constamment absente du pays depuis l'immédiat après-guerre jusqu'aux années soixante-dix environ, il est assez compréhensible qu'elle ait eu peu de temps à consacrer à la diffusion de cette production consistante qu'il est étonnant de découvrir d'un même coup d'oeil, et qui sera certainement pour plusieurs une véritable révélation».

Articles de René Garneau, Jean-Pierre Duquette et Annie Molin-Vasseur.

Autobiographie de l'artiste dont le travail a débuté, il y a quarante ans, au Québec, pour se poursuivre à travers le monde: Washington, Paris, Boston, Londres, Beyrouth, Rio de Janeiro, New-York, Lisbonne et enfin Montréal de nouveau où elle a établi définitivement son atelier.
Périple difficile quelquefois, enrichissant grâce aux artistes de diverses écoles avec lesquels elle travailla: Fernand Léger, Jean Lurcat, André Marchand, Braque, Ben Nicholson, Henry Moore, Tomishige Kosuno, Ares Rayes, Moudares et plusieurs autres.

Le volume, distribué par Hachette International, sera en vente dans toutes les bonnes librairies, dès le 8 novembre au prix de 75.00$

Édition du LION AILÉ, 5754 Ave Déom, Montréal, Québec, H3S 2N4

mieux que la T.V.... *Le* LIVRE *de* POCHE jeunesse!



Gianni Rodari
LA TARTE VOLANTE
Terreur à Rome... les Martiens vont débarquer. Mais les enfants ont fait leur enquête: le chocolat martien est délicieux. Époustouflant!
pour les 7-10 ans

Maurice Leblanc
LA DOUBLE VIE D'ARSÈNE LUPIN
Rudolf Kesselbach, le roi du diamant, a peur. On veut lui voler son secret. Les crimes se succèdent. Le gentleman cambrioleur deviendrait-il un assassin?
plus de 12 ans

J.H. Rosny aîné
LA GUERRE DU FEU
Vous avez aimé le film vous aimerez encore plus le livre. Les combats sans merci, la rivalité pour le trésor le plus précieux: le feu... il y a des milliers d'années. Mammouthesque!
à partir de 12 ans

Kay Haugaard
LE PETITE FILLE AU KIMONO ROUGE
Une petite japonaise arrive en Amérique: autre langue, autres mœurs. Elle se sent perdue dans sa nouvelle école, mais il arrive parfois qu'un cerf-volant...
à partir de 7 ans

Jules Renard
POIL DE CAROTTE
Sa mère l'appelle Poil de Carotte. Est-il soumois, sale et cruel avec les animaux? Ou un enfant comme les autres qui veut être aimé, tout simplement?
à partir de 12 ans

Maurice Métayer
CONTES DE MON IGLOU
Un Québécois entend parler les bêtes, le renard rouge et le corbeau... et les malins Inuits sont là avec leurs kayaks rapides, leurs flèches et leurs harpons. Iglouesque!
à partir de 8-9 ans

H chez votre libraire
diffusion HACHETTE *International canada inc.*

la collection de l'imagination
Le LIVRE de POCHE jeunesse

Un FLQ à l'image du Québec

par
Jean-C. Leclerc

Louis Fournier, **F.L.Q. - Histoire d'un mouvement clandestin,** éditions Québec-Amérique, Montréal, 1982

MÊME l'histoire politique la plus spectaculaire recèle parfois des facettes cachées qui peuvent échapper à l'historien le mieux documenté ou le plus perspicace. À plus forte raison le journaliste qui entreprend de faire la chronique d'un «mouvement clandestin» ne peut-il prétendre offrir au public un ouvrage complet et définitif sur une aventure comme celle du Front de libération du Québec, ce fameux FLQ qui n'a pas fini de faire couler de l'encre.

Non pas qu'il manque de témoins ni de documents. Mais les premiers ont souvent la mémoire sélective ou encore intéressée, alors que les seconds, cachés pour une bonne part dans les archives secrètes de la police, quand ils n'ont pas été détruits, ne sont pas facilement accessibles. Mais déjà, en recueillant de nouveaux temoignages et en passant soigneusement en revue la documentation politique ou judiciaire disponible, le journaliste Louis Fournier donne avec son *F.L.Q. — Histoire d'un mouvement clandestin* un premier ouvrage de référence et de synthèse qui faisait gravement défaut.

Ce ne sont pas seulement les vétérans de cette guérilla secrète, poseurs de bombes, écrivains révolutionnaires, policiers de l'escouade antiterroriste, et dirigeants politiques mêlés aux drames de l'époque qui vont dévorer le livre, mais tous ceux qui veulent comprendre cette dimension importante de nos combats sociaux et politiques des dernières années et surtout en tirer des leçons pour l'avenir.

Il se dégage d'abord de cette fresque que le FLQ et ses militants appartiennent à une authentique histoire nationale. Certes, il ne suffit pas d'avoir de l'idéalisme pour plonger dans le terrorisme: il faut aussi être quelque peu délinquant. Mais les vagues successives du FLQ et des divers groupuscules sous lesquels il s'est manifesté ne sauraient trouver leur explication dans le seul romantisme d'une certaine jeunesse, ni dans la criminalité ordinaire à laquelle souvent les autorités ont tenté de les réduire.

Il s'agit essentiellement d'un mouvement politique et social qui, dans ses prétentions comme dans ses effets et surtout ses échecs, en dit plus long qu'on le croit sur la société québécoise. Pour des organisations si peu nombreuses et si mal organisées, qualifiées de marginales et d'aberrantes, les réseaux et les cellules du FLQ auront eu des effets disproportionnés, mais néanmoins très réels, sur la réorganisation du pouvoir au Québec et au Canada.

En relisant et en comparant les extraits de la littérature felquiste et du discours officiel, on se surprend à constater à quel point le FLQ a réussi à mobiliser ses adversaires et le pouvoir qu'il contestait, mais s'est royalement fourvoyé dans une révolution qu'il croyait prochaine, sinon certaine, et dont la suite de l'histoire montre qu'elle était une terrible illusion.

La violence felquiste, en effet, aura fait aboutir un bilinguisme qu'elle voulait combattre. Elle aura contribué à maintenir au pouvoir à Ottawa un parti farouchement opposé non seulement à l'indépendance, mais à tout accroissement des pouvoirs du Québec. Elle qui voulait ouvrir la voie à une «légitime» insurrection populaire, s'est fait imposer par le pouvoir une insurrection appréhendée qui aura surtout servi à développer au Canada un imposant appareil de répression préventive contre toute opposition nationale ou sociale le moindrement radicale.

Pourtant, le FLQ et les milieux qui lui furent sympathiques (et ils furent plus larges qu'il a pu paraître, même s'ils n'atteignirent pas l'ampleur que le pouvoir leur a imputée) n'a pas manqué d'écrivains brillants ni d'intellectuels instruits. Tout en se mettant continuellement en garde contre la tentation d'imiter les modèles de changement radical en vogue à l'étranger, ils auront été plus fortement serviles, sinon colonisés qu'on le croyait.

À leur décharge, on peut ajouter que durant cette époque fiévreuse, il ne manquait pas non plus d'analystes raffinés dans un parti comme le PQ ou de forts idéologues au sein du mouvement syndical: les prévisions des uns et des autres auront non moins lamentablement échoué.

Dans le cas du FLQ, l'échec serait aussi inhérent à la faiblesse et à l'improvisation des «révolutionnaires», et ne s'expliquerait point, d'après Louis Fournier, par quelque manipulation occulte de la police ou du pouvoir. Si ce débat n'avait plus qu'un intérêt historique, on pourrait se contenter d'attendre, pour plus de certitude, d'autres ouvrages qui paraîtront dans les années qui viennent. Le journaliste estime que si la police, par exemple, n'a pas manqué d'informations ni d'informateurs, notamment lors des Événements d'octobre 1970, rien ne permet de soutenir qu'elle manipulait les gens ou le cours des choses. Mais une telle question intéresse aussi l'avenir et déborde largement le FLQ, ainsi que des commissions d'enquête l'ont fait un peu entrevoir.

Ainsi, tout au long de l'histoire du FLQ, on retrouve, en marge mais de façon constante, rarement visibles mais toujours proches de certains coups décisifs, les services militaires canadiens. À vrai dire, il aurait été pour le moins surprenant que le FLQ fasse sauter des casernes et recrute des techniciens de l'armée canadienne sans que celle-ci ne contre-attaque. On a appris, depuis, que l'intérêt des services spéciaux des forces armées canadiennes débordait largement le terrorisme et le «séparatisme».

C'est pourquoi la lecture de l'ouvrage de Louis Fournier, indispensable pour les militants et dirigeants politiques, ne saurait suffire à compléter leur culture, excessivement courte à cet égard, à la veille des prochains rendez-vous tumultueux que nous préparent la relance prochaine du mouvement indépendantiste et, surtout, la crise économique en train de défaire le pays.

réplique

Marxisme à l'envers ou lecture de travers?

DANS son article "Le marxisme à l'envers et à l'endroit» (LE DEVOIR, 23 oct. 82), Mme Andrée Ferretti reproche à mon livre *Le Marxisme des années soixante* de n'être qu'une «charge à fond de train» contre le marxisme, menée sur un ton fâcheusement «sarcastique» et inspirée par ce qu'elle appelle «l'idéologie scientiste». Manifestement obnubilée par la dimension polémique de l'ouvrage, elle conclut même le paragraphe qui devait en rendre compte en des termes qui rendent un son excessif et dramatique: «La polémique est ici, en fait, l'unité de mesure et le héros du récit.» Le pamphlet apparemment anti-marxiste auquel cet étrange passage et tout l'article semblent renvoyer a si peu à voir avec le propos véritable de l'étude théorique et critique que j'ai publiée qu'il m'a paru légitime d'apporter ici quelques précisions, au prix, il est vrai, du respect qu'il sied peut-être de porter à la convention tacite voulant qu'un auteur ne dise mot alors même que le critique dénature son livre au gré de son humeur.

Du contenu même du livre, Mme Ferretti semble faire peu de cas. Elle assure que j'ironiserais «sur le fait que Marx pense l'histoire selon le modèle d'une nécessité naturelle»; j'aurais aimé savoir où, puisque, dans le livre lui-même, j'au *justement* reproché à Karl Popper, au moins à deux reprises (pp. 117 et 216), d'avoir attribué indûment une conception de ce genre à Marx. J'aurais recours, paraît-il à «une épistémologie qui se fonde sur l'opposition entre science et idéologie»; j'ai pourtant consacré une section de l'introduction intitulée «ces idéologies qui habitent les sciences» à dénoncer sévèrement cette fausse opposition. L'épistémologie qui m'est ainsi attribuée réduirait de plus le «critère de vérité» au «critère de scientificité», ce qui est encore plus étonnant puisque, d'un bout à l'autre de mon livre, j'ai cherché a valoriser dans le marxisme des contributions d'ordre philosophique ou critique dont j'ai justement récusé la scientificité.

Mais tous ces détails importent peu, semble-t-il, aux yeux de Mme Ferretti pour qui mon livre est déjà condamné parce qu'il lui paraît se rattacher à l'exécrable idéologie scientiste. Comment diable cette idéologie a-t-elle pu ainsi contaminer ce livre? Pour le comprendre, il faut d'abord remarquer que, pour Mme Ferretti, «le matérialisme de Marx est une pratique nouvelle de la science», que telle de ses théories «peut indéniablement prétendre au titre d'analyse exacte des lois de l'économie bourgeoise» et que cette «méthode scientifique» s'impose à elle avec tant de force qu'elle n'hésite pas, le cas échéant, à reconnaître dans une étude qui en éclaire divers aspects une contribution scientifique «au même titre» que celles de Heisenberg «sur la théorie des quanta». Le marxisme aurait donc une sorte de droit inaliénable au titre de science et ce serait faire preuve d'une incompréhension attribuable à «l'idéologie scientiste» que de ne pas l'admettre d'emblée et de rappeler, comme je l'ai fait, qu'il n'y a pas de critères sérieux permettant de lui attribuer plus aisément qu'à d'autres théories explicatives en matière sociale les privilèges immunisants de la scientificité.

Ne peut se convaincre, en un tel contexte, du caractère «indéniablement» scientifique d'un discours maintenu (bien malgré Marx) à l'abri et à l'écart de toute question qui pourrait inquiéter sa scientificité, que celui (ou celle) qui réussit à ne pas sourire le moindrement devant le côté puéril d'une certitude épistémologique bricolée aussi naïvement. Voilà sans doute pourquoi, en ces matières, la moindre trace d'humour paraît littéralement sacrilège à Mme Ferretti, qui, dans son indignation, n'y voit que «sacarsme» outrageant et déplacé.

Aussi, au risque de perdre une part des lecteurs de droite qu'elle me concédait déjà, mais qui pourraient bien ne pas priser tellement plus qu'elle-même les analyses théoriques peut-être un peu trop nuancées qui constituent la trame de mon livre, je me dois d'avertir qu'on y cherchera en vain la «charge à fond de train» annoncée et que la pensée de Marx y est moins «éreintée» que libérée de la carapace ridicule où on l'a souvent enfermée en croyant mieux la protéger.

Pourtant, si Mme Ferretti n'a pas permis aux lecteurs du DEVOIR de se faire la moindre idée du contenu de ce livre, elle a peut-être fait mieux: elle leur a donné un remarquable exemple du type de pensée qu'il entend justement dénoncer; et là, je peux dire que j'ai eu de la veine, car, il faut le reconnaître, on n'a plus tellement l'occasion de nos jours de voir quelqu'un se livrer aussi candidement à ces enfantillages théoriques que tolérait si volontiers naguère un certain marxisme qui a fleuri dans les années 60.

Maurice LAGUEUX

Le sexe et l'Occident

par
Pierre Quesnel

Sexualités occidentales, revue «Communications», no 35, Paris, Seuil, 1982

VOYAGE passionnant au travers des heurs et malheurs des passions, ce dernier numéro de la revue d'Edgar Morin (excellent: contributions remarquables, notamment celle de Michael Pollak) nous entraîne, en effet, de la «guerre des sexes» des plus lointains de nos ancêtres (avant même les primates!) jusqu'à nos recherches les plus actuelles (théorie et pratique) en matière d'amour et de sexualité, du «combat de la chasteté» proposé aux moines du Ve siècle par Jean Cassien aux moeurs sexuelles des jeunes d'aujourd'hui, de l'homosexualité admise, en tout cas tolerée, dans l'ancienne Rome — à condition qu'elle fût pédérastique! — à celle, militante, eclatee, telle qu'on la vit à New York ou San Franoisco et qui remet à l'honneur le modèle «macho», de l'asservissement des dames anglaises du XVIIe siècle à la liberté des «filles de joie» de certaines villes françaises du XVe... le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à travers temps et espace, sexe varie.

Trois thèmes principaux: le mariage, l'homosexualité, l'esprit puritain. Le mariage était, bien entendu, inévitable. Bien qu'on se surprendra peut-être de voir qu'à l'intérieur de cette vénérable institution la sexualité n'a pas toujours eu, si j'ose dire, la partie belle! Sait-on que l'amour, l'amour des amants, est, pour le mariage, une acquisition récente? Un siècle ou deux, tout au plus. Qu'il fut un temps où il était mal vu de trop aimer sa femme? Pas d'amour excessif! adjurait saint Jérôme, qui opinait, sûr de son fait, que «rien n'est plus infâme que d'aimer une épouse comme une maîtresse»! Montaigne soi-même, favorable toutefois aux relations extra-maritales (il fallait bien prendre son plaisir quelque part), ne tenait-il pas le mariage pour une liaison religieuse et dévote, dont le plaisir qu'on en pouvait tirer n'était licite qu'à condition d'être «retenu, sérieux et mêlé à quelque sévérité». Ce bien qu'il fallait prendre (idéalement; comme un saint: c'est-à-dire, en n'y prenant pas garde) un peu crispé — fesses serrées, lampes éteintes — n'était-il pas, tout compte fait, qu'un mal nécessaire, tribut à payer à la nature déchue?

Dans ce oontexte, ne parlons pas de sexualités marginales: hors du mariage, point de salut! Fort heureusement, les temps ont changé. Ainsi, ce qui distingue l'homosexualité dans les temps actuels, disons les trente dernières années (si l'on excepte l'Antiquité), ce n'est pas tant qu'elle prospère dans nos moeurs (peut-être est-elle simplement plus visible?) qu'elle conquiert de plus en plus — de haute lutte, il est vrai — droit de parole et droit de cité.

Ce recueil de communications scientifiques ne s'écarte pas de l'air du temps, faisant large place au sujet controversé, lui consacrant notamment, sous la plume de Michael Pollak et de Paul Veyne, des articles inportants. Le premier — dense et très informé — formule audacieusement l'hypothèse qu'un certain mode de vie «gai» constituerait un *modèle* (relations multiples et provisoires) pour le «nouveau monde amoureux». Le second — salué par Philippe Ariès — nous apprend que, ce qui était véritablement condamné chez les Romains (comme chez les Grecs, du reste), ce n'était pas tant l'homosexualité comme telle que la *passivité*. Ainsi, le commun ne s'opposait pas, par exemple, à ce qu'un maître «sabrât» ses esclaves (y voyant plutôt comme un signe de surabondance d'une mâle vigueur) mais il ne tolérait pas que le maître se rendit, à son tour, servilement passif! La passivité étant regardée, en effet, comme une forme de la mollesse, tare impardonnable dans une société où la virilité des citoyens était jugée indispensable à sa survie.

Interdit à caractère politique auquel s'ajoutait l'interdit des moralistes (pythagoriciens, stoïciens, néoplatoniciens) pour qui *tout* plaisir était dangereux. On retrouve donc ici l'esprit puritain rencontré tout à l'heure dans la morale chrétienne du mariage. Ainsi donc le puritanisme existait aussi dans le monde gréco-romain! Découverte considérable, qui invalide notamment le rapport exclusif qu'on établit fréquemment entre la morale judéo-chrétienne et l'esprit puritain. Peut-être est-ce l'idée la plus riche de ce recueil, en tout cas peut-être est-ce l'idée fondamentale de Michel Foucault et de son *Histoire de la sexualité* dont nous attendons toujours la suite.

L'histoire d'amour de Mourre avec l'histoire

Michel Mourre, **Dictionnaire d'histoire universelle,** Éditions Bordas et Éditions Universitaires, Jean-Pierre Delarge, Paris, 1981, 1,718 pages.

ON y apprend tout ce qu'il faut savoir sur la guerre de Cent ans, l'empire des Incas, la vie de Mao Tsé-Toung, de Cléopâtre, d'Abraham Lincoln et même de... Eugène René Poubelle, ce distingué préfet de la Seine qui obligea les Parisiens, il y a un siècle, à jeter leurs ordures dans des boîtes spéciales, qui prirent naturellement son nom. Le monumental *Dictionnaire encyclopédique d'histoire* en huit volumes, de Michel Mourre, paru en 1978 peu après la mort de l'auteur, est devenu rapidement un des principaux ouvrages de référence des étudiants en histoire.

La maison Bordas a eu l'heureuse idée de tirer de oeuvre unique et largement respectée une version réduite, plus accessible au grand public: le *Dictionnaire d'histoire universelle* en un volume. Le texte rigoureux de Michel Mourre n'a été ni résumé ni remanié. On a simplement réduit le caractère d'impression et supprimé quantité d'articles sur des personnages et des événements d'intérêt secondaire. L'ouvrage ainsi comprimé n'en compte pas moins 12,000 entrées (contre 40,000 pour l'édition intégrale) et 2,600 illustratione en noir et blanc. Comme le texte de Michel Mourre se terminait au début de 1978, la mise à jour pour les années 79-81 s'est faite au moyen d'ajouts clairement détaohés du texte original.

Oeuvre maitresse d'un autodidacte solitaire doué d'une formidable érudition, le «Mourre» témoigne d'une vision large de l'histoire, ouverte sur tous les peuples, toutes les doctrines et toutes les facettes de l'activité humaine. Il reste cependant que l'Europe et les Européens s'y taillent la part du lion. Quant aux personnages de l'histoire canadienne et québécoise, ils y occupent la place modeste mais néanmoins estimable qui leur est dévolue dans l'ordre universel des choses.

Paul MORISSET

CARON LIBRAIRE
Jusqu'à 10 h tous les soirs
LIVRES NEUFS ET USAGÉS
PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES
CARTOGRAPHIE • PHOTOCOPIE
TABAC • BUREAU DE POSTE (8 h 30 - 18 h)
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

Éditions du Préambule
169, rue Labonté, Longueuil, Qué. J4H 2P6
VIENNENT DE PARAÎTRE
Collection «Essais»
À quoi bon la philosophie?
de Gilles Lane
Prix: 9.95$
Collection «Chronique du futur»
La Planète amoureuse
de Jean-François Somcynsky
Prix: 14.95$

La lecture difficile
La petite revue de Philosophie
vol. 4, no 1, en vente en librairies
SOMMAIRE
Liminaire
Roland Barthes: la traversée de l'imaginaire par un sujet incertain
Normand Corbeil
Difficultés d'approche de l'oeuvre de Francis Ponge
Diane Ischa Ross
Machiavel est-il machiavélique ?
Jacques G. Ruelland
La physiologie du goût de Brillat-Savarin
Michel Dufour
Lire pour lire, la poésie en revue depuis 10 ans
Claude Beausoleil
Langues et Nation ou Langage et Région
Claude Gagnon
The P.T. Barnum Effect ou les pièges du moi
Philippe Thiriart, Michel Legault
Femmes et philosophie
Josée Babin
Édouard Montpetit (1881 - 1954) économiste, avocat, académicien, professeur
Alain Lavallée
Collège Édouard-Montpetit
Les Services de l'Édition
a/s Secrétariat général
945, chemin de Chambly
Longueuil, Qué. J4H 3M6

Editions Dangles
Collection «horizons spirituels»
Vient de paraître
L'ART ET LE VIVANT, éveil à la création
Georges BRUNON

Le propos de ce livre est d'exposer une technique permettant de vivre cette démarche. Elle s'appuie sur trente ans d'expérience du peintre Georges Brunon, et propose des exercices pratiques qui nous amèneront à vivre, par le dessin, l'énergie qui éveillera notre dynamisme créateur.
13,95$
dernières nouveautés parues dans la même collection
TAOÏSME: la quête de l'immortalité
John BLOFELD

15,70$
LA MAÎTRISE DU MENTAL
Mouni SADHU

13,95$
l'éveil à la CONSCIENCE COSMIQUE
Bhagwan Shree RAJNEESH

15,70$
En vente dans toutes les librairies
Diffusion Raffin
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Québec

Ajoutez au prestige de vos publications...
annoncez-les dans le Devoir !
Jacqueline Avril
844-3361

Depuis 1975, la
REVUE CATHOLIQUE INTERNATIONALE
COMMUNIO
essaie d'exposer la foi catholique, sans polémique ni complexe, en rassemblant des laïcs et des clercs dans un travail commun.
CHAQUE NUMÉRO PROPOSE
Sur un thème donné:
- des réflexions et des mises au point doctrinales
- une lecture chrétienne des réalités culturelles et sociales
- la foi vécue dans l'Église

Et parfois un dossier et des signets sur des questions d'actualité.
Spécimen gratuit sur demande
BON D'ABONNEMENT A-4
à retourner: 698, ave Routhier, Ste-Foy G1X 3J9
Nom:.....
(lettres moulées)
Adresse:.....
.....
(code postal)
1 an (six numéros) 28 $
Abonnement de soutien 36 $

La Révolution française à la source de l'antisémitisme?

par
Roger Duhamel

Shmuel Trigano,
La République et les Juifs après Copernic, Paris,
Les Presses d'Aujourd'hui,
1982, 272 pages.

APRÈS avoir pris connaissance de cet ouvrage rédigé dans un style de ferveur passionnée, le lecteur non-juif éprouve quelque réticence, quelque hésitation à entrer dans un débat qui ne le concerne pas directement et où il risque de commettre à son insu des impairs, voire des erreurs d'appréciation, bref de heurter la sensibilité d'une communauté à la fois robuste et fragile au terme de millénaires d'une existence tourmentée. Ainsi apparaît-il préférable d'écarter tout jugement de valeur qui pécherait par indiscrétion et de s'en tenir à un certain nombre de notations qui suffiront à laisser deviner l'ampleur d'un problème peut-être insoluble.

Shmuel Trigano est un jeune homme dans la trentaine qui a pris prétexte de l'odieux attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris pour entreprendre une vaste méditation. Il estime qu'il existe en France une question juive, posée pour la première fois depuis la guerre, et il entend la traiter dans une dimension objective et non politicienne, en dépassant l'analyse critique et en tentant de discerner le visage de l'avenir. Attitude novatrice? L'auteur en demeure convaincu et il n'y a aucune raison valable de mettre en doute cette certitude. «Souffrez qu'en Juif je vous parle», s'écrie-t-il au début de son livre. Tout indique cependant qu'il s'adresse à ses propres compatriotes beaucoup plus qu'à ceux qui ne relèvent pas de la judéité.

Personne ne ressent de la fierté en se rappelant que dans les années 30, l'opinion publique en Europe accusait volontiers les Juifs d'être les artisans d'un complot international visant à la domination du monde. Sans doute s'agissait-il d'une généralisation criminellement abusive d'excès reprochés à quelques individus, à moins que cette flétrissure globale, en polarisant les effets d'une discrimination haineuse, n'ait eu pour conséquence de rassurer la mauvaise conscience de ceux qui s'empressaient de se classer parmi les «bons citoyens»!

Il y a un point qui m'a toujours intrigué et auquel Trigano se réfère au moins à trois reprises. Comme lui, les Juifs ont toujours réagi avec vivacité et agacement à une phrase du général de Gaulle à leur sujet, une phrase qui lui a peut-être échappé dans un moment d'impatience justifiée, mais qui est bien éloignée d'être un jugement désobligeant. Ce n'est pas en effet de tous les groupes humains qu'on puisse affirmer avec justesse qu'ils constituent un «peuple sûr de lui-même et dominateur.» Sûr de lui-même, qu'est-ce à dire, sinon que les Juifs possèdent une pensée cohérente qui les habilite à assumer leur destinée en pleine lucidité? Peuple dominateur, sans aucun doute, par la vigueur de son intelligence et la souplesse de son génie national. Je concède néanmoins qu'aucune exégèse bienveillante ne parviendra à faire accepter ces quelques mots perçus comme une épine entre chair et cuir.

Il arrive que *La République et les Juifs* adopte un ton nettement pamphlétaire. Quand l'auteur affirme, par exemple, que «l'être positif du Juif en France est interdit», le lecteur étranger est enclin à penser qu'il y a là quelque exagération verbale, mais il doit reconnaître la volonté de Trigano «d'empêcher le lourd et mortel sommeil dogmatique des Juifs en France». Ne cherche-t-il pas avant tout à fustiger ou du moins à secouer les chefs laïcs et religieux des 700,000 de ses compatriotes établis dans l'Hexagone? On lui laissera en tout cas la responsabilité de cette assertion: «Pour la conscience française courante, la judéité n'est pas une jumanité et le judaïsme n'est pas un humanisme.» Ces pages renferment un brandon de discorde qui semble peu compatible avec le souci louable de favoriser la compréhension mutuelle et la collaboration réciproque.

Trigano ne partage pas le sentiment du grand rabbin Sirat qui, de passage à Marseille en 1981, établissait une correspondance entre les valeurs spirituelles du judaïsme et le contexte de la Révolution française. Tout au contraire soutient-il qu'il y a dans les principes des leaders révolutionnaires de 1789 quelque chose «qui expliquerait l'interdiction du Juif dans la France moderne». C'est relier la source d'un antisémitisme récurrent à la structure même du pays.

Certains textes étonnent, pour ne pas dire davantage, quand ils émanent d'esprits nourris de la pensée des Lumières, censément inspirée par la tolérance et la largeur de vues. Un Conventionnel fameux, l'abbé Grégoire, qui fit attribuer aux Juifs la plénitude des droits civils et politiques, est le même qui juge ce peuple coupable d'un «attachement obstiné à la croyance», qui lui reproche un «esprit de cupidité qui le domine universellement» et qui recommande de «régénérer ce peuple». Dans une autre occasion, Grégoire laisse prévoir «la dissolution des communautés juives» et il est d'avis qu'après l'émancipation, «il sera toujours facile de les maintenir dans la dépendance». Il est même assez cocasse de découvrir dans le propos d'un prêtre assermenté une intention apostolique qui s'exprime aussi carrément: «Un des moyens les plus efficaces pour les ramener à notre foi, c'est de les réunir à nous en leur accordant les droits de citoyens...» Avec un pareil défenseur, les Juifs n'ont plus besoin d'ennemis!

De nombreuses déclarations de cette période offrent un curieux mélange de velléités libérales et de préjugés immémoriaux. Un siècle plus tard, il demeure renversant de lire sous la plume d'un esprit aussi délié que Renan ce jugement qui se veut scientifique: «Je suis donc le premier à reconnaître que la race sémitique, comparée à la race indo-européenne, représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine.» L'expérience quotidienne ne confirme pas souvent cette constatation douteuse.

Toutes les opinions contradictoires ne changeront rien à un fait historique permanent. Par son irrédentisme religieux et ethnique, le Juif, qu'il le veuille ou non, entretient un malaise au sein des diverses communautés nationales où il mène l'existence normale de ses voisins, sans toutefois consentir à l'intégration dans le creuset collectif. La difficulté surgit sans doute de cette double et inséparable appartenance à la foi et au sang. Il y a là un mystère qui échappe à l'entendement courant et que nous devons accepter, parce qu'il est irréductible à toute solution légaliste. Les dirigeants les plus éclairés de la judéité s'en rendent compte et s'emploient à abolir les distances, tout en respectant les inévitables et fécondes différences.

Je doute fort que le livre de Trigano contribue à un rapprochement des coeurs et à la bonne intelligence entre les groupes concernés. Souvent soulevé par une indignation qui lui fait multiplier les coups de boutoir, il lui manque cette pondération qui lui assurerait un plus grand nombre de suffrages. Il lui arrive aussi de s'égarer dans des subtilités byzantines et de ratiociner à l'excès.

Dans un renvoi de la page 16, l'auteur s'en prend, entre autres, à Reagan et à la Suisse pour des attitudes antisémites et il fournit la référence exacte ou il a puisé cette information. Il prête ensuite à René Lévesque le propos suivant: «Les Juifs ne sont pas de véritables Québécois.» Sans se donner la peine de nous apprendre l'endroit où il a extrait cette perle. Une précision plus rigoureuse s'imposerait pour satisfaire aux exigences élémentaires de la probité intellectuelle.

Patrick Juvet veut réunir un orchestre symphonique pour promouvoir la paix

IL aime bien promouvoir la paix dans le monde et, pour cela, il projette de réunir un orchestre symphonique afin de monter un spectacle auquel participeront des enfants.

Il s'agit du chanteur Patrick Juvet, d'origine suisse, qui était de passage à Montréal ces jours-ci pour faire mousser son dernier microsillon. Le spectacle auquel il travaille sera basé sur *Le livre de la paix*, de Richard Benson, un Physicien qui se préoccupe aujourd'hui de désarmement et qui fait de la bande dessinée.

Devant le menace que représente l'accumulation de l'armement nucléaire, affirme Juvet, «seules les jeunes générations peuvent nous faire prendre conscience du danger».

Et même si les enfants raffolent des jeux électroniques dont le thème est presque toujours violet, Juvet n'y voit pas d'inconvénient puisque ce n'est pas pour vrai, ce ne sont que des jeux.

Le chanteur veut être un chantre de la bonne volonté entre les hommes et, autant que possible, «d'une façon new wave». La défense et illustration de la paix, dit-il, «ça n'a pas à être démodé».

Quant à son style, «il est toujours à la mode et toujours romantique... mais un romantisme ambigu. C'est mon personnage qui veut ça».

En plus de la scène et des disques, cet ancien étudiant en piano au conservatoire de Lausanne a composé la musique d'un long-métrage, Laura les ombres de l'été, de David Hamilton, le célèbre photographe de sujets duveteux.

Dans ses disques, Juvet compose la musique et fait appel pour les paroles à Jean-Loup Dabadie, Nioolas Peyrac et Pierre Grillet, entre autres.

Influencé à la fois par le rock et le disco, il fait maintenant tous ses microsillons en deux versions, l'une française et l'autre anglaise. Il chante également en espagnol.

Juvet estime qu'il n'est «pas tellement macho» et il considère que les rapports entre hommes et femmes doivent se dérouler sur un pied d'égalité.

Le chanteur aime aussi «le féérique». Il troque volontiers le denim (sa tenue de ville) pour les costumes à brillants. Il est porté sur «l'or, l'argent, enfin les belles matières».

Johnny Halliday, il n'irait pas voir ses spectacles: «Ce n'est pas assez musical. Et je n'ai pas ce public... Ça m'irait comme une jupe à un ours».

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
présente
OREGON
Ralph Towner
Paul McCandless
Colin Walcott
Glen Moore
DEMAIN SOIR ET LUNDI
LE 7 ET 8 NOV À 20h30
BILLETS $12.50 en vente au guichet de 9h à 22h et aux comptoirs Ticketron (+ frais de service)
SPECTRUM DE MONTRÉAL
318 Ste-Catherine ouest 861-5851
Place-des-Arts

Société de musique contemporaine du Québec
SERGE GARANT, Directeur artistique
ASSOCIATION DE MUSIQUE ACTUELLE DE QUÉBEC
ALAIN GAGNON, Incandescence
MICHELINE COULOMBE SAINT-MARCOUX Mandala I
JACOB DRUCKMAN, Animus II
BERNARD BONNIER/ GISÈLE RICARD, Une autre creation du monde
NORMANDE DOYON, piano
GINETTE DUPLESSIS, soprano
MICHEL DRAPEAU, ANDRÉ GOSSELIN, percussion
Musiciens de l'AMAQ
Direction DANIEL SWIFT
Jeudi 11 novembre 1982
Salle Pollack, 20 h.
555 ouest, Sherbrooke
Billets 7$
Étudiants/âge d'or 3.50$
RÉSERVATIONS: 526-5117

LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL
NEUVIEME SAISON 1982-83
PRÉSENTE
EN PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE
le virtuose de la viole de gambe
JORDI SAVALL
avec Margaret Little, viole de gambe et Réjean Poirier, clavecin
OEUVRES DE MARIN MARAIS et ANTOINE FORQUERAY

DIMANCHE le 7 NOVEMBRE à 20h00
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 rue Sherbrooke ouest, Montréal (métro McGill)
BILLETS: 10$ prix régulier 6$ étudiants, âge d'or
En vente chez: Archambault, Lettre-Son
RENSEIGNEMENTS: 845-1730

Les Entreprises Gesser Inc. en accord avec SPECDICI Inc. présentent
Liona Boyd
La Grande Dame de la Guitare

EN VENTE MAINTENANT
Samedi, 27 novembre, 20H00
Billets: 15$, 13$, 11$, 8$
* Aussi en vente aux comptoirs du Montreal Trust: Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview.
* Frais de service
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
Nielsen * une première spectaculaire
LES GRANDS CONCERTS
9-10 novembre, 20 heures

Dennis Russell-Davies
Garrick Ohlsson, pianiste
Bumberboom: Scherzo diabolique
Mozart: Concerto pour piano, K. 503
Nielsen: Symphonie no 4 (Inextinguible)
Commandite de Xerox Canada et de Time
Billets 6.50$ à 18$.
À compter de 19 heures, les soirs de concerts, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

prolongation jusqu au 12 decembre
les tracs de la diva
Diane Hamel
soprano
René-Daniel Dubois
auteur dramatique

«Ça vous ensoleille meme le plus vil et le plus pluvieux des dimanches.» J. Larue-Langlois (Le Devôir)
«A treat.» M. Peterson (The Gazette)
mise en scene: Joseph Saint-Gelais
au piano: Rejean Coallier
le dimanche à midi
theatre et chant
(et brunch peut-être)
cafe-theatre La Licorne
2075, Saint-Laurent
Montreal
reservations: 843-4166

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

de Donizetti (chanté en italien)
Lucia di Lammermoor
23, 26, 29 novembre, 4, 8, 11 et 14 décembre 1982
Luciana Serra
Alberto Cupido
Cornelis Opthof
Claude Corbeil
Nancy DeLong
Paul Trépanier
Yves Cantin
Chef d'orchestre: Raffi Armenian
Mise en scène: Franco Gratale
Décors et costumes: Carl Toms
Maitre des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 12$, 17$, 25$, 30$
Rideau: 20 heures précises
Cette production est présentée grâce à Hydro-Québec
Alcan
et la collaboration de Texaco Canada Inc. Trust Général Compagnie Pétrolière Impériale Ltée Fiducie du Québec Sun Life du Canada Le Groupe SNC.
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Les pages littéraires du Devoir:
Excellent outil de sélection des dernières parutions du livre d'ici et d'ailleurs (romans, ouvrages spécialisés, essais, etc.). Le Devoir est présent et vous renseigne.
Abonnez-vous dès maintenant.
renseignements:
844-3361

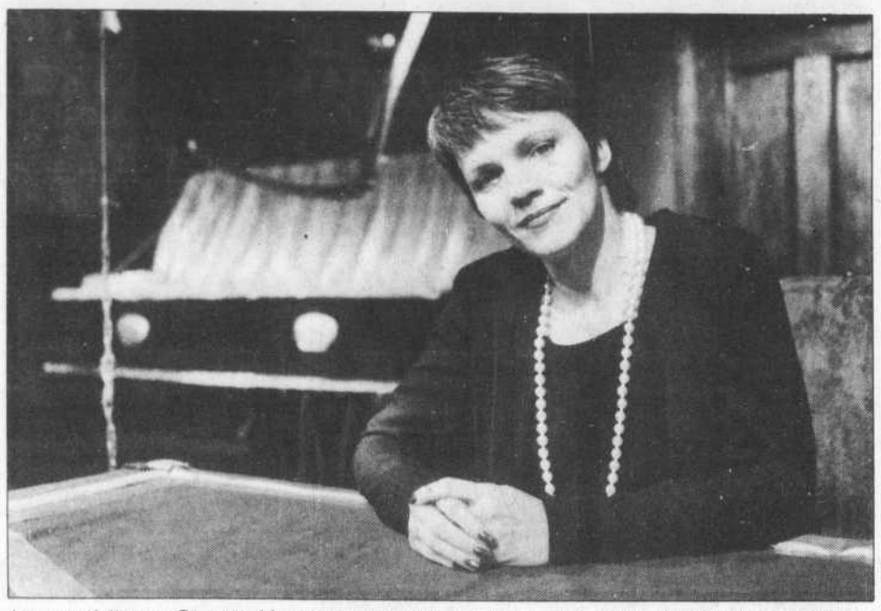
tarifs d'abonnement
1 mois — 12$
2 mois — 20$
3 mois — 28$
4 mois — 35$
5 mois — 42$
6 mois — 50$
7 mois — 57$
8 mois — 65$
9 mois — 72$
10 mois — 80$
11 mois — 87$
12 mois — 95$
Tarifs du samedi seulement
6 mois: ..... 10.00$
1 an ..... 19.00$
Tarifs disponibles pour abonnement à l'étranger.

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

Ci-inclus.....$ pour une période de.....mois
à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal.....Tél .....

Le NTE explore la peur et le théâtre

par Robert Lévesque



La comédienne Ginette Morin avec, à l'arrière-plan, une partie du décor de la pièce «Peurs», du NTE. (Photo Jacques Grenier)

VOUS êtes sur scène. Dans le décor réaliste d'un pavillon de chasse anglais où le propriétaire repose dans sa tombe. Vous avez vingt minutes à remplir en sachant qu'à certains moments du texte qui sort d'un magnétophone quelque chose se produit: un lustre qui tombe, une faux qui s'abat du plafond, etc. Et la scène se repète quatre fois. Vous n'avez su que peu de temps avant la représentation si vous serez le premier, le deuxième, le troisième ou le quatrième visiteur à entrer dans la fosse aux peurs, donc si vous aurez à composer avec la surprise du spectateur, sa complicité, son attente de renouvellement, ou son attention à maintenir. À vous d'entrer, vous pouvez être l'ami du défunt, sa veuve, l'héritière, l'ennemi juré, le voisin encombrant, le fils ingrat, la maîtresse infidèle, peu importe... un public vous regarde et connaît (après le premier voyageur qui a la tâche plus facile) les ficelles du traquenard.

Voilà le nouveau défi que se sont lancés les comédiens du Nouveau Théâtre Expérimental (NTE) dans la poursuite de leurs travaux d'acteurs et de leur interrogation du spectacle. Ginette Morin, l'un des quatre voyageurs avec Robert Gravel, Suzanne Champagne, et Jean Asselin, m'explique que les comédiens de la cellule de *Peurs* tentent avec cet impromptu à fortes sensations une réflexion sur la peur «réelle», celle que le comédien doit contrôler en présence du public, celle qu'il doit amadouer tout en composant un personnage qui se comporte de façon plausible, seul et avec un minimum de texte improvisé puisqu'il ne doit en aucun cas (au risque de blessures réelles) se distraire du texte débité par le magnétophone et qui comporte tous les messages codés annonçant le coup imaginé par ce mort récalcitrant et misanthrope pour vous faire peur ou tout simplement vous liquider aux pieds de sa bière.

«Dès que j'entre en scène, j'entre dans un lieu, une pièce, où j'ai à composer avec des peurs réelles; la faux qui tombe du plafond, j'en ai peur vraiment; un faux pas, un oubli, une indisposition, une erreur seraient terribles. Le lustre, s'il me tombait sur la tête, me tuerait sans doute (il est en fonte), et avec ces peurs au premier degré tu dois retenir l'intérêt du public sur ton personnage, le rendre vrai, le faire évoluer sans que le public (qui va voir quatre fois la répétition des effets de peur et des coups montés) ne se lasse. C'est un temps dur à remplir, à chaque soir.»

Robert Gravel, Jean Asselin, Suzanne Champagne et Ginette Morin joueront 24 fois cet exercice d'impro en terrain miné, alternant chaque soir l'ordre des visiteurs. Mais d'où vient donc cette idée aux allures folichonnes et macabres, dangereuses et délirantes, qui tient à la fois de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) — sans compétition aucune — et du Grand Guignol? Pensez-y un peu... De Robert Gravel, le terrible *Roi boiteux*, l'inventeur de la LNI pour qui le théâtre est choc, démesure et plaisir.

Après la saga de Ronfard (ou plutôt pendant), la cellule de base du NTE (Gravel, Robert Claing, Anne-Marie Provencher et Ronfard) avait décidé de construire le prochain spectacle sur le thème de la peur. On s'était lancé, entre autres, dans la lecture des oeuvres d'Edgar Allan Poe et d'Agatha Christie. Comme cela est la coutume au NTE, la cellule de base, une fois le thème choisi, délègue toute autorité à un groupe qui forme la cellule du spectacle où les comédiens deviennent les artisans de la production à tous les niveaux.

Après des semaines de discussions, d'échanges, Robert Gravel, comme Ronfard l'avait fait pour le *Roi boiteux*, arrive soudain avec un texte. Il reste à organiser la structure, le lieu, le style, toutes choses que l'équipe de comédiens établit en se répartissant les tâches. La construction du décor, la collecte des costumes, la création des gadgets, la mise en scène, tout est fait collectivement. «C'est la redécouverte du plaisir des enfants qui montent une séance, la complicité», explique Ginette Morin.

Après deux ans d'absence dans le milieu théâtral (un enfant, un emploi dans l'importation), Ginette Morin a retrouvé avec l'aventure du *Roi boiteux* le chemin du théâtre. «Jeune première dramatique», à sa sortie du Conservatoire en 70, où elle avait été la *Salomé* d'Oscar Wilde aux côtés de Robert Gravel, où son concours de sortie (*Manon Lastcall*, de Barbeau) avait impressionné et la critique et les directeurs de théâtre, Ginette Morin a joué constamment de 70 à 78. Elle avait commencé dans le métier par un pied levé en remplaçant Andrée Lachapelle aux côtés de Jean Duceppe dans *L'Idiote* de Marcel Achard au TPQ. On retient sa *Floralie* de Roch Carrier au TNM en 74, son Adéla dans *La Maison de Bernarda*, de Lorca à Ottawa, sa performance dans *Garden-Party* au Théâtre Expérimental...

En décembre 80, Ronfard organisait le dimanche des lectures de *Vie et mort du roi boiteux*. Ginette Morin reçoit un coup de fil et s'y rend par curiosité. Ceux qui se sentaient intéressés retournaient de dimanche en dimanche chez Ronfard et c'est ainsi qu'une distribution s'est formée, et que Ginette Morin est apparue à toute l'équipe comme par osmose la Judith Roberge de l'histoire, celle dont le mari est tué en Azerbaidjan et qui sombre dans une folie douce.

«C'est Jean-Pierre Ronfard qui m'a ramenée au théâtre, qui m'a fait réaliser que c'était vraiment là qu'était mon coeur. Il est un guide admirable, qui te fais confiance, qui te fais découvrir la liberté incalculable du jeu, qui sait te provoquer et te laisser explorer toi-même le personnage. C'est un metteur en scène attentif qui sait te dire la bonne chose au moment où tu te sens perdue. J'avais vécu ça avant d'arrêter de jouer, c'était avec Brassard, je sentais avec lui une chose essentielle, le goût de le séduire avec le personnage, mais aussi avec toi, et puis le personnage c'est toujours toi en quelque part, si tu joues la folie, l'amour, la mort ou la peur...»

Amoureuse du théâtre, Ginette Morin se souvient, dans *Désirs sous les ormes* au Port-Royal, où elle n'avait qu'un petit rôle, qu'elle restait en coulisse pour regarder Dyne Mousso jouer. C'est quoi une bonne comédienne? «C'est ta vie quotidienne, tout le monde que tu traînes, c'est l'importance de la vie en dehors de la scène, c'est ainsi que le spectateur te reçoit avec tes bagages; ce n'est pas le souci de la perfection, qui annule souvent tout plaisir, c'est plutôt, je crois, la générosité...»

Un éclat de rire devant le danger

Peurs, un texte de Robert Gravel d'après une idée du collectif du Nouveau Théâtre Expérimental (NTE). Avec Robert Gravel, Ginette Morin, Suzanne Champagne, Jean Asselin, Robert Claing, Danielle de Fontenay, Luc Morissette et Jean-Pierre Ronfard. Jusqu'au 28 novembre à Espace Libre, au 1945 de la rue Fullum.

QUEL étrange spectacle! En entrant à Espace Libre, ces jours-ci, on se retrouve dans une salle à l'italienne qui a toutes les apparences d'un patronage municipale de province. Petites chaises en bois bien alignées. Sur la scène, le décor réaliste d'un pavillon de chasse anglais avec ses lambris, ses trophées (un sanglier, un ours polaire), ses armes, son mobilier victorien, et un cercueil dans lequel repose, comme sur une méridienne, le maître de céans. Illusion parfaite d'un théâtre d'image d'Épinal.

À tour de rôle, quatre visiteurs viennent dans ce pavillon où, quelques secondes après leur entrée, un magnétophone se déclenche et laisse entendre la voix du défunt qui débite un texte au ton revanchard où ce dernier, souffrant «d'exaspération face à la vie», évacue tout ce qu'il déteste, en particulier la campagne et son voisin Granger dont la laideur est celle d'un rat. Un texte qui deviendra vite obsédant puisque repris à quatre reprises et comportant, on s'en rend vite compte, des points précis où se déclenchent des événements troublants et dangereux pour les dits visiteurs.

Au premier, c'est la surprise. Un lustre tombe juste là où le comédien se tenait quelques secondes auparavant. Avec la répétition, les ficelles apparaissent et le spectateur est complice des trucs qui vont se produire avec les autres visiteurs, il les attend et, ce faisant, il participe à la peur du comédien devant composer avec tous ces pièges. Les comédiens ont à maintenir, dans ce guet-apens où le «cue» fait la loi, un personnage plausible qui doit retenir l'attention du spectateur appelé à revoir quatre fois le même manège, à peu de choses près.

Le résultat donne un spectacle si bizarre qu'on n'arrive pas à l'étiqueter. Mais l'on est constamment sollicité par cet étrange manège où l'on se prend à craindre vraiment pour le comédien. Les *Peurs*, évoquées par le titre, ne sont pas, pour le spectateur, profondes, comme ces spasmes de la pensée et du coeur qui donnent des frissons d'angoisse. Si cela était le but de l'entreprise, c'est raté. D'ailleurs le titre aurait pu être différent et sans doute plus juste, comme *Surprises* ou, en anglais, ce qui serait plus approchant de l'effet produit, *Thrills*. Parce que le spectateur de *Peurs* est tenu sur le qui-vive d'un bout à l'autre du spectacle comme quelqu'un qui jauge une situation où l'imminence d'un accident est perceptible.

Pour les quatre comédiens-visiteurs, dont l'ordre d'entrée en scène varie à chaque soir, il s'agit évidemment d'une «expérience», dans la ligne des travaux menés au NTE. Cette fois-ci on confronte l'improvisation avec une structure fixe, une série de «cue» impossible à oublier. Les improvisations sont quasi muettes et d'autant plus difficiles à soutenir. Lors de la première, Gravel, arrivant en premier, jouait au second degré un ami éploré; Ginette Morin errait dans une attitude hiératique en appelant «Manuel», le défunt; Jean Asselin, qui est d'abord un mime, avait des difficultés à trouver un ton juste, et Suzanne Champagne, en pimbêche incrédule, déridait même les morts qui, soit dit en passant, s'accumulent dans la tombe du misanthrope à la fin de chaque reprise.

Que dire d'un tel spectacle loufoque et captivant? Avec une imagerie à la W. Heath Robinson, où tout fonctionne à ficelles, on provoque chez le spectateur un «thrill» (tressaillement?) constant, une excitation inhabituelle au théâtre, une communication particulière avec le comédien dans la cage aux trucs, un plaisir étrange, quelque chose de fascinant et d'insolite comme un grand éclat de rire devant le danger. À voir et même à revoir.

Robert LÉVESQUE

Jean Renoir, favori des Américains

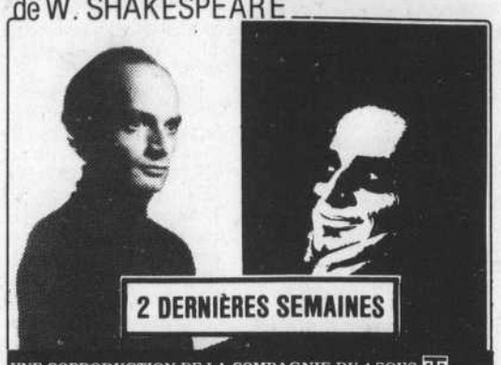
NEW YORK — Le peintre favori des Américains est Renoir, suivi, par ordre de préférence, de Monet, Rembrandt, John Singer Sargent et Winslow Homer, selon une étude publiée par le magazine *Art News*, à l'occasion du 80e anniversaire de sa publication.

Ce rapport, consacrée au goût des Américains en matière d'art, a été effectué après une enquête dans 60 des plus grands musées des États-Unis, et est basé sur la vente de reproductions, de cartes postales, les commentaires des visiteurs et leurs plaintes quand leurs tableaux favoris sont retirés momentanément des musées.

Ainsi à New York, les deux tableaux préférés par le public sont le «Cavalier polonais» de Rembrandt et «La Bohémienne endormie» du douanier Rousseau.

À Chicago, c'est le tableau de Gustave Caillebotte «Rues de Paris sous la pluie». À Pittsburgh, une oeuvre de Matisse «Les Mille et Une Nuits». À Cleveland, un portrait de Renoir «Melle Romaine Lacaux». À Des Moines, «Les Enfants Pailleron» de John Singer Sargent.

HAMLET
de W. SHAKESPEARE



2 DERNIÈRES SEMAINES

UNE COPRODUCTION DE LA COMPAGNIE DU 4 SOUS ET DU THÉÂTRE DE L'ÉCHIQUIER.
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE: ALEXANDRE HAUSVATER
AVEC: RENÉ-RICHARD CYR, ALAIN GRÉGOIRE, SYLVIE LEGAULT, HUBERT LOISELLE, JEAN MARCHAND, MONIQUE MILLER ET SEPTIMIU SEVER.
COSTUMES: DENIS LAROSE DÉCOR: MARIO BOUCHARD

Jusqu'au 20 novembre 4SOUS 100 AVENUE DES PINS EST Sherbrooke autobus 144 Réservations 845-7277

Le «Hamlet» d'Hausvater fera jaser...
Ce Hamlet témoigne d'une conception originale et entièrement cohérente du personnage et de son destin.
Martial Dassylva — La Presse
Le monstre d'Hausvater va jusqu'au bout sans défaillance.
Marianne Ackerman — Globe & Mail
Jean Marchand réussit un tour de force extraordinairement brillant.
Kati Vita Day Break — C.B.C.
Une caricature d'Hamlet
Robert Lévesque — Le Devoir

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

"SALUT GALARNEAU"
de JACQUES GODBOUT
Adaptation théâtrale: Denis Chouinard

(Les Éditions du Seuil)



SUPPLÉMENTAIRES 9 ET 10 NOV.

Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Avec: Serge Thériault, ...
Décor: Guy Neveu Éclairages: Claude-André Roy
Costumes: François Laplante Musique: Michel Rivard
À l'affiche tous les vendredis et samedis
Renseignements: N.C.T.: 253-8974
La Nouvelle Compagnie Théâtrale 4353, rue Sainte-Catherine est, Montréal H1V 1Y2

DUCEPPE

"EN VILLE"
de ÉLIZABETH BOURGET
Mise en scène de Gilbert Lepage



Avec Linda Sorgini, Marcel Leboeuf, Béatrice Picard, Yvon Leroux, Monique Aubry, Roger Garand, Ronald Guévremont et Jean-Louis Millette
Du 27 octobre au 4 décembre
Décor: Denis Rousseau
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Guy Simard
Mardi au vendredi à 20h
Samedi à 17h et 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LE CYCLE COMPLET DES QUATUORS DE BEETHOVEN
avec le
PURCELL STRING QUARTET
les 11, 12 et 14, 15, 16, 17 novembre à 20 h
Billets: Archambault Inc. (frais de service), International Music Store et à l'entrée
la série: $24.00
chaque soirée: $6.00 ($4 - âge d'or et étudiants)
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
(Ste-Catherine et University)

De retour d'une tournée américaine
avec LE HOBBIT
Le Théâtre Sans Fil vous présente son nouveau spectacle rempli D'HUMOUR NOIR!
JOLIS DEUILS: une caricature de la vie en 7 volets!
Première mardi
EN DOLBY STÉRÉO



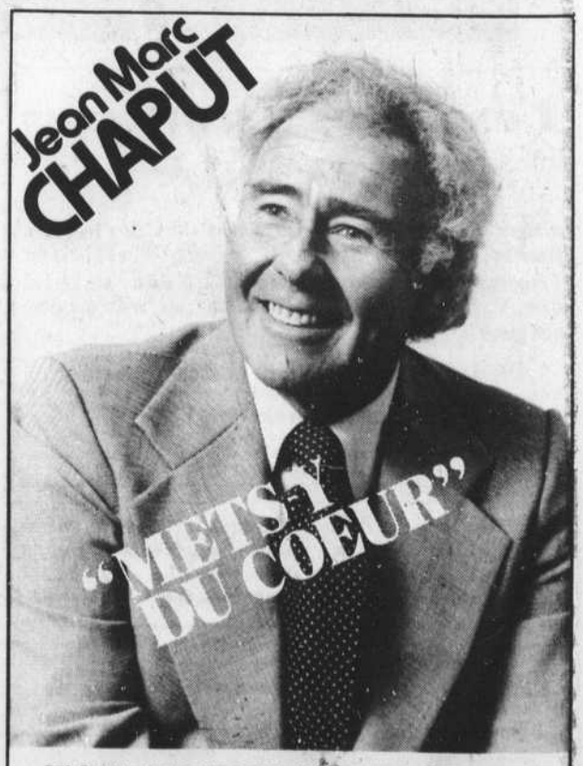
Le Théâtre Sans Fil
Marionnettes geantes pour adultes
Présente en PREMIÈRE
JOLIS DEUILS AAA DE ROCH CARRIER
Musique
Jean Sauvageau
du 9 au 21 novembre
Mardi au sam. 20h30
Dimanche 19h30
centaur 288-3161
Le Centre des arts de l'ancienne bourse
453 St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
Métro Place d'Armes
billets en vente au guichet dès maintenant

LES FOLIES
de Jacques Offenbach
REVUE D'AUTOMNE



COMPLET SAMEDI 6, 13, 20 NOVEMBRE
«Une fête comme c'est pas permis, drôle, drôle, drôle...» Francine Grimaldi (Radio-Canada)
«Ce joyeux divertissement... constitue un bon show» Denis Lavoie (La Presse)
«Offenbach, merveilleusement bien servi» Échos-Vedettes
DU MERCREDI AU SAMEDI 21 H 00
Mercredi et jeudi: $6.00
Vendredi et samedi: $8.00
CAFE CONCERT La Belle Époque
19, ST-LAURENT, ST-TIMOTHÉE
ROUTE 132, 25 MILLES A L'OUEST DE MONTRÉAL, ENTRE BEAUHARNOIS ET VALLEYFIELD
FINE CUISINE FRANÇAISE (nouvelle cuisine)
RÉSERVATIONS: 1-373-3262

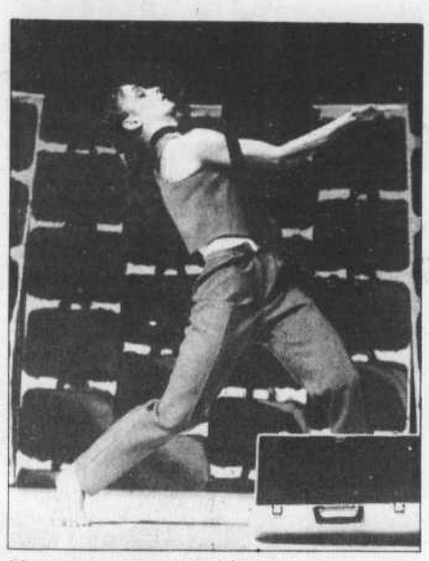
Jean Marc CHAPUT



DU 2 AU 14 NOVEMBRE 1982 (INCL.) À 20 h 30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Une danse des «corresponDanses»

par
Suzanne Asselin



Manon Levac dans «Madame est servie».



Iro Tembeck dans «Amazonie».

MÊME si le spectacle des groupes de danse Axis et Danse Actuelle Martine Époque (D.A.M.E.) aura lieu au théâtre expérimental de l'UQAM, il n'a rien en fait que l'on puisse vraiment qualifier d'expérimental, ni dans sa forme ni dans son contenu. Les chorégraphes et danseurs ont fait leurs essais bien avant ce spectacle prévu pour les 11, 12 et 13 novembre (à 20 h 30, Salle J-2020).

CorresponDanses, c'est la rencontre entre Iro Tembeck et Martine Époque, deux doyennes de la danse moderne à Montréal. Auparavant, elles étaient associées au Groupe Nouvelle Aire (fondé par M. Époque) et maintenant elles n'en font plus partie. Ce groupe ne tient plus que par le nom. Nous en reparlerons bientôt.

Époque et Tembeck se retrouvent maintenant à l'enseignement de la danse à l'UQAM et continuent leur démarche artistique dans une autre direction. «Nous avons un souci très profond, à l'heure actuelle. Ce souci, c'est de garder vivantes les sources de la danse moderne traditionnelle à Montréal. Parce que les avant-gardistes ne donnent qu'une vision très marginale de la danse. Cette vision unique pourrait nuire à la longue.» Le Groupe de la Place Royale a déménagé ses pénates à Ottawa il y a quelques années, le groupe Nouvelle Aire est à l'article de la mort. Heureusement qu'il y a un professeur très réputé pour l'enseignement de la danse moderne à Montréal, Linda Rabin. Il y en a d'autres, bien sûr, mais moins connus.

Époque et Tembeck ont donc joint leurs efforts cette année pour monter le spectacle *corresponDanses* (l'an passé il s'appelait Cadanses). Axis (Iro Tembeck) présente, en quatre volets, «Les Sources d'Inspiration de la Modern Dance» et D.A.M.E. propose le verso d'un chorédrame créé l'an dernier, et qui s'intitulait *Madame est servie*. Le revers de la médaille sera, dans ce programme, *Monsieur (qui) est servi*.

Iro Tembeck, qui a fondé, de concert avec Christina Coleman, le premier collectif de danseurs et chorégraphes (Axis) au printemps 1977, en est devenu (surtout depuis son spectacle de 1980), le pivot central. C. Coleman a quitté Montréal et les danseurs indépendants de l'époque se sont dispersés. Tant et si bien que, dans son programme, Axis ne nous présente que les chorégraphies de Tembeck.

«À travers les quatre chorégraphies (certaines ont déjà été dansées à Montréal et à Québec), dit-elle, j'essaie d'illustrer les quatre sources fondamentales de la danse moderne.» Sur la vidéo, Tembeck a pu me montrer les sources primitive et abstraite. La primitive, intitulée *Amazonie*, déploie le mouvement animal. Tembeck se traîne par terre, zigzaguant d'un côté et de l'autre (reptile), puis elle marche par à-coups (quadrupède) et les bras s'articulent (la gent ailée).

Tembeck a fait un excellent collage musical de Christodoulidis et Semprun, conférant à cette pièce une allure presque mythique.

La deuxième partie, *Fièvres* (un pas de deux illustrant le rut animal), ne peut pas être montrée parce que le danseur Philippe Vita est blessé. La source abstraite baptisée *Abyssales* met en scène le caractère abstrait de la danse moderne qui s'est inspirée de ce courant de la peinture.

Tembeck joue sur le mouvement à l'état brut. La combinaison d'un jeu d'espace et de dynamisme véhiculé par des mouvements de base comme courir, sauter, marcher, tomber, rouler, arrivent à nous faire sentir «les différentes qualités de l'eau lorsqu'elle court dans un ruisseau ou qu'elle se brise contre un rocher, etc.» Mais si Tembeck ne m'avait pas expliqué cette forme, je n'y aurait vu rien de tel. Au premier coup d'oeil, l'intention du créateur n'est pas évidente.

La source rituelle ou *Voie ancestrale*, explique Tembeck, a une couleur japonaise. C'est un samourai, prêt à se faire kara-kiri, qui est détourné de sa voie par une femme (une muse) lui montrant une voie plus paisible. Enfin, la source baroque de la danse moderne souligne l'utilisation très fréquente qu'ont faites toutes les compagnies de danse moderne de cette forme musicale. Un musicien feuilletant une partition fait une évocation nostalgique, un Flash Bach (pour un flash back)!

Comme je le remarquais l'an dernier, Martine Époque fait elle aussi un retour en arrière. «Je retourne à un style plus concret que j'avais développé avant de venir au Québec avec mes chorégraphies *Madame est servie* et, cette année, *Monsieur est servi.*» En effet, Époque nous a toujours (ou à peu près) montré des oeuvres denses, extrêmement symboliques. *Madame* est servie était plus facilement décodable et s'attachait à peindre des femmes vues par elles-mêmes dans cette époque troublée des relations entre les hommes et les femmes.

Dans *Monsieur*, ce sont trois types de femmes qui sont caricaturées. Il y a la femme à l'aise qui s'embête et tape sur les nerfs de son mari. Il y a aussi la femme actuelle, très dynamique, sportive, trop organisée, qui calcule tout et qui n'a rien pour encourager un homme à l'aimer. Enfin, je fais le portrait de la jeune femme ordinaire qui se marie et met son mari à la tâche; celui-là n'est pas plus heureux de son sort. À la fin, toutes ces femmes se rallient pour militer.»

Dans *Madame* du moins, Époque avait mis en scène des personnages très crédibles et avait créé, dans ce microcosme, des visages concrets sans pourtant nous les grossir indûment à la loupe. C'est une oeuvre, je crois, qui aurait pu partir en tournée. Serons-nous aussi bien servis avec *Monsieur*, cette année?

disques / Bruckner et Karajan

par
Carol Bergeron

Anton Bruckner (1824-1896): Les **Neuf Symphonies;** Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Deutsche Grammophon 2740 264, réalisé entre 1976 et 1981, texte de présentation en allemand, en anglais et en français.

Paul-Gilbert Langevin, **Bruckner,** éditions de l'Âge d'Homme, diffusion DMR, 1982.

ÉVÉNEMENT discographique fort important, la firme Deutsche Grammophon, dans un coffret de 11 disques, nous offre ce qui n'est que le quatrième enregistrement «intégral» des *Symphonies* de Bruckner sous une même direction. Nous devons les trois premiers à Eugen Jochum avec l'Orchestre philharmonique de Berlin et celui de la Radio Bavaroise (DG 2740 136, réalisé entre 1958 et 1968, neuf symphonies, 11 disques), à Bernard Haitink avec l'Orchestre de Concertgebouw (Philips 6717 002, réalisé entre 1964 et 1973, 10 symphonies, 12 disques) et à Daniel Barenboim avec l'Orchestre symphonique de Chicago (DG 2740 253, réalisé entre 1973 et 1981, 10 symphonies, 12 disques).

Certes, ce cycle de symphonies ne jouit pas du même prestige que celui de Beethoven. Et pourtant, il s'agit là d'un des monuments les plus impressionnants de toute la littérature musicale occidentale. L'ampleur et l'importance de ces architectures sonores ne trouvent d'équivalence que dans la conception et la réalisation des cathédrales gothiques.

Du vivant de leur auteur, ces symphonies de la démesure étaient considérées comme trop longues, trop exigentes surtout pour les cuivres, trop abstraites. Dans son activité de symphoniste, Bruckner dut faire face à l'incompréhension quasi totale de ses contemporains. De plus, il se montra incapable de défendre efficacement ses symphonies, animé qu'il était de l'ardent et légitime désir de les entendre en concert. On se crut alors avisé de le forcer à modifier parfois considérablement ses oeuvres quand on ne le fit tout simplement pas en son nom. Ajoutons de son côté, Bruckner lui-même n'hésita pas à remettre sur le métier certaines de ses compositions.

Édulcorées ou mal présentées, les symphonies de Bruckner ne réussirent guère à sortir de l'Autriche qui les avait vu naître. Il fallut attendre les importants travaux d'édition de Robert Haas et de Leopold Nowak pour préparer la voie à des interprétations conformes aux désirs de l'auteur. Pour approfondir cette épineuse question de l'édition des différentes versions des symphonies de Bruckner, nous vous suggérons, sans réserves, de vous référer au *Bruckner* de Paul-Gilbert Langevin.

Bruckner n'a pas écrit neuf mais onze symphonies: dans l'ordre chronologique, le compositeur n'utilisa la numérotation qu'à partir de la troisième. Si on ajoute les différentes versions, on atteint le chiffre de 17. Peut-on vraiment parler d'une «intégrale» Bruckner avec seulement neuf symphonies, comme c'est ici le cas avec l'enregistrement Karajan?

Il est sans doute difficile de préciser la forme que devrait avoir une véritable intégrale: devrait-elle contenir neuf, dix ou onze symphonies avec certaines d'entre elles en deux versions? La solution de Karajan ne peut pas être acceptée comme une réponse définitive. Que Karajan ait choisi la seconde version de la *Deuxième Symphonie* et la troisième version de la *Troisième Symphonie*, nous semble discutable: ce sont précisément deux exemples de révisions que Bruckner a dû faire à contre-coeur. Il eût donc été souhaitable que Karajan, sur ce point précis, s'ex-

Suite à la page 28

THÉÂTRE UBU
la troisième nuit
YUKIO MISHIMA
C'est vraiment très beau. Une pièce très intéressante. À voir! (S. Grimaldi R.-C.)
LE POÈTE REYNALD BOUCHARD
LA VIEILLE BERNARD MENEY
MISE EN SCÈNE DENIS MARLEAU
CHORÉGRAPHIE DANIEL LEVEILLE
DÉCOR ET COSTUMES LYSE BÉDARD
L'AVANT-SCÈNE
311 OUEST LAURIER RÉSERVATIONS: 495-1952 20 H 30 RELÂCHE LUNDI ET MARDI
À COMPTER DU 25 OCTOBRE 1982

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU SAMEDI: 20 h
DIMANCHE: 19 h
LA MÉNAGERIE DE VERRE
de TENNESSEE WILLIAMS
Adaptation française MARCEL DUHAMEL
Mise en scène: DANIÈLE J SUISSA
YVETTE BRIND'AMOUR - DIANE LAVALLÉE
DENIS MERCIER - CHARLES MAYER
Décor: Guy NEVEU
Costumes: François BARBEAU
Éclairages: Michel BEAULIEU
Musique originale André ANGELINI
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844 1793

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
LES CONCERTS ESSO
Dimanche, le 7 novembre à 14h30
Charles Dutoit
Yuval Fichman, *pianiste*
Gagnant du CONCOURS OSM 1981
Haydn: *Symphonie no 82 (L'Ours)*
Grieg: *Concerto pour piano no 3*
Rimsky-Korsakov: *La Grande Pâque russe, ouverture*
Billets: 7,50$ et 5$.
À compter de 13h30, la journée du concert, 100 billets seront offerts à 3,50$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

FLASH
Un cirque d'émotions en chansons et musiques...
de Réjean Wagner
la vie, les émotions, l'humain, vue à travers l'oeil photographique d'un être observateur et sensible
avec
Daniel Dubois
Choristes: FRANCYN ATMAN, CAROLE COURNOYER
Claviers: JEAN-LUC ÉTHIER
Mise en scène: RÉJEAN WAGNER
Cost. Décors Éclair: SERGE SAINTONGE
au Café Molière
1200, Saint-Hubert Rés.: 844-7000
CE SOIR
Le Bistro d'autrefois
vous offre 20% de réduction sur repas ou consommation, sur présentation de cette annonce.
1229 St-Hubert (à deux pas du Molière)

Le plus beau cadeau de Noël
Deux Concerts Gala
Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste: NATHAN MILSTEIN, violon
CONCERT BEETHOVEN
Dimanche, 20 h 30
5 décembre 1982
Ouverture Coriolan
Symphonie no 2
Concerto pour violon
En mémoire de PHRIXOS B. PAPACHRISTIDIS
Soliste: JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte
CONCERT VIVALDI
Lundi, 20 h 30
24 janvier 1983
Concerto pour 4 violons
Opus 3 no 10 en la mineur
6 Concertos pour flûte
Opus 10
CONCERT ALCAN
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT
À LA PLACE DES ARTS: $18 — $16 — $14 — $12
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Choeur
de l'Église St. Andrew & St. Paul
(avec orchestre)
présente
la Musique de Ralph Vaughan Williams
Dona Nobis Pacem
Benedicite
Toward the Unknown Region
Sous la direction de Wayne Riddell
Dimanche le 7 novembre, 1982, 20h
Église St-Andrew et St. Paul.
Angle Sherbrooke et Bishop
Offrande libre — Bienvenue à tous

Je suis en danger
Judith Chevalier, sur une musique de Joël Bienvenue, dans une mise en scène d'Anne-Claire Poirier, chante:
- *Louky Bersianik*
- *Hélène Ouvrard*
- *Gilbert Turp*
- *Hélène Grimard*
- *Ghislaine Boyer*

avec Marc Briand et Raymond Accolas
du 4 au 20 novembre
Relâche le Lundi
CONVENTUM
1235, rue Sanguinet réservations 284-9352

Une soirée
Orchestre symphonique de Montréal
PAVAROTTI
Emerson Buckley, au pupitre
Au Forum, 19 novembre, 20 heures
Billets 50$, 30$, 15$
En vente au Forum et comptoir Ticketron
(Frais de service de 95¢ par billet acheté à TICKETRON)
Les abonnés et donateurs de l'OSM ayant eu le premier choix des billets, certaines sections ont déjà été vendues.

Le Théâtre Expérimental des Femmes PRÉSENTE
MISES EN SCÈNE: LOUISE LAPRADE ET POL PELLETIER
ÉQUIVOQUE de Diane Bégin
BALLADE POUR TROIS BALEINES
ET
MARTHA JENKINS de Lise Vaillancourt
DÈS LE 2 NOVEMBRE 20H30
AVEC Suzanne Boisvert, Myriam Cyr, Suzanne Lemoine, Ginette Noiseux, Pol Pelletier, Alice Ronfard, Lise Vaillancourt
"RÉPONDEZ SPONTANÉMENT : PUR OU POURRI?"
RELÂCHE LES DIMANCHES ET LUNDIS
320 EST NOTRE-DAME, MÉTRO CHAMP DE MARS
RÉSERVATIONS: 879-1306
(entre 14h et 19h du mardi au dimanche)

Un film controversé sur le référendum

par
Rodolphe Morissette

LES cinéastes Hugues Mignault et Bernard Lalonde mettent la dernière main à leur film *Le choix d'un peuple*, sur le référendum du 20 mai 1980. Il a fait à ce jour l'objet d'une vive controverse au sein même des organismes subventionnaires, fédéral et provincial.

Le représentant du DEVOIR a pu visionner le premier assemblage, d'une durée de deux heures, qui résulte d'un tri parmi quelque 80 heures de tournage. Quelques scènes sont juteuses.

Une caméra était postée dans le salon du domicile de M. Claude Ryan, alors chef du Parti libéral du Québec au moment où la télévision faisait connaître les premiers résultats du vote référendaire. Quand l'annonceur prédit une nette victoire du NON, la caméra se concentre en gros plan sur le visage du chef de l'opposition. Il n'a absolument aucune réaction durant de longues secondes; puis, d'un geste raide des mains, il envoie pour ainsi dire la télé au diable en lançant: «Quelle farce, les sondages!» Il s'apprête à joindre ses partisans à Verdun. On lui recommande d'enlever ses bretelles. Ce qu'il fera.

MM. Robert Bourassa et Pierre Bourgault, ex-leader politiques, jouent le rôle d'analystes à la télévision d'État. Les cinéastes y ont aussi une caméra, qui saisit la conversation des deux hommes pendant qu'ils ne sont pas en ondes. Ils écoutent le fameux discours de M. Ryan à Verdun, le soir de la vicorire. M. Bourgault observe privément que le chef libéral est comme le comédien Yves Montand: son succès tient au fait qu'«il travaille très fort, car il n'a aucun talent». M. Bourassa fait longuement signe que oui.

Une autre caméra est présente à l'allocation du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, qui s'adresse aux citoyens le soir du référendum. Quand il n'est plus en ondes, il replace les pages de son discours, se frotte les mains d'aise, «cale» d'une traite un verre d'eau et lance un clin d'oeil ironique à son entourage.

Le jour du vote, on voit un italophone de Montréal expliquer dans la rue à ceux qui l'interrogent qu'il n'y a et ne peut y avoir, pour voter OUI, que des francophones — mieux: des francophones qui ne travaillent pas, qui «sont sur le bien-être» ou ne savent pas travailler...

Les autres scènes sont plutôt officielles. Le film sera ce qu'en fera le monteur. Dans son état actuel, il peut prendre à peu près n'importe quelle direction. Ses scénarios successifs, trop imprécis, ont porté à la controverse, en même temps que les modes de financement proposés par les auteurs.

Le choix d'un peuple sera le dernier d'une trilogie politique qui a fait couler beaucoup d'encre. *Le 15 novembre* présentait les événements qui ont mené le Parti québécois au pouvoir en 1976. Puis, *Le Québec est au monde*, qui offrait une lecture particulièrement favorable au gouvernement Lévesque des trois premières années de son mandat, est lancé à l'automne 1979, à la veille du dépôt à Québec de la question référendaire.

Ce deuxième volet de la trilogie est très mal reçu de la critique, qui y voit entre autres un outil de propagande. Il est également décrié dans les cercles politiques. Le film avait coûté $142,000; or 80% de son financement provenait des fonds publics ($67,000 de l'Institut québécois du cinéma (IQC) et $47,000 du ministère des Affaires intergouvernementales).

La controverse avait atteint son sommet quand l'équipe Mignault soumet à l'IQC le projet du troisième film afin d'obtenir une aide financière. Le nouveau film coûtera, prévoit-on, $300,000. Le groupe réclame $100,000 de l'Institut, autant de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), un organisme fédéral; le dernier tiers doit provenir des diffuseurs et télédiffuseurs, puis du producteur même.

Le jury de cinq personnes de l'Institut recommande à l'unanimité un investissement dans le nouveau projet. Toutefois, le comité d'évaluation interne du même organisme, qui doit en juger en deuxième instance, renverse la décision du jury; il sera appuyé en cela par le conseil d'administration de l'IQC. Le comité d'évaluation juge le budget «plutôt élevé» en regard de la rentabilité possible du film en salle commerciale. Il se prononce aussi sur le contenu du scénario proposé, qu'il ne juge pas suffisamment différent de ce que proposeront les médias d'information qui traiteront de l'événement référendaire; il souligne aussi le manque d'un «point de vue d'auteur», comme d' «une démarche critique originale».

Comme cependant le gouvernement dépose la question référendaire en décembre 1979 et ouvre la campagne, les cinéastes font tourner les machines, même s'ils viennent d'essuyer un premier refus de l'IQC. Ils reviendront à la charge en janvier 1980.

Les cinq nouveaux membres du jury appuient la demande à l'unanimité, soulignant «l'importance politique du sujet. En mars, la direction de l'Institut promet d'engager des fonds à certaines conditions et débloque — ce qui est irrégulier — $33,000 pour aider les auteurs à rembourser certains frais (de pellicule, etc.).

À la SDICC, les auteurs essuient trois refus successifs, en mars, en mai et en août 1970. L'analyse du scénario y est très critiquée: ce film est «un fourre-tout»; il «manque de point de vue»; il ne se distinguera pas assez des bulletins d'information de la télé; c'est une «mythisation du cinéma direct»; «on ne sait pas ce que ce sera, film d'analyse, document historique, film partisan?» Par ailleurs, on ne croit pas les auteurs du *Québec est au monde* capables de produire un film «critique».

Les cinéastes reviennent à la charge en août 1980 (ils ont déjà des frais, salaires compris mais non payés, de quelque $120,000) auprès de l'Institut, duquel ils réclament maintenant $153,810, non sans promettre de trouver des fonds privés équivalents d'ici la fin de l'année. Ils n'y parviendront pas et l'IQC refuse toute aide.

Depuis lors, MM. Mignault et Lalonde procèdent néanmoins à une réduction de 80 heures de tournage au total à un assemblage de séquences représentant un premier tri d'une valeur de deux heures. Ils rappliquaient à la SDICC le mois dernier; aucune réponse encore. Ils s'adressaient à l'IQC en septembre: les nouveaux membres du jury n'examinent pas l'assemblage en entier, mais leur jugement est unanimement négatif. Le 5 octobre dernier, l'Institut décide de ne pas investir. Re-dépôt d'un scénario légèrement modifié le 1er novembre. On attend.

Décès de Jacques Tati

PARIS (Reuter) — Le cinéaste français Jacques Tati est mort jeudi d'une embolie pulmonaire. Il avait 74 ans.

Jour de fête, *Mon oncle* qui lui vaut l'Oscar du meilleur film étranger de l'année à Hollywood en 1959, *Les vacances de M. Hulot*, *Play Time* ont imposé au public sa haute silhouette de doux contestataire, d'observateur incisif du quotidien.

À mi-chemin entre Buster Keaton et Charlie Chaplin, il restera dans les mémoires sous la silhouette du principal héros de ses films, «Monsieur Hulot», personnage aux gestes saccadés, toujours vêtu d'un imperméable, avec un pantalon trop court et un petit chapeau, sans oublier sa pipe légendaire.

De son vrai nom Jacques Tatischeff — son grand-père, russe, fut ambassadeur du tsar à Paris — il est né le 9 octobre 1908 au Pecq, près de Saint-Germain-en-Laye.

Il fait ses débuts sur scène dans les années 30 où ses talents de mime le font déjà remarquer. Parallèlement, il reprend ses personnages de cabaret dans des courts-métrages cinématographiques comme *Oscar, champion de tennis*, *Gai dimanche* ou *Soigne ton gauche*.

Après quelques apparitions au cinéma, dont le rôle d'un fantôme dans *Sylvie et le fantôme* de Claude Autant-Lara, il va connaître la célébrité en 1948 avec son premier long métrage, *Jour de fête*, où il reprend le personnage de facteur qu'il avait déjà mis au point dans un court métrage précédent intitulé *L'école des facteurs*.

Après le public, il sera couronné par la critique avec le prix du scénario au Festival de Venise en 1949 et par le Grand Prix du cinéma français l'année suivante.

Le film suivant, *Les vacances de M. Hulot* (1953), fait apparaître un nouveau personnage qui restera lié de manière indissociable au nom de Jacques Tati.

Après ces *Vacances* inénarrables dans un petit hôtel d'une station balnéaire, M. Hulot revient à l'écran en 1958 avec *Mon oncle*, cette fois dans la ville où il est confronté à la société moderne et à ses tics, ne trouvant la compréhension qu'auprès d'un enfant.

Le comique de Tati devient alors plus grave mais le public suit moins. En butte à des démêlés avec les producteurs, il défendra toujours farouchement son indépendance, il mettra huit ans à faire un nouveau film, *Playtime*, où il développe une vision pessimiste du monde moderne et de son incommunicabilité. Ce sera un désastre commercial, et Tati, criblé de dettes, voit ses films bloqués par ses créanciers.

Ses deux derniers films, *Trafic* (1970), où il s'attaque à l'un des fléaux du monde moderne, l'automobile, et *Parade* (1974), consacré au monde du cirque, obtiendront des succès critiques mais seront quelque peu boudés par le public.



Jacques Tati

Défolkloriser Maria Chapdelaine

par
Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

GRAND-REMOUS (PC) — Sous un couvert de petite romance sucrée et sans conséquence, l'histoire de Maria Chapdelaine recèle un grand amour de la nature et un trop-plein de sensualité. Voilà comment Gilles Carle perçoit le classique de la littérature qu'il s'emploie actuellement à mettre sur pellicule.

«Mon but principal est de défolkloriser Maria. Contrairement à ce qu'on a répété, l'oeuvre de Louis Hémon ne montre pas une société immobilisée dans l'ancien temps, avec ceinture fléchée et fèves au lard».

D'après Carle, on oublie trop facilement que l'action se passe en 1912. «Le téléphone est à quelques milles, ils travaillent avec la dynamite, le chemin de fer s'en vient et ils passent des commandes avec le catalogue d'un grand magasin».

«Ces gens n'ont pas peur de la sexualité. Pour eux, cela fait partie de la vie», explique le cinéaste.

Ils ne sont pas menés par les curés; d'ailleurs il n'y a pas de prêtre résident dans le patelin et la famille Chapdelaine ne va à la messe que quelques fois par année. Devant la vie et la nature, dit Gilles Carle, «ce sont de grands résignés. Mais c'est une résignation paysanne, toute d'endurance».

Le père Chapdelaine (interprété par Yoland Guérard) ne sait pas lire, il fuit la civilisation, il aime mieux sa ferme isolée mais «ce n'est pas parce qu'il est rétrograde, c'est pour préserver sa liberté».

«Comme tout le monde, les Chapdelaine sont catholiques, ajoute Gilles Carle, mais en surface. Leur religion est à la fois celtique et animiste. Ils croient au retour à la terre comme les Indiens. Pour eux, les arbres ont une âme».

Ne dit-on pas que l'amour entre Maria et François Paradis répond à un «sortilège impérieux» lancé par un sorcier indien? Et les 1,000 Ave âonnone Maria pour le retour de François, c'est avant tout de la superstition.

Rappelant cette vieille légende d'Europe où le philtre d'amour joue un rôle prépondérant, Carle voit «un côté Tristan et Yseult» dans l'histoire de ces deux amoureux: «J'essaie de faire ressortir le réalisme magique de la vie quotidienne du temps».

Étalé sur un an, le tournage de Maria Chapdelaine est un travail de longue haleine. Les principales difficultés sont celles qu'apportent le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, laisse tomber à la blague le metteur en scène.

Le printemps dernier, entre autre, il a filmé la débâcle du lac. Puis le tournage des scènes propres à chacune des trois autres saisons va se poursuivre au moins jusqu'en décembre.

Originaire de Maniwaki, fils de trappeur et ayant lui-même travaillé dans les chantiers forestiers, Carle a choisi le lac Baskatong pour sa ressemblance avec le lac Saint-Jean à l'époque du roman.

Cette étendue d'eau est en fait un réservoir, retenu depuis 1927 par le barrage Mercier. Le lac Baskatong est également entouré de pinières; il est peu profond et le fond est sablonneux, de sorte qu'il se réchauffe rapidement et se recouvre souvent de brume. Ce sont toutes des caractéristiques utiles pour le tournage.

Avec un budget de $4.5 millions, c'est un projet comparable en importante aux Plouffe, sauf que Carle dispose de moins de figurants. Pour la première fois cependant, le cinéaste est équipé pour faire de la pluie ou de la neige à volonté.

Cette co-production de Radio-Canada, de la chaîne française TF-1 et de la maison privée Astral-Bellevue-Pathé, de Saint-Laurent, aboutira à quatre épisodes d'une heure pour la télévision et à une version de 90 minutes pour les salles de cinéma.

Un film sur le «Rocket»?

APRÈS une première lecture du scénario d'un film qui doit raconter sa vie et sa carrière, l'ancien ailier droit des Canadiens Maurice Richard déclare en avoir «une très bonne impression».

Mais le Rocket prend soin de préciser que rien n'a encore été signé avec le producteur pressenti, M. Robert Ménard. L'auteur du scénario est Jean-Marie Pellerin, auteur il y a quelques années d'une biographie du célèbre no 9, l'Idole d'un peuple.

Prudent et disant ne pas en savoir plus que ce que les journaux ont déjà révélé, Maurice Richard rappelle qu'il est question de ce film depuis au moins six ans.

«Est-ce que ça va rapporter quelque chose? s'est-il demandé. Si c'est pour ne rien rapporter, je ne suis pas intéressé.»

Plus tôt mardi, M. Ménard a déclaré à la radio que M. Richard «sera très bien payé» si le projet de film est mené à bien.

Pour sa part M. Jean Roy, conseiller en affaires du Rocket depuis une douzaine d'années, a précisé que la prochaine étape dans la réalisation du projet pourrait ne pas être franchie avant le mois de janvier ou février.

Le scénario est encore «sujet à notre acceptation», a ajouté M. Roy. Quant à M. Pellerin,il a simplement obtenu le feu vert pour mener des recherches et prendre des contacts avec des investisseurs éventuels.

M. Roy précise avoir déjà parlé avec des «spécialistes» de l'industrie cinématographique qui se sont montrés intéressés. Dans La Presse de mardi, il est question d'un budget de $8 millions pour le film mais le conseiller de Maurice Richard déclare avoir déjà entendu parler de $12 millions, comme quoi rien n'est encore fixé.

M. Ménard est connu dans le milieu du cinéma canadien pour avoir produit il y a deux ans L'affaire Coffin, avec August Schellenberg dans le rôle-titre.

Il est également question que cette production soit divisée en cinq épisodes d'une heure pour la télévision et que la version pour les salles obscures dure deux heures et demie.

Maurice Richard a joué 18 saisons pour les Canadiens, de 1942 à 1960. Son père, rappelet-il, était menuisier aux usines Angus, dans le quartier Rosemont.

Avant ses débuts dans la Ligue nationale de hockey, le Rocket lui-même a travaillé dans ces usines, alors orientées vers la production de guerre; il y faisait notamment l'inspection des chars d'assaut de type «Valentine».

LE NOUVEAU CHEF D'OEUVRE d'ARTHUR PENN
«JAMAIS UN FILM N'A AUSSI BIEN CERNÉ LES ANNÉES 60» —L.G. LEMIEUX (LE SOLEIL)
FOUR FRIENDS
14 ANS
adm. $2.95
V.O. de GEORGIA
TOUS LES SOIRS À 7h00
New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626
ENTRE FAIRMOUNT ET ST. VIATEUR

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES
TOUS
MISSING (porté disparu)
JACK LEMMON FILM DE COSTA-GAVRAS SISSY SPACEK
MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE
SISSI SPACEK
LA FILLE DU MINEUR
Lundi au samedi: MISSING 9:15 — LA FILLE 7:10
DIMANCHE MISSING 1:00-5:10-9:15 LA FILLE 3:05-7:15
CINÉMA Montrose
3180 rue Belanger près du Boul St. Michel 722-7171

la Bête LUMINEUSE
POUR TOUS
une mémorable partie de chasse
Un film de Pierre Perrault produit par Jacques Bobet
12.05 - 13.55 - 15.45
17.35 - 19.25 - 21.15
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

"Si j'abandonne ce film, je serai un homme sans rêves... Je vis ma vie, ou je la termine avec ce projet" —— WERNER HERZOG
POUR TOUS
LE POIDS des RÊVES
un film sur Werner Herzog et sa réalisation de "FITZCARRALDO"
V.F.: "Burden of Dreams"
avec: WERNER HERZOG · KLAUS KINSKI · CLAUDIA CARDINALE et les TRIBUS CAMPA, MACHIGUENGA et AGUARUNA de l'Amazonie Péruvienne ainsi que toute l'équipe de tournage de FITZCARRALDO.
DÈS DEMAIN
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

LA PEAU
Le FILM CHOC du FESTIVAL DE CANNES
UN FILM DE LILIANA CAVANI
LaCité 3
3575 AV. DU PARC 844-9470
3e SEMAINE!
TOUS LES JOURS À 1.30, 3.55, 6.20, 8.50

Isabelle HUPPERT Jean-Louis TRINTIGNANT
eaux profondes
Un film de Michel DEVILLE
D'après le roman de Patricia HIGHSMITH
14 ANS
«Une perversion fascinante! ... le duel de couple étrange est captivant!» — Serge Dussault, La Presse
3e SEMAINE
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM., DIM.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SEM.: 7.30, 9.30.

61e SEMAINE À MONTRÉAL
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 2
480 STE-CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.30, 8.00.

UNE JOURNÉE EN TAXI
POUR TOUS
UN FILM DE ROBERT MÉNARD
GILLES RENAUD JEAN YANNE
avec la participation de
MONIQUE MERCURE YVON DUFOUR SOPHIE FAUCHER MICHEL FORGET
MARIE TIFO MURIELLE DUTIL JACQUES FAUTEUX YVAN DUCHARME
Scenario ROGER FOURNIER
Musique MICHEL ROBIDOUX PIERRE F. BRAULT
Producteurs exécutifs JOSEPH BEAUBIEN CLAUDE BERRI
Directeur de la photographie PIERRE MIGNOT
À L'AFFICHE
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sam. dernier spectacle à 11.30.

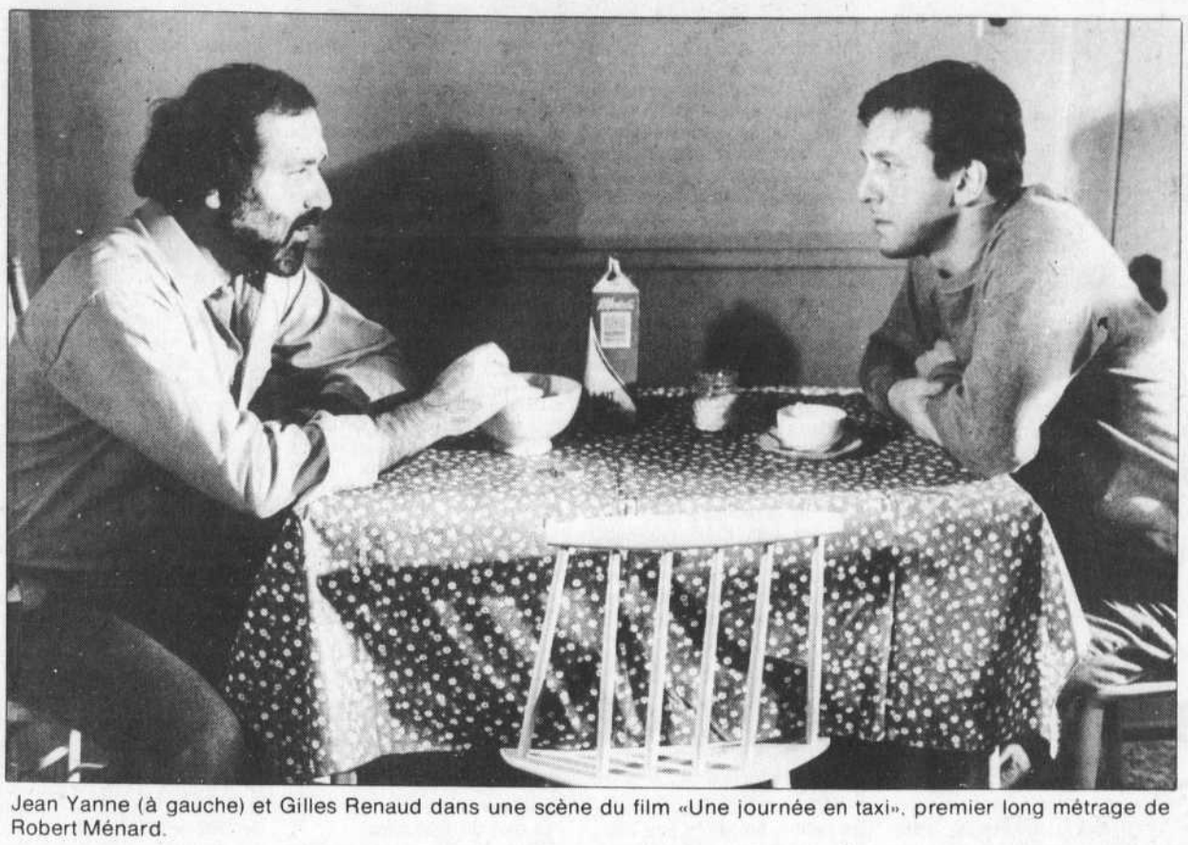
après PADRE PADRONE PALME D'OR au FESTIVAL de CANNES
un film de Paolo et Vittorio TAVIANI
«Un film admirable» —LE MONDE
le Pré
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
(IL PRATO)
V.O. ITALIEN S.T. FRANÇAIS
Michele PLACIDO • Isabella ROSSELLINI
Musique d'Ennio MORRICONE • Photographie de Franco DI GIACOMO
Montage de Roberto PERPIGNANI • produit par Giuliani G. DE NEGRI
une selection de VIVAFILM
une aventure romantique
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.
SEM. 6.50, 9.00.

Salle 1 à 7h30 et 9h30
de et avec Woody Allen (18 ans)
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander
Salle 2 à 7h00 TOUS
LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE 1981
Les Années de plomb
Salle 2 à 9h00 TOUS
de Yilmaz Guney
EN PRIMEUR - 4e semaine
LE TROUPEAU
L'AUTRE CINEMA
6430 Papineau 722-1451
en matinée: 5 films
Consultez la revue

FASSBINDER
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL
TOUS
6-7 nov. à 9h30
New Yorker
5380 ST-LAURENT 276-9626
ENTRE FAIRMOUNT ET ST-VIATEUR

Deux longs métrages de débutants: un raté, un réussi

par
Richard Gay



Jean Yanne (à gauche) et Gilles Renaud dans une scène du film «Une journée en taxi», premier long métrage de Robert Ménard.

AVEC *Une journée en taxi*, Robert Ménard signe son premier long métrage, son premier film en tant que réalisateur.

Robert Ménard n'est cependant pas un nouveau venu dans le cinéma québécois, où il surtout oeuvré en qualité de producteur. C'est à ce titre d'ailleurs qu'on lui doit des productions telles qu'*Éclair au chocolat* de Jean-Claude Lord, *L'Affaire Coffin* de Jean-Claude Labrecque et *L'Arrache-coeur* de Mireille Dansereau. Par son dynamisme, son esprit d'initiative, Robert Ménard était rapidement devenu un des producteurs les plus en vue du Québec.

Mais voilà que le producteur n'a plus voulu se contenter de rendre possibles les films des autres, rôle pourtant fort important et dont le Québec a grand besoin. Robert Ménard voulait tourner son propre long métrage. Ce film, il en a conçu l'idée de base (qui a été développée en scénario par Roger Fournier), il l'a réalisé et produit. Une aventure qui n'a pas été facile. Le résultat: *Une journée en taxi*, coproduction franco-québécoise principalement interprétée par Gilles Renaud et Jean Yanne.

Gilles Renaud joue le rôle de Johnny, un prisonnier libéré provisoirement pour 36 heures. Dès sa sortie de prison, il saute dans un taxi. Son but: abattre celui qui l'a trahi. Mais bien que Johnny soit tout à fait décidé, il s'avérera incapable de tuer, incapable aussi de se suicider. Et plus la journée progresse, plus se noue une relation entre Johnny et Michel, le chauffeur de taxi incarné par Jean Yanne qui conduit Johnny un peu partout dans Montréal et ses environs. Cette relation sera tout d'abord plutôt trouble: Johnny en viendra même à assommer le chauffeur. Mais progressivement une amitié prend naissance entre ces deux hommes que la vie a frustrés mais qui trouveront dans cette nouvelle relation une complicité, un espoir, une solidarité. Et quand, à la fin, Johnny réintègre les murs du pénitencier, il sait qu'à sa sortie un ami l'attendra.

L'idée en soi ne constituait pas un mauvais point de départ. C'est son traitement, tant au niveau du scénario que de la réalisation, qui fait de l'ensemble un échec et un récit péniblement mené.

Dans le scénario de Roger Fournier, tout tient trop dans les dialogues, qui souvent d'ailleurs sont plutôt mal faits, invraisemblables. Il aurait fallu laisser davantage parler l'image et les situations. Mais non, tout est dit, appuyé. On laisse même les personnages parler tout seuls comme pour tenter de réchapper par le son un récit qu'on n'a pas réussi à raconter en images. Quant à la réalisation, elle manque de relief et est souvent malhabile. Le montage, lui, est laborieux, insistant, surtout dans la toute première partie, où on voit évoluer parallèlement le prisonnier et le chauffeur. Restent les comédiens Gilles Renaud et Jean Yanne qui, malgré leurs efforts, le premier pour être agressif, le second pour être cynique, réussissent mal à s'imposer tellement ils sont desservis par la lourde facture de l'ensemble.

On en vient à se demander pourquoi Robert Ménard a tenu à raconter cette histoire qu'on pourrait qualifier de drame psychologique. Le drame n'émeut pas, l'action n'accapare pas, le tout ennuie. Conséquemment, *Une journée en taxi*, qui pourtant ne dure que 90 minutes, paraît interminable. (Au Parisien).

■

Le Français Romain Goupil, ancien assistant de Godard et Polanski, n'a pas raté, lui, son premier long métrage. Intitulé *Mourir à trente ans*, son film constituait au dernier Festival de Cannes une des plus belles surprises, à un point tel que le film y a remporté le prix de la Caméra d'or accordé chaque année au meilleur premier long métrage d'un jeune réalisateur.

Mourir à trente ans est pour ainsi dire le journal filmé de Romain Goupil qui, avec des caméras 8 et 16 mm. avait tourné ce que lui et ses amis ont vécu de 1964, alors qu'ils n'avaient que 14 ans, à 1978, l'année où se suicide Michel Recanati, l'ami militant devenu l'axe principal du film. Goupil avait tout filmé, il a tout réuni.

En 95 minutes, défilent devant nos yeux 15 ans de la jeunesse militante française: contestation de la guerre au Vietnam, les Jeunesses communistes, le rejet du Parti, les Comités d'action lycée, Mai 68, les Jeunesses communistes révolutionnaires, le trotskysme, la répression.

Mais tout cela sur un ton très personnel, et c'est ce ton qui fait l'unité et la réussite du film. En effet, le récit est mené à la première personne et Goupil, en commentant en *voix off* les images de ce passé récent, passé qu'il a lui-même vécu, confère à l'ensemble non seulement une grande lucidité mais aussi une chaleur humaine, une tendresse, un humour, une vivacité, une richesse.

Du moins dans la première moitié du film où toutes les composantes s'agencent merveilleusement avec une liberté qui fait de *Mourir à trente ans* un film unique comme on n'en a jamais vu. Du nouveau cinéma de grand calibre, et cela d'autant plus que ce long métrage en 35 mm a été fabriqué à partir d'éléments tournés avec des moyens d'amateur.

Il est vrai cependant que la deuxième moitié du récit peut sembler lourde, surtout aux yeux de ceux qui sont moins familiers avec les coulisses du militantisme français. Mais il n'en demeure pas moins que *Mourir à trente ans* constitue, sur un mode tout à fait singulier, le portrait d'une génération, d'une militantisme et d'une amitié, un portrait où l'on sent le poids de la vie, le mouvement des idées, les projets et les interrogations, les rêves les plus beaux et les désillusions les plus cruelles. (Au Outremont).

en tête d'affiche

■ **Festival du nouveau cinéma.** 124 films, 47 vidéos, plus de 50 cinéastes invités, la participation de 21 pays différents, un festival qui cherche à promouvoir un cinéma indépendant et audacieux. (Au Cinéma Parallèle, à la Cinémathèque québécoise et au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à demain).

■ **Les Fleurs sauvages.** Simone, 70 ans, vient passer une semaine, en juillet, chez sa fille Michèle qui vit à la campagne avec son ami Pierre et ses deux enfants, Eric et Claudia. De Jean-Pierre Lefebvre, un film tendre et émouvant sur les relations entre les générations. Avec Marthe Nadeau, Michèle Magny et Pierre Curzi. (Au Berri).

■ **Fitzcarraldo.** Un aventurier rêve de construire une salle d'opéra en pleine forêt vierge. Pour arriver à ses fins, il entreprendra même de faire passer un bateau par-dessus une montagne. Une immense métaphore à la défense de l'imagination. De Werner Herzog avec Klaus Kinski. (Au Dauphin).

■ **Le Poids des rêves.** Le tournage périlleux de «Fitzcarraldo». Un document de Les Blank qui révèle jusqu'à quel point le réalisateur Werner Herzog est un véritable Fitzarraldo du cinéma prêt à tout pour réaliser ses rêves. (Au complexe Desjardins).

■ **Le Dialogue de Rome.** La nouvelle réalisation de Marguerite Duras. Des images de Rome et un dialogue entre un homme et une femme qu'on ne voit jamais. (Au Cinéma Parallèle du 9 au 14 novembre).

■ **La Quarantaine.** Le nouveau film d'Anne Claire Poirier. Les retrouvailles de 11 adultes qui, 30 ans plus tôt, étaient liés par une grande amitié. Avec plusieurs grands comédiens québécois, dont Monique Mercure et Jacques Godin. (Au Berri).

■ **Méphisto.** Un acteur ambitieux à l'époque de la montée du nazisme. Le problème de l'artiste face au pouvoir. Du Hongrois Istvan Szabo, un film magistral qui a remporté cette année l'Oscar du meilleur film étranger. (En version française au Berri, en version originale avec sous-titres anglais au Cinéplex)

■ **Georgia.** À travers l'amitié de quatre jeunes, une chronique intelligente des années 60 aux États-Unis et une troublante évocation du rêve américain, où les illusions se buttent souvent à d'amères et violentes réalités. Une réalisation d'Arthur Penn d'après un scénario de Steve Tesich. (À l'Outremont).

■ **Rétrospective Fassbinder.** Pas moins de 20 longs métrages du chef de fille du nouveau cinéma allemand que la mort emportait le 10 juin dernier. (Au New-Yorker).

■ **E.T.** Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans «Close Encounters of the Third Kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Aux cinémas Alexis Nihon, Square Décarie, Laval et Brossard).

■ **Diva.** Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Au Berri, avec sous-titre anglais au Bonaventure).

■ **The Chosen.** L'amitié entre deux jeunes Juifs, l'un hassidique et fils de rabbin, l'autre beaucoup moins orthodoxe et fils d'un professeur militant pour un État israélien. Film de bonne volonté qui encourage le rapprochement entre les hommes malgré leurs différences. (Au Cinéplex).

■ **Les Femmes refondent le cinéma.** L'entreprise de refonte du cinéma qu'ont poursuivie et que poursuivent plusieurs femmes cinéastes à travers le monde. 3 jours, 12 films. (À la Cinémathèque québécoise du 12 au 14 novembre).

■ **Festival d'automne de la vidéo.** 2 vidéos par soir, des jaseries, de la musique, des rencontres avec les réalisateurs. Du 11 au 14 novembre. (Au Café-bar L'Entre-Nuit).

■ **My Favorite Year.** Une comédie fantaisiste, charmante et nostalgique. Un jeune scripteur et une sorte d'Errol Flynn du cinéma à l'époque de la télévision en direct. Avec Peter O'Toole à la fois charmeur, drôle et sensible. (Au Westmount Square).

■ **Brimstone.** Un jeune homme qu'on définit un peu comme le diable en personne prend les allures d'un bon samaritain pour s'ingérer dans la maison d'un couple et abuser d'une jeune fille paraplégique et muette. Ton, climat, univers diaboliques. Avec Sting, du groupe rock The Police. (Au Palace jusqu'à mardi).

■ **La Nuit de Varennes.** Dans une diligence empruntant le même trajet que la famille de Louis XVI en fuite, une conversation à bâtons rompus entre notamment Restif de la Bretonne et Casanova vieillissant. Agréablement drôle, finement anachronique, le deuxième film d'époque d'Ettore Scola est un vrai régal pour l'esprit. (Au La Cité).

■ **An Officer and a Gentleman.** Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la mise en scène, la justesse des descriptions sociales et l'intensité du jeu de Lou Gosset, Jr. et Richard Gere. (Aux Kent, Loews et Fairview).

■ **The World according to Garp.** Le best-seller de John Irving porté à l'écran par le cinéaste George Roy Hill et le scénariste Steve Tesich. Garp, joué par Robin Williams, et son monde étonnent. Comique et tragique. (Au cinéma Place Ville-Marie).

■ **La Bête lumineuse.** La nouvelle réalisation de Pierre Perrault. Une partie de chasse devient une partie de vie. Un film cru, dur, violemment révélateur. (Au complexe Desjardins).

■ **Le Troupeau.** Du cinéaste turc Yilmaz Guney. Des bergers aux moeurs patriarcales essayent de survivre à la misère et aux lois inhumaines qui les régissent. Émouvant et tragique! (À l'Autre Cinéma).

■ **Les Années de plomb.** La culpabilité allemande et un de ses fruits empoisonnés, le terrorisme. Intelligent, sensible, grave. De la réalisatrice allemande Margarethe von Trotta. (À L'Autre Cinéma).

Richard Gay

Festival d'automne de la vidéo à Montréal

L'édition 1982 du Festival d'automne de la vidéo aura lieu du 11 au 14 novembre dans la métropole. Le ruban magnétique est un moyen de communication qui «s'est faufilé dans le réel d'ici et d'ailleurs», précise dans un communiqué le Videographe, l'organisme responsable du festival.

Parmi les films au programme, on pourra en voir un intitulé *Joe*, réalisé par Norman Thibault et mettant en vedette Marcel Sabourin, Louisette Dussault et Hubert Loiselle. C'est l'histoire de deux salariés congédiés pour alcoolisme.

Une autre oeuvre, d'une durée de 45 minutes, expose le cas de Mme Mignone Cadieux, qui se dit enceinte de Jésus-Christ. D'autres films présentés ont été réalisés par des Chiliens et des Allemands de l'Ouest.

Enchères cinématographiques

ROME (AP) — Le 15 novembre doit avoir lieu à Rome la plus grande vente aux enchères de souvenirs cinématographiques: quelque 15,000 éléments de décor, de mobiliers et autres objets utilisés dans les films tournés au cours des 50 dernières années dans les studios de Cinecitta, situés dans la proche banlieue de Rome.

Il y aura suffisamment d'objets hétéroclites susceptibles de plaire aux snobs et aux collectionneurs: un lit style Louis XV en noyer sur lequel se reposait Elizabeth Taylor pendant le tournage de *Cléopâtre;* une caisse enregistreuse en cuivre du film *Bonnie and Clyde;* un samovar utilisé par Omar Sharif dans *Docteur Jivago;* le lit qui a servi à Marcello Mastroianni et à ses compagnes dans *La Cité des femmes* de Fellini; des objets en bronze que l'on a pu voir dans la scène du marché dans *Ben Hur*, etc.

Certains articles seront plus utiles, tels 700 postes de téléphone de toutes sortes et de toutes couleurs, 200 salons complets, 5,000 chaises, 1,000 tableaux dont des faux Picasso et Van Gogh, 300 miroirs au cadre sculpté et doré et une tête de Mussolini en marbre.

Les cahiers spéciaux du DEVOIR en 1983

DATE	THÈME	JOUR DE TOMBÉE
13 JANVIER	LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	24 décembre
3 FÉVRIER	L'ÉDUCATION	21 janvier
10 FÉVRIER	L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COMMUNICATIONS	27 janvier
17 FÉVRIER	L'ONTARIO	3 février
24 FÉVRIER	VACANCES ET VOYAGES	11 février
10 MARS	LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	25 février
31 MARS	L'ÉGLISE	18 mars
14 AVRIL	LES COOPÉRATIVES	1er avril
AVRIL	SALON DU LIVRE DE QUÉBEC	
28 AVRIL	LA NOUVELLE-ÉCOSSE	15 avril
12 MAI	L'ALBERTA	28 avril
MAI	LA TECHNOLOGIE FRANÇAISE	
26 MAI	LES RESSOURCES NATURELLES	13 mai
25 AOÛT	L'ÉDUCATION	12 août
15 SEPTEMBRE	LE NORD-EST AMÉRICAIN	2 septembre
29 SEPTEMBRE	LE BUREAU DE L'AVENIR	16 septembre
6 OCTOBRE	LES ASSURANCES	22 septembre
13 OCTOBRE	LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE	30 septembre
OCTOBRE	LE JAPON	
NOVEMBRE	LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL	
8 DÉCEMBRE	LES PLACEMENTS	25 novembre

LE DEVOIR, Service de la Publicité, 211, rue St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1, (514) 844-3361.

RENÉ MALO présente
"OSCAR" MEILLEUR FILM ETRANGER 1982
Prix du Meilleur Scenario et Prix de la Federation Internationale de la Critique CANNES 1981
POUR TOUS
7e SEM.
MEPHISTO
UN FILM DE ISTVAN SZABO
INTERPRETE PAR KLAUS MARIA BRANDAUER
KRYSTYNA JANDA ILDIKO BANSAGI ROLF HOPPE
Tous les jours 1:20 - 3:55 6:30 - 9:05
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Distribué par CMA

RENÉ MALO présente
Cannes ODEON
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
14 ANS
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
9e MOIS
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FRÉDÉRIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
Bande sonore du film en vente au cinema et chez les disquaires
Tous les jours 12:35 - 2:50 - 5:05 7:25 - 9:40
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Distribué par CMA

un film de Jean Pierre Lefebvre
POUR TOUS
"Les Fleurs Sauvages"
Marthe Nadeau, Pierre Curzi, Claudia Aubin, Michèle Magny
Tous les jours: 12:25 - 3:15 - 6:10 - 9:00
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

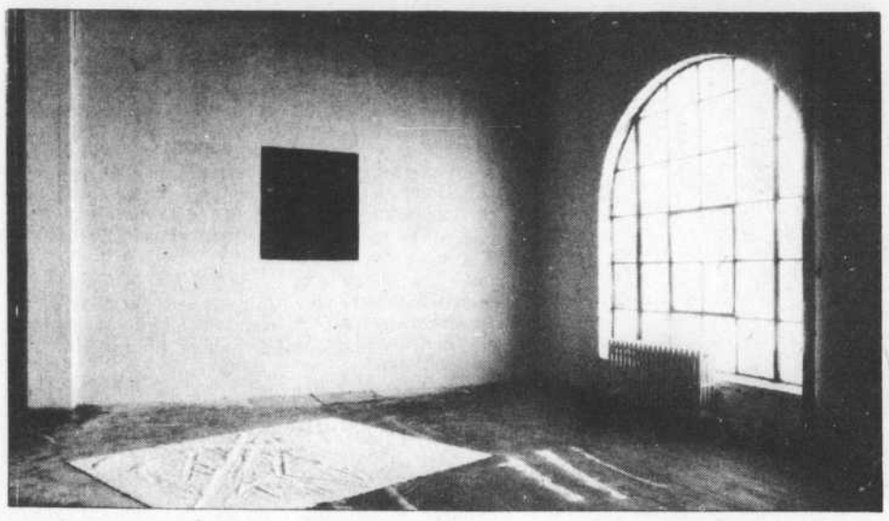
Un film de Claude Gagnon
POUR TOUS
LAROSE, PIERROT ET LA LUCE
Luc Matte, Richard Niquette et Louise Portal
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sam. et Dim. 1:30 - 3:30 5:30 - 7:30 - 9:30
Lun. a Ven. 7:30 - 9:30

LES FILMS MUTUELS présentent
"DU CINÉMA PERCUTANT!"
—RICHARD GAY, LE DEVOIR
POUR TOUS
"★★★★SUPERBE! UN DES MEILLEURS FILMS de cette année ou de n'importe quelle année."
—ASSOCIATED PRESS
"UN DES MEILLEURS FILMS de l'année et la meilleure adaptation que j'ai vue."
—AFTER DARK
"UN DES MEILLEURS DE L'ANNÉE vraiment une classe à part."
—NEW YORK DAILY NEWS
"UN FILM EXEMPLAIRE"
—LIBRE BELGIQUE
"★★★★UN FILM PASSIONNANT"
—LE FIGARO
LAURÉAT Festival de Cannes
UN RÉQUISITOIRE PASSIONNÉ contre les crimes commis au nom de l'Empire britannique
HÉROS ou SALOPARDS
V.F. de BREAKER MORANT
Edward Woodward, Jack Thompson in Breaker Morant — John Waters, Bryan Brown
présentation en EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KINTEK
Tous les jours: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:25
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

LES FILMS MUTUELS présentent
Meilleur Réalisateur Cannes 82
UN PROJET INSENSÉ... UNE RÉALISATION REMARQUABLE... UN FILM UNIQUE!
Fitzcarraldo
POUR TOUS
Le nouveau WERNER HERZOG avec KLAUS KINSKI • CLAUDIA CARDINALE
JOSE LEWGOY MIGUEL ANGEL FUENTES PAUL HITTSCHER HUEREQUEQUE ENRIQUE BOHORQUEZ GRANDE OTHELO PETER BERLING
Images de THOMAS MAUCH Musique de POPOL VUH
Produit par WERNER HERZOG et LUCKI STIPETIC
Sam. et dim.: 12:10 - 3:10 6:10 - 9:10
Lun. à ven.: 8:00
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
2e semaine!

Irene Whittome: le rituel de la peinture

par
Gilles Daignault



DANS deux semaines, Irene Whittome va quitter le local 901 du 1030 de la rue Saint-Alexandre. Il y a quatre ans, en quête d'un espace isolé où elle pourrait reconstruire le souvenir de sa ville natale, Whittome était tombée amoureuse de ce lieu qui parlait *son* langage, avec un polier central blanc, comme un totem ou comme un élément de son *Musée blanc*, et flanqué des arches de deux larges fenêtres puissamment symétriques. Somme toute, un bel objet trouvé, comme tant d'autres qui ont joué un rôle déterminant dans la création de Whittome. C'est là que *Vancouver* a été conçu, de 1978 à 1980, et c'est la lumière de ces grandes fenêtres qui a mis la dernière touche à la patine des merveilleux objets encaustiqués qui composaient l'installation.

Or, tout se passe comme si, plus consciente des pouvoirs transformateurs de la lumière sur les objets et encore plus à l'aise dans ce lieu qui l'avait aidée à recréer — dans son esprit et plastiquement — sa ville natale, Whittome avait eu envie d'approfondir le dialogue avec cet espace fécond et d'en faire, non plus le cadre d'une nouvelle installation, mais le support même d'une oeuvre qui rende compte de sa relation amoureuse avec lui.

Deux ans plus tard, cela s'appelle *Room 901*, un travail dont la partie la plus voyante est une saisissante croix noire peinte directement sur un mur blanc, et qui, au contraire des autres grands projets de Whittome *(Le Musée blanc, La Salle de classe* ou *Vancouver)*, est inextricablement lié au lieu qui l'a vu naître et n'est pas transportable. Les organisateurs de l'exposition *Repères*, qui tenaient à cette oeuvre, ont donc dû se contenter d'un succédané, mais combien ingénieux: un film — tourné en 16 mm pendant douze heures et projeté dans des conditions qui rappellent les salles paroissiales d'antan — intitilé *901/le 4 juillet 1982* et qui rend compte en quelque trois minutes des transformations de la croix (sous l'effet de la lumière) pendant toute une journée, une façon métaphorique de paroles des transformations qu'a connues non seulement cette figure mais toute la pièce (sous l'effet des interventions de l'artiste) au cours des deux dernières années. En outre, Whittome, dont le travail en perpétuelle mutation s'accomode parfois mal d'une présentation institutionnelle, a trouvé dans le monte-charge très connoté du Musée (où le film est présenté) un objet analogue au vieux local qu'elle a transformé en *Room 901*.

Mais revenons rue Saint-Alexandre. Ici, rien n'évoque les accumulations d'objets, coutumières chez Whittome. Celle-ci paraît avoir trop respecté l'espace pour lui (sur) imposer son propre folklore. Tout s'est fait très lentement, naturellement, organiquement, amoureusement et, au terme de l'expérience, le visiteur ne distingue pas facilement ce qui appartient à Whittome de ce qui appartenait au site, pas plus qu'il ne peut déchiffrer les innombrables états des lieux qui ont précédé la mise en forme définitive. *Room 901* est une oeuvre dépouillée qui ne comprend qu'une toile brute rectangulaire, étendue au sol en face de la grande croix noire et recouverte de pigments blancs, un pan de mur repeint en gris et une toile blanche, montée sur châssis, encastrée dans un petit mur blanc et à peine visible. Mais ces éléments ont entretenu, pendant deux ans, un dialogue très serré avec les données du lieu, et le statisme de ces dernières, joint au mouvement de la lumière, a incité Whittome à transformer constamment la nature de ses interventions.

Plastiquement, la proposition est assez simple: elle confronte le noir et le blanc, la matière et la lumière, et aussi le mur et le sol par le biais du statisme de la croix et du mouvement de la toile qui a évolué devant elle; par ailleurs, tout cela est intimement lié par la répétition de certains motifs récurrents chez l'artiste, notamment de la croix (implicitement présente dans les grilles des fenêtres «romanes» et explicitement tracée dans les pigments blancs) et, surtout, par l'omniprésence du rituel de la peinture dont Whittome tente de se rapprocher après une absence de quinze ans. Cette fois-ci, en effet, les objets et les gestes de *Room 901* sont tous en rapport avec l'exercice de la peinture, mais chaque fois avec un manque: ou bien la couleur est appliquée directement sur le mur plutôt que sur un support autonome; ou bien elle est simplement déposée en pigments secs sur la toile ou sur le sol, autant de surfaces auxquelles elle n'adhérera pas; ou enfin — le cas le plus significatif — la toile apprêtée, encastrée dans le mur, demeure vierge de toute intervention picturale.

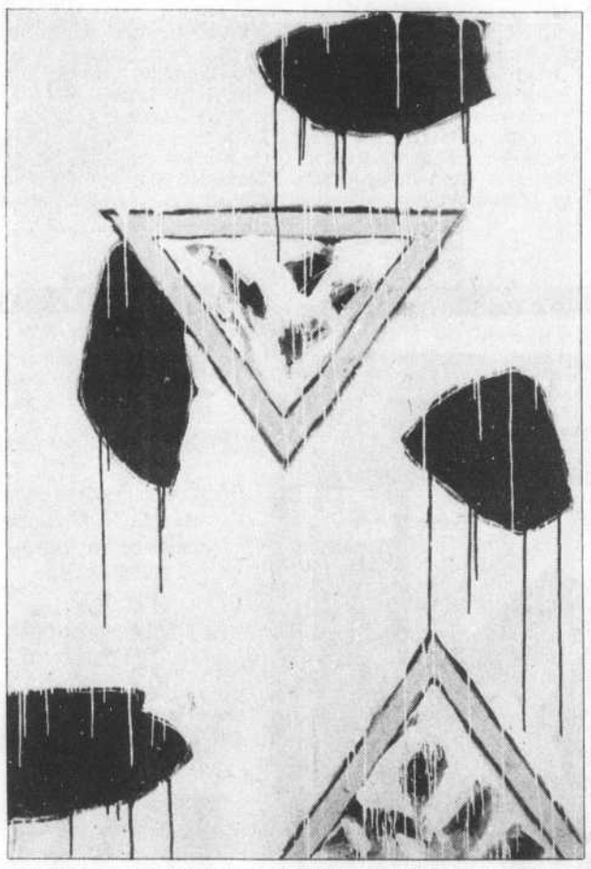
Et pourtant, je dois avouer que j'ai rarement eu le sentiment d'une présence aussi intense de la peinture que dans l'installation *Room 901* (dont le plancher est aussi un magnifique plan de couleur dont la texture accueille la lumière un peu comme les objets de *Vancouver*), comme si les tentations et les hésitations picturales de Whittome — dans ce lieu où elle a pourtant les assises les plus riches et les plus solides dont un créateur puisse rêver — communiquaient la gravité de l'acte de peindre. D'autre part, dans la série de constructions tridimensionnelles intitulée *La Gauchetière* et exposée chez Yajima, qui rend compte, à une autre échelle, des différents états de *Room 901*, on observe encore cet envahissement progressif du geste pictural qui tend à occulter tous les autres.

Dans deux semaines, quand Whittome va fermer le local 901, elle aura pris soin d'emporter avec elle les deux toiles qui ont eu partie liée avec cet espace et, comme cela se produit toujours dans l'univers de cette artiste, *Room 901* demeurera une oeuvre ouverte. (Chez Yajima, jusqu'au 20 novembre; rue Saint-Alexandre, jusqu'au 30 novembre).

■

LE DEVOIR s'excuse à propos de la présentation de l'oeuvre de Pierre Boogarts, «Feuilles II», qui a été reproduite à l'envers, par inadvertance, dans notre édition du 27 octobre dernier.

expositions/Serge Lemoyne proche et éloigné



«Le blanc pèse sur les contrastes», acrylique sur toile de Serge Lemoyne.

APRÈS l'intermède Claude Tousignant, dans la saison de la galerie, et celui de l'ascèse chromatique, dans la vie de Serge Lemoyne, la peinture revient en force chez Graff et Lemoyne y trône aussi proche et aussi éloigné de lui-même qu'on le puisse imaginer. L'exubérance et la sagesse continuent de s'entendre comme des larrons dans cette magnifique foire de couleurs que constituent les nouveaux tableaux, et déterminent à part égale le jeu des triangles, des taches et des drippings qui en forment toute l'imagerie.

Ici, le visiteur est accueilli par une toile non tendue, marquée d'un grand X peint sur un fond sombre, et où ce sont les zones non marquées qui retiendront l'attention de Lemoyne et qui deviendront les figures triangulaires de la série **Super-position**. Ces triangles sont omniprésents, et Lemoyne amène le visiteur à s'y intéresser en leur faisant remplir toutes les fonctions imaginables dans la toile, en variant le nombre, le format, la position dans l'aire picturale ou la nature de la coloration. Ils seront — successivement ou simultanément — ouverts ou fermés, fonds, figures ou tableaux dans le tableau, juxtaposés ou mis en abîme, en accord ou en désaccord avec le fond et/ou la forme orthogonale du support, etc.

En même temps que cette joyeuse figuration — plus savante qu'il n'y paraît à première vue — où le triangle se joue paradoxalement des taches et des drippings plus sages que lui, les derniers tableaux de Lemoyne proposent une exploration débridée de la couleur qui rapproche l'artiste d'un des courants à la fois le plus sympathique et le plus bouleversant de notre jeune peinture. (Jusqu'au 23 novembre).

Les amateurs de dessin visiteront avec plaisir la petite galerie de Jean-Jacques Thibault qui propose les variations d'une douzaine d'artistes — la publicité n'en promettait que huit — sur le thème de l'érotisme. Certaines oeuvres, inattendues, ont été réalisées exprès pour la circonstance et d'autres sont le fait d'habitués de la question, et il est intéressant de confronter ces deux types de propositions. Signalons, parmi les numéros les plus remarquables, un très bel ensemble de quatorze eaux-fortes rehaussées à l'aquarelle de Marc-Antoine Nadeau intitulé *Quand je te dis Je t'aime, je t'aime*, un peu parodique des anciens recueils de gravures érotiques; les derniers dessins de Carmen Coulombe dont les effacements et les reprises cherchent à articuler le temps et les espaces de l'érotisme au masculin; enfin, les petites boîtes de Sue Real, très chargées érotiquement, où la planéité du dessin sur des papiers découpés et la profondeur réelle de l'objet se font des clins d'oeil. D'autre part, la politique de Jean-Jacques Thibault est ouverte et le sens de l'accrochage s'enrichit de la juxtaposition d'oeuvres québécoises et étrangères. (Jusqu'au 26 novembre).

■

Il ne faut surtout pas s'amener à la galerie d'expressions céramiques Interaction avec l'intention d'y acheter un service à thé ou une jardinière. Depuis près d'un an, en effet, la maison met l'accent sur les ressources proprement expressives de la discipline, comme en font foi les deux propositions très connotées qui s'y partagent l'espace depuis dimanche dernier. Le *Sanctuaire du temps*, une foisonnante installation de Thérèse Chabot, fait entendre des sonorités connues. Bien sûr, cette oeuvre pastiche ingénieusement des lieux de notre passé immédiat, mais elle m'a paru empêtrée dans sa référence religieuse où un symbolisme appuyé et souvent primaire ne constitue pas une écriture véritablement plastique qui, seule, permettrait le décollage aussi bien de l'oeuvre que du regardeur.

Dans la salle adjacente, Virginia McClure rend un hommage espiègle et tonifiant au maire Jean Drapeau dont la stature passée n'a jamais évoqué l'argile dont il est ici modelé. La céramiste raconte d'une manière très colorée quelques-uns des principaux (mé) faits du personnage — du Vaisseau d'or au paquebot France, en passant par le mât du Stade et *sur* Corridart — et, parodiant les statues que les communautés élèvent à leurs bienfaiteurs, crée une mythologie dérisoire et corrosive. (Jusqu'au 19 novembre).

Gilles DAIGNAULT

Bruckner

Suite de la page 25

pliquât.

Cela dit, nous sommes en présence d'une interprétation magistrale. Un subtil dosage des tempi nous met à l'abri des vitesses excessives, ce qui ne signifie pas pour autant que Karajan ait délibérément cherché à uniformiser. Encore que cela soit très subjectif, on peut dire que ce que les *Adagios*, avec Karajan, perdent en expressivité, par un temp légèrement plus rapide, ils le gagent en clarté, leur déroulement événementiel devenant alors plus facile à percevoir.

D'un geste large et généreux, Karajan redessine les formes qu'il fait vibrer par les justes couleurs orchestrales bruckneriennes retrouvées. Grâce aussi à la souplesse de l'instrument qu'il dirige — le Philharmonique de Berlin est l'un des plus beaux orchestres du monde — Karajan nous livre une interprétation pleine de puissance et de profonde émotion. Il nous donne une image tour à tour attachante, bouleversante et exaltante de Bruckner, ce mal aimé.

La musique de Bruckner ne cédant pas à la séduction, exige que l'on fasse quelques pas vers elle. Il est bien entendu souhaitable de connaître l'homme surtout, débarrassé de ce grotesque costume d'anecdotes farfelues dont on l'a si outrageusement affublé. En considérant son oeuvre, comment peut-on, par exemple, douter de son intelligence?

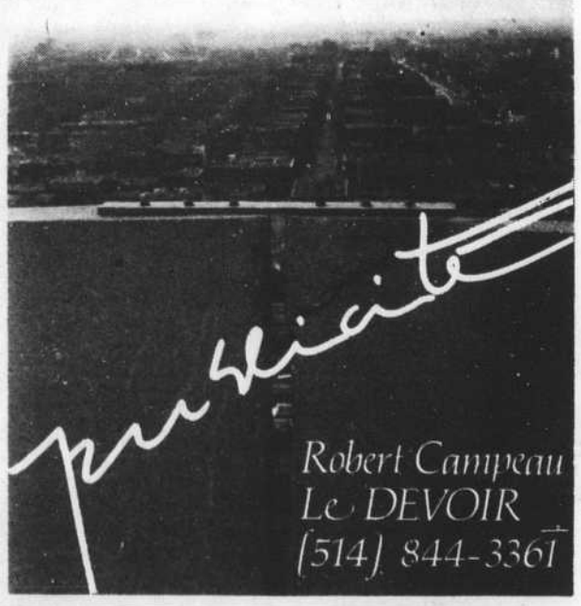
Dans un ouvrage facile à lire, parce que bien rédigé et fort bien construit, P.-G. Langevin nous fait connaître l'oeuvre de Bruckner au centre de laquelle s'élèvent ses glorieuses symphonies. Son approche intelligente et respectueuse de l'homme nous fait en outre comprendre que la biographie n'explique pas tout de la grandeur d'un créateur. C'est le guide indispensable pour qui veut découvrir l'univers extraordinaire d'Anton Bruckner.

Exposition
gravures du XIXe siècle
HERIOT — 1807
BARTLETT — 1840
O'BRIEN — 1882
etc.
Canadiana
«Le Saint-Laurent à Montréal»
BARTLETT 1840
1024 ouest, Laurier, 279-2188 et
Centre d'achat Les Terrasses 849-8243
atelier

André Kertész
Perception d'une vie entière
Jusqu'au 14 novembre
Dernière semaine
Le Musée sera ouvert jusqu'à 21 heures le jeudi 11 novembre
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy Renseignements: 285-1600
Cette annonce est en partie défrayée
par Wild Leitz Canada Ltée

La galerie d'art
l'aristocrate
Plaza Alexis Nihon
1500 Atwater
Altitude 3, Montréal, P.Q.
(514) 935-8030
Sélection de tableaux des artistes suivants:
L. Ayotte, D. Brown, F. Constantineau, G. Gingras, F. Iacurto, A. L'Archevêque, G. Pfeiffer, N. Poirier, R. Richard, A. Rousseau, R. Simpkins, P. Soulikias, A. Tatossian, T. Tomalty
et oeuvres de différents autres artistes dont
Normand Boisvert
Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h00
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h00
Samedi 9h30 à 17h00

LA GUILDE GRAPHIQUE
Jacques Hamel
Éditeur et distributeur
service d'encadrement
Ouvert au public 7 jours par semaine
9, rue Saint-Paul Ouest, Montréal H2Y 1Y6
– tél.: 844-3438



Gordon E. Pfeiffer



Lac Kejimkujik, N.E. huile 48 x 60

Ouverture aujourd'hui de 10 h à 17 h
M. Pfeiffer fera une séance de signatures de son ouvrage "Gordon E. Pfeiffer" de 13 h. à 17 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 18 novembre
GALERIE MIHALIS
1500, rue Sherbrooke ouest
(à l'est de la rue Guy)
Téléphone: (514) 932-4554



«L'Hommage aux Plouffe»
Henri Masson
8 gravures originales 22½ x 15
numérotées et signées par l'artiste
avec texte à la main inédit sur chacune par Roger Lemelin
Maintenant disponible en souscription: $1500
Édition limitée à 250 (dont 70 seulement au Québec)
Éditions Éternité
Place Bonaventure, Montréal H5A 1H4. Tél.: (514) 845-0609

UNIVERSITE CONCORDIA
COLLEGE DES SCIENCES
SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES
LA COULEUR - LES CAUSES VARIÉES
par
Kurt Nassau, Ph.D.
Laboratoires Bell
HEURE: 20 h 30
DATE: le jeudi 11 novembre 1982
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve ouest
Renseignements: 879-4160
La conférence aura lieu en anglais.

L'art dans les livres

Couvrez ce sein...

par Gilles Daignault

Au Québec, dans le monde des livres sur l'art, les rendez-vous réussis sont rares entre un éditeur sérieux et généreux, et un auteur dont la qualité de la réflexion justifie les efforts du premier. On dirait toujours qu'un des deux pôles de l'entreprise est déficient. Par exemple, les textes pénétrants de Nicole Dubeuiil-Blondin sur le Pop ou de François-Marc Gagnon sur Borduas n'ont eu droit qu'au minimum vital, tandis qu'un bon nombre de textes légers ont été — aussi inutilement que la mère d'Athalie — somptueusement parés.

Or, la présentation du gros ouvrage *Le Nu dans l'art au Québec* que viennent de publier les Éditions Marcel Broquet est certes adéquate; grand format, beau papier Renaissance, plus de trois cents illustrations dont une bonne centaine en couleurs, honnête fréquence des coquilles, etc. Malheureusement, il m'est difficile d'en dire autant du texte de Jacques de Roussan qui, tout en abordant ce travail «dans une perspective humaniste et universelle», n'est pas parvenu à maîtriser son sujet pour en faire une véritable étude thématique où des recoupements inédits créent des sens nouveaux.

D'abord, l'idée de faire un livre sur le nu dans l'art ne s'impose pas d'elle-même: «Se rappeler, disait le sage Maurice Denis, qu'un tableau — avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote — est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées». C'est dire qu'en mettant l'accent sur l'objet de la représentation, de Roussan se trouve à travailler dans l'accessoire et l'anecdote, et c'est peut-être ce qui explique pourquoi, comme le dit l'avant-propos, «il n'existe (...) aucun livre qui traite du nu» et que celui-ci «comble un vide dans l'histoire de l'art au Québec». Rappelons simplement que Jerrold Morris — à qui de Roussan aurait dû faire un sort dans sa bibliographie — disait à peu près la même chose en publiant *The Nude in Canadian Painting* en... 1972.

En ne travaillant qu'au niveau de l'iconographie, il n'est jamais commode de créer des groupements significatifs, et le laxisme des différents chapitres du *Nu dans l'art au Québec* rapprochera, entre autres, Morrice et Clarence Gagnon ou Lyman et Maillard (À la recherche de nouveaux horizons), Pellan et Cosgrove (L'éclatement des refus et des contraintes) et à peu près n'importe qui dans les trois derniers chapitres aux titres très hospitaliers (Transition dans la créativité, La maturation des courants plastiques et Des incertitudes aux contestations latentes).

D'autre part, si de Roussan affirme hautement: «Comme toute sélection est subjective par son essence même, les oeuvres reproduites dans cet ouvrage sont mon entière responsabilité, sans aucune réserve», il tient quand même à dire non seulement qu'il a éliminé «tout ce qui pouvait être vulgaire ou trop facile», mais aussi qu'il ne voulait pas traiter de l'érotisme, sans autre forme de procès — ce qui risquant, à mon avis, d'émasculer l'entreprise —, avant d'énoncer *son* critère péremptoire: «Je me suis contenté de choisir et de publier ce que je considère comme des oeuvres qu'on peut aujourd'hui accrocher dans son salon». Et pan!

Cela dit, suite à une courte introduction où l'auteur essaie laborieusement d'intégrer la problématique question du nu à l'évolution de l'art au Québec, l'ouvrage comprend de courtes biographies et des textes «personnalisés» — mais truffés de citations — sur plus de cent trente artistes dont l'ensemble constitue une mosaïque faite d'éléments trop disparates pour être solide.

Décidément, au Québec, dans le monde des livres sur l'art, les rendez-vous réussis sont rares entre un éditeur sérieux et généreux, et...

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest,
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h

YVETTE FROMENT
peintre hyperréaliste
L'artiste sera présente aujourd'hui de 12h. à 17h.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

VENTE
d'avant Noël
eaux-fortes • lithographies • sérigraphies originales
Tout est réduit de 20 à 50%
Galerie Écho.
6287 rue St-Hubert, Montréal

exposition
MARC POISSANT
huiles
du 13 au 21 novembre 1982
Rencontre avec l'artiste le samedi, 13 novembre, de 13 hres à 17 hres
Galerie Ludovic
1390 Sherbrooke O., suite 3
Montréal, Québec
(514) 844-9788

Pierre Gauvreau
travaux récents
Salle I
Jean-Philippe Dallaire
34 dessins inédits de 1957
Salle II
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

langage PLUS
présente
DEATH WATCH
DOMINGO CISNEROS
10 nov. — 28 nov. '82
Performance: **WÔBANAKI PHANEM**
HÉLÈNE O'BOMSAWIN 10 nov.
à la salle tremblé
675 boul. auger ouest
alma, p.q. - G8B 2B7

peintures et dessins de
DIMITER KAZAKOV
artiste bulgare de renommée internationale
et
sculptures en bronze et en argent de
MARYON KANTAROFF
du 6 novembre au 20 novembre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h 30
Dimanche de 13 h à 16 h

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
LESLIE REID
jusqu'au 27 novembre
vernissage aujourd'hui de 15 h à 18 h
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

LA GALERIE CULTART
Denyse Delrue, J. Ph. Peides
(co-directeurs)
"LA RELÈVE"
Casavant Michel, Carreau Janine, Lambert Lucie, Paiement Alain, Payette Jacques, Saulnier Paul-Émile.
Avisons jeunes collectionneurs
jusqu'au 21 novembre 1982
3620 Ridgewood, suite 616
Montréal (514) 735-2033, 735-6711
Du merc. au ven. de 10 h à 18 h
sam. et dim. de 13 h à 18 h

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Reynald Piché
«matière première»
toiles et papiers
jusqu'au 27 novembre
Ouverture aujourd'hui de 14 h à 17 h

roland giguère
oeuvres récentes
du 10 au 29 novembre 1982
vernissage le mercredi 10 à 19h.30
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

FOYER DES ARTS
EATON, 9e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Expo-vente
Galerie permanente
Collection d'artistes canadiens: Gordon Pfeiffer, Avrum Rosenthal, Viateu Lapierre, Aline Lalancette, Marcel Favreau, R. Galli, Vivian Walker, George M. Rae, R.S. Leduc, Eve Rell, C.D. Maillet, Jocelyne Lortie, Lemieux, Léo Ayotte, D. Harper, Hélène Dubé, John A. Barwick, Fernand Lorion, Gaby Lamarche, Shirley Chinneck, W.E. Gebauer, Raymond Rivard, P. Boucher, C. Dionne-Valois.
EATON

Une exposition
et vente de tableaux à:
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
Fulford Hall (en arrière de la cathédrale)
1444, avenue Union
Jeudi et vendredi, les 11 et 12 novembre, 10h à 21h
Samedi, le 13 novembre, 10h à 18h
(Vernissage, le 10 novembre à 19h30)
Aitkens - Ballon - Bates - Battelle - Beament - Beraha - Brainerd - Brickenden - Briansky - Caiserman-Roth - Chapman - Collins - Cornell - Craigmyle - Cuming - Desmarais - Dundass - Fodor - Garmaise - Gersovitz - Jaques - Labelle - LeDain - McCall - McLarren - Michel - Missakian - Muhlstock - Muhlstock (AREM) - Picard - Pickel - Rees - Roback - Scott - Shepherd - Simon - Steinhouse - Storr - Studham - Tahedl - Tinning - Tondino - Utsal - Walsh - Wilkinson - Wilson - Zadorozny.
Tous bénéfices de la vente aux oeuvres de la cathédrale

Exposition
Francesco IACURTO, d.b.a., a.r.c.
René RICHARD, c.m., a.r.c.
William SHOWELL, d.b.a.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 12 novembre
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

Jean-Jacques Thibault présente
L'ÉROTISME
Vu par douze artistes
Nouvelle parution d'un album de 14 gravures érotiques exécutées par Marc-Antoine Nadeau
Les samedis et dimanches de 12h à 17h. et la semaine sur rendez-vous
4226 av. Laval - Rens.: 844-9193

l'imaginaire
Odette THÉBERGE
«Vertiges»
acryliques sur papier
du 8 novembre au 12 décembre
Vernissage le lundi 8 novembre, de 17h. à 19h.
1654, chemin Saint-Louis
Sillery G1S 1G9 **418-688-1654**

galerie crescent
2142, rue Crescent, Montréal Tel.: 843-8589
En première à la Galerie Crescent
Formes et couleurs
Exposition conjointe de
Josette Brunelle,
orfèvre-sculpteur
Peggy Daigle,
artiste-peintre
Exposition du 10 au 21 novembre inclusivement

Exposition
Finalistes du prix Edimage 82
La direction de la maison d'édition Edimage, heureuse de l'accueil fait par les visiteurs de sa galerie à l'exposition des finalistes du prix Edimage 82, désire remercier tous les participants et féliciter les heureux gagnants de ce concours désormais annuel.
Le premier prix, d'une valeur de 2,500$, a été remis à **Reynald Connolly,** pour un autoportrait à la mine de plomb intitulé **«Connolly 82».**
Le second prix, d'une valeur de 1,000$, a été remporté par **Robert Ouellet** pour une acrylique à facture hyperréaliste représentant une porte cadenassée, intitulée **«Morale.»**
Le jury a aussi accordé cinq mentions qui sont allées à **Michel Casavant, Michel Crête, Yves Laroche, Stella Sasseville** et **Francine Turcotte.**
Voici les autres finalistes:
Michele Assal
Christian Beaudoin
Francine D. Beauchesne
Denis Beaulieu
Philippe Béha
Hélène Béland
Marcel Bellerive
Guy Blackburn
Louise Boisvert
Jean Brassard
Pierre Carrette
Carlos Calado
Johanne Corneau
Robert Davidson
André Dubois
Luc Ferland
Giandido Fucito
Ferg Gadzala
Brigitte Gagnon
Thérèse Gagnon
Claude Garneau
Lise Gaucher
Marielle Gaudette
Pierre Glakmayer
Michel Godin
Jean-Luc Grenier
Jean-Luc Guinamont
Danielle Hardy
Alain Harvey
Deidre Heriuhy
Jacques Lajeunesse
Pierre-André Lamothe
Mance Lanctôt
Jean-Pierre Langlois
Louis Lauzon
Louis Larochelle
Carolle Lavoie
Lorraine Lessard
Alain Lévesque
Jean Martel
Jocelyne Messier
Stéphane Olivier
Manon Otis
Michel Pimparé
Marthe Roberge
Michel Sévigny
Jacques St-Arnaud
Henri Sylvestre
P.G. Tabouillet
Nicole Tremblay
Dominique Tremblay
Jean Trépanier
Michelle Verrette
Natacha Wrangel
Christian Yelle
edimage LTÉE
Les oeuvres de ces artistes seront exposées encore deux semaines à la Galerie Edimage, située au 3967 St-Denis, à Montréal. Les collectionneurs peuvent trouver là l'occasion de se procurer à prix abordables des oeuvres d'artistes jeunes et prometteurs.
3967 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL, H2W 2M4 — 849-7785
Ouvert lun., mar., mer., sam. de 10 h à 18 h, jeu., ven. de 10 h à 21 h.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-001892-819. YVES GAGNON, demandeur. —vs— CONSTRUCTIONS VAL-ARBOUR INC., défendeur. Le 10 novembre 1982, à 11:30 heures, au 518 rue Des Pélicans, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford, de couleur rouge, no plaque Qué. 1981 F-305-977 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier (879-1007). Montreal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-021171-827. DANSON DECOR INC., demanderesse —vs— 100249 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 17 novembre 1982, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 4554 rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire en bois 4 tiroirs; 1 calculatrice Sears 910; 3 classeurs métal gris; 1 caisse enregistreuse modèle 100 et équipement de fleuriste. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (849-2483). Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-02005873-828. ANDRÉ TROTTIER, (ÉBÉNISTERIE LORRAINE ENRG.), partie demanderesse —vs— ÉBÉNISTERIE POPULAIRE CLAUDE LEGAULT INC., partie défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 14:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au 372 ouest, rue Ste-Catherine, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tournevis; 1 scie circulaire; 1 scie à découper; 1 lot de bois en vrac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (849-2483). Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO 500-02-045956-815. ROBERT BERGERON "GARAGE ROBERT BERGERON ENR" partie demanderesse —vs— JAMES STREET (CHEZ PAULO), partie défenderesse. Le 25 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 6041 à 6047 Bélanger en la cité de St-Léonard, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 tables de pool Zenith; Effets et équipements mobiliers variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (842-5292) de l'étude: Babin, Bourdages et Decoste. Montréal, 4 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048262-723. SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE J.L. LTÉE., demanderesse - vs- DAVID THOMAS, défendeur. Le 18 novembre 1982, à 13 heures au lieu d'entreposage du gardien du défendeur au No 3425 rue Masson en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Lincoln continental. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039921-825. CANADIAN FUNERAL DIRECTOR, demanderesse -vs- LES DISTRIBUTIONS J.L. CARON INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 18 rue Bellefort en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consitant en: articles de bureau, et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE RIVARD. 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042831-821. BARMISH INC., demanderesse -vs- BOUTIQUE STÉPHANE INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1475 rue St-Hubert en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: comptoir avec rallonge blanc et vitre racques stainless steel; plusieurs lots de vêtements; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-001937-780. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse. -vs- DIANE PERRON SYLVESTRE, partie défenderesse. Prenez avis que le 19 novembre 1982 à 10:00 heures au 6058 Hutchison à Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIANE PERRON SYLVESTRE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à diner comprenant, une table en bois rectangulaire, 6 chaises en bois; 1 bahut en bois 2 tiroirs 2 portes; 1 table circulaire; 1 chaise en bois avec siège en matériel; 1 lampe de table. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 3 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011864-822. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse -vs- LES PIÈCES D'AUTOS ST-GERMAIN 1981 INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 17 novembre 1982 à 10:00 heures au 2557 Charland à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES PIÈCES D'AUTOS ST-GERMAIN (1981) INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Richmac Mc102, 1 système d'alarme Prudential # de série 52715; 1 vérificateur à batterie Evanco; 1 malaxeur à peinture électrique; 1 balance à peinture; 1 chargeur à batteri Exide; 1 étau; 1 coffre à valve; 1 grinder et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD GAGNÉ, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 3 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003000-829. CANADIAN FUNERAL DIRECTOR, demanderesse -vs- LES DISTRIBUTIONS J.L. CARON INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 18 rue Bellefort en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consitant en: articles de bureau, et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE RIVARD. 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042831-821. BARMISH INC., demanderesse -vs- BOUTIQUE STÉPHANE INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1475 rue St-Hubert en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: comptoir avec rallonge blanc et vitre racques stainless steel; plusieurs lots de vêtements; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045956-815. ROBERT BERGERON "GARAGE ROBERT BERGERON ENR" partie demanderesse —vs— JAMES STREET (CHEZ PAULO), partie défenderesse. Le 25 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 6041 à 6047 Bélanger en la cité de St-Léonard, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 tables de pool Zenith; Effets et équipements mobiliers variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier 288-0211. Inf.: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048262-723. SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE J.L. LTÉE., demanderesse - vs- DAVID THOMAS, défendeur. Le 18 novembre 1982, à 13 heures au lieu d'entreposage du gardien du défendeur au No 3425 rue Masson en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Lincoln continental. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039921-825. CANADIAN FUNERAL DIRECTOR, demanderesse -vs- LES DISTRIBUTIONS J.L. CARON INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 18 rue Bellefort en la cité Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consitant en: articles de bureau, et équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE RIVARD. 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-02005873-828. ANDRÉ TROTTIER, (ÉBÉNISTERIE LORRAINE ENRG.), partie demanderesse —vs— ÉBÉNISTERIE POPULAIRE CLAUDE LEGAULT INC., partie défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 14:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au 372 ouest, rue Ste-Catherine, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tournevis; 1 scie circulaire; 1 scie à découper; 1 lot de bois en vrac, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (849-2483). Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045956-815. ROBERT BERGERON "GARAGE ROBERT BERGERON ENR" partie demanderesse —vs— JAMES STREET (CHEZ PAULO), partie défenderesse. Le 25 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 6041 à 6047 Bélanger en la cité de St-Léonard, district de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 tables de pool Zenith; Effets et équipements mobiliers variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier 288-0211

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-10202-820. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur —vs— CAFARO ENTREPRISE, défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 8690 rue Fernand Forest, en la cité Rivière des Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA; 1 table centre marbre; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, le 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-010836-825. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur —vs— DONALD FRANCOEUR, défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 6249 rue Lacoursière, en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 petits sofa en bois; 1 grand miroir; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, le 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027637-821. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse —vs— VAPOTEX INC., défenderesse. Le 19 novembre 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au Petit Rang St-François, en la cité St-Pierre district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur no. de série 53231975. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COOR PROVINCIALE. NO: 500-02-047278-820. SNOWDON PLAZA APARTMENTS INC. demandeur -vs- ROBERT LEFEBVRE, défendeur. Le 18 novembre 982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1900 rue René Laennec apt. 8 en la cité Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 set de salon (3mcx); système de son; tv couleur Zénith; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019968-82-0. VILLE DE LAVAL. Partie demanderesse —vs— BERNARD LAVERGNE. Partie défenderesse. Le 16 novembre 1982 à 11:00 heures au 660, Laval, app. 2, LAVAL DES RAPIDES, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BERNARD LAVERGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. noir et blanc de marque PANASONIC; 1 set de salon en velour gris 2 morceaux; 1 système de son de marque LLOYD'S, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ ROY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023845-82-4. VILLE DE LAVAL. Partie demanderesse —vs— CLAUDE CHOQUETTE. Partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 10:00 heures au 660, Cousineau, app. 4, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE CHOQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. noir et blanc portative de marque Candle; 1 cablo-sélecteur; 1 laveuse-sécheuse de marque Hot-Point; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047661-827. SNOWDON PLAZA APARTMENTS INC. demandeur -vs- JEAN CARRIER, défendeur. Le 16 novembre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 315 rue Dorchester est, apt. 402, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: peintures; tv couleur Sharp; ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 6 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036455-827. SERVICES CORPORALEX LTEE, Partie demanderesse -vs- JEAN-PIERRE SAVOIE, Partie défenderesse. Prenez avis que le 17 novembre 1982 à 11:00 heures au 4495 Domville à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Jean-Pierre Savoie saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur consol couleur Magnavox; 1 système de son de marque Juliette 3 mcx; 1 table de salon en bois brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier. DE L'ETUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017961-827. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE, demanderesse —vs— DAME M.A. WILSON, défenderesse. Le 16 novembre 1982, à 11:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au 255 Montée de Liesse, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 4 novembre. 19B2

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-006478-822. CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse —vs— RESTAURANT LA COMTESSE, défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue LeCorbusier en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-6317). Montréal, le 6 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009379-822; VILLE DE LAVAL; demanderesse, —vs— YVON VERMETTE, défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1025 rue Curé Poirier, en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon style canadien; 1 set de cuisine en bois; Effets mobiliers, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031512-820. J.B. BELY INC., demanderesse, —vs— CYRIL PAYNE, défendeur. Le 17 novembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 4543, rue Hingston, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Sears; 1 Bibliothèque; Effets mobiliers, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 760-05-000377-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- JEAN-YVES LACOSTE, défendeur. Le 17 novembre 1982 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 150 rue Pasteur, #405 en la cité Châteauguay, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Honda Prelude, 4 cyl. 1981; couleur rouge, série SN322BC803815, licence: 750M184/82. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012060-826. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GISÈLE PAQUETTE, défenderesse. Le 24 novembre 1982 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 585 rue Bruges, #107, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Renault G.T.L. 1980 — 4 cyl. couleur grise — série 7626355 — Lic. F505-722/82. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier de l'Étude: Babin, Bourdages & Decoste, 842-5292. Montréal, 4 novembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-036229-800. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse -vs- MECANO PLEX INC., défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1230 rue Tellier, en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Econoline "Mercury"; 1 bureau bois et métal - 6 tiroirs. Effets mobiliers et équipements bureau variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier de l'Étude: Babin-Bourdages & Decoste, 842-5292. Montréal, 4 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025676-82-1. VILLE DE LAVAL. Partie demanderesse —vs— JACQUES GUAY, Partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 11:00 heures, au 1017, Papineau, LAVAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES GUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque QUASAR; 1 laveuse-sécheuse de couleur jaune de marque INGLIS; 1 Foyer artificiel en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008496-82-5. G. ROBITAILLE INC. Partie demanderesse —vs— SERV. D'INF. FLORIDIEN INC. Partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 11:00 heures au 418 est, Sherbrooke, ste 1, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERV. D'INF. FLORIDIEN INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque REMINGTON; 1 étagère 2 portes; 1 bureau de secrétaire; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028089-82-4. PRODUIT ALIMENTAIRES ANCO LTÉE. Partie demanderesse —vs— CAROLE ENGLISH. Partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 13:00 heures, au 1962 Ch. Gascon, TERREBONNE, district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CAROLE ENGLISH saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque DATA TERMINAL; 1 balance électrique de marque TOLEDO; 1 réfrigérateur à viande de marque MÉTROPOLITAIN, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-005290-82-8. SECURIBEC INC. Partie demanderesse —vs— 90466 CANADA LTÉE, Partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 10:00 heures, au 6773 Côte des Neiges, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 90466 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque TOSHIBA; 1 dactylo électrique de marque OLIVETTI; 2 calculatrices de marque TOSHIBA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006714-82-3. SCHOOL COMMISS. MUNIC. LAURENVALE, partie demanderesse -vs- E. DIMOPOULOS, partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 11:00 heures au 183 rue Morel Repentigny et district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de E. DIMOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque RCA; 1 set de cuisine en bois 7 morceaux; 1 four micro-ondes de marque Sharp; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 3ème jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049633-79-0. COM. PAR. DU CAM. REG. DE MONTRÉAL, partie demanderesse. -vs- ANDRÉ CARON, partie défenderesse. Le 19 novembre 1982 à 11:00 heures au 1695 Bourbonnière, Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ CARON saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Hitachi; 1 laveuse-sécheuse de couleur jaune de marque Inglis; 1 bibliothèque en bois 4 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 3ième jour de novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011027-826. LA CAISSE POPULAIRE ST-NOEL CHABANEL, demanderesse —vs— PAUL SAVARD, défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 10,010, rue Vaillancourt, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler 1980 Cordoba. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032607-819. V.D.G. ELECTRIC (1973) ENR. VITTORIO DI GENOVA, demandeur —vs— GIANFRANCO TUCCI, défendeur. Le 18 novembre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 17, rue Kenaston, en la cité Mont-Royal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sanyo & acc.; 1 piano; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Provinoe de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037010-829. LES ALIMENTS ROMA LTÉE, demanderesse —vs— MARCO POLO RESTAURANT, défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse. au 428, rue Jean Talon Ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigéré 2 portes; 1 comptoir à crème glacé; équipement de restaurant; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009759-825. AUTO LOCATION VARENNES LTÉE, demanderesse —vs— CLAUDE MALLETTE, défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 1314 rue Palardy, en la cité St-Bruno district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick Century 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034920-806. RICHARD GAUTHIER, demandeur —vs— MEUBLATEK A.S. INC. —et— ANDRÉ SANSREGRET (Ameublement Bon Marché Enrg.), défendeurs. Le 17 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, André Sansregret (Ameublement Bon Marché Enrg.) au 3963, rue Ste-Catherine Est, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, André Sansregret (Ameublement Bon Marché Enrg.) saisis en cette cause, consistant en: 50 lampes sur pied; 227 lampes suspendus; effets variés; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANCOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050053-813. TRANSPORT CIE D'ASSURANCES, demanderesse —vs— KIRIAKOS ROUMELIOTIS, défendeur —et— RIALTO HALLS ET RIALTO THEATRE, tierce saisie défaillante. Le 17 novembre 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires des tierces saisie défaillante au 5723, rue Park Avenue, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des tierces saisie défaillante saisis,en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur; 2 machines à vue super simplex # de série 23885 et 23883. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANCOIS DUPONT, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019073-829. GROLIER LIMITÉE, demanderesse —vs— GISÈLE TRUDEL, défenderesse. Le 17 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 27 rue Chemin Mont-Plaisant en la cité Morin Heights district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi; 1 divan 4 places; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006882-828. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse —vs— YAMADA ENTREPRISES LTÉE, défenderesse. Le 16 novembre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 8937 rue St-Urbain, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 scie raide à main; 1 scie à découper de Black & Decker; équipement de menuiserie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-014416-828. C.S.S.T., partie demanderesse —vs— ENTREPRISES WIPLI INC., partie défenderesse. Le 17 novembre 1982, à 15:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au 2020 rue University #1334, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consrstant en: 2 filières 4 tirroirs; 1 appareil Telex (Legh) & acc.; 1 radio AM-FM Welcor; équipements divers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier (879-1007). Montréal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. No 705-05-00350-812. LES DISTRIBUTIONS M.R.C. INC., demanderesse —vs— BOUCHERIE D'ALIMENTATION GEORGES INC., GEORGES CÔTÉ, défenderesse. Le 22 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au 4432 rue De Castille, en la cité de Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc; 1 comptoir réfrigérée General & acc.; 1 armoire en métal 3 tiroirs; équipement divers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. (879-1007). Montréal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO 705-02-001677-814. LAURENTIEN MALO INC., partie demanderesse —vs— ANDRÉ SINGELAIS (BÂTISSES PARC ENR.), partie défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 7330 boul. Gouin ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Kenmore blanche; 1 table à dessin, base en bois + lampe Luxo gris & acc., 1 T.V. couleur Baycrest & table; effet mobilier divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (879-1007). Montréal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No 705-02-001622-828. GAGNÉ ET LAROUCHE INC., demandeur —vs— NORMAND LECLERC, défendeur. Le 17 novembre 1982 à 11:30 heures, à la place d'affaires du défendeur, au 6955 boul. Taschereau #215, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère jaune et noir; 1 bureau secrétaire beige et brun; 1 humidificateur Kenmore; équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (879-1007). Montréal, le 3 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030730-829. SERGE MIMEAULT, demandeur, —vs— LES COPROPRIÉTÉS 2000 LTÉE, défenderesse. Le 16 novembre 1982, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 622 rue Ste-Foy en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Toshiba; dactylo Olympia et table; ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier (288-6317). Montréal, le 6 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal, NO: 500-02-014226-82-8 VILLE DE LAVAL partie demanderesse -vs- AGOSTINO ANTONECCHIA partie défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 10:00 heures Au 12585 Hector Lamarre MONTRÉAL NORD district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGOSTINO ANTONECCHIA saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dinér 8 morceaux, 1 set de salon en velour brun 5 morceaux, 1 lave-vaisselle de marque GENERAL ELECTRIQUE, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: RICHARD FONTAINE, huissier 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-022478-82-5 PRESTON PHIPPS INC, partie demanderesse -vs- CONTROLE MECANIQUE G.C. INC, partie défenderesse. Le 17 novembre 1982 à 10:00 heures Au 158 - 66e avenue CHOMEDEY, LAVAL district de MONTREAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONTROLE MECANIQUE G.C. INC saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de couleur bleu pâle, immatriculé: F-515-879, de marque FORD ECONOLINE-250, 1 dactylo électrique de marque I.B.M., 1 photocopieuse de marque COPYFAX, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier 288-0211, Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031693-810. VILLE DE LAVAL, demanderesse, —vs— MARCEL GUILLEMETTE, défendeur. Le 18 novembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 109 rue Boul. De La Concorde, # 6 en la cité Laval Des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux; 1 sécheuse; Effets mobiliers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030765-817. VILLE DE LAVAL, demanderesse, —vs— PERCY HARPER JR., défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 435, rue Marconi, app. 10, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Electrohome; 1 set de salon 2 morceaux; Effets mobiliers, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-009942-820. GRIMCO STEEL SPECIALTIES LTD, demanderesse, —vs— NICMA INDUSTRIES LTD, défenderesse. Le 18 novembre 1982, à 11:00 heures, au lieu d'entreposage de la défenderesse, au No 10443, rue Pigeon en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 One Dye Mold pour fabrication de nylon grids. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046921-81-8. ROBERT BLAIS, partie demanderesse. -vs- ARMAND DI PALMA ET ALS. partie défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 13:00 heures au 2026 rue Cartier, app 4, Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND DI PALMA ET ALS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Zenith; 1 set de salon 2 morceaux; 1 bibliothèque de style futuriste, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 3ième jour de novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026558-82-0. BOIS GOODFELLOW LTÉE, partie demanderesse. -vs- BOISERIES MAURIDOR INC., partie défenderesse. Le 16 novembre 1982 à 11:00 heures au 5825 boul. Laurier St-Hyacinthe et district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BOISERIES MAURIDOR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à ruban de marque Rockwell; 1 perceuse sur pied de marque Rockwell; 1 scie ronde de marque General, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 3ième jour de novembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009807-822. GEORGE MARKOPOULOS, demandeur —vs— ANUP K. BHALLA —et— SURESH GUATAMA, défendeur —et— FIVE STAR SUBMARINES, Tierce-saisie. Le 18 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4442 rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: Caisse enregistreuse; Réfrigérateurs; congélateur; Four à pizza; équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-053529-750. JOSÉPHINE FRANCES FOGARTY, demanderesse —vs— ALLEN BRUCE HUNTER, défendeur. Le 18 novembre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 18 Westpark Boul. en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Vach & moteur Johnson; piano; soufflleuse; tondeuse; meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISSONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-012795-827. PLACE BONAVENTURE INC., demanderesse —vs— DARCY McDONALD ASSOCIATES LTD., défenderesse. Le 17 novembre 1982, à 10:00 heures au 1 rue Edison, étage "E", Place Bonaventure en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: dactylo IBM élect.; paymaster; équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 4 novembre 1982

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-041234-811. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse -vs- ROBERT RIVARD, défendeur. Le 23 novembre 1982, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 405 rue Edward VII, en la cité St-Philippe, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Volkswagen 1974, rouge, imm. 722M497-82. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5292. Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 4 novembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039023-820. LA COMPAGNIE DE TRANSPORTS ATLAS LTÉE., demanderesse -vs- LES ÉQUIPEMENTS BICO INC., défenderesse. Le 19 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5600 rue Bois Franc en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, oonsistant en: 1 camion Vandura GMC 25 no. de série: 2GFEG25G8B4502733; 1 loader machine Koching série: 9A0227; 1 photocopieuse Nahua avec cabinet, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, 16 novembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033172-821. SODEL LTÉE., demanderesse -vs- ALAIN HOULE ET AL (ATELIER D'USINAGE A & R ENR.), défendeurs. Le 19 novembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 2912 rue Bergman, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur; 1 surface grinder Brown & Sharpe; 1 scie à ruban, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier 842-9192. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027563-811. VILLE DE LAVAL, demanderesse, —vs— FORCILLO J. Défendeur. Le 16 novembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 2525, rue Havre Des Iles, #C 711, en la cité Chomedey district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur RCA et acc.; 1 set de salon complet; Effets mobiliers, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier (845-7286). Montréal, le 4 novembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049426-82-3 M. M. LAZZARA, partie demanderesse -vs- JOHANNE BOYER, partie défenderesse. Le 16 novembre 1982 à 12:00 heures. Au 2304 Renaissance, LAVAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHANNE BOYER saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque THOSHIBA, 1 système de son AM-FM de marque HITACHI, 1 set de salon en velour gris 2 morceaux, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ANDRÉ ROY, huissier 288-0211, Montréal, ce 3ième jour de novembre 1982, Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-013633-829. LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- BRASSERIE DE LA CÔTE ST-LOUIS LTÉE., défenderesse. Le 18 novembre 1982 à 14:00 heures à la place d'affaires antérieure de la défenderesse au No 335 rue George VI en la cité de St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à pâtisserie mural de 4' de long; 2 compresseurs ½ h.p.; 1 chambre froide pour bière 8'x8'x8' et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 6 novembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031868-826. IMMEUBLES GESTBEC INC. demanderesse —vs— LAURIER COUPAL, défendeur. Le 17 novembre 1982 à 13 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 366 rue Ivan Pavlov

L'État

Suite de la page 17

film à *Chambre 666* et *Quand je m'éveille*, deux documents vidéo de Wenders qui seront présentés de nouveau aujourd'hui à 14 h 15 au Cinéma Parallèle dans le cadre de la section Présence Vidéo du festival, on comprend facilement que ce qui préoccupe avant tout Wim Wenders, ce n'est rien d'autre que le cinéma lui-même et son métier de cinéaste. Question de vie ou de mort, pour lui. Comme pour Nicholas Ray, à qui il a consacré en 1981 *Nick's Movie*, filmant les derniers moments du cinéaste, les derniers jours de cet ami américain.

La mort est aussi présente à la fin de *L'État des choses*. Alors que le producteur vient d'être abattu par une balle, Friedrich, le réalisateur, tient sa caméra comme un fusil et vise l'ennemi qu'il ne trouve pas. Un deuxième coup de fusil. Le réalisateur tombe. La caméra continue de tourner. Puis s'arrête. Fin. Fin du film. Fin du cinéma. Pour Wenders, le cinéma est menacé, or sa vie en dépend. Émouvante confession devant laquelle on peut difficilement rester insensible. Et c'est sans doute pourquoi le dernier jury du festival de Venise n'a pu faire autrement que de décerner à *L'État des choses* sa plus haute récompense.

Les interprètes de ce film ne sont pas des vedettes: Wenders a compris que s'il avait employé des stars, il aurait du même coup dévalorisé son propos. On retrouve cependant parmi les interprètes des noms qui sont intimement liés à la création et à la création et à la production cinématographiques: le cinéaste Samuel Fuller, qui figurait aussi dans *L'Ami américain* que Wenders a tourné en 1977, Robert Kramer, scénariste et cinéaste, dans le rôle de l'opérateur, le producteur Roger Corman aussi, qui incarne brièvement le personnage d'un avocat. Les clins d'oeil ne manquent donc pas. On fera même allusion à Fritz Lang. Même le générique du début, dans sa façon de disparaître de l'écran, constitue une sorte de clin d'oeil. Mais quelle intelligence! Cette intelligenoe passionnée du cinéma qui transparaît dans tout le film du début à la fin.

Jocaste

Suite de la page 17

tes à certaines féministes qui y voient un pouvoir renforcé pour l'homme.

«Ce langage vis-à-vis de l'homme, surtout venant de femmes ayant choisi d'élever seules leur enfant, me semble un coup de poing qu'on lui assène en pleine figure: vois, tu es si peu présent, tu ne fais tellement rien que je peux facilement me passer de toi. Cette réaction est saine, mais par contre, je ne sais pas encore ce que cela donnera pour l'enfant».

D'autres féministes voient dans *Les Enfants de Jocaste* une culpabilisation, une de plus, de la mère. Mais c'est la société patriarcale que Christiane Olivier désigne comme coupable, pas la mère, victime comme l'homme d'une répartition rigide de rôles parallèles. N'écrit-elle pas: «N'est-il pas inquiétant d'apprendre que quoi qu'elles fassent, quoi qu'elles choisissent comme façon de vivre avec l'enfant, les femmes, tant qu'elles seront uniques éducatrices de l'enfant, seront tenues pour seules responsables de ce qui lui adviendra?»

Tout le chapitre, *Famille: théâtre moderne pour pièce antique*, crie que Christiane Olivier, femme et mère, a vécu cet étouffement que les histoires roses et bleues de notre enfance ne mentionnaient surtout pas.

«Ce livre est le résultat d'une colère que j'ai depuis l'âge de quatre ans. Dans ma tête, je me disais toujours: mais comment ça se fait que mon sexe m'écarte de certaines choses. Nous étions une famille nombreuse — j'ai quatre soeurs et deux frères — et mes parents n'ont pas payé mes études. J'ai travaillé car je voulais chanter une autre chanson que la leur. J'ai accepté d'être orpheline et c'est à partir de ce moment-là que la véritable vie commence. Être femme, oui, être mère, oui, mais sortir du moule séculaire. Je refuse le masochisme, je trouve beau d'avoir un enfant mais horrible d'accoucher et pas agréable d'avoir mal au ventre à peu près toute sa vie...»

«J'ai fait le même chemin que toutes les femmes, que toutes les Jocaste, poursuit-elle. Je me suis mariée et j'ai été la femme du docteur Olivier, toute petite, toute petite, cachée derrière le mari. J'ai eu trois enfants et j'ai travaillé et j'ai été une femme «hors d'elle», hors du sujet. Quant mon mari a commencé une psychanalyse avec Lacan (là, j'ai été en rogne pendant six mois), j'ai décidé de faire également une psychanalyse. Pour sauver le couple, pour ne pas me sentir déphasée, j'ai suivi mon homme. Cet homme qui, aujourd'hui, connaissant mes idées, n'a pas encore lu mon livre... Ce n'est pas la névrose qui m'a menée à la psychanalyse (j'étais psychologue) et j'ai toujours eu de bonnes défenses, c'est un peu un accident et c'est peut-être ce qui explique ma santé, ma spontanéité. Je suis d'abord une femme et puis, j'ai un job, la psychanalyse.»

Et puis, elle se met à l'écoute d'enfants, d'adolescents, d'adultes (deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes). Sur le divan, le discours des hommes et des femmes n'avait rien de sysmétrique.

«Les femmes vivent un malaise vis-à-vis de leur corps, soit le mettre en valeur de façon excessive, soit le nier totalement, ce qui revient au même. Les hommes sont incapables de communication affective. Ces distances entre les deux remontent, évidemment, au premier discours, remonte à l'Oedipe, aux six premières années où se joue définitivement l'inconscient. Et cela remonte, évidemment puisqu'elle est seule avec l'enfant, à la mère. Chacun, chacune, sur le divan parle de sa maman...»

Et c'est ici que d'aucunes laissent échapper un «encore elle»... Mais Christiane Olivier ne condamne pas la mère, n'ostracise pas la femme. Elle fait un constat à partir duquel elle veut redonner à la femme un discours, un espace, une vie qui soit autre qu'un rôle.

«Je ne le répéterai jamais assez: la présence du père, ou d'un substitut paternel, est indispensable à 50% car la mère écrase sa fille de sa supériorité et enferme son fils dans un désir scandaleux. Cela, bien sûr, ne se fait ni concrètement, ni consciemment, mais l'inconscient maternel est fort et le discours psychanalytique étant exclusivement masculin, qui lui aurait révélé toutes ces choses sur elle, son corps, son désir, ses pièges? Présentement, et depuis longtemps, les petites filles n'ont pas d'Oedipe et les petits garçons en ont trop à cause de la présence unique et exclusive de la mère auprès d'eux pendant la petite enfance. Cela donne, en général, des femmes hystériques et des hommes misogynes. C'est confortable, cela?»

C'est le deuxième voyage de Christiane Olivier au Québec et ses conférences attirent partout des foules records. La semaine dernière, dans une petite librairie d'Outremont, les femmes, venues en principe faire signer leur livre, se pressaient pour l'écouter, restaient sur place et il fallait littéralement se marcher sur les pieds pour l'approcher. En Suisse, en Belgique, on la demande et redemande. En France, malgré les 100,000 exemplaires vendus, c'est le presque silence.

«Les Français sont empêtrés dans leur ostracisme. Je ne suis jamais passée à *Apostrophes* (l'émission littéraire très écoutée de Bernard Pivot, à la télévision) alors que des auteurs de livres sur les guêpes et les abeilles, qui vendent à moins de 2,000 exemplaires, sont invités. Alors? Je suis un best-seller sans visage. Si j'avais voulu écrire un bouquin sur la psychanalyse, j'aurais passé six mois avec le dictionnaire psychanalytique, j'aurais pondu un ouvrage qu'on discuterait pendant des heures dans des chapelles fermées. J'ai voulu écrire un livre pour toutes et tous. Je ne suis pas écrivaine, j'ai mis deux ans et demi à faire *Les Enfants de Jocaste*. J'ai écrit pour les autres femmes, c'est la parole des femmes que j'ai mise en mots.»

En mots vivants et accessibles, clairs et lumineux. Lyrisme et humour traversent ce livre qui raconte une histoire qui est un peu la sienne, un peu la mienne, un peu la nôtre, un peu celle de l'humanité en marche, de la féminitude en mutation.

Cardinal

Suite de la page 17

intarissable qu'est le cardinal Léger, dont la mémoire remarquable, les dons d'improvisation et le talent d'orateur savent faire revivre tant de personnages hauts en couleur et rappeler tant d'anecdotes, ceux-là seront ravis. On y suit «le cardinal globe-trotter», comme il se décrit lui-même, à travers les méandres d'une vie «d'une effroyable complexité» à Paris, au Japon, à Valleyfield, à Rome, puis à Montréal.

Si l'auteure n'est pas intéressée à sa pensée, elle n'a pas exclus le merveilleux de son récit.

On y trouve tout aussi bien le rappel de l'abcès qu'il fait aux gencives à 15 ans que la voix qu'il entend à 16 ans: «Tu seras prêtre» et plus tard «Tu seras évêque.» À ce sujet, le cardinal a fait remarquer au DEVOIR: «Les prêtres d'aujourd'hui n'acceptent pas le merveilleux dans la vie, moi, je l'accepte, parce que je l'ai vécu. «Et il ajoute que tous les faits rapportés sont vrais.

L'homme des fidélités successives apparaît tantôt taciturne, tantôt bouffon, toujours bénéficiant d'un statut particulier, supportant mal ses propres limites, oscillant d'abimes en sommets, ressentant avec acuité l'humiliation d'un échec au noviciat des Jésuites, par exemple.

Paul-Émile Léger est attiré par l'art oratoire, éprouve plus de goût pour la littérature et la philosophie que pour le droit canon, mais c'est en droit qu'il ira étudier. Il est aussi attiré par les dignitaires et la hiérarchie ecclésiastique, fasciné «par le rouge et le violet des prélats». Grand lecteur, servi par une mémoire remarquable, il aime les larges audiences.

Paul-Émile Léger possède une étonnante aptitude à se regarder comme s'il était une autre personne ou à se considérer comme tel. «Est-ce bien moi ce pauvre maigrelet sur le sort duquel tout le monde s'apitoyait?» dit-il de lui après son ordination.

Vulnérable, il est à l'affût des rumeurs et souffre profondément des blessures qu'elles lui causent. Il confie ses souffrances à son journal quand un poste lui échappe. Des rumeurs voulaient qu'il soit nommé évêque auxiliaire à Valleyfield, puis à Montréal, ce qui ne se réalisera pas. Mais contre toute espérance, c'est à Rome qu'il est nommé. Il écrit à ce sujet à ses parents: «J'ai peut-être été égoiste. Et pourtant cette nomination à Rome tient presque du miracle».

Pour plusieurs, c'est la description du monde qui gravite autour du Vatican qui suscitera le plus d'intérêt. Un monde d'intrigues, de rumeurs, où il faut savoir quand se taire et quand parler, ou quand paraître si l'on veut obtenir des faveurs. Un monde dans lequel Mgr Léger évolue avec aise et qu'il aime. Il l'écrit à ses parents encore: «Je suis un véritable ministre des Affaires extérieures». Recteur du Collège canadien à Rome, il devient vite le canal obligé et efficaces pour avoir accès aux congrégations romaines et au pays.

Pour ce qui est de «l'affaire Charbonneau» — en 1950, l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, se voyait obligé par Rome à remettre sa démission — le cardinal Léger déclare avoir été tenu à l'écart de l'intrigue épiscopale à l'origine de cette démission. À son avis, les évêques ont agi ainsi parce qu'ils voyaient déjà en lui son successeur «Il devait avoir les mains blanches et surtout ne pas être considéré comme celui qui avait planté le dernier clou dans le cercueil de Mgr Charbonneau».

L'évocation de cette vie de cour, où potins et rumeurs circulent dans l'entrebaillement des portes et le froufrou des soies moirées, donne l'image d'une Église constituée exclusivement par la hiérarchie. Dans un tel contexte d'échanges de cadeaux somptueux, de déclarations pompeuses, d'aménités réciproques, le discours en faveur des pauvres paraît bien peu convaincant, dérisoire, le fait d'un paternalisme altier.

C'est peut-être à ce point du récit que se fait davantage sentir la lacune signalée : carmélite: l'inspiration spirituelle, l'idéologie ecclésiale sous-jacente à une telle mise en scène aurait permis d'échapper au péril de la pure anecdote, sans recherche de signification. Certains pourront y suppléer, mais pas ceux à qui s'adresse ce volume. Et il n'est pas inutile de soulever des questions qui concernent tout autant la vérité historique que le respect dû au lecteur.

Un nouvel hebdo en France

Un nouvel hebdomadaire: TEL (Temps Économie Littérature) paraît tous les jeudis à Paris, depuis le 7 octobre. Quatre personnes font partie du comité de rédaction: le directeur gérant Philippe Thureau-Dangin et MM. Olivier Poivre d'Arvor, Philippe Simonnot et Alexei Antonkin. On veut en faire un «hebdo pour les écrivains» qui constituent un «danger pour les ordres régnants»; lier l'actualité à la culture, tout en soulignant que l'économie est «la prose de la modernité» et afficher une «passion pour l'écriture... ce territoire de l'indépendance».

Le format choisi est celui d'un quotidien grand format. Le premier numéro n'a que huit pages, comptant environ 25 articles ou chroniques dont au moins six sont des traductions ou adaptations: un feuilleton du japonais Yokomizo Seishi; un inédit de Günter Grass sur «littérature et mythe»; une chronique parue en août dans le Quotidien du Peuple (Pékin) sur l'automne français qui sera chaud; une chronique berlinoise signée Juan Goytisolo, d'abord parue en Espagne dans El Pais.

Pour les écrits touchant la France, TEL insiste sur un «texte méconnu» où François Mitterrand (devant l'Alliance Française de Mexico) allait encore plus loin que son ministre Lang ne s'est permis de le faire à la conférence de l'Unesco (juillet) où l'intervention française visait à combattre «l'impérialisme culturel».

Dans un billet signé Michel Waldberg, on égratigne «l'âcre anémie française» dont on tourne en dérision trois impétrants: J.-Hedern Hallier, Poirot-Delpech et Louis Pauwels. Rappel est fait de *Marianne*, que lançait Gallimard il y a cinquante ans. Une chronique signalera régulièrement les «interdits de séjour» (ou livre que les pontifes des lettres ont omis de signaler ou de valoriser).

Olivier Page signe un texte sur «l'urbanité impossible» de Mexico et Dominique Sarfaty recueille les propos du cinéaste Satyajt Ray dont on vient de publier *Écrits sur le cinéma*. **C.T.**

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I; (327-5001) — "Les uns et les autres" 13 h 15; 16 h 30; 20 h 00.
ASTRE II; — "Les aventuriers de l'Arche perdu" 13 h 20; 17 h 40; 21 h 55. "Les gens comme les autres" 15 h 25; 19 h 45.
ASTRE III; — "Le défi" 12 h 15; 16 h 25; 20 h 10. "L'anti-gang" 14 h 20; 18 h 00; 21 h 50.
ASTRE IV; — "Devoirs de vacances" 13 h 00; 16 h 30; 19 h 45. "Scandale" 14 h 45; 18 h 10; 21 h 35.
AVENUE; (937-2747) — "Eating Raoul" 12 h 40; 16 h 00; 17 h 40; 19 h 20; 21 h 00.
BERRI I; (288-2115) — "Heros ou Salopard" 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 25.
BERRI II; — "Mephisto" 13 h 20; 15 h 55; 18 h 30; 21 h 05.
BERRI III; — "La Quarantaine" 12 h 55; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15.
BERRI IV; — "Diva" 12 h 35; 14 h 50; 17 h 05; 19 h 25; 21 h 40.
BERRI V; — "Les fleurs sauvages" 12 h 25; 15 h 15; 18 h 10; 21 h 00.
BONAVENTURE I; (861-2725) — "Diva" 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.
BONAVENTURE II; — "Zapped" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
BROSSARD I; (465-5906) — "Blade Runner" 13 h 15; 17 h 20; 21 h 25. "C'était demain" 15 h 15; 19 h 20.
BROSSARD II; — "La revanche" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
BROSSARD III; — "E.T. Extra-Terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
CHAMPLAIN I; — "Blade Runner" 13 h 15; 17 h 25; 21 h 35.
CHAMPLAIN II; — "La revanche" 13 h 25; 15 h 25; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
CHÂTEAU I; (271-1103) — "Bleu et la mer Blanche est la mort" 14 h 35; 18 h 00; 21 h 30. "Belles, Blondes + Bronzés" 13 h 00; 16 h 20; 19 h 50.
CHÂTEAU II; — "Bruce contre attaque" 13 h 15; 16 h 05; 18 h 55; 21 h 45. "Amour extra terrestre" 14 h 50; 17 h 40; 20 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL I; (521-7870) — "La maison du lac" 13 h 00; 17 h 10; 21 h 15. "Un amour infini" 15 h 00; 19 h 10.
CINÉMA LUMIÈRE; — "Blanche-Neige" 11 h 15; 13 h 30; 15 h 45.
CINÉMA NEW YORKER; (276-9626) — "Four friends" 19 h 00. "Maman Kusters s'en va au ciel" 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL II; — "Le masque" 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. "Massacre dans le train fantôme" 12 h 40; 16 h 10; 19 h 40.
CINÉMA MONTROSE; — "La fille de mineur" Sam.: 19 h 10. Dim.: 15 h 05; 19 h 10. "Porté disparu" Sam.: 21 h 15. Dim.: 13 h 00; 17 h 10; 21 h 15.
CINÉ-PLEX I; — "Night shift" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
CINÉ-PLEX II; — "Annie" 12 h 20; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 35.
CINÉ-PLEX III; — "Blade Runner" 12 h 30; 14 h 50; 17 h 10; 19 h 30; 21 h 50.
CINÉ-PLEX IV; — 12 h 25; 14 h 40; 16 h 55; 19 h 10; 21 h 25.
CINÉ-PLEX V; — "Poltergeist" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10.
CINÉ-PLEX VI; — "The man from snowy River" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
CINÉ-PLEX VII; — "Mephisto" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40.
CINÉ-PLEX VIII; — "The Chosen" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
CINÉ-PLEX IX; — "Tron" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.
CINÉMA DE PARIS; — (875-1882) — "Brainwash" 13 h 20; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE; (842-9763) — Ile Festival international du nouveau cinéma Montréal. — 11 h 00 "Double suicide à Sonezaki" 13 h 30 "L'amour blessé" 16 h 00 "Une nuit en Amérique" 18 h 00 "Lowers council" 18 h 30 "Metropotamia" 20 h 00 "Toute une nuit" 20 h 30 "Metropotamia" 22 h 15 "L'état des choses".
CLAREMONT; (846-7395) — "Fantasia" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I; (288-3141) — "Felicity" 12 h 05; 15 h 50; 19 h 35. "L'amant de Lady Chatterley" 14 h 00; 17 h 45; 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II; — "Le faucon blanc" 12 h 05; 15 h 45; 19 h 25. "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment" 13 h 50; 17 h 30; 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS III; "Masseuses expertes pour les plus raffinés des messages 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. "Le corps a ses désirs" 13 h 20; 15 h 40; 18 h 00; 20 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV; Le poids des rêves: 12 h 05; 13 h 55; 15 h 35; 15 h 45; 17 h 35; 19 h 25; 21 h 15.
CÔTE-DES-NEIGES I; Brain wash 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25.
CÔTE-DES-NEIGES II; Halloween 3; Season of the witch" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00 19 h 00.
CRÉMAZIE; (388-4210) — "Tout feu, toute flamme" 12 h 15; 14 h 20; 16 h 45; 19 h 15; 21 h 35.
DAUPHIN I; (721-6060) — "Fitzcarraldo" 12 h 10; 15 h 10; 18 h 10; 21 h 10.
DAUPHIN II; "La Rose, Pierrot et La Luce" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
DORVAL I; (631-8586) — "First Blood" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
DORVAL II; "Monsignor" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
DORVAL III; Conan the Barbarian 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE; (341-3190) — "E.T. Extra-terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE II; "Zapped" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.
ÉLYSÉE I; (842-6053) — "Eau profonde" 13 h 30; 15 h 30; 17h 30; 19 h 30; 21 h 30.
ÉLYSÉE II; "Le Pré" 12 h 45; 2 h 45; 4 h 45; 6 h 50; 9 h 00.
FAIRVIEW I; (697-8095) — "National Lampoon's class reunion" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
FAIRVIEW II; "An Officier & a gentleman" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
IMPÉRIAL; (288-7102) — "Star Wars" 13 h 30; 19 h 00; "The Empire strikes baok" 15 h 45; 21 h 10.
CINÉMA JEAN TALON; (725-7000) Blade Runner 1 h 25; 5 h 35; 21 h 45; "Couple en fuite" 15 h 35; 19 h 45.
KENT I; (489-9707) — "Monsignor" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
KENT II; "An officer & a gentleman" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30.
LA CITÉ I; (844-2829) — "Petrole Petrole" 12 h 45; 14 h 45; 16 h 05; 17 h 45; 19 h 25; 21 h 05.
LA CITÉ II; "La nuit de Varennes" 12 h 30; 15 h 15; 18 h 00; 20 h 45.
LA CITÉ III; "La peau" 13 h 30; 15 h 55; 18 h 20; 20 h 50.
L'AUTRE CINEMA; (salle I) 13 h 00. "Petitou et Laurel et Mondey, Les Sans Soucis" 17 h 00, Film Publicitaires 79 19 h 30; 21 h 30 Tout... sur le sexe.
(Salle 2) 13 h 30 "Nijinski", 16 h 00 "Tout va bien" 19 h 00: "Les années de Plaisir" 21 h 00 "Le troupeau"
LAVAL I; (688-7776) — "First Blood" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.
LAVAL II; "Petrole Petrole" 14 h 00, 18 h 00, 21 h 20. "Le bagnant" 12 h 55; 16 h 15; 21 h 35.
LAVAL III; "Le cadeau" 14 h 15; 18 h 00; 21 h 40 "Le maître d'école" 12 h 30; 16 h 10; 19 h 50.
LAVAL IV; "Monsignor" 13 h 00; 15 h 30; 18 h 00; 20 h 30.
LAVAL V; "Bleu est la mer Blanche est la mort" 14 h 40; 18 h 05; 19 h 30; "Belles Blondes & Bronzées" 13 h 00; 16 h 25; 19 h 50.
LAVAL-ODÉON I; (687-5207) — "E.T. Extra terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
LAVAL-ODÉON II; "Terreur à l'hôpital Central" 13 h 40; 17 h 40; 21 h 50 "Mme Claude 2" 15 h 45; 19 h 50.
LOEWS I; "First Blood" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
LOEWS II; "National Lampoon's class reunion" 13 h 15; 15 h 20; 17 h 25; 19 h 15; 21 h 10; 23 h 00.
LOEWS III; "An officer & a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30, 23 h 30.
LOEWS IV; "The Sender" 12 h 30; 14 h 30; 16 h 30; 18 h 30; 20 h 30; 22 h 30.
LOEWS V; "Night shift" 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40.
MERCIER; "Terreur à l'hôpital Central" 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30, "Attaque à mains nues" 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00.
OUIMETOSCOPE; (525-8600)—Sam. "Le dernier Tango à Paris" 19 h 15; 21 h 45; "Making Love" 19 h 00; 21 h 15, Dim: "Riches et célèbres" 14 h 00; 16 h 15; 19 h 15; 21 h 30 "Making Love" 13 h 30; 15 h 45; 19 h 00; 21 h 15.
PALACE I; "Rocky III" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20; 23 h 2
PALACE II; "Friday the 13th III" 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 05; 19 h 55; 21 h 22 h 45.
PALACE III; "Conan the Barbarian" 12 h 20; 14.35; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20, 23 h 35.
PALACE IV; "Caligula & Messalina" 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10; 23 h 10.
PALACE V; "Brimstone" 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 30; 23 h 20.
PALACE VI; "Jinxed" 13 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15; 23 h 00.
PARADIS I; (354-3110) — "Le cascadeur de la mort" 1.10; 4.30; 7.45; "Tais-toi quand tu parles" 2.50; 6.10; 9.20.
PARADIS II; "Survivance" 13 h 10; 16 h 25; 19 h 45; "L'épée sauvage" 14 h 45: 18 h 00; 21 h 20.
PARADIS III; "Huissier, Casimir, séducteur" 1.00; 4.00; 7.00; 10.00; "Après-midi d'une bourgeoise" 2.00; 5.00; 8.00 "Folles étreintes de Jennifer" 3.00; 6.00; 9.00.
PARISIEN I; (866-3856) — "Les misérables" 13 h 10; 16 h 45; 20 h 30.
PARISIEN II; "Les uns les autres" 13 h 00; 16 h 30; 18 h 00.
PARISIEN III; "Victor Victoria" 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.
PARISIEN IV; "Une journée en taxi" 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30.
PARISIEN V; "La passante du sans souci" 12.45; 3.00; 5.15; 7.30; 9.45; 11.55.
CINÉMA PARALLÈLE; Festival international du Nouveau Cinéma Mtl. 11.00 "Vidéo"; 6.00 "The Baby Sitter"; 8.00 "Tuer humainement"; 10.15 "Nudes"; 12.00 "Loads".
PLACE DU CANADA; (861-4595) — "F. Tzcarraldo" 12 h 10; 15 h 10; 18 h 10; 21 h 10.
PLACE LONGUEUIL I; (679-7451) — "L'amant de Lady Chatterly" 2.30; 6.05; 9.40 "Felicity" 12.50; 4.20; 7.55.
PLACE LONGUEUIL II; "Terreur à l'hôpital Central" 2.05; 6.00; 9.35 "Mme Claude 12.25; 4.00; 7.50.
PLACE VILLE-MARIE I; (866-2644) — "Monsignor" 13 h 30; 16 h 00; 19 h 00; 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II; "The wurld according to Garp" 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I; (935-4246) — "E.T. extra-terrestrial" 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II; "Holloween III: season of the witch" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III; "Fast times at Ridgemont High" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
SAINT-DENIS I; "Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment" 13.45; 17.20; 21.05. "Le faucon bleu" 12.05; 15.40; 19 h 20.
SAINT-DENIS II; "La bête lumineuse" 13.35; 15.55; 18.20; 20.45.
VAN HORNE; (731-8243) — "Conan the Barbarian" 12.15; 2.25; 4.35; 6.45; 9.00.
VERDUN; (768-2092) — "Blade Runner" 2.30; 7.10 "La Horde sauvage" 12.00; 4.40; 9.15.
VERSAILLES I; (353-7880) — "Pétrole, Pétrole" 2.50; 6.05; 9.30 "Le Gagnant" 1.00; 4.20; 7.40.
VERSAILLES II; "Bleu est la mer, blanche est la mer" 3.00; 6.10; 9.20 "Belles blondes & bronzées" 1.30; 4.40; 7.50.
VERSAILLES III; "Caligula & Messaline" 1.20; 3.15; 5.10; 7.05; 9.00.
VILLERAY; (388-5577) — "Blade Runner" 12.30; 5.00, 9.40 "La Horde Sauvage" 2.30; 7.15.
WESTMOUNT SQUARE; (931-2477) — "My favorite year" sem.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
YORK; 1487 ouest Ste-Catherine (937-8976) — "Pink Floyd: the wall" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.
CINÉMA OUTREMONT; (277-4145) — Sam. 12 h 30. Les aventures de Tom Pouce et le 6e Continent; 16 h 30 La nuit des morts vivants: 19 h 15; Jonathan Livingstone Le Goéland; 21 h 30: A midsummer Nights sex comedy.
Dim.: 12 h 30 Les aventures de Tom Pouce et le 6e Continent; 16 h 30; Georgia, 19 h 15: Jonathan Livingstone Le Goéland; 21 h 30: Mourir à 30 ans.

expositions

ART PLUS; 398 Laurier Ouest (271-4751) — Pierrette Lambert, jusqu'au 6 nov.
ARTICULE; 4060 boul. St-Laurent, suite 106 (842-9686) — André Montambault, peintures, installation. Jusqu'au 14 nov.
ATELIER LUKACS; 1430 Sherbrooke Ouest (933-9877), (845-4361) — "(Peintures et dessins) Dimiter Kazakov; (sculptures bronze et argent) Maryon Kantaroff, jusqu'au 20 nov.
CENTRE DES ARTS VISUELS; 350 ave. Victoria (488-9559) — Astri Reusch, jusqu'au 20 nov.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN; 5955 Bannantyne — Fauvel jusqu'au 14 nov.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Côte Sainte-Catherine (739-2301) — Dessins français contemporains regroupant quelque 70 artistes, Joy Moss: "Montréal, Miami, London" photographies rehaussées à la main, jusqu'au 7 nov.
CHÂTEAU RAMEZAY; 280 est, Notre-Dame (861-3708) — Ouvert du mardi à dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Objet qui évoquent la vie militaire, économique et sociale du XVIIe siècle de la première moitié du XIXe, mobilier, estampes, tableaux, costumes, objets usuels.
DÉCORATION ST-DENIS; 8532 St-Denis (387-9477) — Swami Antar Arpen, artiste-peintre. Aussi dentelles à la main.
GALERIE ALEXANDRE; 1456 ouest Sherbrooke (844-2693) — Francesco Iacurto, René Richard, William Showell, jusqu'au 12 nov.
GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC. 88 St-Paul Est (866-1836) — Céramiques de Mireille Perron, Verrières de Timothée Lévesque, Ginette Marcotte Méthot, François Jean et Jean Drouin, du 11 nov. au 31 déc.
GALERIE ATELIER 68; 1024 ave. Laurier Ouest (279-2188) Gravures du XIXe siècle par Herlot, Bartlett, Bouchette, O'Brien, etc. jusqu'au 20 nov.
GALERIE AUBES; 3935 rue Saint-Denis (845-5078) — Odette Drapeau-Milot (attiste relieur) jusqu'au 28 nov.
GALERIE ART 45; 2175 Crescent (843-5024) — Marvin Gasol; photographies récentes. Jusqu'au 18 nov.
GALERIE ART SÉLECT; 8610 St-Denis 273-7088 — Umberto Bruni, F. Iacurto, Claude Picher, P. Soulikias, Frank Nemeth.
GALERIE ART & STYLE; 4875 A, Sherbrooke ouest, (484-3184) — Bruno Côté jusqu'au 12 nov.
GALERIE CRESCENT; 2142 Crescent (843-8589) — Formes et couleurs; exposition conjointe de Josette Brunelle et Peggy Daigle, du 10 nov. au 31 nov.
GALERIE D'ART LES DEUX B; 4872 Saint-Denis (282-0588) — Yvon Lajoie (Aquarelliste) jusqu'au 8 nov. Roland Giguère, du 11 nov. au 29 nov.
GALERIE DES 5 CONTINENTS; 1225 Ave. Greene, Westmount (931-3174) — Les Bijoux de Fri Lanka (avant le Ceylan) jusqu'au 26 nov.
GALERIE DU CENTRE; 31 rue Lorne, Saint-Lambert (672-4772) — Louise Simard-Batik: soies, laine, fin coton, du 10 nov. au 28 nov.
GALERIE CULTART; 3620 Ridgewood, suite 616, (735-2033) Casavant Michel, Carreau Janine, Lambert Lucie, Paiement Alain, Payette Jacques, Saulnier Paul-Émile, jusqu'au 21 nov.
GALERIE DOMINION; 1438 ouest Sherbrooke (845-7833) — Peintures — Yvette Froment, sculptures, dessins, oeuvres graphiques — Henry Moore, peintures et oeuvres sur papier — Ed. J. Hughes jusqu'au 30 nov.
GALERIE D'ART LENOUR; 5685 Jincaire, St-Hyacinthe (774-8100) — Ayotte Y. Bolduc, Cantin, H. Champagne, J. Constantineau, H. Dubé, M. Duguay, etc.
GALERIE D'ART DU VIEUX PALAIS; 185 du Palais, St-Jérôme — Diane Latraverse, Jacques Lafontaine, Nicole Bastien, jusqu'au 14 nov.
GALERIE DON STEWART; 1460 ouest, Sherbrooke (845-2905) — "Dessins" Earl Preston, jusqu'au 6 nov.
GALERIE ECHO; 6287 St-Hubert (271-1595) – Lithographies de Lonor Fini jusqu'au 30 nov.
GALERIE D'ART MARTIN; 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Viateur Lapierre jusqu'au 15 nov.
GALERIE LUDOVIC; 1390 Sherbrooke Ouest (844-9788) Marc Poissant du 13 nov. au 21 nov.
GALERIE NATIONALE; Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — "Angust Sander: photographies d'une époque 1904-1959. Jusqu'au 7 nov.
GALERIE ELCA LONDON; 1616 ouest, Sherbrooke (931-3646) — Artistes canadiens, Joseph Drapeli, Paul Fournier, Gershon I